

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ENERGY, THE
ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

Chair:
The Honourable ROSA GALVEZ

Tuesday, April 23, 2019

Issue No. 64

Twenty-third and twenty-fourth meetings:

Bill C-69, An Act to enact the
Impact Assessment Act and the Canadian
Energy Regulator Act, to amend the Navigation
Protection Act and to make consequential
amendments to other Acts

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

ÉNERGIE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET
RESSOURCES NATURELLES

Présidente :
L'honorable ROSA GALVEZ

Le mardi 23 avril 2019

Fascicule n° 64

Vingt-troisième et vingt-quatrième réunions :

Projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur
l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne
de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection
de la navigation et apportant des modifications
corrélatives à d'autres lois

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL
RESOURCES

The Honourable Rosa Galvez, *Chair*

The Honourable Michael L. MacDonald, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Carignan, P.C.	Ravalia
* Day (or Mercer)	Richards
* Harder, P.C. (or Bellemare) (or Mitchell)	Seidman
Manning	Simons
Massicotte	* Smith (or Martin)
McCallum	* Woo (or Saint-Germain)
Neufeld	
Patterson	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Ravalia replaced the Honourable Senator LaBoucane-Benson (*April 18, 2019*).

The Honourable Senator Seidman replaced the Honourable Senator Plett (*April 17, 2019*).

The Honourable Senator Manning replaced the Honourable Senator Mockler (*April 17, 2019*).

The Honourable Senator Mercer replaced the Honourable Senator Cordy (*April 15, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES NATURELLES

Présidente : L'honorable Rosa Galvez

Vice-président : L'honorable Michael L. MacDonald
et

Les honorables sénateurs :

Carignan, C.P.	Ravalia
* Day (ou Mercer)	Richards
* Harder, C.P. (ou Bellemare) (ou Mitchell)	Seidman
Manning	Simons
Massicotte	* Smith (ou Martin)
McCallum	* Woo (ou Saint-Germain)
Neufeld	
Patterson	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Ravalia a remplacé l'honorable sénatrice LaBoucane-Benson (*le 18 avril 2019*).

L'honorable sénatrice Seidman a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 17 avril 2019*).

L'honorable sénateur Manning a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 17 avril 2019*).

L'honorable sénateur Mercer a remplacé l'honorable sénatrice Cordy (*le 15 avril 2019*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

ST. JOHN'S, Tuesday, April 23, 2019
(127)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:58 a.m., in the Delta St. John's Salon E&F, the chair, the Honourable Rosa Galvez, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Galvez, Manning, Massicotte, McCallum, Neufeld, Patterson, Ravalia, Richards, Simons and Woo (10).

In attendance: Jesse Good and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 12, 2018, the committee continued its examination of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act, and to make consequential amendments to other acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 54.*)

WITNESSES:

Husky Energy:

Adam Sparkes, Director, Government Relations;
David Pinsent, Senior Environmental Advisor.

Newfoundland and Labrador Oil & Gas Industries Association:

Charlene Johnson, Chief Executive Officer.

Canadian Association of Petroleum Producers:

Paul Barnes, Director, Atlantic Canada and Arctic.

St. John's Board of Trade:

Brandon Ellis, Policy and Advocacy Specialist.

Grand Riverkeeper Labrador Inc.:

Roberta Frampton Benefiel, Riverkeeper and Member of Labrador Land Protectors.

Shared Value Solutions Ltd.:

Erin Stapleton, Senior Impact Assessment Specialist.

Total E&P Canada:

Christine Healy, President and Chief Executive Officer.

Mr. Sparkes, Mr. Barnes et Ms. Johnson each made a statement, and together with Mr. Pinsent, answered questions.

At 10:21 a.m., it was agreed that the committee suspend.

At 10:42 a.m., the committee resumed.

PROCÈS-VERBAUX

ST. JOHN'S, le mardi 23 avril 2019
(127)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 58, dans le Salon E&F du Delta St. John's, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Galvez, Manning, Massicotte, McCallum, Neufeld, Patterson, Ravalia, Richards, Simons et Woo (10).

Également présents : Jesse Good et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 12 décembre 2018, le comité poursuit son examen du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 54 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Husky Energy :

Adam Sparkes, directeur, Relations gouvernementales;
David Pinsent, conseiller principal en environnement.

Newfoundland and Labrador Oil & Gas Industries Association :

Charlene Johnson, chef de la direction.

Association canadienne des producteurs pétroliers :

Paul Barnes, directeur, Canada atlantique et arctique.

Chambre de commerce de St. John's :

Brandon Ellis, spécialiste des politiques et de la défense des intérêts.

Grand Riverkeeper Labrador Inc. :

Roberta Frampton Benefiel, garde-rivière et membre de Labrador Land Protectors.

Shared Value Solutions Ltd. :

Erin Stapleton, spécialiste principale de l'évaluation d'impact.

Total E&P Canada :

Christine Healy, présidente et chef de la direction.

MM. Sparkes et Barnes et Mme Johnson font chacun une déclaration et, avec M. Pinsent, répondent aux questions.

À 10 h 21, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 10 h 42, la séance reprend.

Ms. Frampton Benefiel, Ms. Healy and Ms. Stapleton each made a statement and answered questions.

At 12:08 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

ST. JOHN'S, Tuesday, April 23, 2019
(128)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 1:01 p.m., in the Delta St. John's Salon E&F, the chair, the Honourable Rosa Galvez, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Galvez, Manning, Massicotte, McCallum, Neufeld, Patterson, Ravalia, Simons and Woo (9).

In attendance: Jesse Good and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Stéphanie Pépin, Legislative Clerk, Senate Committees Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 12, 2018, the committee continued its consideration of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 54.*)

WITNESSES:

Fish, Food and Allied Workers Union:

Keith Sullivan, President.

As an individual:

Brett Favaro, Research Scientist, Fisheries and Marine Institute, Memorial University of Newfoundland.

York University:

Gail Fraser, Associate Professor, Faculty of Environmental Studies, York University.

Nunatsiavut Government:

Andrea Hoyt, Environmental Assessment Manager.

As an individual:

William Montevecchi, John Lewis Paton Distinguished University Professor, Memorial University of Newfoundland.

Newfoundland and Labrador Environmental Industry Association:

Kieran Hanley, Executive Director.

Mmes Frampton Benefiel, Healy et Stapleton font chacune une déclaration et répondent aux questions.

À 12 h 8, il est convenu que la séance soit levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

ST. JOHN'S, le mardi 23 avril 2019
(128)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 13 h 1, dans le Salon E&F du Delta St. John's, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Galvez, Manning, Massicotte, McCallum, Neufeld, Patterson, Ravalia, Simons et Woo (9).

Également présents : Jesse Good et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Stéphanie Pépin, greffière législative, Direction des comités du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 12 décembre 2018, le comité poursuit son examen du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 54 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Fish, Food and Allied Workers Union :

Keith Sullivan, président.

À titre personnel :

Brett Favaro, chercheur scientifique, Institut des pêches et de la mer, Université Memorial de Terre-Neuve.

Université York :

Gail Fraser, professeure agrégée, faculté d'études environnementales, Université York.

Gouvernement du Nunatsiavut :

Andrea Hoyt, responsable de l'évaluation environnementale.

À titre personnel :

William Montevecchi, professeur distingué, John Lewis Paton, Université Memorial de Terre-Neuve.

Association des industries de l'environnement de Terre-Neuve-et-Labrador :

Kieran Hanley, directeur général.

Mr. Sullivan, Mr. Favaro and Ms. Fraser each made a statement and answered questions.

At 2:03 p.m., it was agreed that the committee suspend.

At 2:13 p.m., the committee resumed.

Ms. Hoyt made a statement and answered questions.

At 2:54 p.m., it was agreed that the committee suspend.

At 3 p.m., the committee resumed.

Mr. Montevocchi and Mr. Hanley each made a statement and answered questions.

At 3:46 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

MM. Sullivan et Favaro et Mme Fraser font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 14 h 3, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 14 h 13, la séance reprend.

Mme Hoyt fait une déclaration et répond aux questions.

À 14 h 54, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 15 heures, la séance reprend.

MM. Montevocchi et Hanley font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 15 h 46, il est convenu que la séance soit levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Maxime Fortin

Clerk of the Committee

EVIDENCE

ST. JOHN'S, Tuesday, April 23, 2019

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts, met this day at 8:58 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Rosa Galvez (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to the meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Rosa Galvez, and I'm a senator from Quebec. I'm the chair of this committee. I will now ask senators around the table to introduce themselves, starting at my left.

Senator Massicotte: Senator Massicotte from Quebec.

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

Senator Woo: Yuen Pau Woo, British Columbia.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

Senator Simons: Paula Simons, Alberta.

Senator Manning: Fabian Manning, Newfoundland and Labrador.

Senator Ravalia: Mohamed Ravalia, Twillingate, Newfoundland and Labrador.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, Treaty 10, Manitoba region.

The Chair: I would like to also thank the analysts, Mr. Jesse Good and Sam Banks, and the clerk of our committee, Maxime Fortin. Also, thank you to the stenographers and the translators that come with us and do the splendid work and make our debate possible.

Colleagues, today we are continuing our study of Bill C-69, An act to enact the impact assessment act and the Canadian energy regulator act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other acts.

For our first panel, we welcome, from Husky Energy, Adam Sparkes, Director, Government Relations; and David Pinsent, Senior Environmental Advisor. From Newfoundland and Labrador Oil and Gas Industry Association,

TÉMOIGNAGES

ST. JOHN'S, le mardi 23 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications à d'autres lois corrélatives, se réunit aujourd'hui, à 8 h 58, pour en faire l'étude.

La sénatrice Rosa Galvez (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Rosa Galvez, et je suis une sénatrice du Québec. Je suis la présidente de ce comité. Je vais maintenant demander aux sénateurs qui sont autour de la table de se présenter, en commençant par la personne à ma gauche.

Le sénateur Massicotte : Le sénateur Massicotte, du Québec.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, Colombie-Britannique.

Le sénateur Woo : Yuen Pau Woo, Colombie-Britannique.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, Nunavut.

La sénatrice Simons : Paula Simons, Alberta.

Le sénateur Manning : Fabian Manning, Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Ravalia : Mohamed Ravalia, Twillingate, Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, Traité n^o 10, région du Manitoba.

La présidente : J'aimerais également remercier les analystes, M. Jesse Good et M. Sam Banks, ainsi que la greffière du comité, Maxime Fortin. Je remercie également les sténographes et les traducteurs, qui nous accompagnent et qui font un excellent travail pour rendre notre débat possible.

Chers collègues, nous poursuivons aujourd'hui notre étude du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

Pour notre premier groupe de témoins, nous accueillons Adam Sparkes, directeur des Relations gouvernementales chez Husky Energy, et David Pinsent, son conseiller principal en environnement. De la Newfoundland and Labrador Oil and Gas

we have Charlene Johnson, Chief Executive Officer. From the Canadian Association of Petroleum Producers, we welcome Paul Barnes, Director, Atlantic Canada and Arctic. And from the St. John's Board of Trade, we have Brandon Ellis, Policy and Advocacy Specialist.

Each of the four groups will have five minutes each, to be followed with some questions and answers.

Mr. Sparkes.

Adam Sparkes, Director, Government Relations, Husky Energy: Thanks for the opportunity to appear before the committee this morning. Husky's approach is to be a constructive participant in the review of Bill C-69 and for us that means explaining our specific concerns and sharing our specific amendments to address those concerns, while at the same time addressing the bill's strengths, acknowledging them and also that the status quo is currently not working.

You have a copy of Husky's written submission dated March 12. While our submission deals with many issues, today we'll be focusing on three concerns relating specifically to oil and gas activities offshore Newfoundland and Labrador. I think you'll see that running through those concerns is a common thread and that's respect for the Atlantic Accord and the joint management regime that it established.

The accord was signed between the federal and provincial governments to put a jurisdictional dispute behind them and replace it with joint management of the offshore, and the main expression of joint management is the Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board. Key provisions of the proposed act, in our opinion, place the board in the backseat of impact assessments and do not respect the Atlantic Accord's promise of joint management.

Our first concern: Exploration wells in the Newfoundland and Labrador offshore area do not belong on the project list. And I won't belabour this point because I know you've heard it before and we share this concern. We call on the federal government to release a draft project list as soon as possible so that it may be considered by the standing committee during your study of Bill C-69. We have been encouraged by statements from senior federal officials who've appeared before you that the project list is intended to capture major projects. Our view is that well-understood projects with established mitigation measures and which are assessed by experienced and expert life-cycle regulators shouldn't be on the project list. In addition to having these characteristics, offshore exploration wells are short duration activities, a couple of months. They are not major projects, and they don't belong on the project list.

Industry Association, nous accueillons Charlene Johnson, chef de la direction. De l'Association canadienne des producteurs pétroliers, nous accueillons Paul Barnes, directeur, Canada atlantique et Arctique. De la Chambre de commerce de St. John's, nous accueillons Brandon Ellis, spécialiste des politiques et de la défense des intérêts.

Chacun de ces quatre groupes disposera de cinq minutes, à la suite de quoi il y aura une période de questions et réponses.

Monsieur Sparkes.

Adam Sparkes, directeur, Relations gouvernementales, Husky Energy : Merci de me donner l'occasion de comparaître devant le comité ce matin. L'approche de Husky consiste à participer de façon constructive à l'examen du projet de loi C-69. Pour nous, cela signifie expliquer nos préoccupations particulières et présenter certains amendements en réaction à ces préoccupations, aborder les points forts du projet de loi et les saluer, tout en reconnaissant qu'à l'heure actuelle, le statu quo ne fonctionne pas.

Vous avez une copie du mémoire de Husky daté du 12 mars. Bien que notre mémoire porte sur de nombreuses questions, aujourd'hui, nous nous concentrerons sur trois préoccupations liées précisément aux activités pétrolières et gazières au large de Terre-Neuve-et-Labrador. Vous constaterez qu'il y a un fil conducteur derrière ces préoccupations, et c'est le respect de l'Accord atlantique et du système de gestion conjointe qu'il a établi.

L'accord a été signé entre les gouvernements fédéral et provinciaux pour régler un conflit de compétence et instaurer la gestion conjointe des ressources extracôtières. À ce sujet, la principale expression de cette gestion conjointe est l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers, l'OCTLHE. À notre avis, les dispositions clés du projet de loi réservent un rôle de second plan au conseil d'administration, qui est à la remorque des évaluations d'impact, et ne respectent pas la promesse de gestion conjointe de l'Accord atlantique.

Notre première préoccupation est que les puits d'exploration au large de Terre-Neuve-et-Labrador ne devraient pas figurer sur la liste des projets. Je ne m'y attarderai pas parce que je sais que c'est une préoccupation que nous partageons et que vous l'avez déjà entendue. Nous demandons au gouvernement fédéral de publier dès que possible une liste provisoire de projets afin que le Comité permanent puisse l'examiner dans le cadre de son étude du projet de loi C-69. Nous avons été encouragés par les déclarations de certains hauts fonctionnaires fédéraux qui ont comparu devant vous et selon lesquels la liste des projets doit privilégier les grands projets. À notre avis, les projets bien définis, assortis de mesures d'atténuation établies et évalués par des organismes de réglementation du cycle de vie expérimentés et reconnus ne devraient pas figurer sur la liste des projets. En plus de posséder ces caractéristiques, les puits d'exploration

Our second concern: A panel review should not be the only assessment option for designated offshore oil and gas activities. As currently drafted, the proposed act requires a full panel review for designated offshore oil and gas activities. In so doing, it blocks other assessment options, such as agency reviews, substitutions and joint review panels. And that's problematic for two reasons. First, it runs contrary to a fundamental principle of any assessment regime, and that is that the scale and nature of assessment should be aligned to the scale and nature of the project to be assessed. It's worth remembering that there hasn't been a panel review of a development offshore Newfoundland and Labrador since Terra Nova in the 1990s. The flexibility to choose an assessment option appropriate to the project being assessed currently exists. It has existed under previous federal environmental assessment legislation. In fact, the proposed act provides this flexibility for land-based oil and gas activities and it should continue to be there for designated offshore activities.

Second, it makes the promise of one project-one review unattainable for the offshore. The board must review a proposed project as per the requirements of the accord acts, irrespective of what is required under the proposed impact assessment act. The development application under the accord acts covers a broad range of issues from the mode of development, to environment, to safety, to benefits. This review process often involves a public review, conducted by the commissioner or a review panel under the accord acts. Now CEAA and the board have worked in the past to integrate these two review processes to avoid overlap and duplication as much as possible and that's expressly allowed for in the accord acts themselves. In its current form, the proposed impact assessment act makes integration of impact assessments and accord act reviews more difficult, not easier.

Again, I turn to the example of Terra Nova. In that case, a joint review panel was determined to be the most effective and efficient way to satisfy the requirements of CEAA, the accord acts and in fact, also the provincial environmental assessment legislation. Under the proposed act, this sensible path forward would actually be prohibited. CAPP has proposed amendments that would retain flexibility as to assessment options and ensure continued collaboration between the agency and the board. The CAPP amendments are practical. They would enable the most streamlined review possible and that's key to enhancing

extracôtiers amènent des activités de courte durée, de quelques mois seulement. Il ne s'agit pas de grands projets et ils n'ont pas leur place sur cette liste de projets.

Notre deuxième préoccupation est qu'une commission d'examen ne devrait pas être la seule option d'évaluation pour certaines activités pétrolières et gazières extracôtières. Dans sa forme actuelle, le projet de loi exige un examen complet devant une commission des activités pétrolières et gazières extracôtières désignées. Ce faisant, il empêche le recours à d'autres options d'évaluation, comme les examens par d'autres organismes, les substitutions et les commissions d'examen conjoint. Cela pose problème pour deux raisons. Premièrement, cela va à l'encontre d'un des principes fondamentaux de tout système d'évaluation, à savoir que l'ampleur et la nature de l'évaluation doivent être adaptées à l'ampleur et à la nature du projet à évaluer. Il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas eu d'examen par une commission du développement au large de Terre-Neuve-et-Labrador depuis Terra Nova dans les années 1990. La souplesse nécessaire pour choisir une option d'évaluation adaptée au projet évalué existe actuellement. Elle existait dans le cadre de lois fédérales antérieures sur l'évaluation environnementale. En fait, le projet de loi prévoit cette souplesse pour les activités pétrolières et gazières terrestres, et elle devrait également être permise dans le cas de certaines activités extracôtières préalablement définies.

Deuxièmement, il rend la promesse d'un examen par projet impossible pour l'exploitation extracôtière. L'office doit examiner un projet proposé conformément aux exigences des lois de mise en œuvre de l'accord, peu importe ce qui est exigé en vertu de la loi sur l'évaluation d'impact proposée. L'aspect de développement, en vertu des lois de mise en œuvre de l'accord, couvre un large éventail de questions allant du mode d'expansion à l'environnement, en passant par la sécurité et les retombées. Ce processus d'examen comporte souvent un examen public, mené par le commissaire ou une commission d'examen en vertu des lois de mise en œuvre de l'accord. L'Agence canadienne d'évaluation environnementale, l'ACÉE, et l'office ont travaillé par le passé pour intégrer ces deux processus d'examen afin d'éviter le plus possible les chevauchements et les doublons, ce que les lois de mise en œuvre de l'accord permettent. Dans sa forme actuelle, la Loi sur l'évaluation d'impact proposée complique l'intégration des évaluations d'impact et des examens en vertu des lois de mise en œuvre de l'accord, plutôt que de la faciliter.

Je reviens à l'exemple de Terra Nova. Dans ce cas, on avait déterminé qu'une commission d'examen conjoint serait la façon la plus efficace de satisfaire aux exigences de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, la LCEE, aux lois de mise en œuvre de l'accord et également à la législation provinciale en matière d'évaluation environnementale. En vertu de la loi proposée, cette voie tout à fait sensée serait en fait interdite. L'Association canadienne des producteurs pétroliers, l'ACPP, a proposé des modifications qui maintiendraient une certaine souplesse quant aux options d'évaluation et assureraient une

Canada's global competitiveness, an express objective of the bill you're studying. As important, the amendments better respect joint management and the Atlantic Accord.

The third and final concern that we would raise this morning is that life-cycle regulators have experience, expertise and credibility and should be leveraged in panel reviews. If a panel review is required, the proposed impact assessment act marginalized the role of the C-NLOPB by stating the persons selected from the board's roster cannot constitute a majority of panel members. This doesn't acknowledge the experience and expertise of the board with respect to the offshore. The best place person, those with relevant expertise, should be selected for panels. The cap on the board's participation should be removed. We also encourage you to build in more flexibility as to whom the board can nominate for rosters and to be more precise, what I mean by that is the board should be able to nominate any person with relevant expertise, not be limited to selecting from board members only.

Thank you again for the opportunity to appear before the standing committee and we look forward to any questions you might have.

The Chair: Thank you.

Ms. Johnson.

Charlene Johnson, Chief Executive Officer, Newfoundland and Labrador Oil & Gas Industries Association: Good morning, honourable chair and members of the committee. On behalf of NOIA's almost 600 members, thank you for coming to our province and providing time to NOIA to address some of our concerns with Bill C-69.

Our offshore is vast. An independent assessment by Beicip-Franlab based in Paris determined there are over 49 billion barrels of oil off our shores and only 7 per cent of our offshore has been assessed yet.

To quantify the impact of our industry, NOIA engaged an economist to determine the value of our offshore. The full report is online at imaginethepotential.ca and I have submitted copies, but I'll provide you with some highlights today. In 2003, the offshore oil and gas industry accounted for 36 per cent of the Province's GDP and for several years contributed to that level.

collaboration continue entre l'ACEE et l'office. Les modifications proposées par l'ACPP sont d'ordre pratique. Elles permettraient l'examen le mieux rationalisé, ce qui est essentiel pour améliorer la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale — et qui constitue un objectif explicite du projet de loi à l'étude. Fait tout aussi important, ces modifications respectent davantage la gestion conjointe et l'Accord atlantique.

La troisième et dernière préoccupation que nous soulevons ce matin concerne les organismes de réglementation du cycle de vie, qui ont de l'expérience, des connaissances et de la crédibilité, et qui devraient être mis à profit lors des examens en commission. Dans les cas où un examen en commission est exigé, le projet de loi sur l'évaluation d'impact marginalise le rôle de l'OCTNLHE en précisant que les personnes choisies parmi les membres de l'office ne peuvent constituer une majorité au sein de la commission. On ne tient pas compte de l'expérience et de l'expertise de l'office en ce qui concerne les activités extracôtières. On devrait pourtant choisir la personne la mieux placée, celle qui possède les connaissances pertinentes, pour faire partie des commissions. Le plafond de participation imposé aux membres de l'office devrait être supprimé. Nous vous encourageons également à faire preuve de plus de souplesse quant aux personnes que le conseil d'administration peut nommer sur les listes et à être plus précis. Ce que j'entends par là, c'est que le conseil d'administration devrait être en mesure de nommer toute personne ayant une expertise pertinente, sans se limiter aux seuls membres de l'office.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant le Comité permanent et nous serons heureux de répondre à vos questions.

La présidente : Merci.

Madame Johnson.

Charlene Johnson, chef de la direction, Newfoundland and Labrador Oil & Gas Industries Association : Bonjour, monsieur le président et membres du comité. Au nom des quelque 600 membres de la NOIA, je vous remercie d'être venus dans notre province et de consacrer du temps à la NOIA pour répondre à certaines de ses préoccupations au sujet du projet de loi C-69.

Notre zone extracôtière est vaste. Selon une évaluation indépendante menée par Beicip-Franlab, à Paris, il y a plus de 49 milliards de barils de pétrole au large de nos côtes, et seulement 7 p. 100 de nos ressources extracôtières ont été évaluées.

Pour quantifier l'importance de son industrie et déterminer la valeur de ses ressources extracôtières, la NOIA a engagé un économiste. Le rapport complet est disponible en ligne à l'adresse imaginethepotential.ca. Je vous en ai remis des exemplaires, mais je vais vous faire part de quelques-uns de ses points saillants aujourd'hui. En 2003, l'industrie pétrolière et

In 2017, it remained high at 23 per cent. In 2017, the industry accounted for nearly 24,000 jobs in Newfoundland and Labrador, resulting in \$2 billion dollars' worth of labour income and \$1.4 billion consumer spending. There were also over 10,000 jobs in the rest of Canada due to the Newfoundland and Labrador offshore industry. Using data from reliable sources, such as Statistics Canada, a conservative number of 2.2 billion barrels was used to forecast future benefits. Should such development occur, by 2045 Newfoundland and Labrador has the potential to receive over \$100 billion dollars in royalties and taxes. That is game changing for a province of 525,000 people.

In 2033, the model indicates wages and consumer spending can double to \$4.6 billion and \$3.5 billion respectively. All this from 56,000 jobs. The model also predicts \$3.3 billion of tax revenue to other provinces and Ottawa in the year 2033 alone. However, we do face impediments to achieving this potential.

Specific concerns for NOIA members regarding Bill C-69 are the ambiguity in the legislation pertaining to the power of the Minister and the Governor-in-Council with respect to establishing timelines and suspending the time limit. Provisions within the legislation that permit an ability to "extend the time limit extended" do not provide clarity and certainty that investors seek and expect. The Canada Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board is the regulator closest to the resource and NOIA members insist that there be a legislated role for offshore boards in the review process. As well, exploration drilling programs, typically a 30 to 90-day activity, should not be on the designated project list. Exploration wells offshore Newfoundland and Labrador have well-defined mitigation measures from decades of activity and involvement of the regulator, the C-NLOPB.

NOIA recently engaged international consulting firm, Wood MacKenzie to compare the environmental approval process for exploration wells in Newfoundland and Labrador to international jurisdictions such as Norway, the U.K. and Australia. These are considered leading jurisdictions for environmental protection and are also some of the jurisdictions that Canada is competing with for global investment. You are receiving this information for the first time today as we will be releasing it later. You'll see in the slide that we provided, in Nova Scotia the average time for environmental assessment for an exploration well is 698 days. In Newfoundland and Labrador, the average is 905 days under CEAA 2012 and there are another five projects currently under review ranging from 124 days to 907 days.

gazière extracôtière représentait 36 p. 100 du PIB de la province et s'est maintenue à ce niveau pendant plusieurs années. En 2017, elle comptait encore pour 23 p. 100. En 2017, on recensait plus de 24 000 emplois dans l'industrie à Terre-Neuve-et-Labrador, ce qui s'est traduit par des revenus de travail d'une valeur de 2 milliards de dollars et des dépenses de consommation de 1,4 milliard de dollars. On comptait également plus de 10 000 emplois dans le reste du Canada, créés grâce à l'industrie extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador. À l'aide de données provenant de sources fiables, comme Statistique Canada, on a utilisé le nombre prudent de 2,2 milliards de barils pour prévoir les retombées à venir. Si un tel développement se produisait, d'ici 2045, Terre-Neuve-et-Labrador pourrait recevoir plus de 100 milliards de dollars en redevances et en taxes. Ça change énormément la donne pour une province de 525 000 habitants.

Ce modèle indique qu'en 2033, les salaires et les dépenses de consommation pourraient doubler pour atteindre 4,6 milliards de dollars et 3,5 milliards de dollars respectivement. Tout cela grâce à 56 000 emplois. Ce modèle prévoit également des recettes fiscales de 3,3 milliards de dollars pour les autres provinces et pour Ottawa pour la seule année 2033. Toutefois, nous faisons face à des obstacles qui nous empêchent de réaliser ce potentiel.

Les membres de la NOIA sont particulièrement préoccupés par l'ambiguïté de la loi concernant le pouvoir du ministre et du gouverneur en conseil d'établir des échéanciers et de prolonger un délai. Les dispositions de la loi qui permettent de « prolonger le délai » n'offrent pas la clarté et la certitude que les investisseurs recherchent et auxquelles ils s'attendent. L'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers est l'organisme de réglementation le plus près des ressources, et les membres de la NOIA demandent instamment que les offices extracôtiers puissent jouer un rôle législatif dans le processus d'examen. De plus, les programmes de forage exploratoire, qui durent habituellement de 30 à 90 jours, ne devraient pas figurer sur la liste des projets désignés. Les puits d'exploration au large de Terre-Neuve-et-Labrador sont soumis à des mesures d'atténuation bien définies, établies à la suite de décennies d'activités et de la participation d'un organisme de réglementation, l'OCTNLHE.

La NOIA a récemment retenu les services d'une société d'experts-conseils internationale, Wood MacKenzie, pour comparer le processus d'approbation environnementale des puits d'exploration à Terre-Neuve-et-Labrador à celui d'autres pays comme la Norvège, le Royaume-Uni et l'Australie. Ces pays sont considérés comme des chefs de file en matière de protection de l'environnement et font également partie des pays avec lesquels le Canada est en concurrence pour attirer des investissements mondiaux. Vous recevez ces renseignements en grande primeur aujourd'hui, car nous devons les publier plus tard. Vous verrez sur la diapositive que nous vous avons fournie qu'en Nouvelle-Écosse, le délai moyen pour l'évaluation environnementale d'un puits de prospection est de 698 jours. À Terre-Neuve-et-Labrador, le délai moyen est de 905 jours en

Now, the results from Wood MacKenzie. In Australia, the average is 144 days; U.S. Gulf of Mexico, 96 days; Norway, 79 days; and the U.K., 18 days. Do these comparisons illustrate that we are competitive? NOIA members suggest not. The data speaks for itself.

To attract and retain investment to achieve our potential that 100 billion in royalties and revenues, we need efficiency and we need to be competitive. We have an opportunity to use Canadian offshore oil, which is 30 per cent below the average for greenhouse gas emissions at extraction, to help meet the energy needs of the world. Let's get this legislation right so we can use Canada's natural resources developed in a safe and environmentally conscious manner to meet the world's energy demand.

I thank you again for your time and consideration today and I'm happy to take any questions and we look forward to you helping us reach our potential here in Newfoundland and Labrador. Thank you.

The Chair: Thank you.

Mr. Barnes.

Paul Barnes, Director, Atlantic Canada and Arctic, Canadian Association of Petroleum Producers: Good morning, honourable chair and members of the committee and welcome to Newfoundland and Labrador. I am Paul Barnes, Director of Atlantic Canada and the Arctic for the Canadian Association of Petroleum Producers, which is often referred to by the acronym CAPP, and I'm based here in St. John's, Newfoundland. CAPP appreciates the opportunity to provide feedback to help inform the committee's review. As you know, Tim McMillan, President of CAPP, presented to this committee in Ottawa in February and highlighted concerns from a broad industry perspective with Bill C-69. My presentation today will focus specifically on concerns related to the offshore side of the industry.

First a bit about who we are. CAPP members produce 80 per cent of Canada's natural gas and oil resources. The Atlantic Canada offshore contributes significantly to Canada's oil and gas industry and provides many benefits to Atlantic Canadians. I won't go into a variety of different statistics regarding the employment and the associated additional statistics associated with our industry as Charlene referenced a lot of it in her opening remarks. I do want to emphasize, however, that CAPP members want to stress the importance of establishing and maintaining regulatory processes that provide certainty and

vertu de la LCEE de 2012 et cinq autres projets font actuellement l'objet d'un examen allant de 124 à 907 jours.

Voyons maintenant les conclusions de Wood MacKenzie : en Australie, la moyenne est de 144 jours; dans le golfe du Mexique, 96 jours; en Norvège, 79 jours; au Royaume-Uni, 18 jours. Ces comparaisons montrent-elles que nous sommes concurrentiels? Les membres de la NOIA ne le croient pas. Les données parlent d'elles-mêmes.

Pour attirer et retenir les investissements afin de réaliser notre potentiel de LCEE de 2012 en revenus et redevances, il nous faut être efficaces et concurrentiels. Nous avons cette chance de pouvoir tirer profit du pétrole extracôtier canadien, dont les émissions de gaz à effet de serre au moment de l'extraction sont de 30 p. 100 inférieures à la moyenne, pour aider à répondre aux besoins énergétiques du monde. Faisons en sorte que ce projet de loi soit bien ficelé, de sorte que nous puissions utiliser les ressources naturelles du Canada de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement afin de répondre à la demande mondiale d'énergie.

Je vous remercie encore une fois du temps et de l'attention que vous m'avez accordés aujourd'hui et je serai heureuse de répondre à vos questions. Nous espérons que vous nous aiderez à réaliser notre potentiel ici, à Terre-Neuve-et-Labrador. Merci.

La présidente : Merci.

Monsieur Barnes.

Paul Barnes, directeur, Canada atlantique et Arctique, Association canadienne des producteurs pétroliers : Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité, bienvenue à Terre-Neuve-et-Labrador. Je m'appelle Paul Barnes, et je suis directeur de la région de l'Atlantique et de l'Arctique pour l'Association canadienne des producteurs pétroliers, dont on parle souvent sous l'acronyme ACPP. J'ai mes bureaux ici à St. John's, Terre-Neuve. L'ACPP est heureuse d'avoir l'occasion de formuler des observations pour éclairer l'examen du comité. Comme vous le savez, Tim McMillan, président de l'ACPP, a comparu devant le comité à Ottawa en février et a souligné les préoccupations de toute l'industrie à l'égard du projet de loi C-69. Mon exposé d'aujourd'hui portera plus particulièrement sur les préoccupations liées aux activités extracôtières dans l'industrie.

Tout d'abord, parlons un peu de qui nous sommes. Les membres de l'ACPP produisent 80 p. 100 des ressources gazières et pétrolières du Canada. Les ressources extracôtières du Canada atlantique contribuent de façon importante à l'industrie pétrolière et gazière du Canada et procurent de nombreux avantages aux Canadiens de l'Atlantique. Je ne citerai pas davantage de statistiques, sur l'emploi et autres, associées à notre industrie, car Charlene en a déjà mentionné plusieurs dans sa déclaration préliminaire. Je tiens toutefois à insister sur l'importance qu'accordent les membres de l'ACPP à l'établissement et au

consistency. Regulatory processes must have a predictable outcome, costs, timelines and a well-defined scope. Without these elements, investment in Canada's offshore will diminish and it is vital that Canada's offshore remain competitive with other jurisdictions while continuing to develop our resources in a safe and responsible manner.

CAPP has five areas of concern with respect to Bill C-69 from an offshore perspective. Our first concern relates to the automatic referral of all offshore activities to a mandatory panel review, as per clause 21 of the bill. As currently written, the bill has no provisions that permit the substitution of other processes other than a panel review. CAPP proposes removing the mandatory panel review in clause 21 of the bill and opening up all existing process options in the act to offshore oil and gas activities, for example, the independent assessment agency review, a panel review, other substitutions and joint panel reviews. This will allow the scale of the assessment to be aligned with the scale of the potential impacts.

Our second concern relates to timelines. In an amendment for Bill C-69 proposed by the parliamentary Standing Committee on Environment and Sustainable Development, the timelines for offshore review panel were proposed to be reduced to 300 days from 600 days, but it may be increased up to 600 days by the Minister. Even with the proposed reduction of the regulatory timeline from 600 to 300 days, with the addition of the early planning phase which is 180 days, and the potential for extensions by the minister, it is anticipated that the impact assessment regulatory process will continue to be longer than other comparable jurisdictions, as Charlene had mentioned. In fact, it could result in a three-and-a-half-year approval process for every project. Extensions to offshore review panel timelines by the Minister should only be granted under extraordinary circumstances.

CAPP therefore suggests removing provisions that allow the minister to establish a timeline that is longer than the 300 days specified as per clause 37.1 of Bill C-69. I also reiterate here the timeline recommendations in CAPP's overall submission which was made back on February 15, including the call for a legislative maximum timeframe.

An additional concern is the diminished role of the life-cycle regulator, or the offshore petroleum board, in this bill. In keeping with the intent of the accord acts, the offshore petroleum boards must be designated as responsible authorities for all

maintien de processus réglementaires stables et cohérents. Les processus réglementaires doivent être prévisibles sur le plan des coûts et des échéanciers, de même qu'ils doivent avoir une portée bien définie. Sans ces éléments, l'investissement dans les ressources extracôtières du Canada diminuera et il est essentiel que les ressources extracôtières du Canada demeurent concurrentielles par rapport à celles des autres pays, de même qu'il faut pouvoir poursuivre le développement de ces ressources de façon sécuritaire et responsable.

L'ACPP a noté cinq préoccupations concernant le projet de loi C-69 du point de vue de l'exploitation extracôtière. Notre première préoccupation concerne le renvoi automatique de toutes les activités extracôtières à une commission d'examen obligatoire, conformément à l'article 21 du projet de loi. Dans sa forme actuelle, le projet de loi ne contient aucune disposition permettant de substituer d'autres processus à l'examen par une commission. L'ACPP propose de supprimer l'examen obligatoire par une commission prévu à l'article 21 du projet de loi et d'ouvrir toutes les formes de processus d'évaluation présents dans la Loi aux activités pétrolières et gazières extracôtières, par exemple : l'examen par un organisme d'évaluation indépendant; l'examen par une commission; les autres substitutions; les examens par une commission conjointe. Cela ferait en sorte que l'envergure d'une évaluation soit proportionnelle à l'ampleur des répercussions potentielles.

Notre deuxième préoccupation concerne les délais. Dans un amendement au projet de loi C-69 proposé par le Comité permanent de l'environnement et du développement durable, on a proposé de réduire de 600 à 300 jours le délai prévu pour la commission d'examen des activités extracôtières, avec possibilité que le ministre le fasse passer à 600 jours. Même avec la réduction proposée du délai réglementaire de 600 à 300 jours, avec l'ajout de la phase de planification précoce, qui est de 180 jours, et la possibilité de prolongation par le ministre, on prévoit que le processus réglementaire d'évaluation d'impact continuera d'être plus long que celui d'autres administrations comparables, comme Charlene l'a mentionné. En fait, cela pourrait donner lieu à un processus d'approbation de trois ans et demi pour chaque projet. La prorogation du délai de la commission d'examen des activités extracôtières par le ministre ne devrait être accordée que dans des circonstances extraordinaires.

L'ACPP propose donc de supprimer les dispositions qui permettent au ministre d'établir un délai supérieur aux 300 jours précisés à l'article 37.1 du projet de loi C-69. Je répète également ici les recommandations faites quant aux échéanciers dont le mémoire global de l'ACPP du 15 février fait état, y compris la demande d'un délai législatif maximal.

Une autre préoccupation est la diminution, dans ce projet de loi, du rôle de l'organisme de réglementation du cycle de vie, l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtières. Conformément à l'esprit des lois de mise en œuvre

environmental assessment processes in their respective jurisdictions. Not granting this authority goes against the joint management principles of the accord acts. Including the life-cycle regulators with minority representation on the review panel, as proposed, does not fully incorporate the expertise of the offshore boards in the process, nor does it respect the provisions of the Atlantic Accord and the joint management of the offshore. CAPP therefore recommends that the impact assessment act set out clear provisions in clause 21 of the bill that addresses these issues and recognize the offshore petroleum boards as life-cycle regulators.

Another area of concern for industry relates to regional assessments. Regional assessment can be beneficial if developed and used appropriately. But a more structured model of how regional assessments are to be considered in early planning to reduce duplication of efforts must be applied. CAPP therefore suggests that provisions should be established that constitute the desired outcome, assessment timelines and role of the life-cycle regulator. Legislation should also provide clear requirements of operators once the regional assessment is complete.

The final area of concern I'd like to highlight today relates to exploration. As was mentioned by both Adam and Charlene, exploration drilling and geophysical programs do not belong on the federal designated project list. Emphasis must be placed on those physical activities with the greatest potential to cause adverse environmental effects. Offshore exploration is a short duration activity and the risks and mitigations are well documented and well understood. Canada needs to be aligned with other reputable jurisdiction worldwide in its approach to exploration assessment. CAPP therefore urges government to exclude exploration drilling, and geophysical programs from future designated project lists.

The consultation paper on the designated project list has not been released. This is unacceptable in our view, given that the automatic deferral of all offshore activities on the designated project list to a review panel would impose a significant burden on industry. It is our view that the committee has been put in a challenging position to review the bill without transparency as to what it actually applies to. We would suggest that a fulsome review of the consultation paper on the designated project list alongside the review of the bill is a necessary precondition to the committee being able to complete its work.

de l'accord, les offices des hydrocarbures extracôtiers doivent être désignés comme autorités responsables de tous les processus d'évaluation environnementale pour leur territoire respectif. Le fait de ne pas accorder ce pouvoir va à l'encontre des principes de gestion conjointe des lois de mise en œuvre de l'accord. L'inclusion à titre minoritaire des organismes de réglementation du cycle de vie au sein de la commission d'examen proposée ne tient pas pleinement compte de l'expertise des offices extracôtiers dans ce processus et ne respecte pas non plus les dispositions de l'Accord atlantique quant à la gestion conjointe des ressources extracôtiers. L'ACPP recommande donc que la Loi sur l'évaluation d'impact énonce des dispositions claires à l'article 21 du projet de loi qui traiteront de ces questions et reconnaîtront les offices des hydrocarbures extracôtiers comme des organismes de réglementation du cycle de vie.

Un autre sujet de préoccupation pour l'industrie concerne les évaluations régionales. L'évaluation régionale peut être utile si elle est conçue et utilisée de façon appropriée. Toutefois, il faudrait alors appliquer un modèle plus structuré de prise en compte des évaluations régionales au moment de la planification précoce afin de réduire le chevauchement des efforts. Par conséquent, l'ACPP suggère que des dispositions soient incluses pour obtenir le résultat souhaité quant aux délais d'évaluation et au rôle de l'organisme de réglementation du cycle de vie. La loi devrait également prévoir des exigences claires pour les exploitants au terme de l'évaluation régionale.

La dernière préoccupation que j'aimerais mettre en avant aujourd'hui concerne l'exploration. Comme Adam et Charlene l'ont mentionné, le forage exploratoire et les programmes géophysiques ne font pas partie de la liste des projets désignés par le gouvernement fédéral. Il faut mettre l'accent sur les activités concrètes les plus susceptibles de produire des effets négatifs sur l'environnement. L'exploration extracôtiers est une activité de courte durée. Les risques et les mesures d'atténuation sont bien documentés et bien compris. Le Canada doit imiter d'autres pays réputés mondialement pour leur approche en matière d'évaluation de l'exploration. L'ACPP exhorte donc le gouvernement à exclure les forages exploratoires et les programmes géophysiques de la liste de projets désignés.

Le document de consultation sur la liste des projets désignés n'a pas été publié. À notre avis, c'est inacceptable, vu le lourd fardeau qu'imposerait à l'industrie le renvoi automatique à une commission d'examen de toute activité extracôtiers sur la liste des projets désignés. Nous sommes d'avis que le comité a été placé dans une position difficile pour examiner le projet de loi, car il ignore à quoi il s'applique. Nous estimons qu'un examen approfondi du document de consultation sur la liste des projets désignés, parallèlement à l'examen du projet de loi, constitue une condition préalable nécessaire pour que le comité puisse mener à bien son travail.

So to summarize, CAPP urges the committee to consider the proposed amendments in its entirety in order to restore investor confidence and to continue investor confidence in Canada's offshore industry. Thank you for the opportunity to present and look forward to any questions you may have.

The Chair: Thank you.

Mr. Ellis.

Brandon Ellis, Policy and Advocacy Specialist, St. John's Board of Trade: Good morning, honourable chair and all committee members. It's a pleasure to be with you here today. My name is Brandon Ellis and I am a policy and advocacy specialist for the St. John's Board of Trade. The St. John's Board of Trade represents nearly 800 businesses in the St. John's and surrounding area. Many of those businesses benefit greatly from our oil and gas industry.

As our friends at NOIA note, the potential of 56,000 jobs in our oil and gas industry by 2033 — I am going to reiterate those numbers because I think they're very important to our province — and \$100 billion dollars in tax and royalty revenue by 2045. Our province has taken steps to ensure that Newfoundland and Labrador reach those levels of projected economic prosperity and our members in the business community are very supportive of this. We want to see consumer confidence bolstered in our province. We want to attract newcomers while encouraging our people to stay. But to do that, we need jobs here in our province. We need investment. We need economic security and all of those things come along with significant oil and gas investments.

Bill C-69 creates significant issues for our oil and gas sector. Our Board of Trade has analyzed the views of CAPP, NOIA, the Canadian Chamber of Commerce, the Government of Newfoundland and Labrador and the Atlantic Chamber of Commerce on Bill C-69, all while paying attention to what our federal government is doing as well.

When reviewing materials for this presentation, one crucial point that we found was in Premier Ball's testimony to this committee not too long ago. He mentioned the word "certainty" several times when referring to investors coming to our province. Have certainty in our province and in our country is pivotal when positioning ourselves to be competitive, a competitive jurisdiction on a world stage. In our analysis, there are many issues with Bill C-69 which hamper that.

En résumé, l'ACPP exhorte le comité à se pencher sur les modifications proposées dans leur ensemble, afin de rétablir et de maintenir la confiance des investisseurs dans l'industrie extracôtière canadienne. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous, et je me ferai un plaisir de répondre à toute question qui pourrait subsister.

La présidente : Merci.

Monsieur Ellis.

Brandon Ellis, spécialiste des politiques et de la défense des intérêts, Chambre de commerce de St. John's : Bonjour, monsieur le président, et bonjour à tous les membres du comité. C'est un plaisir d'être parmi vous aujourd'hui. Je m'appelle Brandon Ellis, et je suis spécialiste des politiques et de la défense des intérêts pour la Chambre de commerce de St. John's. La Chambre de commerce de St. John's représente près de 800 entreprises de la ville et de sa région. Bon nombre de ces entreprises profitent grandement de notre industrie pétrolière et gazière.

Comme nos amis de la NOIA l'ont fait remarquer, le potentiel de 56 000 emplois dans notre industrie pétrolière et gazière d'ici 2033 — je vais répéter ces chiffres parce que je pense qu'ils sont très importants pour notre province — et de 100 milliards de dollars de recettes fiscales et de redevances d'ici 2045 est bien réel. Notre province a pris des mesures pour que Terre-Neuve-et-Labrador atteigne les niveaux de prospérité économique prévus et nos membres du milieu des affaires y sont très favorables. Nous voulons que la confiance des consommateurs soit renforcée dans notre province. Nous voulons attirer de nouveaux arrivants tout en encourageant nos gens à rester. Pour ce faire, nous avons besoin d'emplois ici, dans notre province. Nous avons besoin d'investissements. Nous avons besoin de sécurité économique, et cela suppose des investissements importants dans le secteur pétrolier et gazier.

Le projet de loi C-69 suscite d'importants problèmes pour notre secteur pétrolier et gazier. Notre Chambre de commerce a analysé les points de vue de l'ACPP, de la NOIA, de la Chambre de commerce du Canada, du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Chambre de commerce de l'Atlantique sur le projet de loi C-69, tout en prêtant attention à ce que faisait par ailleurs le gouvernement fédéral.

Lorsque nous avons révisé les documents pour cette présentation, nous avons constaté un point crucial dans le témoignage du premier ministre Ball devant le comité il n'y a pas si longtemps. Il a mentionné le mot « certitude » à plusieurs reprises lorsqu'il a abordé la venue des investisseurs dans notre province. La certitude est cruciale, tant dans notre province que dans notre pays, à l'obtention d'une position concurrentielle sur la scène mondiale. Selon notre analyse, le projet de loi C-69

Policy issues that are beyond the scope of evidence-based policy are now included in the review process and this has the potential to politicize that very process. The review process is now further clouded by the uncertainty of climate change objectives, gender-based analysis, Indigenous reconciliation and Indigenous knowledge. How these objectives will be interpreted and the weight that they will be given in the review process is unclear. The timeframes for consultation, review and preplanning stages offer greater opportunities to disrupt the review process and could create delays and added costs to projects.

The power and discretion afforded to the Minister of Environment and Climate Change to pause, suspend or even cancel a project throughout the project life cycle is cause for concern. The minister's power creates the potential for the further politicization of our regulatory process in our resource projects and increases the uncertainty for project proponents that their project will, in fact, be completed.

In addition to what Premier Ball had noted in his testimony, Minister Coady had also raised concerns in her testimony about Canada's competitiveness with Norway and the United Kingdom and how unclear timelines in Bill C-69 could hurt us.

Our board stands shoulder to shoulder with our partners in the oil and gas industry. The Senate has the opportunity to hit the pause button and get things right. We are very pleased that you have taken the time to come here today in order to hear from the experts around me. We're the experts in business. The people to my left are the experts in oil and gas. The St. John's Board of Trade's expertise, as I mentioned, is business and the vast majority of our members are small businesses. Upon reflection of how much the oil and gas industry has meant to our province and how much it has supported our members, it is our duty to return that support. Please consider what you hear from CAPP, Husky Energy and NOIA, as well as other partners today. Their interests are our interests. We all want to see a thriving economy in our province.

To end my opening statement, I would like to leave you with a few things to consider. The government's 2015 election promise was to change how major energy projects get reviewed for their environmental, social and economic benefits. Much of this is unclear and uncertain with C-69. There is no direct mandate or manifesto other than to change for the sake of change. Therefore, the Salisbury Convention of the House of Lords should not bind

comporte de nombreux obstacles qui empêchent la réalisation de cet objectif.

On inclut maintenant dans le processus d'examen des enjeux qui dépassent la portée des politiques fondées sur des preuves scientifiques, ce qui risque de politiser ce processus. Le processus d'examen est maintenant plus nébuleux en raison de l'incertitude qui plane autour des objectifs en matière de changements climatiques, d'analyse sexospécifique, de réconciliation avec les Autochtones et de savoir autochtone. La façon dont ces objectifs seront interprétés et le poids qui leur sera accordé dans le processus d'examen ne sont pas clairs. Les délais pour les étapes de consultation, d'examen et de planification préalable viennent à leur tour perturber le processus d'examen et pourraient entraîner des retards et des coûts supplémentaires pour les projets.

Le pouvoir discrétionnaire accordé à la ministre de l'Environnement et du Changement climatique de suspendre, de proroger ou même d'annuler un projet à tout moment pendant la durée de son cycle de vie est préoccupant. Le pouvoir de la ministre risque de politiser davantage le processus de réglementation de nos projets d'exploitation des ressources et de créer de l'incertitude chez les promoteurs quant à la réalisation de leur projet.

Outre ce que le premier ministre Ball a mentionné dans son témoignage, la ministre Coady a soulevé des préoccupations sur la compétitivité du Canada par rapport à la Norvège et au Royaume-Uni et sur l'effet délétère de l'imprécision des délais dans le projet de loi C-69.

Notre Chambre de commerce est solidaire de ses partenaires de l'industrie pétrolière et gazière. Le Sénat a le pouvoir de suspendre le processus afin de mener à bien cette démarche. Nous sommes très heureux que vous ayez pris le temps de venir ici aujourd'hui pour entendre les experts autour de moi. Nous sommes les experts en affaires. Les gens à ma gauche sont les experts du pétrole et du gaz. Comme je l'ai mentionné, la Chambre de commerce de St. John's est spécialisée dans les affaires, et la grande majorité de nos membres sont de petites entreprises. Compte tenu de ce que l'industrie pétrolière et gazière a signifié pour notre province et de l'appui qu'elle a apporté à nos membres, il est de notre devoir de lui rendre cet appui. Veuillez tenir compte de ce que vous ont dit aujourd'hui l'ACPP, Husky Energy et la NOIA, ainsi que d'autres partenaires. Leurs intérêts sont les nôtres. Nous voulons tous que notre province jouisse d'une économie prospère.

Pour clore ma déclaration d'ouverture, j'aimerais vous laisser sur quelques éléments de réflexion. La promesse électorale de 2015 du gouvernement était de modifier la façon dont les grands projets énergétiques étaient évalués en fonction de leurs retombées environnementales, sociales et économiques. Le projet de loi C-69 demeure imprécis et incertain à ce sujet. On n'y trouve pas de mandat clair ni de manifeste autre que celui de

senators into endorsing a government bill that does not have a clear mandate from the citizens of Canada. There is room for amendments. Our friends here are proposing solutions today which we endorse. Let's take the time to get this right.

In closing, we recommend that the Senate minimize duplication in regulations, clarify the role of the C-NLOPB in environmental assessment, expedite review timelines, limit consultations to those directly impacted, respect the principles of the Atlantic Accord, clarify the process around Indigenous consultation, gender analysis and climate change objectives, ensure regulators are independent from political influence and implement recommendations, as I have mentioned, from NOIA, CAPP and Husky Energy. Thank you.

The Chair: Thank you very much.

I remind my colleagues that there is three minutes per senator. Please keep your statements short and maybe there will be room for a second round. We will start with Senator Simons.

Senator Simons: Thank you very much, Madame Chair, and thank you all very much for your presentations. I'm delighted to be in Newfoundland. It's my first time here.

I wanted to ask more about the role of the offshore boards. Many of you have spoken highly of your faith in the offshore boards and so I have a two-part question. What would you say to convince Canadians that an offshore board review would be as robust and as environmentally wary as a review under the new assessment act? And if the reviews are already taking up to 900 days, as seems fairly typical, that doesn't sound like a great system to me. So, what is it about the offshore boards that is taking up to 900 days for a simple assessment of a project?

The Chair: Two answers. Mr. Barnes?

Mr. Barnes: Maybe I can start. Welcome to St. John's.

Let me address the 900-day question first. The 900 days and the other statistics that were referenced has to do with the current CEAA 2012 process, a process that is led by the current Canadian Environmental Assessment Agency and the petroleum board has a limited role in that process. So, it's led by the agency. If the petroleum board were doing the assessment solely by themselves, the length of time would be considerably shorter

faire des changements pour le plaisir d'en faire. Par conséquent, la Convention de Salisbury de la Chambre des lords ne devrait pas obliger les sénateurs à appuyer un projet de loi d'initiative ministérielle qui n'a pas de mandat clair de la part des citoyens du Canada. Il semble que des amendements soient nécessaires. Nos amis ici présents proposent aujourd'hui des solutions que nous appuyons. Prenons le temps de bien faire les choses.

En conclusion, nous recommandons que le Sénat réduise au minimum le chevauchement des règlements, clarifie le rôle de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers dans les évaluations environnementales, accélère les délais d'examen, limite les consultations aux personnes directement touchées, respecte les principes de l'Accord atlantique, clarifie le processus entourant la consultation des Autochtones, l'analyse sexopécifique et les objectifs relatifs aux changements climatiques, veille à ce que les organismes de réglementation soient indépendants de toute influence politique et mette en œuvre les recommandations, comme je l'ai mentionné, de la NOIA, de l'ACPP et de Husky Energy. Merci.

La présidente : Merci beaucoup.

Je rappelle à mes collègues qu'ils ont trois minutes par sénateur. Je vous prierais d'être brefs et nous aurons peut-être assez de temps pour un deuxième tour. Nous allons commencer par la sénatrice Simons.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup, madame la présidente, et merci à vous tous pour vos exposés. Je suis ravie d'être à Terre-Neuve. C'est la première fois que je viens ici.

J'aimerais en savoir davantage sur le rôle des offices extracôtiers. Bon nombre d'entre vous ont parlé en termes élogieux de la confiance que vous aviez à l'égard des offices extracôtiers. J'ai donc une question à deux volets. Que diriez-vous pour convaincre les Canadiens que l'examen d'un office des hydrocarbures extracôtiers serait aussi rigoureux et respectueux de l'environnement qu'un examen en vertu de la nouvelle Loi sur l'évaluation d'impact? Si les examens prennent déjà jusqu'à 900 jours, ce qui semble assez typique et ce qui, il me semble, n'est pas caractéristique d'un bon système, qu'en est-il des offices extracôtiers qui prennent jusqu'à 900 jours pour une simple évaluation de projet?

La présidente : Deux réponses. Monsieur Barnes?

M. Barnes : Je pourrais peut-être commencer. Bienvenue à St. John's.

Permettez-moi de répondre d'abord à la question sur les 900 jours. Les 900 jours et les autres statistiques qui ont été mentionnées concernent le processus actuel de la LCEE de 2012, un processus dirigé par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale actuelle. L'office a un rôle limité dans ce processus. Il est donc dirigé par l'agence. Si l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers

under the board's legislation that they would have to adhere to. So the statistics are related to CEAA 2012 as opposed –

Senator Simons: And those are like a joint assessment that happens then?

Mr. Barnes: No. The assessment is done solely by the agency, with some support by the offshore petroleum board.

Ms. Johnson: In the report that we will be releasing today, 905 days is the average under CEAA 2012. The report also looks at pre-CEAA 2012, which was a time when the offshore boards were doing the assessments, and that average is 386 days, so significantly less, still very much stringent when it comes to environment and safety. The C-NLOPB has been around for decades. They are the closest to the resource. They have upwards of one hundred people there working, expertise in environmental effects monitoring and things of that nature. So, even the 386-day pre-CEAA 2012 is still much longer than the other jurisdictions that I spoke of, but it certainly would be a step in the right direction if it could be one third of the time.

Mr. Sparkes: Yes, I just agree with both those comments. It does illustrate what I said in terms of the status quo not working. The timelines that have been referred to reflect under CEAA 2012 where the board was put — and I use a familiar phrase — in the backseat. This was a change where the agency took over the lead in the assessment. Whereas the NEB and the Canadian Nuclear Safety Commission were allowed to continue as the responsible authority, the boards were not. Prior to that, before CEAA 2012, the board was a responsible authority for the conduct of reviews under that piece of legislation and it was more efficient. I agree with Charlene in terms of not good enough, but certainly better.

You talked about why Canadians and probably most importantly, Newfoundlanders and Labradorians, should have faith in the board. I do think it's grounded in expertise and experience, and just as important is the special role of the board that sometimes — Its people mistake it for a federal agency. It is not. It's a creature of both federal and provincial legislation. Its genesis is from the Atlantic Accord, which was the deal struck for joint management, and that role should be respected, in our opinion.

Senator Woo: Thank you for your testimony. Let me pick up on the C-NLOPB question. I think all of you are recommending that all of the options for a review be opened up so that there is no mandatory panel review and that it could be done by the agency itself, or there could be a substitution. I'm just wondering

procédait seul à l'évaluation, la durée de l'évaluation serait considérablement plus courte en vertu de la loi qu'il doit respecter. Les statistiques sont donc liées à la LCEE de 2012 plutôt qu'à —

La sénatrice Simons : C'est donc une évaluation conjointe que l'on ferait alors?

M. Barnes : Non. L'évaluation est réalisée uniquement par l'agence, avec un certain soutien de l'office des hydrocarbures extracôtiers.

Mme Johnson : Dans le rapport que nous nous apprêtons à publier aujourd'hui, 905 jours représentent la moyenne en vertu de la LCEE de 2012. Le rapport examine également la période antérieure à la LCEE de 2012, à l'époque où les offices des hydrocarbures extracôtiers effectuaient les évaluations, et la moyenne était de 386 jours, donc beaucoup moindre. Elles étaient aussi strictes en ce qui concerne l'environnement et la sécurité. L'OCTNLHE existe depuis des décennies. C'est la ressource la plus proche. Plus d'une centaine de personnes y travaillent et on y possède une bonne expertise en matière de surveillance des effets environnementaux et autres choses du genre. Donc, même les 386 jours de l'époque antérieure à la LCEE de 2012 sont encore beaucoup plus longs que les délais des autres administrations dont j'ai parlé. Il s'agirait certainement d'un pas dans la bonne direction, car cela représenterait le tiers du délai.

M. Sparkes : Oui, je suis d'accord avec ces deux commentaires. Cela illustre bien ce que j'ai dit au sujet du statu quo qui ne fonctionne pas. Les délais dont il a été question dans la LCEE de 2012 reflètent le fait que l'office régional s'est vu relégué au second plan. C'est l'agence qui a assumé la direction de l'évaluation. L'Office national de l'énergie et la Commission canadienne de sûreté nucléaire ont été autorisés à conserver leur rôle d'autorité responsable, mais pas les offices. Avant cela, avant la LCEE de 2012, l'office extracôtier des hydrocarbures était une autorité responsable de la tenue des examens en vertu de la loi et il était plus efficace. Je suis d'accord avec Charlene pour dire que ce n'est pas suffisant, mais certainement mieux.

Vous avez parlé des raisons pour lesquelles les Canadiens, et surtout les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador, devraient faire confiance à l'office. Je pense que cette confiance est fondée sur son expertise et son expérience, mais le rôle spécial de l'office, qui est parfois... Les gens le prennent parfois pour un organisme fédéral. Ce n'est pas le cas. Il est issu des lois fédérales et provinciales. Il tient son origine de l'Accord atlantique, qui a été conclu en vue d'une gestion conjointe, et son rôle devrait être respecté, à notre avis.

Le sénateur Woo : Merci de votre témoignage. Permettez-moi de revenir à la question de l'OCTNLHE. Je pense que vous recommandez tous que toutes les options d'examen soient ouvertes afin qu'il n'y ait pas d'examen obligatoire par une commission et que les examens puissent être confiés soit à

why you prefer that an agency review be the preferred choice, if in fact, some problems have been detected in the old system where the old agency took a long time to review the process.

It would seem to me that a review panel which mandates input from the C-NLOPB working in conjunction with the agency may be a better process for selecting experts on the roster and so on. It seems to me, that would be more aligned with your interests and is less risky than leaving open the option that the agency does a review entirely on its own.

Mr. Barnes: It's a good question and it largely depends on the kind of the project that you are reviewing. The way the bill is currently drafted, there are no other options for an offshore project to only be reviewed by a joint panel review, but depending on the project, for example, we talked about exploration wells, which is a very short-term activity project. To go through a panel review could be quite lengthy. Where an agency review or some other type of assessment can be done much more quickly to align itself with the actual activity that's trying to be assessed.

Senator Woo: Right.

The secondary question, then, is how to deal with these exploratory wells and whether it'll be counted as a project list question, but it could also be a regional or strategy assessment question whereby a regional assessment of exploratory wells in a certain area is deemed to be safe because a regional assessment has made the study. So, what I'm trying to say is that there seem to be different ways around the problem you've identified and the particular solution that you're offering us, to my mind carries some risk for you as well. The fact that you open up an assessment of offshore projects to all the options, including agency level review, might actually put you in a worse position. Whereas the mandatory review will guarantee that there's substantial input from the C-NLOPB. That's a comment more than a question, but I would welcome any feedback as well.

Mr. Barnes: Sure, and I would agree with you. There is certainly some risk but there is greater risk now in limiting it to one type of assessment and not having the options that other assessments can provide. A regional assessment, as you mentioned, could be a very good and workable solution. Our challenge with that, of course, with respect to the bill, is that it is not well defined within the bill as well as, for example, the length of time and who undertakes it. If these are well defined, then that may be the most preferred option.

Senator Woo: Okay, thank you.

l'agence elle-même, soit à un substitut. Je me demande simplement pourquoi vous préférez que l'agence soit privilégiée pour les examens, alors que, dans les faits, on avait décelé des problèmes dans l'ancien système et que l'ancienne agence avait mis très très longtemps à revoir le processus.

Il me semble qu'une commission qui exigerait l'opinion de l'OCTLHE travaillant de concert avec l'agence constituerait un meilleur processus pour la sélection des experts sur la liste et ainsi de suite. Il me semble que ce serait plus conforme à vos intérêts et que ce serait moins risqué que de retenir l'option selon laquelle l'agence effectuerait un examen entièrement seule.

M. Barnes : C'est une bonne question, et cela dépend en grande partie du type de projet que l'on étudie. Selon le libellé actuel du projet de loi, il n'y a pas d'autres options pour l'examen d'un projet extracôtier que la commission d'examen conjointe, mais c'est selon le projet. Nous avons parlé, par exemple, de puits d'exploration, qui sont des projets dont l'activité se limite au court terme. Le processus d'examen par une commission peut être très long, alors qu'une évaluation par un organisme ou un autre type d'évaluation peut être effectuée beaucoup plus rapidement et convient mieux à l'activité concrète à évaluer.

Le sénateur Woo : D'accord.

La deuxième question, alors, est de savoir comment traiter ces puits d'exploration, à savoir s'ils feront partie des enjeux concernant la liste de projets désignés. On pourrait aussi voir cela comme une question d'évaluation régionale ou stratégique, au sens où une région pourrait être jugée sécuritaire parce qu'une évaluation de ses puits d'exploration aurait déjà été menée et que cette évaluation régionale aurait fait partie d'un examen. Donc, ce que j'essaie de dire, c'est qu'il semble y avoir différentes façons de contourner le problème que vous avez cerné et la solution particulière que vous nous offrez, à mon avis, comporte également certains risques pour vous. Le fait d'ouvrir une évaluation des projets extracôtiers à toutes les options, y compris l'examen par l'agence, pourrait en fait vous placer dans une situation pire, alors que l'examen obligatoire garantirait un apport substantiel de l'OCTNLHE. C'est plus un commentaire qu'une question, mais je serais heureux de recueillir vos observations également.

M. Barnes : Bien sûr, et je suis d'accord avec vous. Il y a certainement des risques, mais il est plus risqué actuellement de nous limiter à un type d'évaluation en laissant de côté ce que peuvent offrir les autres types d'évaluation. Une évaluation régionale, comme vous l'avez mentionné, pourrait être une solution très viable. Le problème que cela nous pose, c'est qu'elle n'est pas bien définie dans le projet de loi, pas aussi bien, disons, que la durée de l'examen et que l'instance qui l'effectue. Si elles étaient bien définies, ce serait peut-être l'option à privilégier.

Le sénateur Woo : D'accord, merci.

Mr. Sparkes: I'd like to add that we support other assessment options being available. The board and the agency as it is now, CEAA, have a long history of working together. It has worked better at different times in history. Also, I would point that there are strengths in Bill C-69 that give me some faith that collaboration between the board, if it was allowed, could really have good effect. What I'm primarily thinking about is the early planning stage that would allow for collaboration between the board and the agency in planning for a review. As I noted, the accord acts themselves allow for this kind of formalization of cooperation through MOUs and in the CAPP proposed amendments you'd see that in addition to treating the offshore like other parts under the act in allowing for assessment options. It also reaffirms that requirement to have MOUs to ensure that collaboration.

Ms. Johnson: I would add that the offshore board has been doing these assessments from 1997 to 2010 when the RA was removed and these assessments went to Ottawa. I don't want the impression to be left that they were doing them solely on their own. If you look at previous environmental assessments, the Department of Transportation, Department of Natural Resources, Department of Environment, Department of Fisheries, all of those federal agencies were involved in the environmental assessment. But what happened was when Ottawa then took control of the assessments, the timelines increased, they tripled, but there was no added protection. So, added process and added timeline, does not equate to added protection and I think I don't want that to get lost on people. I don't want it to get lost that they were not doing these assessments on their own. There was a lot of involvement with the federal government and other agencies.

Senator Manning: Under the 1985 accord we set up the C-NLOPB on joint management. I know that we have concerns with some of the review process, but what do we see now? Because one of the anchors of our offshore industry is that we have the C-NLOPB because in Alberta, as an example, they have total jurisdiction over their oil industry. Here, we don't own it, but we have a joint management process. In your view, what will be the role of the C-NLOPB if Bill C-69 passes as it is now? Where do we have a say in what happens off our shore? That's my concern.

Mr. Barnes: Maybe I can start. That would be our concern as well, senator. The only provisions for the life-cycle regulator, which is the case of Newfoundland as the Canada Newfoundland Offshore Petroleum Board, is they can be part of the joint panel

M. Sparkes : J'aimerais ajouter que nous appuyons la mise en place d'autres options d'évaluation. L'office et l'agence dans sa forme actuelle, l'ACEE, travaillent ensemble depuis longtemps. Cette association a fonctionné plus ou moins bien selon les époques. De plus, je tiens à souligner que le projet de loi C-69 comporte des points forts qui me font croire que la collaboration entre l'agence et l'office, si elle était autorisée, pourrait vraiment avoir un effet positif. Ce à quoi je pense principalement, c'est qu'à l'étape de la planification préliminaire, on pourrait permettre la collaboration entre l'office et l'agence en vue de planifier un examen. Comme je l'ai mentionné, les lois de mise en œuvre de l'Accord atlantique elles-mêmes permettent d'officialiser cette coopération au moyen de protocoles d'entente et dans les modifications proposées par l'ACPP, on voit qu'en plus de traiter la zone extracôtière comme toute autre zone en vertu de la loi, il serait permis de se prévaloir d'une variété d'options d'évaluation. La nécessité de protocoles d'entente pour garantir cette collaboration est également réaffirmée.

Mme Johnson : J'ajouterais que l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers a effectué ces évaluations de 1997 à 2010, lorsqu'elle a perdu l'autorité de les mener et que ces évaluations ont été envoyées à Ottawa. Je ne veux pas qu'on ait l'impression qu'ils se débrouillaient seuls. Si vous regardez les évaluations environnementales précédentes, le ministère des Transports, le ministère des Ressources naturelles, le ministère de l'Environnement, le ministère des Pêches : tous ces organismes fédéraux ont participé aux évaluations environnementales. Toutefois, ce qui s'est passé, c'est que lorsque Ottawa a pris ces évaluations sous son aile, les délais se sont allongés, ils ont triplé, sans qu'il y ait de protection supplémentaire. Donc, l'ajout de processus et des délais plus longs ne mènent pas à une protection accrue et j'aimerais bien que les gens s'en souviennent. Je ne veux pas qu'on perde de vue le fait qu'ils ne faisaient pas ces évaluations seuls. Il y avait une grande collaboration avec le gouvernement fédéral et d'autres organismes.

Le sénateur Manning : En vertu de l'accord de 1985, nous avons créé l'OCTNLHE pour la gestion conjointe. Je sais que certains aspects du processus d'examen nous préoccupent, mais que voyons-nous maintenant? L'un des points d'ancrage de notre industrie extracôtière est spécifiquement l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers. En Alberta, par exemple, l'industrie pétrolière est entièrement de compétence provinciale. Ici, nous n'en sommes pas propriétaires, mais nous avons un processus de gestion conjointe. Selon vous, quel sera le rôle de l'OCTNLHE si le projet de loi C-69 est adopté dans sa forme actuelle? Où avons-nous notre mot à dire sur ce qui se passe au large de nos côtes? C'est là ce qui me préoccupe.

M. Barnes : Je peux commencer. Cela nous préoccupe également, monsieur le sénateur. Les seules dispositions concernant l'organisme de réglementation du cycle de vie qui, à Terre-Neuve, se trouve à être l'Office Canada-Terre-Neuve-et-

review. They cannot share the panel review, and they will have a minority number of seats available to them on any joint panel. The petroleum board wouldn't have a large influencing role on the panel because they will have a minority position there. Also, when it comes to the regional assessment, there are no provisions within the current wording of Bill C-69 that allows any role for the petroleum board.

Mr. Sparkes: Yes, I'd agree in terms of the limited participation that the petroleum board would have on panel reviews if that were to hold and be required for the project.

I think the other concern is that the Impact Assessment Act is different. It moves beyond what we've traditionally understood in terms of environmental assessments and introduces new factors, some of which, to my ear, sounds a lot like what the board was designed to assess in the development application. As a company you are mainly focused on efficiency. But when you look at this, the concern is that this would be the federal only process in assessing and a federal minister of the federal cabinet making a determining decision. Whereas the accord acts sets up a joint decision process. When it comes to a development application, most critically the development plan, it is the provincial minister that actually holds the hammer on that decision. So, there is the concern that the whole notion of joint management and the role of the province, not just the board, would be diminished in this setup as it's currently proposed.

Ms. Johnson: Let's not forget, it's the Canada Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board, so Canada is already at that table for joint management. I think sometimes people think "oh, you want this assessment to be made down there on your own," but it isn't on our own. It has been a joint review ever since the Atlantic Accord.

Senator Manning: For my colleagues who may not be aware, the board is set up with half the members being appointed by the Feds, half being appointed by the province and the chair being jointly appointed on agreement of both governments.

I'm concerned about investment, Mr. Sparkes, compared to other jurisdictions that Ms. Johnson touched on. If Bill C-69 becomes law, what do you see as potential concerns with investment in the industry here off Newfoundland and Labrador?

Labrador des hydrocarbures extracôtiers, c'est qu'il peut participer à l'examen conjoint par une commission. L'office ne peut pas communiquer les résultats de l'examen par une commission, et on mettra un nombre minoritaire de sièges à sa disposition au sein de n'importe quel comité mixte. L'office n'aurait pas un rôle d'influence au sein de la commission parce qu'il y aurait une position minoritaire. De plus, en ce qui concerne l'évaluation régionale, aucune disposition du libellé actuel du projet de loi C-69 ne permet à l'office des hydrocarbures d'y jouer un rôle.

M. Sparkes : Oui, je suis d'accord en ce qui concerne la participation limitée qui reviendrait à l'office des hydrocarbures pour les examens par une commission, si on maintenait le libellé actuel et qu'on exigeait un examen pour le projet.

À mon avis, l'autre préoccupation, c'est que la Loi sur l'évaluation d'impact est différente. Elle va au-delà de la définition conventionnelle de l'évaluation environnementale et introduit de nouveaux facteurs, dont certains, à mon avis, ressemblent beaucoup à ceux que l'office a été conçu pour évaluer lors d'une demande de développement. En tant qu'entreprise, on valorise principalement l'efficacité. Si on y regarde de près, ce qui est préoccupant, c'est qu'il n'y aurait qu'un seul processus d'évaluation fédéral et qu'un ministre fédéral du Cabinet fédéral prendrait une décision déterminante, alors que les lois de mise en œuvre de l'accord prévoyaient un processus décisionnel conjoint. Lorsqu'il s'agit d'une demande de développement, et plus particulièrement du plan de développement, c'est le ministre provincial qui a le dernier mot. On craint donc que la notion de gestion conjointe et le rôle de la province, et pas seulement de l'office, ne soient amoindris dans la structure actuelle.

Mme Johnson : N'oublions pas qu'il s'agit de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers, alors le Canada participe déjà à la gestion conjointe. Je pense que parfois les gens se disent : « Oh, vous voulez vous occuper vous-mêmes de cette évaluation. » Cependant, nous ne serions pas seuls. Depuis l'Accord atlantique, il a toujours été question d'un examen conjoint.

Le sénateur Manning : Pour la gouverne de mes collègues qui ne le savent peut-être pas, l'office est constitué pour moitié de membres nommés par le gouvernement fédéral et pour moitié de membres nommés par la province. Le président est nommé conjointement par les deux gouvernements.

Monsieur Sparkes, je m'inquiète des investissements, en comparaison avec ceux consentis par les autres pays dont Mme Johnson a parlé. Si le projet de loi C-69 est adopté, quelles seraient, selon vous, les préoccupations potentielles liées aux

Mr. Sparkes: From a company's perspective, we're concerned. I am personally as well. I'm from here. I live in Calgary. I live in Calgary now.

I'll start with the positive; I've always viewed Newfoundland and Labrador as being in a special position in this country. In the west, we're struggling with market access, a lack of pipeline capacity, leading to a discount in what we produce and an ability to move, and the knock-on effect in terms of things like curtailment. Newfoundland and Labrador represents a real opportunity for this country. It is not constrained in the same fashion. There is no problem in terms of moving the production. We're on water. It can move by tanker. Industry sees uncertainty, generally, with pipeline projects being slowed, delayed or scuttled. Also, uncertainty in terms of the timelines that Charlene had pointed out for exploratory wells, has an impact on investment. There is no doubt that you will see an impact if Canada, and more particularly Newfoundland and Labrador, are not able to be competitive in terms of timelines and offering companies certainty that when you go through a process that the process is going to hold and give a result that you can count on.

Senator Neufeld: Mr. Sparkes, CAPP and CEPA have come forward with a set of amendments to the legislation. Are you in favour of those amendments? Do these amendments address what desires you have for change to this legislation?

Mr. Sparkes: I can make that one quick. The answer is yes. We participated in the formulation of the CAPP amendments. I've noticed in your proceedings that there does seem to be a coalescing around themes of concerns. But to the point, yes, we do support those amendments.

Senator Neufeld: Ms. Johnson, it surprises me that Norway is 79 days for an exploration well. Norway is well-known around the world as very environmentally sensitive and yet, we are, in Newfoundland and Labrador, 905 days. If this legislation goes through the way it is today, will it reduce the 905 days down? If so, what is your estimation?

Ms. Johnson: I think that is the question. Our understanding is that it could be longer and it's the uncertainty, and as I mentioned in my remarks, it's the extensions to the extensions. These are not words that investors want to see. I do want to start on the positive as well. Canada's mandate is to attract foreign direct investment and over the last three years, Newfoundland and Labrador has attracted eight new companies. We're very fortunate to have our mainstays like Husky and Exxon and

investissements dans l'industrie ici, au large de Terre-Neuve-et-Labrador?

M. Sparkes : Du point de vue de l'entreprise, nous sommes inquiets. Moi aussi, personnellement. Je viens d'ici. Je vis à Calgary. Je vis maintenant à Calgary.

Je vais commencer par les aspects positifs. J'ai toujours considéré que Terre-Neuve-et-Labrador se trouvait dans une position particulière dans ce pays. Dans l'Ouest, nous sommes aux prises avec un problème d'accès au marché, un manque de capacité pipelinière, ce qui nous force à vendre à rabais les ressources que nous produisons et entraîne une incapacité de transport, avec les répercussions qu'entraîne le fait de se trouver ainsi contingenté. Terre-Neuve-et-Labrador offre de véritables occasions à saisir pour notre pays. La province n'est pas confinée comme nous le sommes. Ici, il n'y a pas de problème de transport de la production. Nous sommes sur l'eau. Le transport peut se faire par navire-citerne. L'industrie perçoit en général de l'incertitude, les projets de pipeline étant ralentis, reportés ou sabordés. De plus, l'incertitude quant aux retards dont Charlene a parlé pour les puits d'exploration a une incidence sur les investissements. Il ne fait aucun doute qu'il y aura des répercussions si le Canada, et plus particulièrement Terre-Neuve-et-Labrador, ne peut être concurrentiel en raison de retards et si on n'offre pas aux entreprises la certitude que le processus tiendra et donnera un résultat sur lequel elles peuvent compter.

Le sénateur Neufeld : Monsieur Sparkes, l'ACPP et la CEPA ont proposé une série d'amendements à la loi. Êtes-vous en faveur de ces amendements? Ces amendements correspondent-ils à ce que vous envisagiez pour modifier le projet de loi?

M. Sparkes : En un mot, la réponse est oui. Nous avons participé à la formulation des amendements proposés par l'ACPP. J'ai remarqué dans vos délibérations qu'il semble y avoir une convergence des préoccupations. Pour répondre à la question, oui, nous appuyons ces amendements.

Le sénateur Neufeld : Madame Johnson, je suis surpris que l'évaluation environnementale relative à un puits d'exploration ne prenne que 79 jours en Norvège. La Norvège est bien connue dans le monde entier comme étant très sensible à l'environnement et pourtant, à Terre-Neuve-et-Labrador, nous prenons 905 jours. Si le projet de loi est adopté dans sa forme actuelle, le délai de 905 jours sera-t-il réduit? Si oui, quelle est votre estimation?

Mme Johnson : Je pense que c'est la question. Nous croyons comprendre que cela pourrait être plus long et que c'est l'incertitude, et comme je l'ai dit dans mes observations, cela ne fait que rajouter des délais aux prolongations. Ce ne sont pas des mots que les investisseurs veulent entendre. J'aimerais aussi commencer par les aspects positifs. Le Canada a pour mandat d'attirer des investissements étrangers directs et, au cours des trois dernières années, Terre-Neuve-et-Labrador a attiré huit

others, but eight new companies have come to this province and purchased land in the bid sales: Israeli companies, Chinese companies, Australian companies. You have about 25 to 30 of these bid rounds annually throughout the world. It's very competitive. I think the potential is there to have many more than eight companies and what we heard from companies that didn't bid or are very reluctant to bid were concerns, particularly, the regulations and the timelines for environmental assessment.

As you said, if you want to look to see who's doing what, when it comes to environmental initiatives, who's the environmental champion? It's Norway. When you look at our offshore, a lot of these parcels are very close to each other. They're adjacent. Some of them in fact overlap. So, I don't want to diminish it, but really, it's like changing the cover of a report of environmental assessments each time because they are so close together and we've been there for decades. This area is well studied. The mitigations are well known.

But to get back to your question, our fear is that it's going to increase it even further. Now, a regional assessment agreement was signed last Monday and name of the panel members have been released. We're happy to see that process happen and I think that this could be an opportunity to get to where Norway is. Once you have a regional assessment done, which also includes the social and economic, which Adam referred to, is positive to see in this bill. That could be potential to get those numbers down. But again, we're being told this is being done. We're being told it's in the regulations. We want to see that enshrined in legislation.

Senator Neufeld: Thank you.

The Chair: Can I ask you to send a copy of the signed regional assessment? I think it will be important for us to read about that.

Ms. Johnson: The regional assessment that was signed last Monday?

The Chair: Yes.

Ms. Johnson: That was a joint agreement between the federal and provincial government.

The Chair: Yes.

Ms. Johnson: We can certainly get that for you.

The Chair: Thank you very much.

nouvelles entreprises. Nous avons beaucoup de chance de pouvoir compter sur des piliers comme Husky et Exxon et d'autres, mais huit nouvelles entreprises, soit des entreprises israéliennes, chinoises et australiennes, sont venues s'établir dans cette province et ont acheté des terres dans le cadre de la vente par appel d'offres. Il y a environ 25 à 30 séries d'appels d'offres par année dans le monde. C'est un milieu très concurrentiel. Il est possible que nous réussissions à attirer beaucoup plus que huit entreprises, mais les entreprises qui n'ont pas soumissionné ou qui hésitent beaucoup à soumissionner ont fait part de préoccupations, particulièrement en ce qui concerne la réglementation et les retards entraînés par l'évaluation environnementale.

Comme vous l'avez dit, si vous voulez savoir qui fait quoi, en matière d'initiatives environnementales, et qui est le champion de l'environnement, c'est la Norvège. Lorsqu'on regarde nos zones extracôtières, beaucoup de ces terres sont très proches les unes des autres. Elles sont adjacentes. Certaines d'entre elles se chevauchent. Donc, je ne veux pas minimiser leur importance, mais c'est comme changer la couverture d'un rapport d'évaluation environnementale chaque fois parce qu'elles sont si proches l'une de l'autre et que nous sommes là depuis des décennies. Cette région a été bien étudiée. Les mesures d'atténuation sont bien connues.

Pour revenir à votre question, nous craignons que cela ne fasse qu'augmenter. Une entente d'évaluation régionale a été signée lundi dernier et les noms des membres du comité ont été publiés. Nous sommes heureux de voir ce processus se dérouler et cela pourrait être une occasion de nous rapprocher de la Norvège. Une fois qu'a été menée une évaluation régionale, qui inclut aussi un volet socioéconomique, ce dont Adam a parlé, c'est un élément positif à voir dans ce projet de loi. Cela pourrait permettre de réduire ces chiffres. Encore une fois, on nous dit que cela se fait déjà. On nous dit que c'est dans le règlement, mais nous voulons que cela soit inscrit dans la loi.

Le sénateur Neufeld : Merci.

La présidente : Puis-je vous demander d'envoyer une copie de l'entente d'évaluation régionale qui a été signée? Il sera important pour nous d'en prendre connaissance.

Mme Johnson : L'entente d'évaluation régionale qui a été signée lundi dernier?

La présidente : Oui.

Mme Johnson : Il s'agissait d'une entente conjointe entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

La présidente : Oui.

Mme Johnson : Nous pouvons certainement vous la transmettre.

La présidente : Merci beaucoup.

Senator Patterson: Thanks to all the presenters. I think the presentations were excellent and an indictment of the negative impacts of this bill on certainty, timelines and the jurisdiction of provinces established in the Atlantic Accord, which I know was not easily achieved at the time. The bill also marginalizes the offshore board, particularly by disallowing substitutions. I'd like to zero in on that with Mr. Barnes.

When this committee started studying this behemoth of a bill in January, we heard from senior officials in the Department of Environment and Climate Change Canada and the subject of the project list came up then. This is in January, almost six months ago. At that time, we got two stories from the officials. The first story was that there's a discussion paper being circulated on the guidelines for the project list, a discussion paper. Then another more senior official answered the question and said, "No, it's not a discussion paper. There are draft regulations being circulated." Now we hear from you, Mr. Barnes. As I understood you, that the consultation paper has not been released. You called it a consultation paper. What on earth is going on? We're six months into the process. The official said, "Oh well, there'll be guidelines soon; we're consulting with industry." And now you say you're in the dark. Can you elaborate?

Mr. Barnes: Yes, and thank you, Senator Patterson. We are in the dark, quite simply because we have yet to see the discussion paper, which we were told will be coming with both timelines and a designated project list. I think wording around what the discussion paper is led to some confusion. Some government officials called it draft regulations, which in essence it probably is, but until we see the paper and know if it's actually worded like regulations are, then to us it will be, simply a discussion paper. We haven't seen it and the concern we have is that we don't know what particular projects could be on the so-called designated project list. Offshore exploration activity or offshore exploration projects are short-term in duration and have limited impacts. Over the years, Newfoundland has had quite a number of drilled offshore projects. To have that particular activity on a designated project list — to have it assessed like a major project such as, for example, an offshore development project like Hebron — just doesn't make a whole lot of sense. It doesn't put it into the right scale.

Another concern is that exploration wells shouldn't be on the list. But our major concern is that we need to see the list and compare it to the wording within the bill.

Le sénateur Patterson : Merci à tous les témoins. Les exposés étaient excellents et ils dénonçaient les effets négatifs de ce projet de loi pour ce qui est de l'incertitude créée, les retards et les compétences des provinces établies dans l'Accord atlantique qui, je le sais, ont été des enjeux difficiles à relever à l'époque. Le projet de loi marginalise également l'Office des hydrocarbures extracôtiers, notamment en interdisant les substitutions. J'aimerais m'adresser à M. Barnes à ce sujet.

Lorsque le comité a commencé à étudier ce projet de loi monstre en janvier, nous avons entendu des hauts fonctionnaires du ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, et la question de la liste des projets a été soulevée à ce moment-là. C'était en janvier, il y a près de six mois. À l'époque, les fonctionnaires nous ont raconté deux histoires. La première est qu'un document de travail sur les lignes directrices concernant la liste des projets était en cours de diffusion. Un autre plus haut fonctionnaire a ensuite répondu par la négative à la question en disant que ce n'est pas un document de travail, mais qu'un projet de règlement est en cours de diffusion. Maintenant, monsieur Barnes, vous nous dites autre chose. Si j'ai bien compris, le document de consultation n'a pas été publié. Vous avez appelé cela un document de consultation. Que se passe-t-il donc pour l'amour du ciel? Le processus a commencé il y a six mois. Le fonctionnaire nous a dit qu'il y aurait bientôt des lignes directrices, et que pour l'instant, des consultations auprès de l'industrie étaient en cours. Maintenant, vous dites que vous ne savez pas. Pouvez-vous nous en dire davantage?

M. Barnes : Oui, et merci, sénateur Patterson. Nous ne savons pas, tout simplement parce que nous n'avons pas encore vu le document de travail, qui, nous a-t-on dit, nous précisera des échéanciers et une liste de projets désignés. Le texte du document de travail a suscité une certaine confusion. Certains représentants du gouvernement ont dit qu'il s'agissait d'un projet de règlement, ce qui est probablement le cas, mais tant que nous n'aurons pas vu le document et que nous ne saurons pas s'il est vraiment formulé comme un règlement, nous continuerons de parler simplement d'un document de travail. Nous ne l'avons pas vu et nous craignons de ne pas savoir quels projets particuliers pourraient figurer sur la liste des projets désignés. Les activités d'exploration extracôtière ou les projets d'exploration extracôtière sont de courte durée et ont des répercussions limitées. Au fil des ans, un grand nombre de projets de forage extracôtier ont eu lieu à Terre-Neuve. Le fait d'inscrire cette activité particulière sur une liste de projets désignés — de la faire évaluer comme un grand projet à l'instar, par exemple, d'un projet de développement extracôtier comme Hebron — n'a tout simplement pas beaucoup de sens. Cela ne donne pas la juste mesure de l'activité.

L'on croit aussi que les puits d'exploration ne devraient pas figurer sur la liste. Notre principale préoccupation toutefois, c'est de voir la liste et la comparer au libellé du projet de loi.

Ms. Johnson: And just to point out as well, exploration wells were not always on that designated project list. They were added I believe in 2010, maybe 2012? 2010. So, for decades, exploration wells were not on the designated project list. That's where we want to go back to.

Senator Patterson: Hear, hear.

Ms. Johnson: It makes absolutely no sense to have a 45-day activity assessed at the same time as it does to put in a pipeline.

Senator Patterson: Thank you.

Senator Ravalia: Thank you for your very compelling testimony. The area of focus for me is with respect to environmental, gender and Indigenous issues. How is each of your organizations proposed plans to recognize these parameters on a go-forward basis?

Ms. Johnson: I think it's critical that we have the feedback and the involvement of Indigenous communities. I was recently in Labrador. The bid round was scheduled for Labrador in 2019 and that has now been extended to 2021 to ensure that the Aboriginal consultation takes place in a timely and meaningful manner. The feedback we're hearing from Aboriginal people is, "We wish it hadn't been delayed. Why are we delaying this?" I can't speak for all, but I can only speak for the ones that I spoke to. It is critical that they are a part of this, no question.

In terms of the gender aspects, again, there are positives in this bill. I personally like seeing that there. I just would like some more clarity around it. I don't think there was much explanation as to what it involves, but certainly a step in the right direction.

Mr. Sparkes: Yes, I guess there are two buckets. One is we probably have been calling the policy issues within Bill C-69 the intersection of sex, gender and other identity factors: climate change and sustainability. We're not part of a group that has suggested that these be removed from the bill. What we are asking for is that greater clarity is put around them and the amendments proposed by CAPP provide some ideas about that.

With respect to consultation and engagement with Indigenous peoples, that is something that any responsible developer company in this country understands is critically important to project planning and execution. We do it across our business and in some ways, I don't even know if our opinion is that important because it's the Constitution, irrespective of what Bill C-69 might say. These are rights that are to be respected and certainly

Mme Johnson : J'aimerais également souligner que les puits d'exploration ne figuraient pas toujours sur la liste des projets désignés. Je crois qu'ils ont été ajoutés en 2010, peut-être en 2012? En fait, c'est en 2010. Ainsi, pendant des décennies, les puits d'exploration ne figuraient pas sur la liste des projets désignés. C'est là que nous voulons revenir.

Le sénateur Patterson : Bravo!

Mme Johnson : Il est tout à fait illogique que l'évaluation d'une activité de 45 jours prenne autant de temps que celle de la construction d'un pipeline.

Le sénateur Patterson : Merci.

Le sénateur Ravalia : Je vous remercie de votre témoignage très convaincant. Ce qui m'intéresse, c'est l'environnement, les questions sexospécifiques et les questions autochtones. Comment chacune de vos organisations envisage-t-elle de tenir compte de ces paramètres à l'avenir?

Mme Johnson : Je pense qu'il est essentiel que nous ayons la rétroaction et la participation des communautés autochtones. J'étais récemment au Labrador. La série d'appels d'offres était prévue au Labrador en 2019 et elle a maintenant été reportée à 2021 pour faire en sorte que la consultation des Autochtones se déroule en temps opportun et de façon significative. Les Autochtones nous disent qu'ils auraient aimé que le processus ne soit pas reporté et se demandent pourquoi il l'a été. Je ne peux pas parler au nom de tout le monde, mais je peux le faire pour ceux à qui j'ai parlé. Il ne fait aucun doute qu'il est essentiel qu'ils fassent partie du processus.

Pour ce qui est des questions sexospécifiques, encore une fois, il y a des aspects positifs dans ce projet de loi. Personnellement, j'aime voir cela. J'aimerais avoir plus de précisions à ce sujet. Je ne pense pas qu'il y ait eu beaucoup d'explications sur ce que cela signifie, mais c'est certes un pas dans la bonne direction.

M. Sparkes : Oui, je suppose qu'il y a deux aspects à considérer. D'abord, nous avons probablement qualifié les questions de politique contenues dans le projet de loi C-69 d'intersection entre les facteurs du sexe, du genre et d'autres facteurs identitaires, c'est-à-dire les changements climatiques et la durabilité. Nous ne faisons pas partie d'un groupe ayant suggéré que ces dispositions soient retirées du projet de loi. Ce que nous demandons, c'est une plus grande clarté, et les amendements proposés par l'ACPP permettent d'éclairer un peu tout cela.

En ce qui concerne la consultation et la participation des peuples autochtones, tout promoteur responsable au pays comprend qu'elles sont d'une importance capitale aux fins de la planification et de l'exécution des projets. Nous le faisons dans l'ensemble de nos activités et, à certains égards, je ne sais même pas si notre opinion est si importante parce que c'est la Constitution, peu importe ce que renferme le projet de loi C-69.

it's incumbent on both proponents and governments and regulators to discharge those obligations.

Ms. Johnson: Absolutely, fully agree. Having said that though, there is concern when we see consultation being done as far away as Maine for offshore Newfoundland and Labrador. I don't see companies from the U.S. coming to us asking us our opinion on their oil projects. So, certainly there's been vast consultation done and that's something we really support, but there has to be a limit, a cut-off, and it has to make sense. I'm not sure the distance off the top of my head, but I'm not sure how aboriginal organizations in Maine would be impacted by the offshore here.

Mr. Sparkes: Just one supplementary point to this. Again, I'd like to look at the light as well as the dark. I think this is where Bill C-69 could actually help, and I go back to those early planning provisions. If done well, and if it holds, the notice of commencement narrows down the assessment and says this is the path that we're on, this is the project that we're assessing, these are the factors that are the most important. Critical to your question, this is the path forward in terms of how we're going to engage with the public generally and engage with Indigenous peoples specifically. If done right, I think that can really give some greater clarity than what we see today.

Mr. Barnes: I support Adam and Charlene there. We're looking for clarity in both. We support both gender and Indigenous consultation as being important in any impact assessment, but we seek further clarity in the legislation, as to how that can be discharged.

On Indigenous community consultation, I was recently in Senator Patterson's territory, Nunavut, because there's a strategic environmental assessment underway there for offshore oil and gas activity. I was part of a process where several of the Indigenous communities throughout Nunavut Territory presented to the panel, talking about their communities' thoughts on oil and gas activity and bringing in traditional knowledge and other aspects. You can see the importance of engaging Indigenous communities in a process like impact assessment.

The Chair: Mr. Ellis.

Mr. Ellis: Senator, I'll be unequivocal. The St. John's Board of Trade is adamantly in support of Indigenous consultation. We think it's extraordinarily important to have with any projects moving forward in the future. Like our colleagues here, one thing that we'd like to see is clarity around the terms and how everything is weighted with respect to the review process. Regarding climate change, Newfoundland and Labrador is a remarkably green province. Our greenhouse gas emissions are

Ce sont des droits qui doivent être respectés et il incombe certainement aux promoteurs, aux gouvernements et aux organismes de réglementation de s'acquitter de ces obligations.

Mme Johnson : Absolument, tout à fait d'accord. Cela dit, il y a lieu de s'inquiéter lorsque des consultations sont menées aussi loin que dans le Maine pour la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador. Je ne vois pas de compagnies américaines venir nous demander notre opinion sur leurs projets pétroliers. Il y a donc eu de vastes consultations et c'est une chose que nous appuyons vraiment, mais il doit y avoir une limite, et il faut que ce soit logique. Je ne suis pas sûre de la distance, mais je ne vois pas en quoi les organisations autochtones du Maine seraient touchées par l'exploitation extracôtière ici.

M. Sparkes : J'aimerais ajouter une chose. Encore une fois, j'aimerais regarder le positif comme le négatif. Je pense que c'est là que le projet de loi C-69 pourrait aider, et je reviens aux dispositions relatives à la mobilisation précoce. S'il est bien fait, et s'il est observé, l'avis du début de l'évaluation d'impact circonscrit l'évaluation et indique la voie dans laquelle nous nous engageons, le projet évalué et les facteurs les plus importants. Pour répondre à votre question, c'est la voie à suivre pour mobiliser le public en général et les peuples autochtones en particulier. Si l'on fait bien les choses, je pense que cela pourra être plus clair qu'aujourd'hui.

M. Barnes : J'appuie Adam et Charlene là-dessus. Nous voulons plus de clarté pour les deux. Nous sommes d'accord pour dire que la consultation des Autochtones et relativement aux questions sexospécifiques est importante dans toute évaluation d'impact, mais nous voulons que la loi soit plus claire quant à la façon dont cette consultation peut être exécutée.

En ce qui concerne la consultation des communautés autochtones, j'étais récemment sur le territoire du sénateur Patterson, au Nunavut, parce qu'il y a une évaluation environnementale stratégique en cours pour les activités pétrolières et gazières extracôtières. J'ai participé à un processus dans le cadre duquel plusieurs communautés autochtones du territoire du Nunavut ont témoigné devant le groupe d'experts pour parler des réflexions de leurs communautés sur les activités pétrolières et gazières et l'apport de connaissances traditionnelles et d'autres aspects. L'on constate l'importance de faire participer les communautés autochtones à un processus comme l'évaluation d'impact.

La présidente : Monsieur Ellis.

M. Ellis : Sénateur, je serai sans équivoque. La Chambre de commerce de St. John's appuie fermement la consultation des Autochtones. Nous pensons qu'elle sera extrêmement importante pour tous les projets à venir. À l'instar de nos collègues ici présents, nous aimerions que les modalités et la façon dont tout est pondéré dans le processus d'examen soient claires. En ce qui concerne les changements climatiques, Terre-Neuve-et-Labrador est une province remarquablement verte. Nos émissions de gaz à

virtually on par with 1990 levels, as is Atlantic Canada's. It's sustained or gone down. What we are seeking is clarity.

Senator Ravalia: This follow-up is with respect to environmental issues. I come from a fishing community. There's a general acceptance that the percentage of marine protected areas needs to be increased to the globally acceptable 10 per cent. There's a lot of talk. The current catch phrase is "the blue economy." Historically and on a go-forward basis, the fishery will continue to be extremely important to Newfoundland and Labrador. Do you see potential clashes between marine protection and oil exploration and ways of dealing with these in a non-combustible manner?

Mr. Barnes: Anytime you have two large industries like the fishing industry and the oil and gas industry working in the same ocean space, there is the potential for conflict. We've been able to avoid a lot of that in Newfoundland and Labrador. Several years ago we set up an entity called One Ocean, which is an initiative between the oil and gas industry and the fishing industry in Newfoundland. We formed a board or a committee made up of representation from the fishing industry — both the union and the processing side — and the oil and gas industry. We talk about issues of mutual concern, such as seismic activity, where that activity is taking place, drilling activity and where that activity is taking place, and any issues that may arise. We try to avoid conflict on the ocean. We try to address these issues around the meeting room table before they become larger issues. That's worked out extremely successfully here in Newfoundland. We will always have the potential of having conflict because we share the same ocean space, but if we do a good job in communicating with each other, we can avoid a lot of that conflict.

Ms. Johnson: Offshore Newfoundland and Labrador is vast. We are about 70 per cent larger than Norway's basin and one and a half times the size of the Gulf of Mexico. One thing we have is a lot of ocean. The 49 billion barrels of oil that have been assessed by Beicip-Franlab in Paris, that's only in 7 per cent of our offshore that's been assessed. Virtually 93 per cent has not even been assessed yet. There are a lot of areas out there where Newfoundland and Labrador can do its part and we have done our part. The nearly 8 per cent so far, the target that's been reached, a lot of that has come from Newfoundland and Labrador.

It's important to talk, communication is key, and when the marine protected area conversation was happening last year — when the panel came — it was evident early on that the Department of Fisheries and Nalcor, which sets out these areas for exploration as well as the board that sets out the land sales, had to be in the same room talking early on. When that finally happened, things did improve. The other thing I would say here

effet de serre sont pratiquement au même niveau que celles de 1990, tout comme celles du Canada atlantique. Elles sont égales ou inférieures. Ce que nous voulons, c'est de la clarté.

Le sénateur Ravalia : Ce suivi porte sur les questions environnementales. Je viens d'une communauté de pêcheurs. Il est généralement admis que le pourcentage d'aires marines protégées doit être porté à 10 p. 100, ce qui est acceptable à l'échelle mondiale. On en parle beaucoup. À l'heure actuelle, l'expression à la mode est « l'économie bleue ». Historiquement et à l'avenir, la pêche continuera d'être extrêmement importante pour Terre-Neuve-et-Labrador. Croyez-vous qu'il pourrait y avoir des conflits entre la protection marine et l'exploration pétrolière et connaissez-vous des façons de procéder sans combustible?

M. Barnes : Chaque fois que deux grandes industries comme l'industrie de la pêche et l'industrie pétrolière et gazière travaillent dans le même espace océanique, il y a un risque de conflit. Nous avons réussi à éviter beaucoup de ces problèmes à Terre-Neuve-et-Labrador. Il y a plusieurs années, nous avons mis sur pied une entité appelée One Ocean, qui est une initiative entre l'industrie pétrolière et gazière et l'industrie de la pêche à Terre-Neuve. Nous avons formé un conseil ou un comité composé de représentants de l'industrie de la pêche, tant du côté syndical que du côté de la transformation, et de l'industrie pétrolière et gazière. Nous parlons de questions d'intérêt commun, comme l'activité sismique, où se déroule cette activité, les activités de forage et où elles se déroulent, et les problèmes susceptibles de survenir. Nous essayons d'éviter les conflits sur l'océan. Nous essayons de régler les problèmes autour de la table de la salle de réunion avant qu'elles ne prennent de l'ampleur. Cela a très bien fonctionné ici, à Terre-Neuve. Il y aura toujours un risque de conflits parce que nous partageons le même espace océanique, mais si nous communiquons bien les uns avec les autres, nous pouvons éviter une grande partie de ces conflits.

Mme Johnson : La zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador est vaste. Notre zone est environ 70 p. 100 plus grande que le bassin norvégien et une fois et demie plus grande que le golfe du Mexique. Notre zone océanique est immense. Les 49 milliards de barils de pétrole qui ont été évalués par Beicip-Franlab à Paris, cela ne représente que 7 p. 100 de nos ressources extracôtières ayant été évaluées. Presque 93 p. 100 n'ont même pas encore été évaluées. Il y a beaucoup de domaines dans lesquels Terre-Neuve-et-Labrador peut faire sa part, et nous l'avons fait. La cible de près de 8 p. 100 qui a été atteinte jusqu'à maintenant vient en grande partie de Terre-Neuve-et-Labrador.

C'est important de parler, la communication est essentielle, et quand le dialogue sur les aires marines protégées a eu lieu l'an dernier — quand le groupe d'experts est venu —, il était évident dès le début que le ministère des Pêches et Nalcor, qui établit ces zones pour l'exploration ainsi que le conseil qui établit les ventes de terres, devaient entamer le dialogue dès le début. Lorsque cela s'est enfin produit, les choses se sont améliorées. J'ajouterais

is that our current operators are very conscious. When there was exploration happening, I'm not sure the particular area, but they go through great lengths to put down ROVs to look for where there are sea urchins and coral and so on. I know one company, in particular, spent a significant amount of money to move anchors to make sure that the environment was protected. So again, it's about communication and doing your part.

One Ocean is a great success story that I would encourage you to have a look at that. That communication has been going on for decades. Newfoundland and Labrador certainly has a lot of space to help and through communication, I think that we can both achieve our objectives equally.

Senator McCallum: Senator Ravalia actually asked part of the question that I was going to ask. What holds the special place in my heart is the biodiversity of this planet and environmental assessment, it is done to look at the degree of injury or damage to the environment, be it land, air, water or by extension, any of its inhabitants.

As senators, we have been partly interested with the task of finding how this bill may mitigate the past and future damages of resource extraction, whether it's land-based or offshore. The dialogue we have today centres around economy through resource extraction versus life on this planet for humans, as well as future generations, and that there must be a recognition that there's an environmental crisis that's here now. When I look at the areas of concerns that you have, the timelines, the review, the life cycle, the assessments, the exploration, those all have an impact on what we do in all of our areas. To me, all those are important and that this bill is very critical to life on this planet and there's no other way we can say that. The reason that I bring it up is that people will say, "Well, we have partnerships with Indigenous peoples and we are looking after the land." But you look at Alberta and look at the hydro dams in Manitoba; they have devastated lives and devastated the land. None of it has been reclaimed.

Is there anything we should know about concerns or damage to the biodiversity of oceans? Do you have concrete examples about what happened around your sites or whether you did it through consultations with Indigenous peoples or fisher people or people that work with other areas of biodiversity? Do you know anything about this matter? Is there anything you can tell us?

Mr. Sparkes: Thank you for the question. I'm going to hand that over to David actually in one second. One thing we often forget is that environmental assessment is only one part of the process. It's far from the complete picture. Once an assessment

que nos exploitants actuels sont très conscients de la situation. Lorsqu'il y a eu des activités d'exploration, je ne me rappelle pas bien de l'endroit exact, mais l'on a déployé beaucoup d'efforts pour installer des véhicules sous-marins téléguidés afin de repérer les endroits où se trouvent des oursins, des coraux et ainsi de suite. Je sais qu'une entreprise, en particulier, a dépensé beaucoup d'argent pour déplacer des ancras afin d'assurer la protection de l'environnement. Encore une fois, il s'agit de communiquer et de faire sa part.

One Ocean est une grande réussite que je vous encourage à examiner. Cette communication dure depuis des décennies. Terre-Neuve-et-Labrador peut certes beaucoup aider et, par la communication, je pense que nous pouvons tous deux atteindre nos objectifs.

La sénatrice McCallum : Le sénateur Ravalia a posé une partie de la question que j'allais poser. Ce qui me tient particulièrement à cœur, c'est la biodiversité de cette planète et l'évaluation environnementale, qui est menée pour examiner le degré de préjudice ou de dommage causé à l'environnement, qu'il s'agisse de la terre, de l'air, de l'eau ou, par extension, de n'importe lequel de ses habitants.

Comme sénateurs, nous nous sommes intéressés en partie à la question de savoir comment ce projet de loi pourrait atténuer les dommages passés et futurs associés à l'extraction des ressources, qu'elles soient terrestres ou extracôtières. Notre dialogue d'aujourd'hui tourne autour de l'économie, de l'extraction des ressources par opposition à la vie sur cette planète pour les humains, ainsi que pour les générations futures, et il faut reconnaître qu'il y a une crise environnementale qui sévit actuellement. Lorsque j'examine vos préoccupations, les délais, l'examen, le cycle de vie, les évaluations, l'exploration, tout cela a une incidence sur ce que nous faisons dans tout ce qui nous touche. Pour moi, tout cela est important, et ce projet de loi est essentiel à la vie sur cette planète, et il n'y a pas d'autre façon de le dire. La raison pour laquelle je soulève cette question, c'est que les gens diront que nous avons conclu des partenariats avec les peuples autochtones et que nous nous occupons de la terre, mais si l'on regarde l'Alberta et les barrages hydroélectriques au Manitoba, on réalise qu'ils ont dévasté des vies et des terres. Or, rien de tout cela n'a été réparé.

Y a-t-il quelque chose que nous devrions savoir au sujet des préoccupations ou des dommages concernant la biodiversité des océans? Avez-vous des exemples concrets de ce qui s'est passé autour de vos sites ou l'avez-vous fait en consultant les peuples autochtones, les pêcheurs ou les gens qui travaillent avec d'autres zones de biodiversité? Savez-vous quelque chose à ce sujet? Pouvez-vous nous en parler?

M. Sparkes : Je vous remercie de votre question. Je vais en fait demander à David de répondre dans un instant. Une chose que nous oublions souvent, c'est que l'évaluation environnementale n'est qu'une partie du processus. C'est loin

is completed, it is handed over to the life-cycle regulator for continuing oversight and management of a program. What we don't talk a lot about, probably to our discredit, is the continuing environmental effects monitoring. When you do an assessment, you're forecasting what you believe the impacts might be based on sound science, but that is backed up by now decades of environmental effects monitoring in the offshore. This is some of the work that David does, and maybe David, if you could just give a sketch of what that looks like.

David Pinsent, Senior Environmental Advisor, Husky Energy: I'll elaborate on that. In order to validate the impact predictions that are presented in the environmental assessment, environmental effects monitoring is required and each one of the operational facilities offshore has been conducting environmental effects monitoring for more than 20 years.

A part of that monitoring includes benthic diversity about whatever invertebrates are living within the sediment where we are operating. There's an impact around the facility that we're drilling, but it's measured in hundreds of metres, like three to five hundred metres we can detect a change in the benthic community. There's also a recovery of that change once the drilling has stopped. Once the hydrocarbons are decomposed by the bacteria that are naturally occurring, those hydrocarbon levels go back down, there is a restoration of an exploration well after we're done on the order of a few years.

Other parts of our environmental effects monitoring include fish chemistry to see if there's any tainting of the fish tissue. We actually assess fish health, which is at the biochemical level and the hormonal level to see if there's any indication of stress. Look at water sediment chemistry and several other physical parameters to really validate the EA predictions. When the Minister of Environment comes out to say that they are confident that there are no likely significant environmental effects, like they just have for two projects, then it turns over to our job to monitor and validate that prediction. We've been able to do that in all of our projects offshore.

Ms. Johnson: I don't want to put words into the mouths of DFO, but I can get you a quote. DFO presented before a panel, and they have told me personally, that over the last number of decades that oil and gas has been operating here there are no known significant environmental impacts in our offshore. That is a quote that I can get you from DFO, who are monitoring environmental effects.

d'être complet. Une fois qu'une évaluation est terminée, elle est remise à l'organisme de réglementation du cycle de vie pour qu'il assure la surveillance et la gestion continues d'un programme. Ce dont nous ne parlons pas beaucoup, probablement à notre grande honte, c'est de la surveillance continue des impacts environnementaux. Lorsque vous faites une évaluation, vous prévoyez ce que pourraient être les répercussions en vous fondant sur des données scientifiques solides, mais cela s'appuie maintenant sur des décennies de surveillance des impacts environnementaux au large des côtes. C'est une partie du travail que David fait. David, vous pourriez peut-être nous donner un aperçu de ce à quoi cela ressemble.

David Pinsent, conseiller principal en environnement, Husky Energy : Je vais vous donner plus de détails à ce sujet. Afin de valider les prévisions d'impact présentées dans l'évaluation environnementale, il faut effectuer une surveillance des impacts environnementaux et chacune des installations opérationnelles au large des côtes effectue une surveillance des impacts environnementaux depuis plus de 20 ans.

Une partie de cette surveillance porte sur la diversité benthique des invertébrés qui vivent dans les sédiments où nous travaillons. Il y a un impact autour de l'installation où nous forons, mais il se mesure en centaines de mètres. Nous pouvons déceler un changement dans la communauté benthique sur trois à cinq cents mètres. Une fois que le forage est terminé, il y a aussi un rétablissement qui se produit. Une fois que les hydrocarbures sont décomposés par les bactéries naturellement présentes, les niveaux d'hydrocarbures diminuent, la restauration d'un puits d'exploration se fait en l'espace de quelques années.

D'autres aspects de notre surveillance des impacts environnementaux comprennent l'innocuité chimique du poisson pour voir si les tissus des poissons sont contaminés. Nous évaluons la santé du poisson, sur les plans biochimique et hormonal, pour déterminer s'il y a des signes de stress. Nous examinons la composition chimique des sédiments de l'eau et plusieurs autres paramètres physiques pour vraiment valider les prévisions de l'évaluation environnementale. Si le ministre de l'Environnement se déclare convaincu qu'il n'y a probablement pas d'impacts environnementaux importants, quand seuls deux projets sont concernés, il nous incombe de surveiller et de valider ces prévisions. Nous avons été en mesure de le faire pour tous nos projets extracôtiers.

Mme Johnson : Je ne veux pas mettre des mots dans la bouche du ministère des Pêches et Océans (MPO), mais je peux vous obtenir une citation. Des représentants du MPO ont témoigné devant un groupe d'experts, et ils m'ont dit personnellement qu'au cours des dernières décennies, le pétrole et le gaz n'ont pas eu d'impacts environnementaux importants connus dans nos zones extracôtiers. C'est une citation que je

Senator McCallum: I don't know very much about offshore, but then you've finished with the wells, what do you do with them? I'm looking at Alberta where they have 15 abandoned orphan wells that haven't been reclaimed. What happens to your wells when you're completed with them or after exploration?

Mr. Pinsent: During an exploration program, it's generally 30 to 90 days. The well, if unsuccessful, is permanently decommissioned and abandoned. Cement plugs are put in the hole to prevent any seepage of hydrocarbons from then on in. If there is some potential there, a well can be suspended with the intention of going back in to drill another well, maybe from the same location. There is monitoring around that to see if there's seepage of hydrocarbons before we return to that site.

Senator McCallum: You're comfortable with how you leave the wells?

Mr. Sparkes: Yes. The other thing I would note, just as a difference with Western Canada, is that the number of wells is so fundamentally different. There are a significant number of wells offshore Newfoundland, but nowhere near as many as in Western Canada where there it is a challenge to get the inventory of abandoned wells down.

The other point to stress in terms of the protection of the public interest, financial responsibility requirements are required by the regulator and by the board, to ensure that companies have the financial wherewithal to abandon and reclaim both wells and facilities. Again, to protect the public so that this does not fall on people, as opposed to the companies.

Senator McCallum: Thank you.

The Chair: I just have a short question. It's true that in Bill C-69 projects will be required to have in consideration climate change. But I'm sure you have been seeing changes in the water, in the ocean, and in the storms, in the ice, in the number of icebergs that are coming down. Is there any consideration on the maintenance of the platforms and the wells and the extra consideration? Are you worried about that?

Mr. Pinsent: The infrastructure that's there is certified by international regulatory authority to operate in those environmental conditions and forecasted out to withstand one in hundreds of years' storm. So those considerations are taken into the design of facilities that are there now.

peux obtenir pour vous du MPO, qui surveille les impacts environnementaux.

La sénatrice McCallum : Je ne sais pas grand-chose au sujet de l'exploitation extracôtière, mais quand vous en avez terminé avec les puits, qu'en faites-vous? En Alberta, il y a 15 puits orphelins abandonnés qui n'ont pas été remis en état. Qu'arrive-t-il à vos puits une fois que vous avez terminé ou après l'exploration?

M. Pinsent : Dans le cadre d'un programme d'exploration, le délai est généralement de 30 à 90 jours. Le puits, s'il est infructueux, est mis hors service de façon permanente et abandonné. Des bouchons de ciment sont placés dans le trou pour empêcher le suintement d'hydrocarbures. S'il y a un potentiel à cet endroit, on peut interrompre le forage d'un puits, l'intention étant d'y retourner pour forer un autre puits, peut-être au même endroit. Une surveillance est effectuée pour voir s'il y a un suintement d'hydrocarbures avant que nous ne retournions à ce site.

La sénatrice McCallum : Vous êtes à l'aise avec la façon dont vous laissez les puits?

M. Sparkes : Oui. L'autre chose que j'aimerais souligner, juste une différence par rapport à la situation dans l'Ouest canadien, c'est que le nombre de puits est fondamentalement différent. Il y a un nombre important de puits au large de Terre-Neuve, mais beaucoup moins que dans l'Ouest canadien, où il est difficile de faire baisser l'inventaire des puits abandonnés.

L'autre point à souligner en ce qui concerne la protection de l'intérêt public, l'organisme de réglementation et l'office ont des exigences en matière de responsabilité financière, afin de s'assurer que les sociétés ont les moyens financiers d'abandonner et de remettre en état les puits et les installations. Encore une fois, il faut protéger le public afin que cela ne soit pas la responsabilité des gens, mais plutôt celle des entreprises.

La sénatrice McCallum : Merci.

La présidente : J'ai une brève question. Il est vrai que dans le projet de loi C-69, les projets devront tenir compte des changements climatiques. Je suis sûre que vous avez constaté des changements dans l'eau, dans l'océan, dans les tempêtes, dans la glace, dans le nombre d'icebergs qui descendent. Tenez-vous compte de l'entretien des plates-formes et des puits et d'autres considérations? Cela vous inquiète-t-il?

M. Pinsent : Un organisme de réglementation international atteste que l'infrastructure en place peut fonctionner dans ces conditions environnementales et devrait résister à une tempête de 100 ans. Ces considérations sont donc prises en compte dans la conception des installations actuelles.

Ms. Johnson: There is a lot of local expertise on the ground here for that. C-Core has some fascinating infrastructure, if you get the time to visit that, and they look at ice and ice studies. On a broader scale, in terms of climate change, Carnegie Mellon made a study of around 80 production facilities around the world and Hibernia is noted as having the second-lowest impact in terms of their carbon footprint in the entire world. Number one being Ekofisk in Norway as having the lowest carbon footprint.

Hibernia has the second-lowest carbon footprint in the world and the light sweet crude that is offshore is 30 per cent below greenhouse gas emissions on a global average perspective. When you look at carbon dioxide, it goes into the atmosphere. It doesn't discriminate where it goes. I believe we are doing our part for climate change when the oil comes from Newfoundland and Labrador, as opposed to places where it has a heavier footprint. The world needs oil. If we turned off the switch to offshore tomorrow that oil will be displaced and brought in from somewhere else that has a heavier carbon footprint. In terms of climate change, it's important to note, and it's been well studied, that oil produced in Hibernia has a much lesser carbon impact than other jurisdictions in the world.

The Chair: Okay, thank you.

Senator Patterson: Madame Chair, could we ask for that report?

Ms. Johnson: The Carnegie Mellon?

Senator Patterson: The Carnegie Mellon.

Ms. Johnson: Sure.

The Chair: Yes, sure.

Senator Manning.

Senator Manning: Thank you, Madam Chair.

When I look out my kitchen window in my hometown of St. Bride's, I see many fishing vessels and tankers travelling back and forth. I live within 15 minutes of Cape St. Mary's Ecological Reserve, the second-largest bird colony, gannet colony in the world. Only one accessible by land by the way, if you want to visit. But you know, and we have addressed – there's nothing, no industry that's going to be risk-free. We had major concerns in 365 islands in Placentia Bay. The Brander-Smith report in 1990 suggested it was the most likely place in Canada for an oil spill, but many efforts have been made by companies and others to address and, you know, fishing itself is the riskiest occupation in the world.

Mme Johnson : Il y a beaucoup d'expertise locale sur le terrain à cet égard. C-Core possède une infrastructure fascinante, si vous avez le temps de la visiter. Elle examine la glace et mène des études sur la glace. Sur une plus grande échelle, en ce qui concerne les changements climatiques, Carnegie Mellon a réalisé une étude portant sur environ 80 installations de production dans le monde, et Hibernia vient au deuxième rang mondial pour ce qui est du faible impact de son empreinte carbone. C'est Ekofisk, en Norvège, qui a la plus faible empreinte carbone.

Hibernia vient au deuxième rang mondial et le pétrole brut non sulfuré léger qui se trouve au large des côtes est de 30 p. 100 inférieur aux émissions de gaz à effet de serre, selon une perspective moyenne mondiale. Si l'on prend le dioxyde de carbone, il est rejeté dans l'atmosphère; il ne fait aucune discrimination quant à l'endroit où il va. Je crois que nous contribuons à la lutte contre les changements climatiques lorsque le pétrole vient de Terre-Neuve-et-Labrador, par opposition aux endroits où il a une empreinte plus importante. Le monde a besoin de pétrole. Si nous mettons fin à l'exploitation extracôtière demain, le pétrole sera remplacé et importé d'autres endroits, où l'empreinte carbone est plus importante. En ce qui concerne les changements climatiques, il est important de noter, et cela a été bien étudié, que le pétrole produit dans Hibernia a un impact carbone beaucoup moins important que dans d'autres pays.

La présidente : D'accord, merci.

Le sénateur Patterson : Madame la présidente, pourrions-nous demander ce rapport?

Mme Johnson : Le rapport de Carnegie Mellon?

Le sénateur Patterson : Le rapport de Carnegie Mellon.

Mme Johnson : Bien sûr.

La présidente : Oui, bien sûr.

Sénateur Manning.

Le sénateur Manning : Merci, madame la présidente.

Lorsque je regarde par la fenêtre de ma cuisine, dans ma ville natale, St. Bride's, je vois beaucoup de bateaux de pêche et pétroliers qui vont et viennent. Je vis à moins de 15 minutes de la réserve écologique de Cape St. Mary's, la deuxième colonie d'oiseaux au monde, la colonie de fous de Bassan. En passant, c'est la seule qui soit accessible par voie terrestre, si vous voulez la visiter. Vous savez, et nous nous en sommes occupés, il n'y a rien, aucune industrie qui sera sans risque. Nous avons de graves préoccupations dans 365 îles de la baie Placentia. Le rapport Brander-Smith de 1990 laissait entendre que c'était l'endroit le plus susceptible d'être touché par un déversement de pétrole au Canada, mais de nombreux efforts ont été déployés

The oil and gas industry has worked side by side with the fishing industry over the years to address concerns, and I think that One Ocean, which I was involved in earlier, is absolutely something that we all should learn more about.

One of the concerns I have with the bill — something that we've touched on several times and I just want to get some explanation from Mr. Sparkes or anybody, for that matter — is in relation to the offshore exploration projects, the wells, and I think Mr. Pinsent just touched on a 30 to 90-day span of time.

If Bill C-69 comes in as it is now and they go through the review panel, which could take an immense amount of time, what does that do from an oil industry point of view in relation to exploring for new wells? We all understand that we have to keep exploring and hopefully find new wells, but what does that particular piece do to the opportunity for a company, such as yourselves or others, to be able to explore more wells? Ms. Johnson may want to touch on that also.

Mr. Sparkes: Yes, it is a significant concern.

David and I were having coffee yesterday afternoon getting ready to appear before you. David summed it up very well that surely we can avoid a situation where a 30-day activity would be subject to the same assessment as a 30-year project. So, a panel for development, panel for an exploratory well. There has to be somewhere in between that we can go to.

You're right in terms of the experience that companies have with the regulatory process, whether it be the timeline, efficiency, cost and the certainty that one can expect. This does impact investment decisions. Once you go through a call for bids and you bid on it, you're pretty much committed because there's financial consequence if you don't. Depending on what your experience might be with a round in the regulatory system, it will certainly impact.

We always talk about kind of global competitiveness. Husky is not a massive company. It's big, but it's not massive. Newfoundland and Labrador has to compete for capital within our company with the other areas in which we operate, opportunities that we have in Saskatchewan, in Alberta, in the Asia Pacific, and as a company, we are very mindful of the regulatory situation in the areas in which we operate.

par des entreprises et d'autres pour remédier à la situation et, comme vous le savez, la pêche est la profession qui présente les risques les plus élevés dans le monde.

L'industrie pétrolière et gazière a collaboré avec l'industrie de la pêche au fil des ans pour répondre aux préoccupations, et je pense que One Ocean, dont j'ai déjà fait partie, est une organisation que nous devrions apprendre à connaître davantage.

L'une des préoccupations à l'égard du projet de loi — quelque chose que nous avons abordé à plusieurs reprises et que j'aimerais que M. Sparkes ou quelqu'un d'autre m'explique — concerne les projets d'exploration extracôtière, les puits, et je pense que M. Pinsent vient de parler d'une période de 30 à 90 jours.

Si le projet de loi C-69 est adopté sous sa forme actuelle et qu'il est soumis à la commission d'examen, ce qui pourrait prendre énormément de temps, qu'en est-il du point de vue de l'industrie pétrolière en ce qui concerne l'exploration pour de nouveaux puits? Nous comprenons tous que nous devons continuer à explorer et, espérons-le, trouver de nouveaux puits, mais qu'est-ce que cet élément particulier fait à la possibilité pour une entreprise, comme la vôtre ou d'autres, de procéder à l'exploration d'un plus grand nombre de puits? Mme Johnson voudra peut-être en parler également.

M. Sparkes : Oui, c'est une préoccupation importante.

David et moi avons pris un café hier après-midi pour nous préparer à comparaître devant vous. David a très bien résumé la situation en disant que nous pouvons certainement éviter une situation où une activité de 30 jours serait assujettie à la même évaluation qu'un projet de 30 ans. Donc, un groupe d'experts pour la mise en valeur, un groupe d'experts pour un puits exploratoire. Il doit y avoir quelque chose entre les deux.

Vous avez raison en ce qui concerne l'expérience des entreprises quant au processus réglementaire, qu'il s'agisse des échéanciers, de l'efficacité, des coûts et de la certitude à laquelle on peut s'attendre. Cela a une incidence sur les décisions d'investissement. Une fois que vous passez par un appel d'offres et que vous soumissionnez, vous êtes passablement engagé parce qu'il y a des conséquences financières si vous ne le faites pas. Selon votre expérience d'un cycle dans le système de réglementation, cela aura certainement une incidence.

Nous parlons toujours de compétitivité mondiale. Husky n'est pas une grande entreprise. C'est gros, mais ce n'est pas énorme. Terre-Neuve-et-Labrador doit rivaliser pour obtenir des capitaux au sein de notre entreprise par rapport aux autres régions où nous exerçons nos activités, aux possibilités que nous avons en Saskatchewan, en Alberta, dans la région Asie-Pacifique et, comme entreprise, nous sommes très conscients de la situation réglementaire dans les régions où nous exerçons nos activités.

Ms. Johnson: Simply put, capital will go where capital is wanted. We had Fraser Institute present at NOIA conference last year and the year before and in 2017 the report had Newfoundland and Labrador ranked as fourth in the world to do business, primarily because of our “prospectivity.” They warned us then that we will use our ranking if we do not do something about regulation. The latest report that came out from them now has us ranked twenty-first, and it’s solely due to regulation and timelines specifically with exploration wells.

Newfoundland and Labrador has some of the best prospectivity in the world. We have the longest continuous seismic program in the entire world. We just had record land sales, one of the largest amounts ever purchased on a bid by BHP, which is a new entrant as well. In terms of prospectivity, all eyes are on Newfoundland and Labrador. I can tell you the companies that we talk to, the companies that lost the bids on some of these, they are watching very closely when they do the exploration because they feel it’s one of the ones that they missed in the world. We have 650 leads and prospects offshore. One of these is rated to have 12 billion barrels of oil, of which five to six billion barrels would be recoverable. That’s one of the largest prospects in the world right now, which will be drilled next year. The plan is to drill next year. What we’re hearing around the world, and I go to OTC in Houston, Norway, I’ll be in Scotland soon, London, Aberdeen, all eyes are on Newfoundland and Labrador. We have been fortunate in attracting foreign direct investment. But imagine the potential if we didn’t have these barriers to entry, how much more we would have here. So, prospectivity, the prospectivity is not an issue. We’ve done a lot. This province has done a lot. Nalcor has done a lot in terms of de-risking below the water. Now all the risks are above the water.

Mr. Barnes: I talked to obviously a number of members who are not active in the offshore here and a number of global players who are not active in Canada. While this bill obviously is a concern to us, other legislative activities happening in Canada also have an impact on international investment. If you’re an oil and gas company sitting in Houston, London or other places of the world, and you want to invest in oil and gas and look at Canada, you see all kinds of regulatory uncertainty. Not only with this bill, but the ability to get Western Canadian oil to market via pipeline and tanker bans on the West Coast. All issues causing degrees of uncertainty, and with that investment starts to not flow into Canada; it goes elsewhere. So, it is a concern.

Mme Johnson : En termes simples, le capital ira là où on le veut. L’an dernier, l’Institut Fraser a participé à la conférence de la NOIA, tout comme l’année précédente, et en 2017, le rapport a classé Terre-Neuve-et-Labrador au quatrième rang mondial pour ce qui est des affaires, principalement en raison de notre « prospectivité ». On nous a alors prévenus que nous utiliserions notre classement si nous ne faisons rien au sujet de la réglementation. Dans le dernier rapport qui a été publié, nous sommes maintenant au 21^e rang, et c’est uniquement en raison de la réglementation et des échéanciers, particulièrement en ce qui concerne les puits d’exploration.

Le potentiel de prospection à Terre-Neuve-et-Labrador est l’un des meilleurs au monde. Nous avons le plus ancien programme de sondage sismique continu au monde. Nous venons tout juste d’enregistrer des ventes record de terrains : jamais autant de lots n’ont été achetés à l’occasion d’une soumission. Nous le devons à BHP qui est également un nouveau venu. Quand on parle prospection, tous les regards se tournent vers Terre-Neuve-et-Labrador. Je peux vous dire que les entreprises à qui nous parlons, celles qui ont perdu les soumissions concernant certains de nos projets, surveillent de très près les activités d’exploration, parce qu’elles estiment être passées à côté d’une des meilleures occasions au monde. Nous avons 650 sites extracôtiers potentiels. L’un d’entre eux présenterait une réserve de 12 milliards de barils de pétrole, dont près de la moitié sont exploitables. C’est l’un des plus grands sites potentiels dans le monde à l’heure actuelle. Le forage commencera l’an prochain. C’est ce qui est prévu. Partout dans le monde — et j’assiste à l’Offshore Technology Conference de Houston, je vais en Norvège, je serai bientôt en Écosse, à Londres et à Aberdeen —, partout, tous les yeux sont rivés sur Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons eu la chance d’attirer des investissements étrangers directs. Imaginez le potentiel que nous aurions si nous n’avions pas ces obstacles à l’entrée. Donc, la prospectivité n’est pas un problème. Nous avons fait beaucoup de choses. La province a fait beaucoup. Nalcor a beaucoup fait pour réduire les risques liés à l’exploitation sous-marine. Maintenant, tous les risques se situent à la surface.

M. Barnes : J’ai évidemment parlé à un certain nombre de membres qui ne sont pas actifs au large des côtes ici, et à un certain nombre d’intervenants mondiaux qui ne sont pas actifs au Canada. Bien que le projet de loi nous préoccupe évidemment, d’autres activités législatives qui se déroulent au Canada ont aussi une incidence sur l’investissement international. Si vous êtes une société pétrolière et gazière établie à Houston, à Londres ou ailleurs dans le monde, que vous voulez investir dans le pétrole et le gaz et que vous songez au Canada, vous constatez toutes sortes d’incertitudes en matière de réglementation. Non seulement à cause du projet de loi, mais aussi en raison de la capacité d’acheminer le pétrole de l’Ouest canadien vers les marchés au moyen de pipelines et l’interdiction des pétroliers sur

The Chair: Last question, Senator Neufeld.

Senator Neufeld: I have a couple of questions.

Mr. Sparkes, if this bill were to go through as it is, what would that do to Husky's investment in the future? I know you would be tied to the things that you've already bid on, those kinds of processes, but what would Husky's view be on investing in Canada?

And to Ms. Johnson, when you talk about how low the greenhouse gas emissions are from oil from Newfoundland and Labrador, I mean, that's great. I've read that before. But it's good to put it on the record. Where does that oil go to? Is it used in Canada? If it is, where and how much of the production?

Ms. Johnson: I'll answer the second part first. Last month, the oil from here was sold to 14 different countries.

Senator Neufeld: Not Canada?

Ms. Johnson: Oh, yes, Canada very much so as well, the United States, but also 12 other countries.

Senator Neufeld: How much is used in Canada?

Ms. Johnson: I can get the chart for you. Nalcor does have that. I've seen them presented at different events. The amount to Canada is quite significant.

Mr. Barnes: Eighty per cent.

Ms. Johnson: Eighty per cent to Canada.

Senator Neufeld: Okay.

Ms. Johnson: But there is a chart, and we will make sure you get that.

Mr. Sparkes: To your question on the impact that it might have on Husky, I'll answer it quickly in two different ways. We've been clear that the amendments that have been proposed in CAPP's amendments can make the current situation better. If there were to be no amendments, we would see Canada as a bad situation being made worse. I think it's important that we're clear on that. We try to be positive. We try to be constructive, but we also need to be straight on that point.

The other is what impact it has. Obviously, investment decisions are impacted by a number of different factors. Sometimes, you get the sense that regulatory issues are really impacting investment decisions. Unfortunately, our company, Husky, made a bid for a rival in Western Canada late last year

la côte Ouest. Tous des problèmes qui causent de l'incertitude, et cet investissement ne vient pas au Canada; il va ailleurs. C'est donc une préoccupation.

La présidente : Dernière question, sénateur Neufeld.

Le sénateur Neufeld : J'ai quelques questions à poser.

Monsieur Sparkes, si le projet de loi était adopté tel quel, quelles seraient les conséquences pour l'investissement de Husky dans l'avenir? Je sais que vous êtes lié à ce sur quoi vous avez déjà soumissionné, à ce genre de processus, mais que penserait Husky pour ce qui est d'investir au Canada?

Madame Johnson, quand vous dites que le pétrole de Terre-Neuve-et-Labrador émet peu de gaz à effet de serre, c'est formidable. J'ai déjà lu cela. Il est bon de le dire publiquement. Où va ce pétrole? Est-il utilisé au Canada? Si c'est le cas, où et dans quelle proportion?

Mme Johnson : Je vais répondre à la deuxième partie en premier. Le mois dernier, le pétrole d'ici a été vendu à 14 pays différents.

Le sénateur Neufeld : Pas le Canada?

Mme Johnson : Oh, oui, le Canada aussi, les États-Unis, mais aussi 12 autres pays.

Le sénateur Neufeld : Quelle quantité est utilisée au Canada?

Mme Johnson : Je peux obtenir le tableau pour vous. Nalcor l'a. Elle l'a présenté lors de différents événements. La quantité pour le Canada est assez importante.

M. Barnes : Quatre-vingt pour cent.

Mme Johnson : Quatre-vingt pour cent pour le Canada.

Le sénateur Neufeld : D'accord.

Mme Johnson : Il y a un tableau, et nous veillerons à ce que vous l'obteniez.

M. Sparkes : Je vais vous donner deux réponses rapides à votre question sur l'incidence que cela pourrait avoir sur Husky. Nous avons clairement dit que les amendements proposés par l'Association canadienne des producteurs pétroliers peuvent améliorer la situation actuelle. Sans ces amendements, d'aucuns considéreraient que la situation du Canada va de mal en pis. Il est important que ce soit clair. Nous essayons d'être positifs. Nous essayons d'être constructifs, mais nous devons aussi être clairs sur ce point.

L'autre est l'incidence que cela représente. De toute évidence, plusieurs facteurs influent sur les décisions d'investissement. Parfois, on a l'impression que les questions de réglementation influent vraiment sur les décisions d'investissement. Malheureusement, notre entreprise, Husky, a fait une offre pour

and later determined to back off on that bid. One of the reasons that our board made that decision was the regulatory situation in the country, specifically Canada's inability to get pipelines built and expand market access. Sometimes it sounds like we're talking in an academic or a theoretical fashion, but these matters — and I know because you've been studying it so closely over the last number of months — really do translate into real decisions and lost opportunity, not just for companies but for people.

Senator Neufeld: Thank you.

The Chair: Thank you very much, witnesses, for your testimony and thank you, colleagues for your questions.

We now welcome, for panel two, from Grand River Keeper Labrador Inc., Ms. Roberta Frampton Benefiel, Riverkeeper and member of Labrador Land Protectors; from Shared Value Solutions Limited, Erin Stapleton, Senior Impact Assessment Specialist; and from Total E&P Canada, Christine Healy, President and Chief Executive Officer.

Each of you will have five minutes for your opening remarks, after which we will follow with a question period.

Madame Frampton Benefiel, if you want to start.

Roberta Frampton Benefiel, Riverkeeper and member of Labrador Land Protectors, Grand Riverkeeper Labrador Inc.: Thank you for making it possible for us to be here today. We welcomed the Prime Minister's campaign promise that we will make environmental assessments credible again and, of course, this was after the CEEA 2012 came into effect. He also said that success depends on regaining public trust, and that's where we want to focus most of our attention. Canadians must be able to trust that government will engage in appropriate regulatory oversight, including credible environmental assessments, and that it will respect the rights of the most affected, such as Indigenous communities. I would add remote northern communities and we represent both in our area in Goose Bay, Labrador.

While governments grant permits for resource development, and I love this one, only communities can grant permission. I'm sorry to say that that hasn't really happened a lot in environmental assessment. Members of grassroots organizations like ours, that have come through a massive environmental assessment like the Lower Churchill Project, that eventually became the single project, Muskrat Falls, now unabashedly known as the boondoggle. There were so many hurdles for our small group that the campaign rhetoric almost sounded too good

un rival dans l'Ouest canadien à la fin de l'année dernière et a décidé par la suite de faire marche arrière. L'une des raisons pour lesquelles notre conseil a pris cette décision, c'est la situation de la réglementation au pays, en particulier l'incapacité du Canada de faire construire des pipelines et d'élargir l'accès aux marchés. On a parfois l'impression d'aborder ce sujet selon une approche théorique, mais ces questions — et je le sais parce que vous avez étudié cet aspect de si près au cours des derniers mois — se traduisent vraiment par de vraies décisions et des occasions perdues, pas seulement pour les entreprises, mais pour les gens.

Le sénateur Neufeld : Merci.

La présidente : Merci beaucoup, chers témoins, de vos témoignages et merci, chers collègues, de vos questions.

Nous accueillons maintenant, pour le deuxième groupe de témoins, Mme Roberta Frampton Benefiel, de Grand RiverKeeper Labrador Inc., garde-rivière et membre de Labrador Land Protectors; de Shared Value Solutions Limited, Erin Stapleton, spécialiste principale de l'évaluation d'impact; et de Total E&P Canada, Christine Healy, présidente et chef de la direction.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions.

Madame Frampton Benefiel, si vous voulez commencer.

Roberta Frampton Benefiel, garde-rivière et membre de Labrador Land Protectors, Grand Riverkeeper Labrador Inc. : Merci de nous avoir donné l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. Nous avons accueilli favorablement la promesse électorale du premier ministre de rendre de nouveau les évaluations environnementales crédibles et, bien sûr, c'était après l'entrée en vigueur de la LCEE de 2012. Il a également dit que le succès dépend de la reprise de la confiance du public, et c'est là-dessus que nous voulons nous concentrer le plus. Les Canadiens doivent pouvoir avoir l'assurance que le gouvernement exercera une surveillance réglementaire appropriée, notamment des évaluations environnementales crédibles, et qu'il respectera les droits des personnes les plus touchées, comme les collectivités autochtones. J'ajouterais les collectivités éloignées du Nord et nous représentons les deux dans notre région de Goose Bay, au Labrador.

Bien que les gouvernements délivrent les permis pour l'exploitation des ressources, et j'adore ceci, seules les collectivités peuvent délivrer la permission. Je suis désolée que cela ne se produise pas souvent dans le cadre des évaluations environnementales. Des membres d'organisations communautaires comme la nôtre, qui ont survécu à une évaluation environnementale massive telle que celle du projet de Churchill Falls, qui est finalement devenu le seul projet à Muskrat Falls, maintenant qualifié sans vergogne de gâchis. Il y

to be true, and maybe it was. That we here in Newfoundland and Labrador are smack in the middle of a two-year-long expensive public inquiry into Muskrat Falls, speaks volumes about bad environmental assessment and what it can lead to. Unfortunately, it doesn't stop with Muskrat Falls. We had a presentation in Goose Bay about a couple of months ago from experts that looked at the Site C Project in British Columbia and explained to the government there that this project was going to be over schedule and over cost and explained that it was now time to stop that project and economical to stop the project. But the new government went ahead with it anyway. I'm sure you're well aware of the media reports on Site C and the Muskrat Falls Project.

From the get-go, let me say that we strongly, strongly support Bill C-69 becoming law because there are benefits over CEAA 2012 that absolutely must be enacted in order to begin to regain public trust. We can't stress enough that with regards to clause 392 of the new act — which says the act will be reviewed after ten years — that ten years is way too long. Because of the many negative issues with a new act, we must strongly recommend that this legislation be reviewed not less than two years down the road to see if it works, to see if it doesn't work. Otherwise, ten years down the road, things could be really looking bad.

Since the Muskrat Falls Project was not assessed under CEAA 2012, because we were already in progress, we're pleased to say that we didn't have to deal with CEAA 2012. This new act, IAA, is better in some respects and we're hopeful that CEAA 2012 will be discarded because we're convinced that it was influenced more by industry than any concern for the environment. However, we are more than a little concerned that in the new act, the minister has even more discretion than in any of the past acts, meaning that concerned citizen groups and local communities' voices could be ignored in favour of the greater good. The greater good is often jobs and economic benefits that help politicians get elected and re-elected. It's the proverbial election pavement that wins the day, not the effects a project has on the environment. That's an opinion from a truly grassroots group.

None of our members are paid anything, especially me, and I've been working at this for 20 years. We are here because we're concerned with what is happening on our river, in our communities and across this nation. The climate change issue is looming and if we don't fix environmental assessment in this

avait tellement d'obstacles à franchir pour notre petit groupe que les formules toutes faites de la campagne nous semblaient trop belles pour être vraies, et c'était peut-être le cas. Le fait que Terre-Neuve-et-Labrador soit au beau milieu d'une enquête publique coûteuse de deux ans sur Muskrat Falls en dit long sur ce qu'est une mauvaise évaluation environnementale et sur les conséquences que cela peut entraîner. Malheureusement, cela ne se limite pas à Muskrat Falls. Il y a quelques mois, des experts sont venus à Goose Bay nous parler du projet du site C en Colombie-Britannique et de ce qu'ils avaient expliqué au gouvernement de cette province-là, c'est-à-dire que les échéanciers et les coûts de ce projet ne seraient pas respectés et qu'il était temps de mettre fin à ce projet et que l'arrêt du projet sauverait de l'argent. Pourtant, le gouvernement nouvellement élu est quand même allé de l'avant. Je suis sûre que vous connaissez bien la teneur des reportages des médias sur le Site C et le projet de Muskrat Falls.

D'entrée de jeu, permettez-moi de dire que nous appuyons fermement l'adoption du projet de loi C-69 parce qu'il offre des avantages par rapport à la LCEE de 2012 qui doivent absolument être mis en œuvre si on veut commencer à regagner la confiance du public. Nous ne saurions trop insister sur le fait qu'en ce qui concerne l'article 392 de la nouvelle loi — qui dit que la loi fera l'objet d'un examen 10 ans après son entrée en vigueur — 10 ans, c'est beaucoup trop long. En raison des nombreux problèmes que pose une nouvelle loi, nous devons recommander fortement que cette loi fasse l'objet d'un examen au plus tard deux ans après son entrée en vigueur pour voir si elle fonctionne, pour voir si elle ne fonctionne pas. Sinon, dans 10 ans, les choses pourraient vraiment aller mal.

Étant donné que le projet de Muskrat Falls n'a pas été évalué en vertu de la LCEE de 2012, parce que les travaux étaient en cours, nous sommes heureux de ne pas avoir eu à nous occuper de cette loi de 2012. Cette nouvelle loi, la Loi sur l'évaluation d'impact, est meilleure à certains égards, et nous espérons que la LCEE de 2012 sera abandonnée parce que nous sommes convaincus que c'est plus l'industrie que toute préoccupation pour l'environnement qui a pesé. Toutefois, nous sommes plus que préoccupés par le fait que, dans la nouvelle loi, le ministre dispose d'un pouvoir discrétionnaire encore plus grand que dans les lois antérieures, ce qui signifie que les groupes de citoyens inquiets et la voix des collectivités locales pourraient être ignorés au profit du bien commun. Le bien commun, ce sont souvent les emplois et les retombées économiques qui aident les politiciens à se faire élire et réélire. C'est la proverbiale promesse électorale de construction de routes qui emporte la décision, pas les répercussions d'un projet sur l'environnement. C'est là l'opinion d'un groupe vraiment communautaire.

Aucun de nos membres n'est payé, surtout pas moi, et je travaille là-dessus depuis 20 ans. Nous sommes ici parce que nous sommes préoccupés par ce qui se passe sur notre fleuve, dans nos collectivités et partout au pays. Les changements climatiques se profilent à l'horizon et si nous ne prescrivons pas

country, the one below us and across the world, we are not going to do anything about climate change.

There's a section I've put in my brief. During the inquiry for the Muskrat Falls Project, the very first presentation was by a Dr. Bent Flyvbjerg, and this is a quote I took from one of his articles.

“Some years ago, I was threatened by a high-ranking government official as I was beginning to research on cost overrun in large public works projects. The official told me in no uncertain terms that if I would come up with results that reflected badly on his government and its projects, he would personally make sure my research funds dried up. I replied he had just demonstrated the research must be done and was likely to produce interesting results. The results are now being published and if the official walks his talk, I assume I will never receive another research grant.”

His presentation to the commission spoke of optimism bias, which is a name we were not aware of when we started into this process, but that we now understand is exactly what we felt when we first began reading the environmental impact statement for the Lower Churchill Project. We were looking at a statement written and viewed through rose-coloured glasses, as the old saying goes. Dr. Flyvbjerg explains optimism bias as “the demonstrated systematic tendency for people to be overly optimistic about the outcome of planned actions and this includes over estimating the likelihood of positive events and underestimating the likelihood of negative events.” We are convinced that major projects in this country have done exactly that; optimistic bias.

We were unsure how we could possibly show that this EIS was totally manufactured and had very little bearing on the reality of the negative effects of this massive project. We find the title of the article listed above very apropos, *Design by Deception: the Politics of Megaproject Approval*. Please, I am happy to provide any links to this information, if any of you are willing to take the time to review that. It opened our eyes at the inquiry. We knew this was happening, but we had no idea what it was called. We just knew. We had these gut feelings that this impact assessment was just too rosy; that it couldn't possibly be as rosy as that.

Dr. Flyvbjerg looked at over 200 projects worldwide and he talks about hydroelectric dams as being outliers, sometimes called black swans, and these are projects with very high overruns. He describes the causes and root causes of these black

d'évaluations environnementales dans ce pays, dans celui qui est en bas et dans le monde entier, nous n'allons rien faire au sujet des changements climatiques.

Il y a une partie que j'ai incluse dans mon mémoire. Au cours de l'enquête sur le projet Muskrat Falls, le tout premier exposé a été fait par M. Bent Flyvbjerg; voici ce qu'il disait dans un de ses articles :

« Il y a quelques années, j'ai été menacé par un haut responsable du gouvernement alors que je commençais mes recherches sur les dépassements de coûts dans les grands projets de travaux publics. Le fonctionnaire m'a dit sans ambages que si je présentais des résultats qui ternissaient l'image de son gouvernement et ses projets, il veillerait personnellement à ce que mes fonds de recherche se tarissent. Je lui ai répondu qu'il venait de démontrer que la recherche devait être faite et qu'elle allait probablement donner des résultats intéressants. Les résultats sont maintenant publiés et, si le fonctionnaire tient parole, je suppose que je ne recevrai jamais une autre subvention de recherche. »

Dans son exposé à la commission, il a parlé de « biais d'optimisme », un terme que nous ne connaissions pas en ce début de processus, mais que nous comprenons maintenant qu'il correspond exactement à ce que nous ressentions lorsque nous avons commencé à lire l'énoncé des incidences environnementales du projet de Churchill Falls. Nous examinons un énoncé écrit et vu avec des lunettes roses, comme le dit le vieil adage. Selon M. Flyvbjerg, le « biais d'optimisme » désigne la tendance systématique démontrée des gens à être trop optimistes à l'égard du résultat de plans d'action, et notamment la surestimation de la probabilité d'événements positifs et la sous-estimation de la probabilité d'événements négatifs. Nous sommes convaincus que c'est exactement ce que les grands projets de notre pays ont fait : un « biais d'optimisme ».

Nous ne savions pas trop comment nous pourrions démontrer que cette étude d'impact environnemental était entièrement factice et qu'elle avait très peu de rapport avec la réalité des effets négatifs de cet énorme projet. Nous trouvons que le titre de l'article mentionné ci-dessus est très à-propos : *Design by deception: the Politics of megaproject Approval*. Je serai heureuse de vous fournir les liens vers ces renseignements, si l'un d'entre vous souhaite s'y pencher. Cela nous a ouvert les yeux lors de l'enquête. Nous savions que c'était cela qui se produisait, mais nous n'avions aucune idée du nom que cela portait. Nous le savions, c'est tout. Nous avons d'instinct le sentiment que cette évaluation d'impact dressait un portrait tout simplement trop beau du projet, qu'il ne pouvait pas être aussi excitant que cela.

M. Flyvbjerg a examiné plus de 200 projets à l'échelle mondiale et il qualifie les barrages hydroélectriques d'aberrations, aussi appelés des cygnes noirs, et que ce sont ces projets qui affichent des dépassements de coûts très élevés. Les

swans as scope changes, complexity, delays, inflation, geology, weather, bad data and models, and the root causes as, optimism bias and strategic misrepresentation. He divides these causes and root causes into three specific areas called: technical, which is errors in data; psychological, which is the optimism bias; political, which is economic. GRK and LLP, our land protectors, believe that all three are at play at Muskrat Falls.

The new Environmental Assessment Act must have legislation and legislate ways and means to prevent these kinds of problems for future projects. There's no way that the public – they may not know what to call what they're reading. They may not know that this is "optimism bias" but they know when they're reading these documents that something is very, very wrong. They are on the ground. They live in the area. They know what this river is about. They know what this mine is about. They just don't know the technical wording for it all.

There are many negative issues with the IAA. There's no way to get into all of them in the short amount of time that we have, but we have two areas that we're really concerned about and I want to bring those out. One of them is enhanced and better funded public participation. As a small group, Grand Riverkeeper Labrador got, I think it was \$64,000, to work through the environmental assessment. We actually spent one full month in hearing rooms, most of us, seven or eight of us every day. We presented 18 different papers and we hired 12 different experts who did most of their work for free because we couldn't afford to pay them. But we did it with \$64,000 and we balanced to the penny when we took it back to the CEAA.

The second thing that's really important to us is the independent peer reviews of all proponent studies. I am a member of the environmental assessment and planning caucus. I got involved with them shortly after we looked at the guidelines for the project, just to learn what environmental assessment was all about. We had such optimism about how this was all going to turn out. I can't tell you how unoptimistic I was at the end of the hearings when the panel report came out and the minister said "we're going to do it anyway" and the panel recommended they didn't go ahead.

So, Dr. Flyvbjerg talks about outside views. He talks about improving viability and risk assessments to de-bias projects upfront and during project delivery. Plan projects with an outside view, he says. Use full distributional information in planning costs and schedule. Set targets according to risk appetites. Use

causes et les causes profondes de ces cygnes noirs sont les changements de leur ampleur en cours de réalisation, leur complexité, les retards, l'inflation, la géologie, la météo, les mauvaises données et les modèles, et les causes premières sont le « biais d'optimisme » et la fausse représentation d'un point de vue stratégique. Il divise ces causes et les causes profondes en trois catégories précises : le technique, c'est-à-dire les erreurs dans les données, le psychologique, qui est le « biais d'optimisme », et le politique, qui est économique. Grand Riverkeeper et Labrador Land Protectors, les protecteurs de nos terres, croient que les trois sont en jeu à Muskrat Falls.

La nouvelle Loi sur l'évaluation d'impact doit prévoir des mesures législatives et des moyens pour prévenir ce genre de problèmes dans les projets futurs. Il est impossible que la population... Il se peut qu'elle ne sache pas comment appeler ce qu'elle lit. Elle ne sait peut-être pas qu'il s'agit d'un « biais d'optimisme », mais elle sait, à la lecture de ces documents, que quelque chose cloche. Elle est sur le terrain. Elle vit dans le coin. Elle sait ce que représente le fleuve, Elle sait en quoi consiste cette mine. Elle ne connaît tout simplement pas le terme technique qui désigne tout cela.

La Loi sur l'évaluation d'impact pose de nombreux problèmes. Il n'y a pas moyen de les aborder tous dans le peu de temps dont je dispose, mais il y a deux points qui nous préoccupent vraiment et que je veux soulever. Le premier concerne une participation du public accrue et mieux financée. En tant que petit groupe, Grand Riverkeeper Labrador a reçu, je crois, 64 000 \$ pour étudier l'évaluation environnementale. En fait, la plupart d'entre nous, sept ou huit d'entre nous, tous les jours, nous avons passé un mois complet dans les salles d'audience. Nous avons produit 18 documents différents et nous avons embauché 12 experts différents qui ont fait la majeure partie de leur travail gratuitement parce que nous n'avions pas les moyens de les payer. Nous l'avons fait avec 64 000 \$ et nous avons équilibré le budget au sou près lorsque nous l'avons soumis à l'ACEE.

La deuxième chose qui est vraiment importante pour nous, c'est l'examen indépendant par les pairs de toutes les études des promoteurs. Je suis membre du comité d'évaluation environnementale et de planification. Je me suis impliquée peu après que nous ayons examiné les lignes directrices en lien avec le projet, simplement pour savoir en quoi consiste une évaluation environnementale. Nous étions tellement optimistes quant à l'issue de tout cela. Je ne peux vous dire à quel point j'avais perdu cet optimisme à la fin des audiences, lorsque le rapport de la commission a été publié et que le ministre a dit : « Nous allons le faire de toute façon », alors que la commission recommandait de ne pas aller de l'avant.

M. Flyvbjerg parle donc de points de vue extérieurs. Il parle d'améliorer les évaluations de la rentabilité et des risques afin de retirer tout biais aux projets dès le début et pendant leur réalisation. Planifiez les projets en adoptant un point de vue extérieur, dit-il. Utilisez toute l'information distributionnelle

reference class forecasting to symptomatically take an outside view. Let me say that loud and clear, outside view to grassroots people means independent peer review of all the studies that a proponent does.

A proponent has optimism bias. They are going to do the studies, and we actually have an example of a study that was done showing that Nalcor hired these people, showed them and said right in the very first three paragraphs that there would be effects beyond the mouth of the river out into Lake Melville of the methylmercury and other effects. That document was provided to us under the table by the company who made the report and it was hidden. It was never ever brought forward by Nalcor during the environmental assessment. I want to ask how the public can have a trust in what happens in environmental assessment when these kinds of things are taking place.

There are just a few examples of the things that went wrong with Muskrat Falls, and I know I'm way over, I'm way over time. I'll just run through them briefly because I think they need to be on the record. During the inquiry and during our report to the inquiry, we brought out a few of the environmental problems or the problems with the EA. There were cumulative effects not properly studied. The threshold of significance was way too high. The methylmercury contamination was not properly assessed. Dam failure was assessed using outdated methods and I have to tell you that that Muskrat Falls dam is 36 kilometres from a community of 50 people who have one hour or less to get the hell out of town if that — and they have no way to go out of town. There's no road. The only way to get them out would be to airlift them. They can't make it. We have had expert studies done for free from the lead fellow — I think he came here in St. John's and they called him the rock star of quick clay, Dr. Stig Bernander, and he said, "You haven't done the proper risk assessment studies. Do them. Make sure." And they've ignored them; the government has ignored us. Nalcor has ignored us and we are still looking to find out whether or not when they fill that reservoir whether that north spur with quick clay layers is going to fail.

The Chair: Thank you so much.

Ms. Healy?

Christine Healy, President and Chief Executive Officer, Total E&P Canada: Good morning, senators, ladies and gentlemen, and thank you for the opportunity to speak to you today and provide feedback on behalf of Total E&P Canada.

pour déterminer les coûts et les échéances. Fixez les objectifs en fonction de la propension au risque. Utilisez des prévisions basées sur une classe de référence pour adopter un point de vue extérieur sur le plan symptomatique. Permettez-moi de dire haut et fort que, pour les gens de la base, un point de vue extérieur signifie un examen indépendant par les pairs de toutes les études que fait un promoteur.

Un promoteur a un « biais d'optimisme ». Il va effectuer les études, et nous avons en fait l'exemple d'une étude qui montre que Nalcor a embauché ces gens, leur a montré et leur a dit dans les trois premiers paragraphes qu'il y aurait des effets au-delà de l'embouchure du fleuve, dans le lac Melville, du méthylmercure et d'autres effets. Ce document nous a été remis sous la table par la société qui a rédigé le rapport, et il a été caché. Ce document n'a jamais été présenté par Nalcor pendant l'évaluation environnementale. J'aimerais savoir comment le public peut avoir confiance dans ce qui se passe en matière d'évaluation environnementale lorsque ce genre de choses se produit.

Je n'ai que quelques exemples des choses qui ont mal tourné à Muskrat Falls, et je sais que j'ai largement dépassé le temps qui m'était alloué. Je vais les passer brièvement en revue parce que je pense qu'ils doivent figurer au compte rendu. Au cours de l'enquête et de notre relation avec la commission, nous avons soulevé quelques-uns des problèmes environnementaux ou des problèmes liés à l'évaluation environnementale. Des effets cumulatifs n'avaient pas été étudiés adéquatement. Le seuil de signification était beaucoup trop élevé. La contamination au méthylmercure n'a pas été évaluée correctement. Le point de rupture du barrage a été calculé à l'aide de méthodes désuètes, et je dois vous dire que le barrage de Muskrat Falls se trouve à 36 kilomètres d'une collectivité de 50 personnes qui auront au plus une heure pour évacuer avant l'inondation — et elles n'ont aucun moyen de sortir de la localité. Il n'y a pas de route. Le seul moyen d'évacuation serait l'hélicoptère. Ils ne peuvent pas y arriver. Il y a eu des études d'expert faites gratuitement par le chercheur principal — je crois qu'il est venu ici, à St. John's, et qu'on l'a qualifié de rock star de l'argile sensible — M. Stig Bernander, et ce dernier a dit ceci : « Vous n'avez pas fait les bonnes évaluations des risques. Faites-les. Vérifiez ». Ils les ont ignorés; le gouvernement nous a ignorés. Nalcor ne nous a pas écoutés et nous cherchons toujours à savoir si la saillie nord qui compte des couches d'argile sensible va faillir lorsqu'on remplira le réservoir.

La présidente : Merci beaucoup.

Madame Healy, la parole est à vous.

Christine Healy, présidente et chef de la direction, Total E&P Canada : Bonjour, honorables sénateurs, mesdames et messieurs. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui et de vous faire part de mes commentaires au nom de Total E&P Canada.

I grew up here in Newfoundland and Labrador, not far from where we sit right now, here in St. John's, and I watched this place be transformed by the discovery and development of oil. The positive social impacts of responsible resource development, that's something that I have lived personally and it's a part of the fabric of this place and indeed of Canada.

I'm now the CEO of Total E&P Canada which is the Canadian arm of Total. Total is one of the world's largest energy companies, fourth largest in oil and gas, number two in solar, the world's second largest in LNG, liquefied natural gas. We're a globally integrated company. We have activities in more than 130 countries. We're a global leader in low-carbon energy, and we aspire to be the world's responsible energy major. In Canada, we have an interest in an exploration licence in offshore Newfoundland and Labrador and we're the sixth-largest bitumen producer in Alberta, producing over 100,000 barrels a day from two oil sands projects.

In many ways, Canada's opportunity and challenge is similar to our own; to responsibly develop resources. Canada is a country blessed with abundant natural resources that can be developed to meet the world's needs and strengthen the Canadian economy. That development can happen responsibly. Large-scale oil and gas developments require investment of tens of billions of dollars and achieving capital investment on that scale is, frankly, not easy and very competitive.

Canada could and should be winning that competition for capital. We are a country rich in natural resources. We have the fourth-best subsurface resource on the planet. We are rich in skilled people. We have a world-class education system coupled with people with an unbelievably strong work ethic. We have one of the world's most stable democracies. We have a court system that's the envy of the world. Yet, we are not winning the competition for global investment.

So, what's happening? The full answer to that will take longer than the time I have available here this morning, but the bill in front of you, Bill C-69 has huge impact. If done right, Bill C-69 could be a strong signal to investors and to the world that Canada is a transparent, efficient, responsible place to develop natural resources. But in the bill's current form, it's our view that it has missed the mark. In the interest of time, I'll highlight two specific areas, but I'm happy to take questions on any part of our submission or the bill generally.

J'ai grandi ici, à Terre-Neuve-et-Labrador, pas très loin d'ici, à St. John's, et j'ai vu cet endroit se transformer à la suite de la découverte et de l'exploitation du pétrole. Les répercussions sociales positives de l'exploitation responsable des ressources, c'est quelque chose que j'ai vécu personnellement et qui fait partie du tissu social de cet endroit et, en fait, du Canada.

Je suis maintenant le chef de la direction de Total E&P Canada, la branche canadienne de Total. Total est un leader mondial en énergie, la quatrième plus grande société pétrolière et gazière au monde, le deuxième producteur d'énergie solaire, le deuxième producteur de GNL, ou gaz naturel liquéfié. Nous formons une société intégrée à l'échelle mondiale. Nous menons des activités dans plus de 130 pays. Nous sommes un leader mondial en énergie à faibles émissions de carbone, et nous nous engageons à être la plus grande société énergétique responsable à l'échelle de la planète. Au Canada, nous détenons des actifs dans un permis de prospection au large de Terre-Neuve et nous sommes le sixième producteur de bitume en Alberta, avec une production quotidienne de plus de 100 000 barils à partir de deux projets de sables bitumineux.

À de nombreux égards, les possibilités et les défis du Canada sont semblables aux nôtres : exploiter les ressources de manière responsable. Le Canada a la chance de posséder des ressources naturelles abondantes qui peuvent être exploitées pour répondre aux besoins énergétiques mondiaux et pour renforcer l'économie canadienne. Cette exploitation peut se faire de manière responsable. L'exploitation pétrolière et gazière à grande échelle exige des investissements de dizaines de milliards de dollars, ce qui, en toute franchise, n'est pas facile à réunir et nous expose à une forte concurrence.

Le Canada pourrait et devrait remporter cette course aux capitaux. Nous sommes un pays riche en ressources naturelles. Nous avons le quatrième plus important gisement souterrain de la planète. Nous sommes riches en travailleurs qualifiés. Nous avons un système d'éducation de calibre mondial et des gens qui ont une éthique du travail incroyablement solide. Nous avons l'une des démocraties les plus stables au monde. Nous avons un système judiciaire qui fait l'envie du monde entier. Pourtant, nous ne gagnons pas la course aux investissements mondiaux.

Alors, que se passe-t-il? Pour donner une réponse complète à cette question, il me faudrait plus de temps que je n'en ai ce matin, mais le projet de loi C-69 à l'étude aura d'énormes répercussions. Si on procède bien, le projet de loi C-69 indiquera fortement aux investisseurs et au monde entier que le Canada est un pays transparent, efficace et responsable pour exploiter les ressources naturelles. Cependant, sous sa forme actuelle, le projet de loi rate la cible. Pour gagner du temps, je vais souligner deux points précis, mais je serai heureuse de répondre à vos

Firstly, timelines. The impact assessment timelines are a critical factor for Canada's overall competitiveness. In our submission to this panel, we took a notional offshore development and we compared the timelines for that development in Canada under the existing system, the U.S., the U.K. and what we think would happen in our reading of Bill C-69. We compared with two OECD jurisdictions which are not necessarily the fastest jurisdictions, but we thought they were two reasonable comparators to take here.

Under the existing process, Canada was already the slowest of the three, in some cases by a fairly large margin. While Bill C-69 has an ambition to be quicker, it introduces numerous opportunities to stop the clock or extend timelines and this creates significant uncertainty. In our view this can extend the assessment timeline for Canada by one to two years beyond what we see right now. So, it takes a slow system and makes it potentially slower. Keep in mind that in a competition for global capital, a delay of one year can decrease a project's comparative value by nearly 10 per cent. This is significant. We strongly recommend that the panel consider Canada's timelines in an internal context to understand and learn from other jurisdictions who are achieving responsible resource development in much shorter and more certain timeframes than those that exist in Canada at present and those proposed under Bill C-69.

I turn then to project assessment parameters. It's our view that it is imperative that there is a vigorous review to ensure that developments are carried out in an environmentally and socially acceptable manner. We are fully aligned on that goal. The proposed legislation though contains 20 factors to be considered as part of the impact assessment, and my reflection is that many of these factors are described using the language of social policy instead of the language of legislation. This introduces ambiguity and uncertainty, both for project proponents and for communities who understandably wish to have full information through this process.

We recommend that the factors considered in the impact assessment be specific, measurable and limited to project specific considerations. I do want to pause for a moment on the project specific considerations because you sit at the nexus right now of one of the largest challenges facing our world at this time. We have a world that needs, demands energy, and we want that energy to be reliable. We have seen across the world that people want that energy to be affordable and we also want that energy to be as responsible and clean as possible. The challenge to deliver on that is something that I work on every day; that my company is focused on every day. Right now, it is not something that we know how to solve easily. We have to be very vigilant that the impact assessment of a single project is not inadvertently

questions sur n'importe quelle partie de notre mémoire ou sur le projet de loi en général.

Premièrement, les échéanciers des évaluations d'impact sont un facteur décisif pour la compétitivité du Canada. Dans le mémoire soumis, nous avons pris un projet extracôtier fictif et nous avons comparé le temps nécessaire à son exploitation au Canada selon le système en place, aux États-Unis et au Royaume-Uni, et ce qui, selon nous, se produirait selon la lecture que nous faisons du projet de loi C-69. Nous avons fait la comparaison avec deux pays de l'OCDE qui ne sont pas nécessairement les plus rapides, mais nous avons pensé qu'ils étaient deux comparables raisonnables.

Avec le processus en place, le Canada était déjà le plus lent des trois, dans certains cas de façon assez importante. Bien que le projet de loi C-69 vise à accélérer le processus, il offre de nombreuses occasions d'arrêter le temps ou de prolonger les délais, ce qui crée beaucoup d'incertitude. À notre avis, cela pourrait prolonger d'un à deux ans le calendrier d'évaluation du Canada. Donc, on rend potentiellement plus long un processus déjà long. Gardez à l'esprit que dans une course aux capitaux mondiaux, un retard d'un an peut réduire la valeur comparative d'un projet de près de 10 p. 100. C'est significatif. Nous recommandons fortement que le groupe de discussion examine les échéanciers du Canada dans un contexte interne afin de comprendre et d'apprendre d'autres administrations qui font une exploitation responsable des ressources dans des délais beaucoup plus courts et plus précis que ceux qui existent actuellement au Canada, et ceux qui sont proposés dans le projet de loi C-69.

Je passe maintenant aux paramètres d'évaluation des projets. Nous considérons qu'il est impératif d'examiner rigoureusement un projet proposé afin de s'assurer qu'il est exécuté de manière acceptable sur le plan environnemental et social. Nous sommes pleinement alignés sur cet objectif. Toutefois, le projet de loi énumère 20 facteurs dont une évaluation d'impact doit tenir compte et, à mon avis, bon nombre de ces facteurs sont décrits en termes de politique sociale plutôt qu'en termes légaux. Cela crée de l'incertitude et un manque de clarté tant pour les promoteurs que pour les collectivités, qui, à juste titre, souhaitent être pleinement informés pendant toute la durée du processus.

Nous recommandons que les facteurs pris en compte dans le cadre de l'évaluation d'impact soient précis, mesurables et qu'ils se limitent aux considérations propres au projet. J'aimerais m'arrêter un instant sur les considérations propres au projet, car vous êtes actuellement au cœur de l'un des plus grands enjeux du monde moderne. Le monde a besoin d'énergie, il en exige, et cette énergie doit être fiable. Partout dans le monde, les gens veulent que cette énergie soit abordable et cette énergie doit être aussi responsable et propre que possible. Le pari d'être à la hauteur de ces attentes m'occupe tous les jours, un défi sur lequel ma société se concentre chaque jour. À l'heure actuelle, on ne connaît pas de solution facile à ce problème. Nous devons être très vigilants et veiller à ce que l'évaluation de l'impact d'un

politicized into a proxy for solving this large critically important global problem. Fundamentally, the impact assessment of a single project cannot and should not be used for that.

As the responsible energy major, Total strongly supports the Government of Canada's desire to implement a robust project assessment regime based on world class and timely standards. Fundamentally, Bill C-69 has a significant impact on where Canada will fit in the world's energy future. Canadian energy resources can and should be a part of the world's responsible energy supply and wise policies and clear legislation are a critical part of making that happen.

I invite senators to consider our recommendations that we've made in writing and I'm happy to take your questions. Thank you.

The Chair: Ms. Stapleton.

Erin Stapleton, Senior Impact Assessment Specialist, Shared Value Solutions Ltd.: Thank you for inviting me here today. I respectfully acknowledge the territory in which we gather as the ancestral, unceded homelands of the Beothuk and the island of Newfoundland as the ancestral, unceded homelands of the Mi'kmaq and Beothuk. I would also like to recognize the Inuit of Nunatsiavut and NunatuKavut and the Innu of Nitassinan and their ancestors as the original people of Labrador. We strive for respectful partnerships with all peoples of this province as we search for collective healing and true reconciliation and honour this beautiful land together.

I have been an impact assessment practitioner for 11 years and have worked on federal and provincial environmental assessments for natural resource and energy projects from British Columbia to right here in my home of Newfoundland and Labrador.

Shared Value Solutions, SVS, is an environmental consulting firm with a team of 40 staff who work with First Nation, Metis and Inuit governments across Canada. We assist our clients with impact benefit agreements, negotiation, environmental assessment processes, traditional knowledge studies, land-use planning and environmental monitoring. Much of our work focuses on supporting our clients as they engage in federal and provincial environmental assessment processes.

seul projet ne soit pas politisée par inadvertance pour servir de substitut à la résolution de cet important problème mondial. Fondamentalement, l'évaluation d'impact d'un seul projet ne peut et ne doit pas être utilisée à cette fin.

En tant que grande société énergétique responsable, Total appuie fermement la volonté du gouvernement du Canada de mettre en œuvre un solide régime d'évaluation des projets reposant sur des normes de classe mondiale et pertinentes. Fondamentalement, le projet de loi C-69 a une incidence importante sur la place du Canada dans l'avenir énergétique mondial. Les ressources énergétiques du Canada peuvent et doivent faire partie de l'approvisionnement énergétique responsable à l'échelle de la planète, et des politiques judicieuses ainsi que des lois claires sont essentielles à la réalisation de cet objectif.

J'invite les sénateurs et les sénatrices à examiner les recommandations que nous avons formulées par écrit et je serai heureuse de répondre à vos questions. Je vous remercie.

La présidente : Madame Stapleton, la parole est à vous.

Erin Stapleton, spécialiste principale de l'évaluation d'impact, Shared Value Solutions Ltd. : Merci de m'avoir invitée ici aujourd'hui. J'aimerais reconnaître respectueusement que le territoire sur lequel nous sommes rassemblés fait partie des terres ancestrales non cédées des Béothuks, et que l'île de Terre-Neuve fait partie des terres ancestrales non cédées des Micmacs et des Béothuks. J'aimerais également reconnaître que les Inuits de Nunatsiavut et NunatuKavut et les Innus de Nitassinan, ainsi que leurs ancêtres, sont les premiers peuples du Labrador. Nous déployons tous nos efforts pour établir des partenariats respectueux avec tous les peuples de la province tout en nous engageant dans la voie d'une guérison collective et d'une véritable réconciliation et en honorant ensemble ces magnifiques terres.

Je me consacre à l'évaluation des répercussions environnementales depuis 11 ans et j'ai travaillé à des évaluations fédérales et provinciales pour des projets d'exploitation des ressources naturelles et d'énergie d'un bout à l'autre du pays, de la Colombie-Britannique jusqu'ici, chez moi, à Terre-Neuve-et-Labrador.

Shared Value Solutions, SVS, est une société d'experts-conseils en environnement dotée d'une équipe de 40 employés qui travaillent avec les gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits partout au Canada. Nous aidons nos clients à s'y retrouver en ce qui concerne les ententes sur les répercussions et les avantages, la négociation, les processus d'évaluation environnementale, les études sur les connaissances traditionnelles, l'aménagement du territoire et la surveillance

Over the last 10 years, we have worked with our clients on many of the major development projects across Canada, including mines, hydroelectric facilities, transmission lines, highway expansions, oil and natural gas pipelines, nuclear power facilities and offshore oil drilling.

We have been following the federal review of environmental and regulatory processes and have supported our clients in preparing submissions to the expert panels on environmental assessment and National Energy Board modernization and to the Canadian Environmental Assessment Agency and Transport Canada. The comments I provide today focus on the proposed impact assessment act and reflect the opinions of SVS as impact assessment practitioners with the unique privilege of serving First Nation, Metis and Inuit governments. I am not speaking to you today for these Indigenous governing bodies. I am sharing our insights on Bill C-69 from the perspective of serving these clients with respect to numerous federal impact assessment processes.

SVS believes that the proposed act is a significant improvement over the Canadian Environmental Assessment Act of 2012. Positive changes include: the provision in the new act for cooperation with certain jurisdictions, including Indigenous governing bodies, through the delegation of any part of an impact assessment, the joint establishment of a review panel or the substitution of another process for the impact assessment; the requirement in the new act that when making a decision under the act, the minister must consider any adverse effects the decision may have on the rights of the Indigenous peoples of Canada; the mandatory early planning and engagement phase included in the new act which includes Indigenous engagement and participation plan developed in collaboration with Indigenous peoples that would outline how the proponent will work with communities throughout the assessment; the addition of any change occurring in Canada to the health, social or economic conditions of Indigenous people of Canada as an effect under the new act; and the requirement that impact assessment reports describe how Indigenous knowledge was considered.

SVS also has recommendations for additions to the act. For example, while the preamble of the act references the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples,

environnementale. Notre travail consiste en grande partie à aider nos clients à participer aux processus fédéraux et provinciaux d'évaluation environnementale.

Au cours des 10 dernières années, nous avons travaillé avec nos clients à de nombreux grands projets de développement partout au Canada, y compris des mines, des centrales hydroélectriques, des lignes de distribution d'électricité, le prolongement de routes, des oléoducs et gazoducs, des installations nucléaires et des plateformes de forage pétrolier en mer.

Nous avons suivi l'examen fédéral des processus environnementaux et réglementaires et nous avons aidé nos clients à préparer des exposés à l'intention des groupes d'experts sur l'évaluation environnementale et la modernisation de l'Office national de l'énergie, ainsi que pour l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et Transports Canada. Les commentaires que je présente aujourd'hui portent sur le projet de loi sur l'évaluation d'impact et reflètent les opinions de SVS et des professionnels de l'évaluation à son emploi, qui ont l'insigne privilège de servir les gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Or, ce n'est pas au nom de ces corps dirigeants autochtones que je m'adresse à vous aujourd'hui. Je vous fais part de nos réflexions sur le projet de loi C-69 simplement dans l'idée de rendre service à nos clients à l'égard des nombreux processus fédéraux d'évaluation des répercussions.

SVS estime que le projet de loi constitue une amélioration importante par rapport à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012. Parmi les changements positifs, mentionnons la disposition de la nouvelle loi concernant la coopération avec certaines instances, y compris les corps dirigeants autochtones, au moyen de la délégation de tout ou partie d'une évaluation d'impact, de la constitution conjointe d'une commission ou de la substitution d'un autre processus à l'évaluation d'impact; l'exigence de la nouvelle loi selon laquelle, lorsqu'il prend une décision en vertu de la loi, le ministre doit tenir compte de toute incidence négative que la décision pourrait avoir sur les droits des peuples autochtones au Canada; l'étape obligatoire de la planification et de la participation précoces prévue dans la nouvelle loi, qui comprend un plan de mobilisation et de participation des peuples autochtones élaboré en collaboration avec eux, décrivant la façon dont le promoteur entend travailler avec les collectivités tout au long de l'évaluation; l'ajout de tout changement que la nouvelle loi pourrait apporter aux conditions sanitaires, sociales ou économiques des peuples autochtones au Canada; et l'exigence selon laquelle les rapports d'évaluation d'impact doivent décrire la façon dont les connaissances autochtones ont été prises en compte.

SVS a également des recommandations pour de possibles ajouts à la loi. Par exemple, bien que le préambule renvoie à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples

UNDRIP, the act does not reference nor define free, prior and informed consent. Free, prior and informed consent is a specific right that pertains to Indigenous peoples and is recognized in the UNDRIP. It allows Indigenous peoples to give or withhold consent to a project that may affect them or their territories. Furthermore, free, prior and informed consent enables them to negotiate the conditions under which the project will be designed, implemented, monitored and evaluated. The act needs to make an explicit commitment to free, prior and informed consent as defined by the UNDRIP.

The act does not contain any provisions for ensuring that affected Indigenous individuals and communities are empowered to have an influence in decision-making with respect to conditions of approval, follow-up programs and adaptive management. Further, the act requires an adaptive management plan only if the minister considers it appropriate. Post approval adaptive management planning is the professional norm for significant undertakings and should be a critical element of federally mandated follow-up programs so that deviations from the assumptions on which the impact assessment decision was based are adequately addressed.

While the list of factors to be considered in impact assessment includes consideration of the extent to which the designated project contributes to sustainability, that's in paragraph 22(1)(h), the act provides no further detail on how to apply this sustainability lens. The legislative framework for assessing sustainability should be described in the act and should be inclusive of Indigenous perspectives and interests.

And lastly, culturally important species should be added to paragraph 7(1)(c). Subsequently, proposed projects with the potential to cause adverse impacts to any culturally important species should prompt an assessment. Culturally important species should only be identified by Indigenous communities and during the collection of Indigenous knowledge data and should be included because of the connection to section 35, Recognition of existing aboriginal and treaty rights, of the Constitution Act, 1982.

We are also concerned with the testimony from other parties in the past months that prioritize economic development and disregard the Government of Canada's commitment to implementing the UNDRIP respecting the rights of Indigenous peoples and fostering reconciliation. For example, we have heard witnesses from across the country state that the duration of impact assessment must be shorter. As I mentioned above, we believe the mandatory early planning and engagement phase is a critical element of the new act. While this phase may add up to 180 days to the beginning of an impact assessment process, it is a necessary addition of time to meaningfully engage with Indigenous governments and to build trust between communities

autochtones, la DNUDPA, la loi ne contient aucune définition ni la moindre allusion au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Il s'agit là d'un droit bien précis que la DNUDPA reconnaît aux peuples autochtones, le droit qui leur permet de donner ou de refuser leur consentement à un projet qui peut les toucher, eux ou leur territoire. Il leur permet également de négocier les conditions dans lesquelles le projet sera conçu, mis en œuvre, surveillé et évalué. La loi doit contenir un libellé explicite à l'égard du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, tel que défini dans la DNUDPA.

La loi ne contient aucune disposition voulant que les personnes et les collectivités autochtones touchées soient habilitées à exercer une influence sur la prise de décisions à l'égard des conditions d'approbation, des programmes de suivi et de la gestion adaptative. De plus, la loi exige un plan de gestion adaptative uniquement si le ministre le juge approprié. La planification de la gestion adaptative postérieure à l'approbation est la norme professionnelle pour les entreprises importantes et devrait être un élément essentiel des programmes de suivi mandatés par le gouvernement fédéral afin que les écarts par rapport aux hypothèses sur lesquelles la décision relative à l'évaluation d'impact a été fondée soient pris en compte adéquatement.

Bien que la liste des facteurs à prendre en considération dans l'évaluation d'impact tienne compte de la mesure dans laquelle le projet désigné contribue à la durabilité, tel qu'indiqué à l'alinéa 22(1)(h), la loi ne fournit aucun autre détail sur la façon d'appliquer cette optique de durabilité. Le cadre législatif d'évaluation de la durabilité devrait être décrit dans la loi et tenir compte des points de vue et des intérêts des Autochtones.

Enfin, les espèces importantes sur le plan culturel devraient être ajoutées à l'alinéa 7(1)(c). Ainsi, les projets proposés qui risquent d'être néfastes pour toute espèce importante sur le plan culturel devraient faire l'objet d'une évaluation. Ces espèces devraient être exclusivement désignées par les communautés autochtones et lors de la collecte des données sur les connaissances autochtones, et devraient être incluses en raison du lien avec l'article 35, Confirmation des droits existants des peuples autochtones, de la Loi constitutionnelle de 1982.

Nous sommes également préoccupés par d'autres témoignages de ces derniers mois qui accordent la priorité au développement économique en faisant abstraction de l'engagement du gouvernement du Canada à respecter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et à favoriser la réconciliation. Par exemple, nous avons entendu des témoins de partout au pays dire qu'il fallait raccourcir la durée de l'évaluation d'impact. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous estimons que l'étape préparatoire obligatoire est un élément essentiel de la nouvelle loi. Bien que cette étape puisse ajouter jusqu'à 180 jours au processus d'évaluation, elle est indispensable si l'on veut faire participer de façon significative

and proponents. We believe this required early planning and engagement phase will ultimately create a more efficient process, improve project design and give proponents greater certainty.

We have also heard witnesses state that offshore exploratory drilling should not be subject to impact assessment and that the current regional assessment of the Newfoundland and Labrador offshore area will adequately assess the potential impacts of these activities. Regional assessment can be an opportunity for early engagement and collection of Indigenous knowledge and an effective means of addressing concerns regarding cumulative effects. However, based on our experience to date, the regional assessment process has been lacking consultation, particularly around providing adequate participant capacity funding for Indigenous communities to meaningfully engage. Not only should offshore exploratory drilling remain subject to impact assessment, but the sections of the act addressing regional and strategic assessment must be revised to include requirements around consultation and accommodation of Indigenous peoples who hold established and asserted rights in the area of assessment and sufficient capacity support for their participation in these processes.

Thank you for allowing me to share the opinions of SVS as impact assessment practitioners who serve First Nation, Metis and Inuit governments. We will continue to follow the federal review of environmental and regulatory processes and we will be supporting our clients as they engage with the Government of Canada to provide input on the regulations, policies and guidance that will assist with the implementation of the new legislation. Thank you.

The Chair: Thank you very much for your testimony.

We're going to start with questions from Senator Simons.

Senator Simons: Thank you all very much for three great presentations. I have to say, Ms. Frampton Benefiel, somebody in my previous life where I was a journalist and I covered LRT construction, hockey arena construction, megaprojects on that level, optimism bias is a very real thing. I had a question for you and also a question for Ms. Stapleton. I'm going to get them both in quickly.

We've heard from a lot of proponents of projects who are opposed to the idea of ministerial decision-making because they're worried that it could prejudice their projects, but you raise a really important point. A different government may be able to push ahead projects over the objections of the regulator.

les gouvernements autochtones et instituer un climat de confiance entre les collectivités et les promoteurs. En définitive, nous croyons que cette phase de planification et de mobilisation ou étape préparatoire rendra le processus plus efficace, le projet sera mieux conçu et les promoteurs auront moins de risques à craindre.

Nous avons également entendu des témoins affirmer que le forage exploratoire en mer ne devrait pas faire l'objet d'une évaluation d'impact et que l'évaluation régionale actuelle de la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador permettra d'évaluer adéquatement les répercussions potentielles de ces activités. L'évaluation régionale peut être une occasion de mobilisation et de collecte des connaissances autochtones et un moyen efficace de répondre aux préoccupations à l'égard des effets cumulatifs. Or, d'après ce que nous avons pu constater, le processus d'évaluation régionale s'est caractérisé par un manque de consultation, particulièrement en ce qui concerne l'offre d'un financement adéquat pour que les communautés autochtones puissent participer de façon significative. Non seulement le forage exploratoire extracôtier devrait-il demeurer assujéti à une évaluation d'impact, mais les articles de la loi portant sur l'évaluation régionale et stratégique doivent être révisés afin d'inclure des dispositions relatives à la consultation des peuples autochtones et au respect de leurs droits établis et revendiqués dans le domaine de l'évaluation, tout en prévoyant un soutien suffisant pour leur participation à ces processus.

Je vous remercie de m'avoir permis de vous faire part des opinions de SVS à titre de professionnels de l'évaluation d'impact au service des gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Nous continuerons de suivre l'examen fédéral des processus environnementaux et réglementaires et nous appuierons nos clients dans leurs échanges avec le gouvernement du Canada afin qu'ils puissent formuler des commentaires sur les règlements, politiques et directives qui faciliteront la mise en œuvre de la nouvelle loi. Merci.

La présidente : Merci beaucoup de votre témoignage.

Nous allons commencer par les questions de la sénatrice Simons.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup pour ces trois excellents exposés. Je dois dire, madame Frampton Benefiel, que de ma vie antérieure où j'étais journaliste et où j'ai couvert la construction du réseau des trains légers, d'arénas de hockey et autres mégaprojets de ce genre, j'ai gardé le souvenir d'une très claire tendance à l'optimisme. J'ai une question pour vous et une autre pour Mme Stapleton. Je vais les poser toutes les deux rapidement.

Nous avons entendu beaucoup de promoteurs de projets qui s'opposent au pouvoir décisionnel du ministre de crainte que ce soit au détriment de leurs projets, mais vous soulevez un point très important. Un autre gouvernement pourrait faire avancer des projets malgré l'opposition de l'organisme de réglementation.

How do you strike the balance between putting the decision in the hands of somebody who's accountable to the voters and leaving some room for the expert regulation? Then my question for Ms. Stapleton is, "Could you tell us more about adaptive management planning, what it is and what it looks like when it's done well?"

Ms. Frampton Benefiel: We understand that it's important that the minister make a final decision. He's the elected person. But the minister needs to be accountable. We did recommend, when the committee went around asking questions about what to do about environmental assessment, that there be a set of rules that a minister has to check off as he goes through the assessment and that the minister cannot make a decision unless he has checked every single rule and explained why he made a decision here, what his decision was there and what data he used to make that decision. I'm pretty sure that our recommendation was that all decisions had to be science-based.

Senator Simons: Thank you. I think there might be an agreement for proponents too with that, so it's not arbitrary and political.

Ms. Frampton Benefiel: Yes, exactly.

Ms. Stapleton: Regarding your question around adaptive management planning, I can undertake to provide you some specific examples of where that has been put into place and done well from our perspective as practitioners in this area. But, generally, the concern that we're hearing from many clients of ours is that they would prefer adaptive management be just as much a part of required actions from the proponent as the impact assessment, as environmental monitoring.

Adaptive management planning in this particular context is a commitment to keep an eye on the effects that are being noticed out there over the duration of a particular project and to have parameters in place whereby you're constantly checking that the assumptions that you made in the assessment, the assumptions that you made to secure your approval of your project are remaining true. We heard from the panel earlier this morning, there were conversations around climate change and the effects that we're seeing there. If you have a project that is a multi-year project and is operating, for example, offshore here for decades, adaptive management is critical to assure our clients that environmental impacts are being mitigated. Also, when mitigation has proven to be ineffective — for example a rise in sea level or more extreme weather event — there's a mechanism in place for the proponent to have the conversation with the public, and with the impacted Indigenous communities, to reassess and think about what else can be done to mitigate a new impact that has, perhaps, arisen over time.

The Chair: Senator Manning.

Comment trouver le juste milieu entre confier la décision à quelqu'un qui doit rendre des comptes aux électeurs et laisser une certaine place à la réglementation par des experts? Ma question pour Mme Stapleton est la suivante : pourriez-vous préciser ce que l'on entend par planification de la gestion adaptative, et nous dire ce qu'elle doit comporter pour être considérée bonne?

Mme Frampton Benefiel : Nous comprenons qu'il est important que le ministre prenne une décision finale. Il a été élu pour cela, certes, mais il doit rendre des comptes. Lorsque le comité a posé des questions sur ce qu'il fallait faire au sujet de l'évaluation environnementale, nous avons recommandé l'adoption d'une liste de contrôle d'un ensemble de règles avec des cases qu'un ministre doit cocher pendant l'évaluation et qu'il ne puisse prendre une décision à moins d'avoir vérifié chacune des règles et d'avoir expliqué pourquoi il a pris telle ou telle décision et les données qu'il a utilisées pour la prendre. Je suis pas mal certaine que nous avons recommandé que toutes les décisions soient fondées sur des données scientifiques.

La sénatrice Simons : Merci. Je pense qu'il pourrait y avoir une entente pour les promoteurs aussi, alors ce n'est ni arbitraire ni politique.

Mme Frampton Benefiel : Oui, tout à fait.

Mme Stapleton : Pour ce qui est de votre question sur la planification de la gestion adaptative, je peux vous donner des exemples précis de mesures qui ont donné de bons résultats à ce qu'il nous a semblé comme professionnels dans ce domaine. En règle générale, nos clients ont tendance à préférer que la gestion adaptative fasse partie des mesures que le promoteur est tenu de prendre, tout comme pour l'évaluation d'impact et la surveillance environnementale.

La planification de la gestion adaptative dans ce contexte veut dire s'engager à surveiller les effets observés pendant la durée d'un projet donné et à avoir des paramètres en place pour vérifier constamment si les hypothèses de départ ayant servi à l'évaluation et à l'approbation subséquente du projet, demeurent valables. Plus tôt ce matin, les témoins nous ont parlé des changements climatiques et de leurs effets. Prenez par exemple un projet d'exploitation pluriannuel qui fonctionnerait au large du littoral pendant des décennies, la gestion adaptative est essentielle pour garantir à nos clients que les impacts environnementaux sont atténués. De plus, lorsque des mesures d'atténuation se sont avérées inefficaces — par exemple, face à une élévation du niveau de la mer ou à des phénomènes météorologiques extrêmes — il y a un mécanisme en place pour que le promoteur puisse en discuter avec le public et avec les communautés autochtones touchées afin de réévaluer la situation et d'envisager d'autres mesures à prendre pour atténuer tout nouvel impact ayant pu surgir au fil du temps.

La présidente : Vous avez la parole, sénateur Manning.

Senator Manning: Thank you very much.

Ms. Stapleton, could you expand your sustainability lens and tell us what that encompasses, the details on that.

I ask this question for anybody to feel free to answer. We've heard presentations, even this morning, about Norway and their turnaround time on an environmental assessment process; 79 days. Anybody who's familiar with Norway would lean to believe that they are very environmentally friendly, one of the leading countries in the world, from what I understand. Then in Newfoundland and Labrador, we heard this morning that the average is 905 days. How do we find a middle ground on that and give the people that are concerned about the environment and development, an opportunity to have their say?

On top of that, regardless of which political party is in power at the time, having the buck stop with the minister. I understand the final decision rests with him. I understand earlier talking about the check boxes, but we've been through that process many times before and it moves it into a political zone. I'm just wondering if we are comfortable with that?

There are a number of questions there. Feel free, but I'm on a time limit here. Being from Newfoundland and Labrador, I like to talk, so I try to get it all out. But I just throw those out.

Ms. Stapleton: I'll respond to your question regarding the sustainability lens.

As I mentioned in my opening statement, we at SVS believe that we need more definition around what sustainability means. In terms of serving the clients that we work with, we would like work to be done around defining sustainability further to be inclusive of the views of Indigenous peoples. I am a descendent of settlers, so my view of sustainability is very much different than someone who has lived their life in Rigolet. It's important, generally, that we give more definition around what it means to carry out an assessment with a sustainability lens. I think proponents, the public and otherwise would all agree that we're looking for more definition around what sustainability is in the context of this act. In terms of who I am representing here today, we would like any definition of sustainability to absolutely be inclusive of Indigenous perspectives and interests.

Ms. Healy: Senator, I'll attempt to address the issue that I think was inherent in the question around timelines and that was an area that we focused on actually in our submission. I will start by saying that, fundamentally, I was very happy when I first heard that the government was considering updating the environmental assessment process because I think there are flaws within the existing process and there are lots of ways that it could be improved. Unfortunately, the changes proposed now are, in my view, moving in the wrong direction.

Le sénateur Manning : Merci beaucoup.

Madame Stapleton, pourriez-vous élargir votre optique de la durabilité et nous préciser ce qu'elle englobe?

Je pose cette question à qui veut bien y répondre. Nous avons entendu des exposés, ce matin même, au sujet de la Norvège et du délai d'exécution d'un processus d'évaluation environnementale; 79 jours. Pour peu que l'on connaisse la Norvège, on serait porté à croire qu'elle est très respectueuse de l'environnement, l'un des principaux pays au monde qui le sont, d'après mes informations. Puis, à Terre-Neuve-et-Labrador, nous avons entendu ce matin que la moyenne est de 905 jours. Comment trouver un terrain d'entente à cet égard et donner aux gens qui se soucient de l'environnement et du développement la possibilité de s'exprimer?

Qui plus est, quel que soit le parti politique au pouvoir, c'est le ministre qui est responsable. Je crois comprendre que c'est lui qui prend la décision finale. Les cases à cocher dont il a été question tout à l'heure, c'est bien beau, mais nous avons déjà suivi cette démarche à maintes reprises, et elle a une dimension politique. Je me demande si cela nous convient?

Il y a là plusieurs questions. Sentez-vous libre d'y répondre, mais sachez que mon temps est limité. Les Terre-Neuviens nous aimons parler, alors j'essaie de tout dire en quelques mots. Je lance mes questions à tout hasard pour qui voudrait y répondre.

Mme Stapleton : Je vais répondre à votre question concernant l'optique de la durabilité.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, SVS croit qu'il faut mieux définir ce que signifie la durabilité. Dans le souci de servir nos clients, nous aimerions qu'il en soit ainsi et que l'on tienne compte des points de vue des peuples autochtones. Je suis descendante de colons, alors ma vision de la durabilité est très différente de celle d'une personne qui a vécu toute sa vie à Rigolet. Il est important, en général, que nous définissions plus clairement ce que cela signifie de mener une évaluation dans une optique de durabilité. Je pense que les promoteurs, le public et d'autres intervenants seraient tous d'accord pour dire que nous cherchons à mieux définir ce qu'est la durabilité dans le contexte de cette loi. Quant aux personnes que je représente ici aujourd'hui, nous aimerions que toute définition de la durabilité tienne compte des points de vue et des intérêts des Autochtones.

Mme Healy : Monsieur le sénateur, je vais essayer de répondre à la question qui, je crois, était inhérente à la question des délais que nous avons amplement abordée dans notre mémoire. Je commencerai par dire qu'au départ, j'ai été très heureuse d'apprendre que le gouvernement envisageait de mettre à jour le processus d'évaluation environnementale, car je pense qu'il comporte des lacunes et qu'il y a bien des façons de l'améliorer. Malheureusement, les changements actuellement proposés vont, à mon avis, dans la mauvaise direction.

You mentioned Norway with a timeframe. We use the U.K. and the U.S. as an example, just for comparison. If my company discovers oil in the Gulf of Mexico offshore the U.S., which has quite high and strong environmental and regulatory standards, at the moment of discovery proponents like us are on a 180-day clock to establish that we intend to bring forward investment; that we are making investments to bring that project forward. If we don't establish that to the regulator's satisfaction, the licence can be taken from us and be put up for bid for other companies to take advantage of what we have discovered. So, it's just quite a different mindset in terms of development of the resource.

You mentioned trying to find a middle ground. I think it's an admirable goal, but it may fundamentally be insufficient. We, as a country, need to decide fundamentally where these developments fit into our future.

For Total, we accept climate change as a critical component and a critical challenge for humanity. We are aspiring to meet the Paris commitments. We are aspiring to meet the two-degree scenario. Even in the two-degree scenario, the world continues to use oil and gas and Canada has a lot of oil and gas. We have the ability to produce it efficiently and responsibly and supply it to the world. Fundamentally, those investments have, in fact, moved away from Canada in favour of other jurisdictions with inferior subsurface resources, and where there is a greater cost to the environment to get those resources out of the ground. This is the product of a set of choices Canada makes.

So the timelines are critically important. Where Canada's timeline fits from an international perspective is very important. You used Norway as an example. The United States, the United Kingdom, the U.K. aims for one year to be the environmental timeline. Sometimes it slips over. Sometimes it's less. There's a different goal or standard in terms of trying to strike the balance between the needs of the communities, plural, and the needs of the investors.

The Chair: I have a couple of follow-up questions to those of Senator Manning.

We heard from the previous witness that petroleum from the platforms here is exported to 40 countries. I would like to know if China is among those countries.

My second question. You said that the regulations and exploration controls are very strong in the United States and the Gulf of Mexico. But what happened with *DeepWater Horizon*?

Vous avez parlé de la Norvège avec un échéancier. Nous prenons l'exemple du Royaume-Uni et des États-Unis, à titre de comparaison. Si ma société découvre du pétrole dans le golfe du Mexique au large des États-Unis, où les normes environnementales et réglementaires sont extrêmement rigoureuses, elle aura 180 jours pour établir les investissements qu'elle compte faire et attirer pour mener à bien le projet. Si nous n'établissons pas cela à la satisfaction de l'organisme de réglementation, la licence peut nous être retirée et faire l'objet d'un appel d'offres afin que d'autres entreprises puissent profiter de notre découverte. Ainsi, il s'agit simplement d'une mentalité tout à fait différente en ce qui concerne l'exploitation de la ressource.

Vous avez parlé d'essayer de trouver un terrain d'entente. Je pense que c'est un objectif admirable, mais peut-être insuffisant. Il nous appartient, comme pays, de décider fondamentalement quelle est la place que ces exploitations doivent occuper dans notre avenir.

Pour Total, nous acceptons les changements climatiques comme une composante essentielle et un défi crucial pour l'humanité. Nous aspirons à respecter les engagements de Paris et le scénario des deux degrés. Même dans ce scénario, le monde continue d'utiliser du pétrole et du gaz, et le Canada en a en masse. Il a tout ce qu'il faut pour les produire de façon efficace et responsable, de quoi approvisionner le monde entier. Ce qui arrive, c'est que les investisseurs ont tourné le dos au Canada au profit d'autres pays qui ont des ressources souterraines inférieures et dont l'extraction est plus onéreuse pour l'environnement. C'est le résultat d'une série de choix que fait le Canada.

Les délais sont donc d'une importance capitale. La place qu'occupe le Canada dans le contexte international est très importante. Vous avez donné l'exemple de la Norvège. Les États-Unis et le Royaume-Uni prévoient quant à eux un délai d'un an pour l'échéancier environnemental. Il arrive que ce délai soit dépassé ou qu'il faille moins de temps, mais la cible ou la norme est différente pour ce qui est d'essayer de trouver un juste milieu entre les besoins des diverses collectivités et ceux des investisseurs.

La présidente : J'ai deux ou trois questions complémentaires à poser au sénateur Manning.

Le témoin précédent nous a dit que le pétrole des plateformes canadiennes est exporté dans 40 pays. J'aimerais savoir si la Chine fait partie de ces pays.

Ma deuxième question. Vous avez dit que les règlements et les contrôles de l'exploration sont extrêmement rigoureux aux États-Unis et dans le golfe du Mexique. Qu'est-il donc arrivé au *DeepWater Horizon*?

My third question. How old are the platforms in the U.K. and Norway compared to those in our industry?

Ms. Healy: Senator, a number of things tied up in that. First of all, on the U.S. side, there's no question that the significant *DeepWater Horizon* event resulted in great change in regulation in the United States. When I speak of the regulatory frame, I speak of the post *DeepWater Horizon* regulatory frame that has quite high standards, but also a very timely approach.

The questions built into that, in terms of where oil produced offshore Newfoundland is sold, I think I would have to leave that for producers offshore Newfoundland. At this point, my company is not one of the producers in offshore Newfoundland. Generally, oil on tankers, it's a global market, so oil can go anywhere. There are projects happening globally that my company is involved in. For instance, developing natural gas in Russia to export to China to displace coal-fired generation in China. Those projects are ongoing. It's called Yamal LNG. It's one of the largest LNG projects in the world, and Total is a proponent of that project. There are ongoing efforts to address what is fundamentally a global problem. If a Canadian resource can displace other more carbon-intensive energy sources globally, then Canada has a net benefit for the world. Even though it could have for Canada an increase in GHG emissions, globally it results in a reduction. So I think that's maybe where that question was going. I could be wrong on that.

I think you had a question on the timelines; is that correct?

The Chair: How old is the industry in Norway and the U.K. compared to our industry?

Ms. Healy: There are varying levels of maturity. I guess it depends. The U.K. is a maturing area, so they have been in production longer than offshore Canada. Norway has been in production longer, but is also opening up new areas all the time.

I will say that one of the key metrics in our business is the timeframe from discovery to first oil and that's different if you're onshore in an existing basin, versus offshore in shallow water or offshore in deep water. But offshore in deep water, the timeline from discovery to first oil really, depending on jurisdiction, should be eight years. That's inclusive of all of the processes to take to get you there. Offshore Canada, we've never had a project proceed on that timeframe or even within a range of that timeframe. In some cases, in the early days, it was because there was a technology gap for the efficient delivery of those resources. Now there is no technology gap, but we still do

Ma troisième question. Quel est l'âge des plateformes au Royaume-Uni et en Norvège par rapport à celles de notre industrie?

Mme Healy : Sénatrice, il y a plusieurs aspects à considérer. Tout d'abord, du côté des États-Unis, il ne fait aucun doute que le désastre du *DeepWater Horizon* a entraîné de grands changements en ce qui concerne la réglementation. Quand je parle de réglementation, je veux dire les mesures très pertinentes et opportunes que l'on a instituées à l'issue du désastre.

Quant à savoir où aboutit le pétrole produit au large de Terre-Neuve, je pense qu'il faudrait poser la question aux producteurs en question, et ma société n'en fait pas partie. En général, le pétrole transporté par les pétroliers est un marché mondial, alors le pétrole peut aller n'importe où. Ma société participe à des projets à l'échelle mondiale. Par exemple, l'exploitation de gaz naturel en Russie pour l'exporter en Chine afin de remplacer la production d'électricité à partir du charbon. Ces projets se déroulent sous le nom de Yamal LNG. C'est l'un des plus grands projets de gaz naturel liquéfié au monde, et Total est un des promoteurs. Des efforts sont déployés pour s'attaquer à ce qui est fondamentalement un problème mondial. Si une ressource canadienne peut remplacer d'autres sources d'énergie à plus forte intensité carbonique à l'échelle mondiale, alors le Canada offre un avantage net, une réduction des émissions de gaz à effet de serre qui bénéficie à la planète, même si ces émissions pourraient augmenter chez nous. Je peux me tromper, mais je crois avoir répondu à votre question.

Je crois que vous aviez une question sur les échéanciers, n'est-ce pas?

La présidente : Depuis quand existent les industries de la Norvège et du Royaume-Uni comparativement à la nôtre?

Mme Healy : Nous avons là différents niveaux de maturité. Je suppose que cela dépend de la zone. L'industrie du Royaume-Uni atteint maintenant sa maturité, donc elle produit depuis plus longtemps que celle des zones extracôtières du Canada. L'industrie de la Norvège produit depuis plus longtemps encore, mais on y ouvre continuellement de nouvelles zones d'exploitation.

Je dirais que pour notre industrie, l'une des mesures clés est le délai entre la découverte du gisement et la première extraction de pétrole. Ce délai n'est pas le même pour un bassin côtier existant que pour un bassin extracôtier situé en eau profonde. Pour ce dernier, ce délai devrait normalement être de huit ans, selon la juridiction qui le régit. Il comprend tous les processus nécessaires pour en arriver à cette première extraction. Au Canada, on n'a jamais réussi à accomplir des projets extracôtiers dans ce délai. Dans certains cas, au début, il nous manquait la technologie nécessaire. Cependant, les projets menés au Canada affichent des retards importants par rapport à ceux d'autres pays.

see significant time lags for Canada, compared to other jurisdictions around the world.

The Chair: Thank you.

Senator Woo.

Senator Woo: Thank you, chair.

My first question is for Ms. Healy, and it's about the issue of clock-stopping. There are really three parts to it. The clock, of course, can be stopped by the government and that's a concern that you have. The clock can also be stopped by the proponent. Presumably you're not as concerned about clock stopping on the part of the proponent because it gives you some flexibility. But even to the extent that it's stopped by the government, there's a subsequent question of whether it's the minister stopping the clock or whether it's the agency. Will it mollify some of your concerns if the clock-stopping authority were given to the agency rather than to the minister?

Ms. Healy: Thank you, senator. By comparison, and the table in our submission, for the U.K. the regulatory approval timeline is approximately two years, inclusive of exploration. For the U.S. Gulf Coast, the regulatory approval process can be as little as nine months. Under the existing process in Canada, it's approximately four and a half years. With delays or stopping the clock under Bill C-69, we see that could expand up to, conservatively, six years. Stopping the clock is something that we don't see as attractive from anyone.

Senator Woo: At all, whether it's the agency's prerogative or the minister's prerogative?

Ms. Healy: The language in the bill — the number of times it appears that parties can stop the clock and the unlimited ability for the cabinet to stop the clock — raises additional concerns, not only on the timeliness of the process, but also the types of considerations that can lead to that. There's a requirement for reasons, but in our read of the bill, the parameters for what the proper exercise of that discretion are not clear and ministerial discretion is by law in Canada quite broad. That also introduces additional uncertainty in the timeline. We take limited comfort from who is able to stop the clock. We are concerned by the fact that so many parties can stop the clock and can stop the clock so often.

Senator Woo: I understand, but even though I also hear from industry and other proponents that there's a desire for some independence in the decision-making around clock stopping and the extent to which the agency is seen as an independent body capable of making decisions around when more information is needed, giving them the ability to stop the clock could be seen as preferable to giving the minister that authority.

La présidente : Merci.

Sénateur Woo, vous avez la parole.

Le sénateur Woo : Merci, madame la présidente.

Ma première question s'adresse à Mme Healy. Elle a trait à l'arrêt des activités. En fait, ma question s'articule en trois parties. Bien entendu, le gouvernement peut suspendre l'échéancier, et cela vous préoccupe. Le promoteur peut aussi le faire, et cela ne semble pas vous préoccuper autant, parce que cela vous donne une certaine marge de manœuvre. Toutefois, même si le gouvernement suspend l'échéancier, on peut se demander si cette décision relève du ministre ou de l'Agence. Vous sentiriez-vous moins inquiets si l'on confiait à l'Agence, et non au ministre, le soin de faire cesser les activités?

Mme Healy : Merci, monsieur le sénateur. Vous pouvez voir, dans le tableau présenté dans notre mémoire, que, au Royaume-Uni, le délai d'approbation est d'environ deux ans, et il comprend l'exploration. Dans le cas de la côte du golfe des États-Unis, ce processus réglementaire est parfois fixé à neuf mois seulement. Dans le cadre du processus actuel au Canada, ce délai est d'environ quatre ans et demi. En y ajoutant les retards et l'arrêt des activités que prévoit le projet de loi C-69, nous constatons qu'il risque de s'étendre sur au moins six ans. Nous reconnaissons que l'arrêt des activités n'intéresse personne.

Le sénateur Woo : Personne du tout? Qu'on en confie la responsabilité à l'Agence ou au ministre?

Mme Healy : Le libellé du projet de loi — le nombre de fois qu'il permet aux parties de suspendre l'échéancier et la capacité illimitée qu'a le Cabinet de le faire — soulève d'autres préoccupations, non seulement sur la rapidité d'exécution du processus, mais sur les types d'éléments pris en compte pour entraîner cet arrêt. Le projet de loi exige qu'on en présente les raisons, mais en le lisant, nous trouvons que les paramètres de cette discrétion ne sont pas clairs. En outre, au Canada, le pouvoir discrétionnaire accordé aux ministres est très vaste. Cela ajoute à l'incertitude que crée déjà l'échéancier. Quel que soit le responsable chargé de faire cesser les activités, cette disposition nous préoccupe à cause du grand nombre de personnes qui ont l'autorité de le faire, et qui peuvent le faire très souvent.

Le sénateur Woo : Je comprends. Toutefois, j'ai aussi entendu des représentants de l'industrie et d'autres promoteurs affirmer qu'il faudrait accorder plus d'autonomie à la prise de décisions sur l'arrêt de l'échéancier. Comme l'agence est considérée comme une instance indépendante sachant quand demander des renseignements supplémentaires, il serait préférable de lui accorder ce pouvoir au lieu de le confier au ministre.

Let me turn to Ms. Stapleton. I want to pick up on the issue around post approval adaptive management plans. Could you say a little bit more about how these plans are put into practice? I'm wondering if they belong in the bill because they seem more appropriate for a benefit agreements, or part of the role of the life-cycle regulator in monitoring the project progress. I'm trying to understand if this is an issue that is outside the scope of Bill C-69. An important issue because, as you point out, things change and the affected parties need to have a way of seeking redress or seeking a change in the management plan. But surely this is better left to the life-cycle regulator or to the benefit agreement that's been reached between the proponent and the affected community.

Ms. Stapleton: Thank you. There is reference to adaptive management planning in the act as it stands right now with the caveat that it is up to the minister to decide if adaptive management is required. We are asking that adaptive management always be required. Then through the implementation piece, through consultation between the proponent, potentially affected parties, Indigenous communities and the like, the specific plan could then be worked out together. It would be project specific. We would like the language in the act to be straightforward in requesting adaptive management be that critical last piece of the overall management of the project.

Senator Neufeld: Thank you for being here today and presenting to us. I have a number of questions.

Ms. Frampton Benefiel, the enhanced public participation that's in the bill, I don't know if I misunderstood you, but I thought you came across fairly strong that we should be listening to those that are affected or experts. Just clarify it for me which you mean because enhanced public participation means we open to the world. That doesn't mean they have to listen to everybody, but it does say they have to deal with it. The panel, they'd have to deal with it somehow.

Ms. Frampton Benefiel: Yes.

Senator Neufeld: How would they deal with it in a realistic way? So, which way do you think, those that are directed affected or everyone?

Ms. Frampton Benefiel: In our opinion, even at the EA planning caucus, across the country and globally, we have to look at issues that are affecting us globally. Why not allow people who are experts in fields of global issues have a say at an environmental assessment that appears to be able to effect a global issue?

Je vais passer à Mme Stapleton. J'ai une question au sujet des plans de gestion adaptatifs mis sur pied après l'approbation. Pourriez-vous nous décrire plus en détail la mise en œuvre de ces plans? Je me demande s'ils devraient figurer dans le projet de loi, puisqu'ils me semblent plutôt liés aux ententes sur les répercussions et sur les avantages ou au rôle qu'assume la Régie dans le processus de surveillance des projets. J'essaie de déterminer si cet enjeu s'insère vraiment dans la portée du projet de loi C-69. C'est un enjeu important parce que, comme vous l'avez souligné, il arrive que la situation change, et les parties touchées devraient disposer d'un moyen de demander une compensation ou de faire modifier le plan de gestion. Cet enjeu relève plutôt de la Régie ou alors, on devrait l'insérer dans l'entente sur les avantages que concluent le promoteur et la collectivité concernée.

Mme Stapleton : Merci. La loi actuelle mentionne la nécessité éventuelle d'établir une gestion adaptative, mais elle souligne que cette décision relève du ministre. Nous désirons que la gestion adaptative soit exigée en tout temps. Ensuite, pendant sa mise en œuvre, le promoteur pourrait consulter les parties touchées, les communautés autochtones et autres, pour modifier le plan en question. Le plan serait différent pour chaque projet. Nous désirons que la loi exige clairement que la gestion adaptative devienne la dernière phase cruciale de la gestion globale du projet.

Le sénateur Neufeld : Merci d'être venus aujourd'hui et merci pour vos présentations. J'ai plusieurs questions à vous poser.

Madame Frampton Benefiel, en ce qui concerne la participation du public prévue dans le projet de loi, je ne sais pas si je vous ai mal comprise, mais j'ai eu l'impression que vous affirmiez avec force que nous devrions écouter les personnes concernées ou les experts. Je vous demanderais de nous dire de qui vous parliez exactement, parce que l'amélioration de la participation du public nous oblige à nous ouvrir au reste du monde. Il ne sera pas nécessaire d'écouter tout le monde, mais il faudra tenir compte des commentaires reçus. D'une façon ou d'une autre, il faudra respecter les recommandations de la commission.

Mme Frampton Benefiel : Oui.

Le sénateur Neufeld : Comment s'y prendrait-on, en réalité? De qui parlez-vous, des personnes concernées ou de tout le monde?

Mme Frampton Benefiel : À notre avis, même les membres du Caucus de la planification et des évaluations environnementales, qui se trouvent dans tout le pays et ailleurs au monde, devront examiner les répercussions qui se feront sentir dans le monde entier. Pourquoi ne demanderions-nous pas l'opinion de personnes expertes des répercussions sur le monde

I'd like to point out something about hydro projects that probably no one in here has even looked at. We've been made aware not that long ago that the fish stocks on the Grand Banks and up along Labrador, the fish stocks in the Gulf of Maine and the fish stocks in the St. Lawrence River are most likely being affected by the fact that silica is behind all the dams up in James Bay and Hudson Bay and in Labrador and that silica is needed for diatoms to produce and those microscopic little devils produce phytoplankton which is the food for the fish. So, if there is an expert that believes this kind of situation or a person, a community that believes that this kind of situation is happening, they should be allowed to speak to it.

Senator Neufeld: Okay. And they would have as much say as someone who is local?

Ms. Frampton Benefiel: Absolutely.

Senator Neufeld: Thank you.

Ms. Healy, the project list has been discussed a lot. I don't want to elaborate too much, but it's strange to me why the government, after three years of hearings that they say they had with everyone, wouldn't come up with a project list so that a lot of the discussion that we're having around exploratory wells, may not be a discussion. In situ, may not even be a discussion. Can you tell me – and I imagine Total participated in the pre-consultation – was there talk about a project list, what would actually be reviewable and what would not be reviewable when you were participating in that process?

Ms. Healy: Thank you for your question.

Total participated in the earlier process related to this bill through industry associations of which we are a part. We did not participate as a separate company. It's actually somewhat rare for us to participate directly in this way because we are active in so many countries around the world and we really try to take quite a neutral assessment of opportunities country by country. We do use a process where we assess the risk attached to investment in a country using 28 plus factors that we apply in a consistent way across countries. This bill, as it's addressed right now, potentially impacts nine of those factors in a negative way in our assessment, resulting in a potential downgrading of Canada's overall risk picture within our system. That assessment won't be done until the bill is finalized. Then one of the questions relates to, potentially, if the investments are on a project list then maybe you're able to sort of use a separate process or some of the challenges related to this process disappear. The challenge for us as an international investor is that absent knowing and seeing what that list is, there is a fear or a concern that the process to get on that list will require a lot of

entier pour éclairer une évaluation environnementale qui pourrait concerner le monde entier?

J'aimerais soulever une question concernant les projets hydroélectriques à laquelle personne ici ne semble avoir pensé. Il n'y a pas très longtemps, quelqu'un nous a fait remarquer que dans les Grands Bancs, le long du Labrador, dans le golfe du Maine et dans le Saint-Laurent, les stocks de poissons souffrent du fait que la silice est retenue derrière les barrages de la baie James, de la baie d'Hudson et du Labrador. La silice permet de produire les diatomées qui, elles, produisent le plancton végétal dont se nourrissent les poissons. Par conséquent, si un expert, une personne ou une communauté croit que cette situation est néfaste, on devrait lui permettre d'en parler.

Le sénateur Neufeld : D'accord. Vous pensez que l'opinion de ces personnes est aussi importante que celle des gens de la localité?

Mme Frampton Benefiel : Oui, absolument.

Le sénateur Neufeld : Merci.

Madame Healy, nous avons déjà beaucoup parlé de la liste des projets, alors je ne vais pas trop m'y attarder. Toutefois, il me semble bien étrange que le gouvernement, au bout de trois ans de consultations qu'il dit avoir menées auprès de tous les intervenants, n'ait pas dressé une liste de projets. Notre discussion sur les forages d'exploration aurait été bien moins longue. Je suppose que la société Total a participé à la consultation préliminaire, alors pourriez-vous me dire si, au cours de ce processus, on a parlé de dresser une liste de projets dont l'évaluation d'impact pourrait, ou non, être renvoyée à une commission d'examen?

Mme Healy : Merci d'avoir posé cette question.

La société Total a participé au premier processus de consultation sur ce projet de loi par l'entremise d'associations de l'industrie dont elle est membre. Elle n'a pas participé en son nom propre. Il est, en fait, assez rare que Total prenne directement part à ce genre de consultations, parce qu'elle possède des sites d'exploitation dans tellement de pays qu'elle s'efforce de rester neutre face aux ouvertures qui lui sont proposées. À Total, nous suivons cependant un processus d'évaluation des risques liés aux investissements qui s'appuie sur plus de 28 facteurs et que nous appliquons uniformément dans chaque pays. Dans sa version actuelle, ce projet de loi pourrait nuire à neuf de ces facteurs, ce qui déclasserait le Canada dans notre système d'évaluation globale des risques. Nous n'effectuerons cette évaluation qu'après l'adoption définitive du projet de loi. Alors, nous verrons s'il est possible d'y appliquer un processus différent ou si certains des problèmes signalés par le processus d'évaluation ont été résolus. De notre point de vue d'investisseurs étrangers, si l'on ne nous montre pas cette liste, nous craignons que, pour nous y faire inscrire, nous devions faire

engagement and dialog with government that is not required in other jurisdictions.

It's sort of the chicken and the egg, because before we decide to proceed with an investment or even to assess a potential investment, we assess the overall country risk. If we do a country risk assessment based on what's in front of us and we see that there are gaps, then it affects our assessment. If the project list is available and transparent and it coincides with some of the things that we're thinking about doing, then potentially helpful. I would say it's a partial, not a full solution.

Senator Neufeld: Thank you.

Ms. Stapleton, you talked about UNDRIP and that it is a direct veto for Indigenous groups, at least I think that's what you said. I've heard from Indigenous groups, we have, this committee, in Fort McMurray where there were different opinions about what UNDRIP actually meant. In fact, in the Senate, I listened to Senator Sinclair, who is an Aboriginal, firmly state that it was not a veto. Do you not think that it should be figured out first whether it is a veto or not a veto before it's included? Because there seems to be some confusion. I'm not making it confusing. I'm trying to figure out what it actually means.

Ms. Stapleton: I appreciate the sentiment that the definition of UNDRIP and what it means in the context of this act can be challenging. I'm sure many of the clients we serve would feel much the same. I think using the term "veto" may be a bit strong. What I'm getting at here, as a representative from a consulting firm that serves primarily First Nations, Metis and Inuit governments, is that the Government of Canada made a clear commitment in the preamble to Bill C-69 and there's a clear commitment to trying to walk that path of reconciliation and the desire to have outright mention of free, prior, informed consent. I don't speak for the clients that we serve, but this is what I feel when working with our clients. They want assurances that the Government of Canada is staying true to that commitment and part of that is meaningful engagement and equally important, the provision of adequate capacity funding to support that engagement. I don't believe any of the clients that we work with would feel that they want this, as you say, power to veto. They want assurances that a promise that was made to them by this government will be followed through on.

Senator Neufeld: I'll read Hansard afterwards, but you did say that First Nations want the right to say no. I believe you did say that. Consent in the dictionary means yes or no. That's where I took it from that you were meaning no. I believe that you have to do the consultation, all of those kinds of things. No one's saying no to those kinds of things.

Senator Ravalia: My first question is for Ms. Healy. Your company is involved in a multinational process and you have the opportunity to deal with a variety of international jurisdictions with respect to oil and gas exploration. Is there one particular

des promesses et tenir avec le gouvernement des discussions que d'autres pays ne nous imposeraient pas.

Nous nous trouvons un peu devant le mystère de l'œuf et la poule. Avant d'investir ou même d'envisager d'investir dans un pays, nous évaluons les risques globaux que présente ce pays. Si, en effectuant cette évaluation, nous constatons des lacunes, nos résultats ne seront pas très positifs. Une liste de projets claire et transparente, présentant quelques-unes des activités que nous comptons mener, pourrait nous aider. Je dirais que ce serait une solution partielle, mais pas complète.

Le sénateur Neufeld : Merci.

Madame Stapleton, vous avez mentionné la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en affirmant qu'elle constitue un veto direct de la part des groupes autochtones. À Fort McMurray, des témoins de groupes autochtones n'étaient pas de cet avis. En fait, au Sénat, j'ai entendu le sénateur Sinclair, qui est autochtone, affirmer avec force qu'elle n'impose pas de veto. Ne pensez-vous pas que nous devrions déterminer si elle impose ou non un veto avant de l'inclure? Je constate une certaine confusion. Je n'essaie pas de brouiller les cartes que nous définissions ce qu'elle signifie vraiment.

Mme Stapleton : Je reconnais que dans le contexte de ce projet de loi, il est difficile de comprendre exactement ce que signifie la définition de la Déclaration. Je suis sûre que la plupart de nos clients partageraient ce sentiment. Le terme « veto » me semble un peu fort. Dans mon rôle de représentante d'un cabinet d'experts-conseils qui sert principalement des gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits, je dois souligner que, dans son préambule au projet de loi C-69, le gouvernement du Canada s'engage explicitement à respecter le processus de réconciliation et à obtenir avant toute chose un consentement libre et éclairé. Je ne parle pas au nom de nos clients, mais c'est l'impression qui m'est venue en travaillant avec eux. Ils désirent que nous leur garantissons que le gouvernement du Canada respectera cette promesse. En outre, ils tiennent à ce que le gouvernement investisse les fonds nécessaires pour tenir cette promesse. Je ne crois pas que nos clients se sentiraient à l'aise face à ce droit de veto, comme vous l'appelez. Ils veulent être sûrs que le gouvernement tiendra la promesse qu'il leur a faite.

Le sénateur Neufeld : Je vérifierai la transcription tout à l'heure, mais il me semble que vous avez dit que les Premières Nations veulent un droit de refus. Je crois que vous avez dit cela. Par définition, un consentement se solde par un oui ou par un non. À mon avis, il faut mener une consultation et tout ce genre de processus. Personne ne refuserait cela.

Le sénateur Ravalia : Ma première question s'adresse à Mme Healy. Votre société participe à un processus international. Vous traitez donc avec divers gouvernements étrangers sur l'exploration pétrolière et gazière. Avez-vous observé quelque

area where you found a gold standard that affords the opportunity to retrieve the oil and gas in a relatively seamless manner, in a cost-effective manner that you think could fit into the broad parameters of Bill C-69? Or, do you feel that the bill as it currently exists impedes that ability?

Ms. Healy: Thank you, senator. I do have the advantage of a bit more of a global eye view within my company. I have been personally involved in investments in 14 countries, but I've overseen decisions on investments in many more. The question of, is there an international gold standard? I would say there are a number of countries that fall into quite a good standard. The question for me, I think, from a policy perspective, would be to take the learning from those countries and apply the best of them to create the process.

I can undertake to send you a list later of how we view this as a company, but I can say personally in my experience, the U.K. has some very strong elements. Norway, the U.S., Brazil has some good elements in its system, as well. I feel that if the transcript is reviewed, not mentioning a country is going to make me unpopular in that country, so I'm going to pause there and say that I can undertake to provide in writing, from our perspective, where we think some of the gold standard is. Certainly within OECD countries, there's a common commitment, a shared commitment on the environment. There's a shared commitment for community engagement. There's just very different ways of delivering on that within the legislation. I would say there are lessons to be learned from multiple countries, as opposed to a single one.

Senator Ravalia: With respect to this particular bill, do you think we're outside of that parameter? Are we making ourselves less competitive than the perceived gold standard countries?

Ms. Healy: That's a fairly fraught question and I know that within my industry there are varying points of view on that. I would say that from our perspective, we respect the Government of Canada's rights and obligations to make the decision that's best for Canada. Within this bill, there are changes that could accommodate and move this more into the space where we think Canada intends to be, but the changes are not insignificant. I've heard it referred to as some tweaks to the bill could achieve it. In our view, they're not tweaks, but there are changes within this framework that it could still be achieved within the framework.

Senator Ravalia: Ms. Stapleton, recognizing that Indigenous communities in our country are not homogeneous, have you run into situations where there may be a pro and con approach within an Indigenous population to a particular development? How do you deal with those contrary views to arrive at a compromise?

part un excellent modèle d'extraction d'hydrocarbures et de gaz qui ne cause pas de dommages, qui soit rentable et qui respecte les vastes paramètres du projet de loi C-69? Ou alors, pensez-vous au contraire que dans sa version actuelle, ce projet de loi empêcherait l'application d'un tel modèle?

Mme Healy : Merci, monsieur le sénateur. En travaillant pour cette société, j'ai l'occasion d'observer ce qui se fait dans le monde. J'ai moi-même participé à des placements dans 14 pays et j'ai supervisé la prise de décisions sur des placements dans de nombreuses autres régions. Existe-t-il vraiment un modèle d'excellence dans le monde? Je vous dirais que de nombreux pays suivent d'excellents modèles. Du point de vue politique, à mon avis, il faudrait s'inspirer de ces modèles pour créer le processus.

Je pourrais vous envoyer une liste indiquant le point de vue de notre société, mais je vous dirais personnellement et d'expérience que le modèle du Royaume-Uni comporte d'excellents éléments. Les systèmes de la Norvège, des États-Unis et du Brésil contiennent eux aussi de bons éléments. Je crois que si quelqu'un relit la transcription de mon témoignage et n'y voit pas le nom de son pays, je ne ferai pas bonne figure dans ce pays, alors je vais m'arrêter ici et vous promettre de vous remettre une description écrite des endroits où notre société a observé certains excellents modèles. Il est sûr que les pays membres de l'OCDE partagent un même engagement environnemental et communautaire. Les lois de ces pays traitent cela de manières très diverses. J'ajouterais que nous devrions nous inspirer des façons de faire de plusieurs pays et non d'un seul.

Le sénateur Ravalia : Pensez-vous que les paramètres de ce projet de loi nous empêcheraient d'appliquer ces modèles? Réduiraient-ils notre position concurrentielle par rapport aux pays qui ont un excellent modèle?

Mme Healy : C'est une question très délicate. Dans notre industrie, j'entends divers points de vue à ce sujet. Je vous dirais que, de notre côté, nous respectons le droit et les obligations qu'a le gouvernement du Canada de prendre la décision qui convient le mieux au pays. Certains amendements à ce projet de loi pourraient nous rapprocher de la sphère que, nous pensons, le Canada désire atteindre, mais ce sont des amendements considérables. J'ai entendu des gens recommander qu'on apporte quelques amendements mineurs au projet de loi pour y parvenir. À notre avis, il ne s'agira pas d'un petit fignolage. Toutefois, il sera possible d'apporter des changements au cadre général du projet de loi.

Le sénateur Ravalia : Madame Stapleton, comme les communautés autochtones de notre pays sont souvent passablement différentes, avez-vous traité avec des populations dont les membres ne s'entendaient pas sur le fait d'autoriser ou de refuser le développement d'un projet? Dans de telles situations, que faites-vous pour atteindre un compromis?

Ms. Stapleton: Absolutely right. Just because you've worked with or visited one Indigenous community, by no means do you have a feel for what's going on across our country. I do want to add that the clients that we work with, many of them certainly wouldn't view themselves as anti-development. They are, however, looking for more meaningful engagement when it comes to how these projects are executed. When we work within a community and there are varying viewpoints, we start with conversations to figure out where those concerns lay. If we could, perhaps, help in identifying potential mitigation measures, or, if we could help at the negotiation table with the proponent, the Indigenous community or the non-Indigenous community. You could be right here in St. John's and have many conflicting viewpoints around whether a particular project should proceed or not. You can't please everybody. We know that. That's just the way it goes.

We're there to facilitate and like any good consultant, we just do our best to serve our clients' needs and a lot of the times that means working directly with chief and council. They have been elected by their people to make decisions on their behalf, as well. We really just try to do our best to serve our clients and support them in whatever way they want to be supported. Sometimes that means helping them work more closely with the proponent and sometimes it also means, perhaps, suggesting that a particular project not be welcome to proceed until certain parameters are met.

Senator Massicotte: If I could follow up on Senator Neufeld's comment to Ms. Stapleton. I'm also concerned about and struggling with this issue of consent. Clearly, the word consent in a dictionary means approval. That means if you need to seek approval, you have a veto. You have a right to say no and that's the intent. But a Supreme Court ruling and many rulings of the Supreme Court, have done a phenomenal job of defining our respective rights, because we're sharing the same geography.

The rulings of the Supreme Court made it very clear that in some cases if the rights are very significant or undetermined, then there is a need for consent. But, in many other cases, it's the fact of sharing in a common way to satisfy the historical use of those lands by Indigenous communities. So, it's vague. But 262, which is referred to in the beginning of the Bill C-69, makes it very clear. It suggests that consent is applicable to every case that affects their lands, irrespective of the degree. You seem to be saying that it is not really the intent of this thing. I gather you would agree that maybe we should amend the act and make it very clear that this consent would only be the case, where applicable. In other words, as defined by the Supreme Court. Would you agree with that?

Mme Stapleton : Vous avez tout à fait raison. Le seul fait de travailler auprès d'une communauté ou de la visiter ne donne pas une idée générale de ce qui se passe dans le reste du pays. Je tiens cependant à souligner qu'un grand nombre de nos clients ne s'opposent aucunement au développement. Ils désirent toutefois certaines assurances sur la manière d'exécuter ces projets. Lorsque nous nous trouvons dans une communauté dont les membres ne partagent pas les mêmes points de vue, nous entamons la conversation de manière à définir leurs préoccupations. Nous cherchons ensuite des mesures d'atténuation ou offrons d'aider le promoteur, la communauté autochtone ou la collectivité non autochtone à la table de négociation. Même ici, à St. John's, les gens ont souvent des points de vue très différents sur l'autorisation ou le refus d'un projet. On ne peut pas plaire à tout le monde, on le sait bien. C'est la vie.

Notre rôle est d'aider nos clients. Comme le font tous les bons experts-conseils, nous nous efforçons de répondre à leurs besoins. Cela nous oblige bien souvent à travailler directement avec le chef et avec son conseil, qui ont été élus pour prendre des décisions au nom de leurs membres. Nous nous efforçons simplement de servir nos clients et de les soutenir de toutes les façons possibles. Parfois, il s'agit de les aider à collaborer de plus près avec le promoteur. D'autres fois, nous devons leur recommander de ne pas autoriser un projet tant qu'il ne respecte pas certains paramètres.

Le sénateur Massicotte : Pour reprendre l'observation du sénateur Neufeld à Mme Stapleton, cette question de consentement me tracasse aussi un peu. Par définition, un consentement est une approbation. Ainsi, quiconque doit obtenir une approbation fait face à l'éventualité d'un refus. On a le droit de refuser; cela fait partie de l'intention. Cependant, la Cour suprême a produit des décisions phénoménales définissant les droits respectifs de tous ceux qui vivent dans une même zone géographique.

Ces décisions de la Cour suprême affirment de façon très claire que dans les cas où les droits sont très importants, mais mal déterminés, il faut obtenir un consentement. Toutefois, dans bien d'autres cas, il faut partager ces terres communes en protégeant l'usage traditionnel des communautés autochtones. Tout cela est très vague. Toutefois, l'article 262, auquel on fait référence au début du projet de loi C-69, énonce clairement qu'il faut obtenir un consentement pour tous les projets qui touchent ces terres d'une façon ou d'une autre. Vous semblez nous dire que ce n'est pas vraiment l'intention de cet article. Je suppose que vous seriez d'accord pour que nous amendions le projet de loi afin d'établir clairement que l'obtention d'un consentement ne serait requise que lorsqu'une exigence s'y applique —

Ms. Stapleton: I would suggest that the committee here reach out to more Indigenous governments and communities across Canada. It just goes back to the Government of Canada and what they committed to in rolling out this new impact assessment act. Free, prior and informed consent is an important part of that. It's trying to get some assurances that project proponents will carry out meaningful engagement. Roberta has already spoken about her experience with Muskrat Falls, and correct me if I'm wrong, it was not a well-executed engagement program. It's those types of scenarios that we hope to avoid, which is why we're very pleased to see the addition in the new act of mandatory early planning and engagement. There certainly are proponents out there that we like to call enlightened proponents. When done right, we feel that this particular addition will be especially meaningful for the clients that we serve and all the more beneficial to the proponents of giving them more of a road map on how they can best work with the Indigenous communities directly affected by their project.

Senator Massicotte: Would you not agree that the Supreme Court has already dictated the fact there's an obligation on us in the non-Indigenous community to have meaningful engagement and meaningful consultation with the Indigenous people when their rights are so affected?

Ms. Stapleton: I won't argue with a Supreme Court decision. I am saying that I'm here as a consultant to Indigenous communities and the best way to find out how Indigenous communities would like to see free, prior and informed consent worked into the act, and how they would like to see the UNDRIP be carried out through the act, if for you to reach out directly to those governments and communities.

Senator Massicotte: That's fair game. Thank you.

Senator McCallum: I want to go back to the statement that was made about all decisions having to be science-based. One of the concerns I have is that we had a previous witness who made a recommendation that Indigenous knowledge be made subordinate to scientific knowledge. I want to ask you about that.

When we look at science in the world of resource extraction and building hydro dams, I have seen so many negative impacts in the way things are built, in the way that science doesn't address the issues they are supposed to address. When I look at the pesticides, PCBs, toxic waste, those are all hazards that science has recognized, yet no one in the scientific world challenges the wisdom of allowing the use of these products to

autrement dit, que si une décision de la Cour suprême l'exige. Seriez-vous d'accord de le faire?

Mme Stapleton : Je propose que le comité demande l'avis de plus de gouvernements et de communautés autochtones partout au Canada. Cela nous ramène tout simplement au gouvernement du Canada et à ce qu'il s'est engagé à faire avec cette nouvelle loi sur l'évaluation d'impact. Le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause est un volet important. Il s'agit d'obtenir certaines assurances que les promoteurs de projet mèneront des consultations sérieuses. Roberta a déjà parlé de son expérience à Muskrat Falls et, corrigez-moi si je me trompe, ce n'était pas un programme de participation bien exécuté. C'est le genre de scénario que nous espérons éviter et c'est pourquoi nous sommes très heureux de constater que la planification et la participation précoces obligatoires ont été ajoutées dans la nouvelle loi. Il y a certainement des promoteurs que nous aimons qualifier d'éclairés. Si les choses sont bien faites, nous croyons que cet ajout sera particulièrement important pour notre clientèle et, surtout, utile pour les promoteurs qui s'en serviront comme une sorte de feuille de route sur la meilleure façon de travailler avec les communautés autochtones directement touchées par leur projet.

Le sénateur Massicotte : N'êtes-vous pas d'accord pour dire que la Cour suprême nous a déjà imposé à nous, les non-Autochtones, l'obligation de garantir la participation significative des peuples autochtones et de les consulter abondamment lorsque leurs droits sont si touchés?

Mme Stapleton : Je ne contesterai pas une décision de la Cour suprême. Ce que je dis, c'est que je suis ici comme consultante auprès des communautés autochtones et que la meilleure façon, pour vous, de savoir comment les communautés autochtones aimeraient que le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause soit intégré à la loi et comment elles aimeraient que la DNUDPA soit mise en œuvre dans le cadre de la loi, c'est de communiquer directement avec ces gouvernements et ces communautés.

Le sénateur Massicotte : C'est de bonne guerre. Merci.

La sénatrice McCallum : J'aimerais revenir à la déclaration qui a été faite au sujet de la nécessité de fonder toutes les décisions sur des données scientifiques. Ce qui me préoccupe, c'est qu'un témoin précédent a recommandé que les connaissances autochtones soient subordonnées aux connaissances scientifiques. J'aimerais vous poser une question à ce sujet.

Dans les domaines de l'extraction des ressources et de la construction de barrages hydroélectriques, j'ai constaté que les méthodes utilisées ont tellement d'effets néfastes que la science devrait permettre d'éviter et pourtant, elle n'y parvient pas. Quand je regarde les pesticides, les BPC, les déchets toxiques, ce sont tous des dangers que la science a reconnus, mais personne dans le milieu scientifique ne conteste la sagesse du fait que l'on

increase. Science has grown in two segments, one that is industrially supported and the other supported by public funds. The overriding objectives of the industry supported science have always been greater profits for industry. That's been their main aim.

When I look at the Muskrat dam and look at what happened with all the scientific based knowledge that should have built this. You look at the slope and the instability along the riverbank, the increased erosion downstream of Muskrat Falls, the water quality due to the increased erosion capability, the mercury contamination, the potential riverbank slumping downstream, the potential for that one segment of Muskrat dam that has been built on clay to fail and cause flooding.

Not only this, but the orphan wells that have been abandoned and all the toxic waste across Canada. Scientific knowledge should have addressed all this yet it continues to increase. So, could you explain a bit about what scientific knowledge you're speaking about that you want this based on?

Ms. Frampton Benefiel: I think you said everything I would have said and I probably have to pull back on that solid statement on science. I agree with you that there are two divisions and industry scientists do what industry asks. Who pays them is an important part of what they will produce. Regarding "the no effects beyond the mouth of the river" situation, that science company was brave and they told Nalcor, "You will have effects beyond the mouth of the river." What happened with that one is that the report disappeared. It probably went into a garbage can. Luckily, the scientist who did the report had a copy and I got a copy of it. That's just one of the things that happened.

As far as Aboriginal knowledge and traditional knowledge, I would not have known, and neither would Nalcor have had any discussion about the fact that seals actually go up the Lower Churchill, the Grand River. Once the turbines are working there would be a smorgasbord of bits of fish coming through these turbines that the seals would go up. This came to me from a friend, an Inuit person, and he said, "They're crazy. The seals go up that river to feed and if there are bits of fish, there's going to be more seals go up." So the methylmercury is going to increase in those seals.

Let me take back that it has to be all science and say that I agree totally with everything you've just said; that the science has to be independent. How do you get independent science? It's difficult. All scientists across the country, they're not that many experts in various fields. They are afraid that they'll never get another job from a government perspective if they say something that's — Just like I read from the fellow who told Dr. Flyvbjerg that if he came up with issues that were going to affect his

permet d'en utiliser et d'en produire encore davantage. La science s'est scindée en deux, soit le segment soutenu par l'industrie et l'autre par des fonds publics. L'industrie a toujours eu comme objectif primordial d'accroître ses bénéfices. C'est son objectif principal.

Quand je pense au barrage Muskrat et à ce qui s'est passé avec toutes les connaissances scientifiques qui auraient dû être prises en compte pour le construire, je pense à la pente et à l'instabilité le long de la rive, à l'érosion accrue en aval de Muskrat Falls, à la qualité de l'eau en raison de la capacité d'érosion accrue, à la contamination par le mercure, au risque d'affaissement des berges en aval et à la possibilité qu'un segment du barrage Muskrat qui a été construit sur de l'argile se rompe et cause des inondations.

C'est sans parler des puits orphelins qui ont été abandonnés et de tous les déchets toxiques partout au Canada. Avec les connaissances scientifiques, on aurait dû régler ces problèmes et pourtant ils ne cessent de prendre de l'ampleur. Alors, pourriez-vous nous expliquer un peu les connaissances scientifiques dont vous parlez et sur lesquelles vous voulez qu'on se fonde?

Mme Frampton Benefiel : Je pense que vous avez dit tout ce que j'aurais dit et je dois probablement faire marche arrière concernant cette ferme déclaration sur la science. Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il y a deux segments et que les scientifiques en industrie font ce que l'industrie demande. Ce qu'ils produisent est grandement fonction de qui les paie. En ce qui concerne « l'absence d'effets au-delà de l'embouchure de la rivière », cette entreprise scientifique a été courageuse et a dit à Nalcor qu'il y en aurait. Dans ce dossier, le rapport a disparu. Il a probablement échoué dans une corbeille à déchets. Heureusement, le scientifique qui a rédigé le rapport en avait une copie et je l'ai obtenue. Ce n'est qu'une des choses qui se sont produites.

En ce qui concerne les connaissances autochtones et les connaissances traditionnelles, je n'aurais pas été au courant, pas plus que Nalcor, du fait que les phoques remontent le cours inférieur du fleuve Churchill, la rivière Grand. Une fois les turbines en mouvement, elles génèrent beaucoup de morceaux de poisson et les phoques remontent pour venir les chercher. C'est un ami, un Inuit, qui m'a dit : « Ils sont fous. Les phoques remontent la rivière pour se nourrir et s'il y a des morceaux de poisson, il y aura plus de phoques. » Le taux de méthylmercure chez les phoques sera donc plus élevé.

Permettez-moi de retirer mes propos à savoir que tout doit être fondé sur la science et d'affirmer que je suis entièrement d'accord avec tout ce que vous venez de dire; la science doit être indépendante. Comment obtenir des données scientifiques indépendantes? C'est difficile. Parmi tous les scientifiques du pays, il n'y a pas tant d'experts dans divers domaines. Ils craignent de ne jamais trouver un autre emploi dans une optique gouvernementale s'ils disent quelque chose qui est... Comme une

government, he would never get any more funding. That's a known fact across this country.

So I think it behooves us to try to figure out how we have a block or a group of scientists that don't have to be afraid and that Indigenous knowledge is important. I would not have known about the seals going up Grand River, except that an Inuit person told me that. That became a huge issue and then Harvard did the studies for Nunatsiavut and said that people, their bodies are going to increase in mercury from 300 to some cases 1,500 per cent. We believe Harvard. Harvard has done studies on methylmercury all across the north. This is not their first foray into studying methylmercury issues. The Nunatsiavut government did a fantastic job. The seal situation is an example of how Indigenous knowledge was accepted.

So, I take back that it all has to be science-based because science is also in our communities. Another example, when you talk about the ice bridge from Mud Lake to Goose Bay, Nalcor said oh, they're going to fix it because, you know, "It's just going to freeze up two weeks later and open up two weeks earlier." But the people who live in Mud Lake said "You're out of your mind. We know that river. You don't know the river." So, sorry about that.

The Chair: Thank you very much.

Last question, Senator Patterson.

Senator Patterson: I'd like to direct my questions to Ms. Stapleton and Ms. Benefiel. I want to pay tribute to your dedication to your cause, Ms. Benefiel, but maybe give you another point of view. Ms. Benefiel, maybe a strong description, but you poo-pooed the focus on jobs and economic impacts that you say politicians are concerned about and I believe, Ms. Stapleton, you questioned inserting economic impacts into the criteria which has been recommended to us by many intervenors. I should be careful to speak about this province not being representative with two able people here, but I understand that the province has been struggling with high taxes, gas taxes, the provincial sales tax, crippling deficits, and threats to social problems. I've even heard, some years ago, talk of a potential bankruptcy. We heard this morning that the energy industry in particular has been a saviour for Newfoundland and Labrador; that it was up to a third of the province's GDP in recent years, now around a quarter — 24,000 jobs projected in the near term, more than twice that by 2045.

personne l'a dit à M. Flyvbjerg, s'il trouvait des problèmes qui allaient toucher son gouvernement, il n'obtiendrait jamais plus de financement. C'est un fait connu partout au pays.

Je pense donc qu'il nous incombe d'essayer de comprendre qu'un groupe de nos scientifiques n'a pas à avoir peur et que le savoir autochtone est important. Je n'aurais jamais entendu parler des phoques qui remontent la rivière Grand si un Inuit ne me l'avait pas dit. C'est devenu un énorme problème, puis Harvard a fait des études pour le territoire du Nunatsiavut qui ont révélé que le taux de mercure chez les habitants augmentera, pour passer de 300 à 1 500 p. 100 dans certains cas. Nous croyons Harvard. Harvard a mené des études sur le méthylmercure dans tout le Nord. Il ne s'agit pas de leur première incursion dans l'étude des problèmes liés au méthylmercure. Le gouvernement du Nunatsiavut a fait un travail fantastique. La situation des phoques est un exemple de la façon dont les connaissances autochtones ont été prises en compte.

Je retire donc mes propos, à savoir que tout doit être fondé sur la science, car la science, elle se trouve aussi dans nos communautés. Voici un autre exemple, celui du pont de glace entre Mud Lake et Goose Bay. Nalcor a dit qu'il allait le réparer parce qu'il était pour geler deux semaines plus tard et ouvrir deux semaines plus tôt. Or, les habitants de Mud Lake ont dit aux responsables qu'ils étaient insensés, qu'ils ne connaissaient pas la rivière, mais qu'eux, si. Alors, désolé.

La présidente : Merci beaucoup.

Dernière question, sénateur Patterson.

Le sénateur Patterson : J'aimerais adresser mes questions à Mme Stapleton et à Mme Benefiel. Je veux rendre hommage à votre dévouement à la cause que vous défendez, madame Benefiel, mais vous donner peut-être un autre point de vue. Madame Benefiel, vous avez peut-être bien décrit la situation, mais vous avez nié l'importance des emplois et des répercussions économiques qui, selon vous, préoccupent les politiciens et je crois, madame Stapleton, que vous avez mis en doute le fait que les répercussions économiques ont été prises en compte dans les critères qui nous ont été recommandés par de nombreux intervenants. Je devrais faire attention de ne pas dire que cette province n'est pas représentée par deux personnes compétentes, mais je crois comprendre qu'elle est aux prises avec des taxes élevées, des taxes sur l'essence, la taxe de vente provinciale, des déficits écrasants et des menaces à l'égard de problèmes sociaux. J'ai même eu vent, il y a quelques années, d'une possibilité de faillite. Nous avons entendu ce matin que l'industrie de l'énergie, en particulier, a sauvé Terre-Neuve-et-

All this is jeopardized, we're told, by provisions in the bill. Isn't a positive investment climate and considering economic impacts potentially important for your province, at least as a factor to be considered?

Ms. Frampton Benefiel: I'm sorry. I did touch on that in my report and I didn't get to talk about it because I was a little too long-winded.

Senator Patterson: Here's your chance.

Ms. Frampton Benefiel: Yes. Part of what we asked an expert to do during the environmental assessment of the Lower Churchill was to look at cost benefit analysis. So, costing what the river and the system itself was giving back to communities; an accounting of the benefits of the environment that is provided to humans. We seem to have no issue like you say with accounting for all the jobs and all the economics that comes from this and all the money that comes from this, but we are constantly pushing back on the idea that we need to look at what these rivers and ecosystems give us. That is fish to eat, clean water, clean air and those kinds of things.

Rachel Notley said projects should be rewarded for creating good jobs for Canadians, which in turn help grow provincial and federal economies and create resilient families and communities. In my opinion, resilient families and communities can be better created — of course, they need financing — if they're in charge of how they want to see their area developed. These megaprojects are coming in and taking charge, total charge of a community.

Only communities can grant permission. Let's at least give the communities the chance to see what the economics are of the benefits that come from having a beautiful place to paddle. That sounds very simplistic, but back during the environmental assessment, I did a report on how many outfitters could come down the river. We, Grand RiverKeeper, has guided people down that river for the last ten years and we know of a company that used to come in from Maine and bring ten people, charge them \$6,000 each, fed them beans and bacon and made a fortune, and went back to Maine with all the money. Why can't we do that? Why couldn't our local community do things like that? Instead of taking that river and destroying — and who wants to paddle three huge reservoirs. I mean, not me. I love to paddle that river, but not on a huge reservoir. It just doesn't make sense. So that's my point about jobs. The jobs need to be community

Labrador; elle représentait jusqu'au tiers du PIB de la province ces dernières années, maintenant environ le quart — 24 000 emplois prévus à court terme et plus du double d'ici 2045.

Tout cela est menacé, nous dit-on, par les dispositions du projet de loi. N'y aurait-il pas lieu, à tout le moins, de considérer le contexte d'investissement positif et de prendre en compte les impacts économiques potentiellement importants pour votre province?

Mme Frampton Benefiel : Je suis désolée. J'en ai parlé dans mon rapport et je n'ai pas pu le faire, parce que j'ai pris un peu trop de temps.

Le sénateur Patterson : Voici votre chance.

Mme Frampton Benefiel : Oui. Dans le cadre de l'évaluation environnementale du cours inférieur du Churchill, nous avons demandé à un expert d'examiner l'analyse de rentabilité, notamment. Autrement dit, nous lui avons demandé de chiffrer ce que la rivière et le réseau lui-même redonnaient aux collectivités, de comptabiliser les avantages de l'environnement pour les humains. Nous ne semblons pas avoir de problème, comme vous le dites, à tenir compte de tous les emplois et de tous les facteurs économiques qui découlent de ceci et de tout l'argent qui y est associé, mais nous rejetons constamment l'idée que nous devons examiner ce que ces rivières et ces écosystèmes nous apportent. On parle, par exemple, de poisson à manger, d'eau propre et d'air pur.

Rachel Notley a dit que les projets devraient être récompensés parce qu'ils créent de bons emplois pour les Canadiens, ce qui contribue à la croissance des économies provinciales et fédérale et à la création de familles et de collectivités résilientes. À mon avis, il est possible d'augmenter la résilience des familles et des collectivités — avec du financement, bien sûr, — si on les met en charge de déterminer comment elles veulent que leur région se développe. Ces mégaprojets débarquent et prennent les choses, toute une collectivité, en main.

Seules les collectivités peuvent accorder la permission. Donnons-leur au moins la chance de voir quels sont les avantages économiques d'avoir un bel endroit pour pagayer. Cela semble très simpliste, mais au cours de l'évaluation environnementale, j'ai fait un rapport sur le nombre de pourvoies qui pourraient s'installer le long de la rivière. Nous, de Grand RiverKeeper, avons guidé les gens sur cette rivière au cours des 10 dernières années. Il y avait une entreprise du Maine qui avait l'habitude de faire venir 10 personnes, de leur facturer 6 000 \$ chacune et de les nourrir aux fèves au lard et au bacon; elle a fait fortune et est rentrée au bercail avec tout cet argent. Pourquoi ne pouvons-nous pas suivre son exemple? Pourquoi notre communauté locale ne pourrait-elle pas faire ce genre de choses au lieu de prendre cette rivière et de la détruire — qui veut pagayer sur trois énormes réservoirs? Pas moi en tout cas.

minded. They don't need to be a boom and bust. What's going to happen to our community when Nalcor leaves our community?

The Chair: Thank you very much for your questions and your answers.

(The committee adjourned.)

J'adore pagayer sur cette rivière, mais pas sur un grand réservoir. C'est tout simplement insensé. Voilà ce que je voulais dire au sujet des emplois. Les emplois doivent être tournés vers la collectivité. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait des cycles de prospérité et de récession. Qu'arrivera-t-il à notre communauté lorsque Nalcor pliera bagage?

La présidente : Merci beaucoup de vos questions et de vos réponses.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

ST. JOHN'S, Tuesday, April 23, 2019

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts, met this day at 1:01 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Rosa Galvez (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good afternoon and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Rosa Galvez, a senator from Quebec and chair of this committee.

I will now ask senators to introduce themselves.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, Treaty 10 territory, Manitoba.

Senator Ravalia: Mohamed Ravalia, Newfoundland and Labrador.

Senator Simons: Paula Simons, Treaty 6 territory, Alberta.

Senator Woo: Yuen Pau Woo, British Columbia.

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

The Chair: For our first panel this afternoon, from the Fish, Food and Allied Workers Union, Keith Sullivan, President, and as individuals, Brett Favaro, Research Scientist, Fisheries and Marine Institute, Memorial University of Newfoundland, and Gail Fraser, Associate Professor, Faculty of Environmental Studies, York University.

Welcome. We are looking forward to each one of your statements.

Keith Sullivan, President, Fish, Food and Allied Workers Union: Senators, thank you for coming to Newfoundland and Labrador and for this opportunity today. The Fish, Food and Allied Workers Union represents about 15,000 women and men in the province working mostly in the fisheries. About 10,000 are inshore harvesters in the province. Our members work and live in pretty well all of the 500 communities in the province. All the nook and crannies are covered by our members. Most of those communities have always been fishing communities, the main reason why most people are there and continue to be there in

TÉMOIGNAGES

ST. JOHN'S, le mardi 23 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, se réunit aujourd'hui, à 13 h 1, pour l'étude du projet de loi.

La sénatrice Rosa Galvez (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour, et bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Rosa Galvez. Je suis une sénatrice du Québec et présidente du comité.

Je vais maintenant demander aux sénateurs de se présenter.

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, du territoire visé par le Traité n° 10, au Manitoba.

Le sénateur Ravalia : Mohamed Ravalia, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Simons : Paula Simons, du territoire visé par le Traité n° 6, en Alberta.

Le sénateur Woo : Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

La présidente : En ce qui concerne notre premier groupe de témoins cet après-midi, nous accueillons Keith Sullivan, président de la Fish, Food and Allied Workers Union, et, à titre personnel, Brett Favaro, chercheur scientifique à l'Institut des pêches et de la mer de l'Université Memorial de Terre-Neuve, et Gail Fraser, professeure agrégée de la faculté d'études environnementales de l'Université York.

Bienvenue. Nous avons hâte d'entendre vos déclarations.

Keith Sullivan, président, Fish, Food and Allied Workers Union : Mesdames et messieurs, merci d'être venus à Terre-Neuve-et-Labrador et de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui. La Fish, Food and Allied Workers Union représente environ 15 000 hommes et femmes de la province qui travaillent principalement dans le secteur des pêches. Parmi ceux-ci, environ 10 000 sont des pêcheurs côtiers de la province. Nos membres travaillent et vivent dans presque l'ensemble des 500 collectivités de la province. On trouve nos membres dans les moindres recoins de la province. La plupart de ces collectivités

most cases. Obviously the marine environment is something that's very important to the people I work for every day.

FFAW members have serious concerns regarding the continued expansion of oil and gas into traditional fishing areas. There are obviously impacts to that commercial fishery and the livelihoods of people. Today, my conversation will mostly focus on a few different things around the legislation. First, I will focus on the types of projects designated under the act, the assessment of socio-economic impacts of these projects, the roles of boards, advisory councils and review panels, and the inclusion of regional assessments in the legislation. I also want to focus on what meaningful consultation really means and how key stakeholders get consideration in this consultation.

There are many references in the bill to the designated projects that would require a full environmental assessment. There are significant concerns with seismic work in our marine environment. It's absolutely imperative that seismic programs be considered a designated project under the act. We understand the impacts of well-site drilling surveys and future commercial production, but much of the concern, particularly in recent years with the expansion of seismic work, has revolved around the impacts of vast areas of seismic blasting covering the ocean and around what that impact really means for people who are making their living on the ocean.

Fishing is vulnerable to oil and gas industry, particularly its oil spills. A close second in concern or right up there would definitely be seismic work. Very little work has been done. There is not a lot of knowledge of seismic impacts on the marine environment, whether its fish, phytoplankton or other such things.

The purpose of the act is to foster sustainability and to protect environmental, health, social and economic conditions. Unfortunately, there's very little in the bill to ensure that socio-economic impacts of other ocean users, such as fish harvesters, are factored in, particularly when we talk about offshore oil and gas development. In these offshore developments, companies are not mandated to consider fishing activities, which is obviously the main concern for us. When you meet with the fishing industry there are some relationships. When you meet again, sometimes the result has been more information sessions.

ont toujours été des collectivités de pêche, et c'est la principale raison pour laquelle des gens sont là et continuent d'y être, dans la plupart des cas. Évidemment, l'environnement marin est quelque chose qui est très important pour les gens avec qui je travaille chaque jour.

Les membres de la FFAW sont extrêmement préoccupés au sujet de l'expansion continue des activités pétrolières et gazières dans des zones traditionnellement réservées à la pêche. Il y a évidemment des répercussions sur la pêche commerciale et le gagne-pain des gens. Aujourd'hui, ma déclaration portera principalement sur quelques éléments différents liés au projet de loi. Pour commencer, je vais m'attarder aux types de projets désignés en vertu de la loi, à l'évaluation des répercussions socioéconomiques de ces projets, aux rôles des comités, conseils consultatifs et comités de révision et à l'inclusion des évaluations régionales dans la loi. J'aimerais aussi parler de ce que signifie vraiment la tenue de consultations significatives et de la façon dont les principaux intervenants sont pris en considération dans le cadre d'une telle consultation.

Il y a de nombreuses références dans le projet de loi aux projets désignés exigeant une évaluation environnementale complète. Il y a d'importantes préoccupations associées aux travaux sismiques dans notre environnement marin. Il est absolument crucial que de tels programmes sismiques soient considérés comme des projets désignés en vertu de la loi. Nous comprenons les répercussions des campagnes de forage et de la production commerciale future, mais une bonne partie des préoccupations — surtout au cours des dernières années, vu l'élargissement des travaux sismiques —, concernent les répercussions associées aux importantes zones de sondage sismique à l'échelle océanique et l'impact réel que de telles activités peuvent avoir sur les gens qui comptent sur l'océan pour gagner leur vie.

Les pêches sont vulnérables à l'industrie pétrolière et gazière, particulièrement aux déversements de pétrole. Il est évident que la préoccupation qui arrive tout juste au deuxième rang concerne les travaux sismiques. Très peu de travail a été fait à cet égard. On ne sait pas beaucoup de choses des répercussions sismiques sur l'environnement marin, que ce soit pour les poissons, le phytoplancton ou d'autres choses du genre.

L'objectif de la loi consiste à assurer la durabilité et à protéger les conditions environnementales, sanitaires, sociales et économiques. Malheureusement, il y a très peu de choses dans le projet de loi pour garantir la prise en considération des répercussions socioéconomiques sur les autres utilisateurs de l'océan, comme les pêcheurs, particulièrement lorsqu'il est question d'exploration pétrolière et gazière en mer. Dans le cadre de ces initiatives en haute mer, les entreprises n'ont pas à tenir compte des activités de pêche, ce qui est évidemment notre principale préoccupation. Lorsque vous rencontrez des

Harvesters make significant investments to operate in the industry. It's a changing industry. It's a tough business to be in. They don't own any of the ocean, but we see seismic companies going over the same parts of the ocean year after year in many cases and getting leases for specific parcels of the ocean. There's very little consideration and certainly no compensation for the fishing industry's potential economic loss associated with oil and gas activities.

When it comes to taking any steps to prevent these losses, the proponents have not given fair consideration and have not gone far enough. Mitigation considerations should be actually mandatory. There should be a mandatory consideration, not a discretionary one, to minimize the impacts of the fishing industry during the offshore oil and gas exploration development. There's no consideration for when fishing seasons are open or when there are spawning concentrations of fish. All these things do not get full consideration up to this point.

To move on to the roles of regulators, like the C-NLOPB and the likely composition of some review panels, expert committees and advisory councils, the concern is that the appointed individuals would be unrepresentative of the general public. They would probably be people who would have a bias toward the industry being reviewed. In the case here, it is the oil and gas industry. Those biases would be very problematic in having a fair and reasonable assessment based on concerns of the public and particularly affected stakeholders in the fishing industry.

The FFAW is supportive of the inclusion of regional environmental assessments to consider accumulative impacts. At the same time, there is no doubt that cumulative impacts are very difficult to measure. Regional assessment should not exclude offshore projects from environmental assessment. These are on grand spatial scale. Whether it's strategic environmental assessment or what a regional assessment would look like, certainly the environment is changing very quickly. We're seeing ecosystems change. There should be a follow-up around specific projects as well.

représentants de l'industrie de la pêche, il y a certaines relations. Lorsque vous les rencontrez à nouveau, parfois, cela a eu pour résultat la tenue d'un plus grand nombre de séances d'information.

Les pêcheurs investissent de façon importante pour œuvrer au sein de l'industrie. C'est une industrie en changement. C'est un secteur difficile. L'océan ne leur appartient pas, mais nous voyons des entreprises de sondages sismiques passer sur les mêmes zones de l'océan année après année dans de nombreux cas, et obtenir des baux pour des parcelles précises de l'océan. On tient vraiment peu compte des pertes économiques potentielles pour l'industrie de la pêche associées aux activités pétrolières et gazières, et il n'y a assurément aucune indemnisation à cet égard.

Lorsque vient le temps de prendre des mesures pour prévenir les pertes, les promoteurs n'ont pas évalué la situation de façon équitable et ne sont pas allés assez loin. En fait, les considérations liées aux mesures d'atténuation devraient être obligatoires. Ce devrait être obligatoire, pas discrétionnaire, de réduire au minimum les répercussions sur l'industrie de la pêche durant les activités d'exploration pétrolière et gazière en haute mer. On ne tient aucunement compte des périodes où les saisons de pêche sont ouvertes ni des endroits où il y a des concentrations de frayères de poissons. En ce moment, on ne tient pas pleinement compte de toutes ces choses.

Je vais maintenant passer aux rôles des organismes de réglementation, comme l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers et la composition probable de certaines commissions d'examen, et de certains comités d'expert et conseils consultatifs. La préoccupation, c'est que les personnes nommées ne seraient pas représentatives du grand public. Ce serait probablement des personnes qui ont un préjugé favorable à l'égard de l'industrie examinée. Dans notre cas, ici, on parle de l'industrie pétrolière et gazière. Ces préjugés seraient très problématiques si l'on veut des évaluations justes et raisonnables fondées sur les préoccupations du public et, particulièrement, celles des intervenants touchés au sein de l'industrie de la pêche.

La FFAW est favorable à l'inclusion d'évaluation environnementale régionale pour tenir compte des répercussions cumulatives. En même temps, il ne fait aucun doute que les répercussions cumulatives sont très difficiles à mesurer. Les évaluations régionales ne devraient pas exclure les projets extracôtiers d'une évaluation environnementale. Ce sont des projets réalisés sur de grands espaces. Qu'il s'agisse d'une évaluation environnementale stratégique ou qu'on se demande ce à quoi une évaluation régionale pourrait ressembler, il est évident que l'environnement change très rapidement. Nous constatons

The meaningful consultation piece is an improvement over what the CEAA 2012 would have. It's definitely an improvement. You get more public input. However, fish harvesters, the people who tend to be most affected by offshore development, do not automatically get additional standing when it comes to consultation beyond being seen as the public. The FFAW would recommend amendments to the legislation that more clearly define the expectations and requirements for meaningful consultation, including confirmation from the federal assessment agency if, and or how stakeholder comments have been considered by the proponent in the review process. Sometimes we have comments that seem to go into a black hole and never get addressed. Basically the change would involve more transparency in the process.

Fish harvesters also object to being considered merely a member of the public, or sometimes a special interest group. Our membership relies on a healthy and ecologically balanced ocean to contribute to the economy. The working and living concerns of the people whose entire livelihoods are based on that area of real estate should be getting additional consideration and not merely be lumped in with the public. Again, it's good that the public get consideration. Beyond that, people who are certainly impacted more should get additional consideration. An essential addition to the act would be legislating the proponent to effectively consult and consider activities of the fishing industry or other obviously direct stakeholders in the initial planning stages.

We know the value of wild fish is increasing. It will be a vital component of our economy for years to come. For that to flourish, we need a healthy regulatory environment, first and foremost, and some balance. That's why oil and gas projects need to be thoroughly reviewed. The environmental assessment process is very important to our members. We need a mechanism through legislation and policy to ensure the voices that will be impacted the most are actually heard in the process when decisions are being made.

I'll wrap it up there. I appreciate that I am probably a minute or two over time, and I look forward to the questions.

des changements au sein des écosystèmes. Il devrait aussi y avoir un suivi relativement à certains projets précis.

Toute la question de la consultation significative est une amélioration comparativement à ce que prévoyait la LCEE de 2012. C'est assurément mieux. On obtient plus de rétroaction du public. Cependant, les pêcheurs, qui ont tendance à être les plus touchés par les développements extracôtiers, n'obtiennent pas une place plus importante que les autres membres du public dans le cadre des consultations. La FFAW recommanderait des amendements au projet de loi afin de définir plus clairement les attentes et les exigences en matière de consultation significative, y compris la confirmation de l'organisme d'évaluation fédérale selon laquelle les commentaires des intervenants ont été pris en considération par le promoteur dans le cadre du processus d'examen et de quelle façon ils l'ont été. Parfois, nous formulons des commentaires qui semblent tomber dans l'oreille d'un sourd, et on n'y donne jamais suite. Essentiellement, une telle modification permettrait d'accroître la transparence du processus.

Les pêcheurs s'opposent aussi au fait d'être considérés comme de simples membres du public ou, parfois, comme un groupe d'intérêt spécial. Nos membres ont besoin d'un océan sain et équilibré du point de vue écologique pour participer à l'économie. Les préoccupations liées au travail et à la vie des gens dont les moyens de subsistance sont entièrement fondés sur la zone géographique visée devraient avoir droit à une considération accrue et ne pas être simplement réunies avec le grand public. Encore une fois, c'est bien que le public puisse participer, mais il faut aussi s'assurer que les gens qui seront assurément touchés plus directement par les projets bénéficient d'une attention supplémentaire. Un ajout essentiel à la loi serait une mesure obligeant les promoteurs à consulter efficacement l'industrie de la pêche ou d'autres intervenants qui seront évidemment touchés directement durant les étapes de planification initiale, et ce, en plus de tenir compte des activités de l'industrie de la pêche.

Nous savons que la valeur du poisson sauvage augmente. Ce sera une composante cruciale de notre économie pour les années à venir. Pour que cette ressource soit florissante, nous avons besoin, dans un premier temps, d'un environnement réglementaire sain, puis d'un certain équilibre. C'est la raison pour laquelle les projets pétroliers et gaziers doivent faire l'objet d'examen exhaustifs. Le processus d'évaluation environnementale est très important pour nos membres. Nous avons besoin de mécanismes législatifs et stratégiques pour nous assurer que les voix des personnes les plus touchées seront entendues dans le cadre du processus lorsque les décisions sont prises.

Je vais m'arrêter ici. Je comprends que j'ai probablement dépassé d'une minute ou deux le temps qui m'était alloué. Je suis heureux de répondre à vos questions.

Gail Fraser, Associate Professor, Faculty of Environmental Studies, York University, as an individual: I am a biologist and I am trained in science. I undertook investigations about environmental assessments as they pertain to impacts on seabirds in the Newfoundland offshore industry. My focus was primarily on oil production projects rather than exploratory projects.

Environmental assessments are detailed, technical documents. Subsequently, the types of questions I have pursued are fine scale in nature. I am making predictions, following them through and asking what are the outcomes of those predictions. I have focused on seabirds, a valued ecosystem component in Newfoundland identified in the environmental assessments. Environmental assessments are meant to predict the impacts of a project on the environment. There's a recognition that we can't include everything in the environment. Therefore, there's a focus on significant features of the environment that may incur adverse effects.

Environmental monitoring and follow-up are post-environmental assessment programs designed to test whether or not the predictions laid out in the environmental assessment were correct. Based on my environmental assessment research, I would argue that the Impact Assessment Act passed by Parliament is a good start, but it could be strengthened to ensure the long-term protection of marine biodiversity in Newfoundland and Labrador. The northwest Atlantic is globally known for biodiversity and that biodiversity supports a diversified economy.

I have four main points on the legislation that I'll make. The first is on scientific integrity. I was glad to see scientific integrity under the purposes of the act. It should be a key principle throughout the whole process. Scientific approaches are fundamental paths for achieving goals to sustainability. I would like it if the legislation specifically noted that consultants who write environmental assessments are required to adhere to scientific integrity principles. These principles also include transparency and access to information or data collected that are either used to make the predictions or to test the predictions in environmental assessments. In that regard, the Atlantic Accord acts for Newfoundland and Nova Scotia have sections on confidentiality and disclosure that could oppose the principles of scientific integrity.

The second point is on monitoring and follow-up. Because I am following a prediction through to its end, a lot of what I have done falls into this section. There are international best practices for environmental assessments to include a strong follow-up component. If we don't test the predictions made in the EA, we

Gail Fraser, professeure agrégée, faculté d'études environnementales, Université York, à titre personnel : Je suis une biologiste formée dans le domaine des sciences. J'ai réalisé des enquêtes au sujet des évaluations environnementales relativement aux répercussions sur les oiseaux marins dans l'industrie extracôtière de Terre-Neuve. Je me suis principalement intéressée aux projets de production pétrolière plutôt qu'aux projets exploratoires.

Les évaluations environnementales sont des documents techniques détaillés. Par conséquent, les questions que je me suis posées sont très pointues. Je formule des prédictions, j'y donne suite et je me demande quels en sont les résultats. Je me suis concentrée sur les oiseaux marins, une composante importante de l'écosystème de Terre-Neuve cernée dans les évaluations environnementales. Les évaluations environnementales visent à prévoir les répercussions d'un projet sur l'environnement. Nous sommes conscients qu'on ne peut pas tout inclure dans l'environnement. Par conséquent, on met l'accent sur certaines caractéristiques importantes de l'environnement pouvant être touchées négativement.

Le contrôle et le suivi environnemental sont des programmes d'évaluation environnementale postérieurs visant à évaluer si, oui ou non, les prévisions formulées dans l'évaluation environnementale étaient bonnes. À la lumière de ma recherche sur les évaluations environnementales, je dirais que la Loi sur l'évaluation d'impact adoptée par le Parlement est un bon début, mais qu'il faudrait la renforcer pour assurer la protection à long terme de la biodiversité marine à Terre-Neuve-et-Labrador. Le Nord-Ouest de l'Atlantique est reconnu à l'échelle mondiale pour sa biodiversité, et cette biodiversité soutient une économie diversifiée.

Je veux formuler quatre points principaux sur le projet de loi. Premièrement, je veux parler d'intégrité scientifique. J'ai été heureuse de voir qu'on parle d'intégrité scientifique dans l'objet de la loi. Ce devrait être un principe clé dans le cadre de tout le processus. Les approches scientifiques sont des moyens fondamentaux d'atteindre des objectifs liés à la durabilité. J'aimerais que la loi indique précisément que les consultants qui rédigent des évaluations environnementales doivent respecter les principes d'intégrité scientifique. Ces principes incluent aussi la transparence et l'accès à l'information et aux données recueillies qui sont utilisées pour faire des prévisions dans le cadre d'évaluations environnementales ou les mettre à l'essai. À cet égard, les lois liées à l'Accord de l'Atlantique de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse incluent des dispositions sur la confidentialité et la communication qui pourraient aller à l'encontre des principes de l'intégrité scientifique.

Deuxièmement, je veux parler de contrôle et de suivi. Je fais un suivi des prédictions jusqu'à leur terme, et bon nombre de mes travaux sont liés à cet aspect de la question. Il y a des pratiques exemplaires internationales en matière d'évaluation environnementale qui prévoient l'inclusion d'une solide

will not have a clue what the impacts are. The EA follow-up could be strengthened in the legislation. Specifically, the principles of scientific integrity could be clearly incorporated into the monitoring and follow-up programs. There are some predictions that have high uncertainty. We have a pretty good sense of what's going to happen, but the marine environment is complex. It's a big place, and we don't know what's going to happen. They end up being best guesses. Predictions with high uncertainty have to have monitoring and follow-up programs. You may think that's obvious, but it has actually not happened in the past.

The public should be permitted to provide input into the follow-up phase design. All data collected in follow-up programs should be made available to the public in a timely manner and be permanently archived by the agency. Data collected in follow-up programs should be used to inform future projects. Oversight of follow-up programs would ideally be conducted by an independent advisory board that includes experts in ecology from across Canada.

The third point is on cumulative effects. It's imperative that we understand cumulative effects from multiple industrial activities working in the marine ecosystem. As I understand, their goal would be regional environmental assessments. In other areas it's called marine spatial planning, but I think that is essentially the goal. I think we need one. Strategic environmental assessments have been done, but it is outside of the jurisdiction the C-NLOPB to be considering other industries. In the regional assessments we should be identifying areas that are off limits to everybody, to all industry, and to marine protected areas and marine refuges. I mention this specifically because the C-NLOPB a year ago put out a call for bid in a marine refuge that excluded fisheries.

The final point is on joint federal-provincial oil and gas regulators. From my perspective, they already have substantial influence over the post-EA phase. They approve environmental protection plans, oil spill response plans and environmental effects monitoring plans. They're overseeing how the project is being played out. From my research, which follows some very specific questions, I have argued that there seems to be some indication of regulatory capture with respect to the board's actions. They're really doing what industry wants them to do, rather than doing what's best for the protection of the environment.

composante de suivi. Si nous n'examinons pas les prévisions formulées dans l'évaluation environnementale, nous ne pourrions pas connaître les répercussions. On pourrait renforcer le suivi de l'évaluation environnementale dans le projet de loi. Plus précisément, il convient d'intégrer clairement les principes de l'intégrité scientifique dans le cadre des programmes de contrôle et de suivi. Certaines prévisions sont extrêmement incertaines. Nous avons une assez bonne idée de ce qui se produira, mais l'environnement marin est complexe. Il est très vaste, et nous ne savons pas ce qui se produira. Au bout du compte, on formule les meilleures suppositions possible. Les prédictions très incertaines doivent faire l'objet de programmes de contrôle et de suivi. Vous pensez peut-être que c'est une évidence, mais ce n'est pas ce qui s'est produit par le passé.

Le public devrait avoir le droit de formuler des commentaires en ce qui a trait à la conception de la phase de suivi. Toutes les données recueillies dans le cadre des programmes de suivi devraient être accessibles au public rapidement en plus d'être archivées de façon permanente par l'organisme responsable. Les données recueillies dans le cadre des programmes de suivi devraient servir à étayer les projets futurs. La surveillance des programmes de suivi devrait idéalement relever d'un conseil consultatif indépendant qui inclut des experts en écologie de partout au Canada.

Le troisième point que je veux soulever concerne les effets cumulatifs. Il est essentiel de comprendre les effets cumulatifs de multiples activités industrielles dans l'écosystème marin. D'après ce que j'ai compris, il serait ici question des évaluations environnementales régionales. Dans d'autres domaines, c'est ce qu'on appelle la planification de l'espace marin, mais je crois que c'est essentiellement là l'objectif. Je crois que c'est nécessaire. Les évaluations environnementales stratégiques ont été réalisées, mais la prise en considération d'autres industries ne relève pas de la compétence de l'OCTNLHE. Dans le cadre des évaluations régionales, nous devrions cerner les zones qui doivent être interdites à tous — à toutes les industries —, comme les zones de protection marine et les refuges marins. Je le mentionne précisément parce que, il y a un an, l'OCTNLHE a présenté un appel de soumissions relativement à un refuge marin qui excluait les pêches.

Le dernier point concerne les organismes de réglementation conjoints fédéraux-provinciaux dans le secteur pétrolier et gazier. À mon avis, ces derniers ont déjà beaucoup d'influence sur la phase postérieure à l'évaluation environnementale : ils approuvent les plans de protection environnementaux, les plans d'intervention en cas de déversement de pétrole et les plans de surveillance des effets sur l'environnement et supervisent la réalisation des projets. À la lumière de ma recherche sur des questions très précises, j'ai fait valoir qu'il semblait y avoir certaines indications de détournement de la réglementation dans le cadre des activités de l'office. Les responsables font ce que

Therefore, I would hope and argue that oil and gas regulators should not chair panel reviews and that their membership should be limited to two seats in total. Thank you.

Brett Favaro, Research Scientist, Fisheries and Marine Institute, Memorial University of Newfoundland, as an individual: I have testified to this committee before about sustainable development and climate change, and today I speak in favour of Bill C-69.

I will start by discussing the state of Canadian biodiversity and habitat. Biodiversity, the living wealth all Canadians have an obligation to protect, is a gift that we steward for current and future generations. We are dependent on it for our livelihoods, our culture, and indeed our clean water, air and food. Canada has a bigger responsibility than most. Ours is the second largest country on earth by area and contains the biggest area of intact wilderness. When we get conservation wrong, it's a loss to the whole world. The loss is felt for generations, not just a fiscal quarter.

One of the basic goals of environmental law is to enable people to do projects that can make money while minimizing harm to biodiversity. If someone wants to weaken environmental law, they often start by arguing that existing laws are too strong and that biodiversity is in fact overprotected. Is that true in Canada? Let me describe three pieces of work that I have personally co-authored.

First, Canadian species at risk of extinction rarely improve in their conservation status. In a 2014 paper, we found that for 369 species at risk long enough to be assessed more than once, 31 per cent deteriorated in status across the two assessments and only 14 per cent actually improved.

Second, the most recent data available suggests that Canada has been losing fish habitat. For a subset of projects we could obtain data for, a full 67 per cent were authorized to destroy more fish habitat than they were required to restore. This was made under the Fisheries Act before it was weakened by changes made in 2012.

l'industrie leur demande plutôt que de faire ce qui est dans l'intérêt supérieur de la protection de l'environnement.

Par conséquent, j'ose espérer et je tiens à faire valoir que les organismes de réglementation pétroliers et gaziers ne devraient pas présider les examens des commissions et qu'ils ne devraient pas compter plus de deux membres au sein des commissions. Merci.

Brett Favaro, chercheur scientifique, Institut des pêches et de la mer, Université Memorial de Terre-Neuve, à titre personnel : J'ai déjà témoigné devant le comité au sujet du développement durable et des changements climatiques, et, aujourd'hui, je parle en faveur du projet de loi C-69.

Je vais commencer par présenter l'état de la biodiversité et des habitats au Canada. La biodiversité — la richesse vivante que tous les Canadiens ont l'obligation de protéger — est un cadeau dont nous assurons l'intendance pour la génération actuelle et les générations futures. Nous dépendons de la biodiversité à divers égards : notre gagne-pain, notre culture et, en fait, notre eau propre, notre air et notre alimentation. Le Canada a une plus grande responsabilité que la plupart des autres pays. En effet, un seul pays possède une plus grande superficie que le nôtre, et nous possédons la plus grande zone sauvage vierge. Lorsqu'on fait mal les choses du point de vue de la conservation, c'est la terre entière qui perd au change. Les pertes se feront sentir pendant des générations, pas seulement le temps d'un trimestre dans une année financière.

L'un des principaux objectifs du droit environnemental consiste à permettre aux gens de réaliser des projets rentables tout en réduisant au minimum les préjudices pour la biodiversité. Si quelqu'un veut affaiblir le droit de l'environnement, il commence souvent en affirmant que les lois actuelles sont trop rigides et que, en fait, la biodiversité est surprotégée. Est-ce vrai au Canada? Permettez-moi de décrire trois articles que j'ai rédigés en collaboration avec d'autres personnes.

Premièrement, les espèces menacées d'extinction au Canada voient rarement leur statut de conservation s'améliorer. Dans un article de 2014, nous avons constaté que, dans le cas de 369 espèces menacées d'extinction pendant assez longtemps pour avoir fait l'objet de plus d'une évaluation, la situation de 31 p. 100 s'était détériorée d'une évaluation à l'autre. En outre, le sort de seulement 14 p. 100 d'entre elles s'était amélioré.

Deuxièmement, selon les données les plus récentes accessibles, le Canada perd des habitats halieutiques. Pour un sous-ensemble de projets relativement auxquels nous avons pu obtenir des données, pas moins de 67 p. 100 ont eu le droit de détruire plus d'habitats de poissons qu'ils ne devaient en rétablir. Ces décisions ont été prises en vertu de la Loi sur les pêches avant qu'elle soit affaiblie par les changements apportés en 2012.

Third, between 2007 and 2011, there were only 21 convictions under the Fisheries Act for illegal harmed fish habitat: four convictions per year in the second largest country on earth where we know for sure that fish habitat is being harmfully altered.

Clearly our legal regime is not overprotecting these resources. This is research that I have published. Countless other scientists, NGOs, Indigenous groups and government agencies have found that whether we're looking at fish stocks, vertebrate populations or just about any other ecological metric, you will find trouble in Canada.

I know we're here to talk about Bill C-69 and not the Fisheries Act or the Species at Risk Act. However, environmental law has a shared purpose: to protect what matters while enabling industrial activity. We can only make wise decisions when we understand, as a whole, that Canada's living resources have not been protected to the extent needed to preserve them. Clearly more conservation is needed.

Do Canadians value this? Some colleagues and I commissioned a poll to answer that question. When we asked a representative sample of Canadians whether they valued conservation of species in Canada, 89 per cent said yes. When we asked if industrial development should be limited to protect species, 80 per cent said yes. Even when we asked if Canadians supported limiting private property rights in the interest of species conservation, still 63 per cent agreed. Even when we deliberately worded questions in a way that focused on the personal costs, rather than on the benefits of protecting species, a majority always supported conservation.

This brings us to Bill C-69. I'll make a few key points. First, Bill C-69 includes provisions requiring the establishment of a public registry for environmental assessments. This is essential. The registry should contain as much information as it is legally possible to disclose. Regardless of whether someone wants there to be more protection, as is the case for most Canadians, or less protection, as seems to be the case for some industry groups, it is in everyone's interest to be transparent. Indeed, some of the research I spoke to you about was only possible due to filings under the Access to Information Act, an inefficient and cumbersome system.

Troisièmement, de 2007 à 2011, il y a eu seulement 21 déclarations de culpabilité en vertu de la Loi sur les pêches pour des dommages causés à des habitats du poisson : quatre déclarations de culpabilité par année dans le deuxième pays au monde au chapitre de la superficie où nous savons assurément que les habitats de poissons se détériorent.

Il est évident que notre régime juridique ne surprotège pas ces ressources. Ce sont des recherches que j'ai publiées. Une multitude d'autres scientifiques, d'ONG, de groupes autochtones et d'organismes gouvernementaux ont aussi constaté que le Canada est dans le pétrin, et ce, qu'on parle des populations de poissons ou de vertébrés ou de quasiment n'importe quelle autre mesure écologique.

Je sais que nous sommes ici pour parler du projet de loi C-69 et pas de la Loi sur les pêches ni de la Loi sur les espèces en péril. Cependant, le droit environnemental a un objectif commun : protéger ce qui est important tout en permettant les activités industrielles. Nous pouvons seulement prendre des décisions sages lorsque nous comprenons globalement que les ressources vivantes du Canada n'ont pas été protégées autant qu'elles auraient dû l'être pour qu'on puisse assurer leur préservation. Il est évident qu'il faut accroître le niveau de conservation.

Est-ce important pour les Canadiens? Certains collègues et moi avons commandé un sondage pour répondre à cette question. Nous avons demandé à un échantillon représentatif de Canadiens si la conservation des espèces au Canada était importante pour eux, et 89 p. 100 d'entre eux ont dit oui. Lorsque nous avons demandé si le développement industriel devrait être limité de façon à protéger les espèces, 80 p. 100 ont répondu oui. Même lorsque nous demandions aux Canadiens s'ils étaient favorables au fait de limiter les droits de propriété privée dans l'intérêt de la conservation des espèces, 63 p. 100 étaient encore une fois d'accord. Même lorsque nous avons délibérément formulé nos questions de façon à mettre l'accent sur les coûts personnels, plutôt que sur les avantages de la protection des espèces, une majorité des répondants étaient toujours favorables à la conservation.

Cela nous amène au projet de loi C-69. Je vais formuler quelques points principaux. Premièrement, le projet de loi C-69 inclut des dispositions exigeant l'établissement d'un registre public concernant l'évaluation environnementale. C'est essentiel. Le registre devrait contenir le plus de renseignements qu'il est légalement possible de communiquer. Peu importe qu'une personne veuille plus de protection, comme c'est le cas de la plupart des Canadiens, ou moins de protection, ce qui semble être le cas de certains groupes de l'industrie, il est dans l'intérêt de tout le monde d'agir de façon transparente. En effet, certaines des recherches dont je vous ai parlé ont seulement été rendues

Second, Bill C-69's impact assessment framework requiring consideration of a project's socio-economic impacts is sensible. Too often we accept the assertion that a given project will produce astronomical numbers of jobs with no evidence to support that claim. It's time to quantify both benefits and costs in real evidence-based ways. Furthermore, as the climate crisis worsens, perception of what is in the public interest will continue to shift. The decisions we're making now will quite literally play a role in determining whether our grandchildren get to exist in organized civilization. An impact assessment framework must enable, and ideally require, our elected representatives to weigh climate impacts when assessing proposed activities. This may sound extreme, but frankly reality is extreme. The United Nations Intergovernmental Panel on Climate Change laid out what needs to happen: 50 per cent reductions in emissions by 2030 to stay below safe thresholds of warming. I would like to see this reality at least acknowledged somewhere in the law.

Third and finally, as a marine scientist I must respectfully ask the committee to reject demands to exempt exploratory drilling wells from this environmental assessment process. The ocean is not a bathtub. One bit of seafloor is not interchangeable with another bit of seafloor. Critical habitats like corals and sponges are absolutely essential to healthy fish populations and therefore to fisheries, and they are patchy. Drilling in one place may cause tremendous damage, while drilling even slightly adjacent to that site may be relatively benign. This is why we assess.

I conclude by reiterating my support for Bill C-69, while also noting that it's not perfect. A lot of decisions remain discretionary. It's more ambiguous about climate change than it should be, given the ongoing emergency that we all face. This law could be made stronger but, as written, it is a positive, incremental step forward and should be passed without delay. Thank you.

The Chair: Before we move to questions, I will remind senators and witnesses that we are studying Bill C-69 and Bill C-69 only. Please make sure that your questions and answers are within the mandate of that bill and not other legislation.

With that, we will start with Senator Woo.

possibles parce que des gens ont présenté des demandes en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, un système inefficace et lourd.

Ensuite, le cadre d'évaluation d'impact du projet de loi C-69, qui exige qu'on tienne compte des répercussions socioéconomiques d'un projet, est logique. Trop souvent, nous acceptons l'affirmation selon laquelle un projet donné produira un nombre astronomique d'emplois sans données probantes à l'appui. L'heure est venue de quantifier à la fois les avantages et les coûts de façon concrète et fondée sur des données probantes. De plus, tandis que la crise du climat empirera, la perception de ce qui est dans l'intérêt du public continuera de changer. Les décisions que nous prenons maintenant auront littéralement une incidence quant à savoir si nos petits-enfants vivront dans une civilisation organisée. Un cadre d'évaluation d'impact doit permettre — et idéalement, exiger — que nos représentants élus tiennent compte des répercussions climatiques au moment d'évaluer les activités proposées. Ce peut sembler extrême, mais, franchement, la réalité est extrême. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations Unies a décrit ce qui doit se produire : 50 p. 100 de réduction des émissions d'ici 2030 pour rester en deçà des seuils de réchauffement sécuritaires. J'aimerais que cette réalité soit au moins reconnue quelque part dans la loi.

Enfin, et c'est le dernier point que je soulève, en tant que spécialiste des sciences de la mer, je dois respectueusement demander au comité de rejeter les demandes d'exempter les forages exploratoires du processus d'évaluation environnementale. L'océan n'est pas une baignoire. Un coin de plancher océanique n'est pas interchangeable avec un autre. Les habitats critiques comme les coraux et les éponges sont habituellement essentiels à des populations halieutiques saines et, par conséquent, aux pêches. En outre, leur emplacement est irrégulier. Le fait de forer à un endroit peut causer beaucoup de dommages, tandis que forer légèrement à côté de cet endroit pourrait être relativement bénin. C'est la raison pour laquelle une évaluation est nécessaire.

Je conclus en rappelant mon soutien à l'égard du projet de loi C-69, tout en soulignant qu'il n'est pas parfait. Il reste beaucoup de décisions discrétionnaires. Il est plus ambigu au sujet des changements climatiques qu'il ne devrait l'être, vu l'urgence permanente à laquelle nous sommes confrontés. La loi pourrait être renforcée, mais, dans sa version actuelle, c'est un premier pas positif vers l'avant et il faut l'adopter le plus rapidement possible. Merci.

La présidente : Avant de passer aux questions, je rappelle aux sénateurs et aux témoins que nous étudions le projet de loi C-69, et seulement ce projet de loi. Assurez-vous que vos questions et vos réponses sont liées au mandat du projet de loi et pas à celui d'autres lois.

Cela dit, nous allons commencer par le sénateur Woo.

Senator Woo: I've been warned.

The Chair: You've been warned.

Senator Woo: I will be specific by picking up on Mr. Favaro's reference to offshore drilling and connecting it to the testimony of Mr. Sullivan as well. Mr. Sullivan says that all offshore activities should be assessed and that a regional or strategic assessment should not be sufficient to exclude an individual project from being subject to impact assessment.

I am wondering whether you are including exploratory drilling as well, to the extent that a regional assessment might cover an area where exploratory drilling would take place, and whether that might be sufficient for the individual project to be excluded from impact assessment.

I think I know what Mr. Favaro's answer is, but he may want to jump in after Mr. Sullivan has elaborated.

Mr. Sullivan: When we look at regional or strategic assessments in huge spatial areas and an environment that's changing, I don't think it's good enough just to say that we covered this area, that this massive area has been assessed, and, therefore, specific projects within that should be exempt.

Senator Woo: Even exploratory drilling.

Mr. Sullivan: Even exploratory drilling, yes. Just to be clear, I think there could be concerns and considerations around exploratory drilling as well.

Senator Woo: Mr. Favaro, you've already made it quite clear.

Mr. Favaro: I did some research before appearing today about exploratory drilling. The precautionary principle suggests that we should not do the dangerous thing, in the absence of evidence, but I figure let's get some evidence too.

I did a literature search for exploratory drilling. I found a lot of papers on this subject and one I just want to quote. There's a paper looking at the Minerva Gas field in Port Campbell, Australia, specifically before and after an exploratory well was drilled. They found a 71 per cent to 88 per cent reduction in abundance of previously common invertebrate species that lived in that site. These species form the basis of the food web and are necessary for fisheries to persist. These impacts persisted as much as 11 months post-drilling. These aren't things that don't have an impact. It doesn't mean they should be prohibited forever, but it means that they should be assessed.

Le sénateur Woo : J'ai été averti.

La présidente : Vous avez été averti.

Le sénateur Woo : Je serai précis en reprenant la référence de M. Favaro au forage extracôtier et en faisant un lien avec le témoignage de M. Sullivan, qui dit que toutes les activités extracôtrières devraient faire l'objet d'une évaluation et qu'une évaluation stratégique ou régionale ne devrait pas être suffisante pour exclure un projet précis d'une évaluation d'impact.

Je me demande si vous tenez compte ici le forage exploratoire aussi, dans la mesure où une évaluation régionale pourrait viser une zone où des activités de forage exploratoire pourraient avoir lieu. Une telle chose serait-elle suffisante pour exempter un projet précis d'une évaluation d'impact?

Je crois que je connais la réponse de M. Favaro, mais il pourra peut-être répondre lui aussi après M. Sullivan.

M. Sullivan : Lorsque je pense aux évaluations régionales ou stratégiques dans de grandes zones et au fait que l'environnement change, je ne crois pas que ce soit assez de tout simplement dire que cette zone a été visée, que cette immense zone a fait l'objet d'une évaluation et que, par conséquent, des projets précis peuvent être exemptés.

Le sénateur Woo : Même lorsqu'il est question de forage exploratoire?

M. Sullivan : Même dans ce cas-là, oui. Soyons clairs : je crois qu'il pourrait y avoir des préoccupations et des considérations liées au forage exploratoire aussi.

Le sénateur Woo : Monsieur Favaro, vous avez déjà communiqué votre point de vue très clairement.

M. Favaro : J'ai réalisé certaines recherches avant ma comparution d'aujourd'hui, des recherches au sujet de forages exploratoires. Selon le principe de précaution, nous ne devrions pas faire des choses dangereuses en l'absence de données probantes, mais je me dis qu'on pourrait aussi obtenir certaines données probantes.

J'ai effectué une recherche de la littérature relativement aux forages exploratoires. J'ai trouvé beaucoup d'articles sur ce sujet, dont un que je veux citer. C'est un article qui concerne les champs de Minerva Gas à Port Campbell, en Australie, et il s'intéresse précisément à la zone avant et après le forage d'un puits exploratoire. Les chercheurs ont constaté une réduction de 71 à 88 p. 100 de l'abondance des espèces invertébrées qui étaient courantes précédemment et qui vivaient à cet endroit. Ces espèces sont la base de la chaîne alimentaire et sont nécessaires à la poursuite des pêches. Ces répercussions ont persisté jusqu'à 11 mois après le forage. Ce ne sont pas des activités qui n'ont

Senator Woo: Why would not a regional assessment deal with those issues such that you can, in a sense, green light a whole area for exploratory drilling?

Mr. Favaro: I don't mean to dodge. I think she has got it.

Ms. Fraser: The issue is that a larger scale assessment doesn't capture the heterogeneity of what is on the ocean floor. There may be an area where it won't have an impact, but it's a much finer scale question when you're thinking about exploratory drilling.

I just want to jump into it. The Gulf of St. Lawrence is a very unusual situation because it has a lot of different provincial boundaries. In any well drilled in the Gulf of St. Lawrence should have to undergo a detailed assessment.

Senator Woo: I have a brief related follow-up question on cumulative effects, one of the factors in clause 22. It has been mentioned by a number of witnesses that it's difficult to assess cumulative effects, particularly when you're trying to predict what future activities might take place.

What is your view of having cumulative effects as a specific factor for the assessment of individual projects, as opposed to leaving cumulative effects essentially to strategic and regional assessments? Should we take it out of the assessment of individual projects?

Ms. Fraser: I don't know if I can give you like a solid answer on that. From what I've read of both the strategic environmental assessments and the individual environmental assessments, the individual environmental assessments inherently fall short on cumulative effects. They're really considering their own industry when you really want cumulative effects to be capturing fisheries, tourism, oil and gas, and everything that's happening in the ocean. I will say the individual project EAs I've looked at so far can't do a good job with cumulative effects.

The Chair: I will jump into that and say that when we try to evaluate cumulative effect, there is the spatial and the temporal. Could there be a consensus that for certain types of projects it's important to see the cumulative effects in temporal and in spatial? In others, could it be done through the strategic evaluation that my colleague is suggesting?

pas de répercussions. Cela ne signifie pas qu'il faut les interdire pour toujours, mais cela signifie qu'il faudrait les évaluer.

Le sénateur Woo : Pourquoi une évaluation régionale ne permettrait-elle pas d'aborder ces enjeux de façon à ce qu'on puisse, en un sens, obtenir le feu vert pour réaliser des activités de forage opératoire dans toute une zone?

M. Favaro : Je n'essaie pas d'éluder la question. Je crois que Mme Fraser peut vous répondre.

Mme Fraser : Le problème, c'est que les évaluations à grande envergure ne tiennent pas compte du caractère hétérogène du plancher océanique. Il peut y avoir une zone où il n'y aura pas d'impact, mais on parle de quelque chose de beaucoup plus précis lorsqu'on envisage un forage exploratoire.

Je veux dire quelque chose. Le golfe du Saint-Laurent est un endroit très inhabituel parce qu'il est à la jonction de beaucoup de frontières provinciales. Tout puits foré dans le golfe du Saint-Laurent devrait faire l'objet d'une évaluation détaillée.

Le sénateur Woo : J'ai une brève question de suivi sur les effets cumulatifs, l'un des facteurs mentionnés à l'article 22. Il a été dit par un certain nombre de témoins qu'il est difficile d'évaluer les effets cumulatifs, particulièrement lorsqu'on tente de prédire les activités futures qui pourraient avoir lieu.

Que pensez-vous d'inclure les effets cumulatifs en tant que facteur précis de l'évaluation des projets individuels, plutôt que de limiter le facteur des effets cumulatifs aux évaluations stratégiques et régionales? Devrait-on éliminer ce facteur de l'évaluation des projets individuels?

Mme Fraser : Je ne sais pas si je peux vous fournir une réponse précise à cette question. De ce que j'ai lu des évaluations environnementales stratégiques et des évaluations environnementales individuelles, les évaluations environnementales individuelles traitent toujours de façon déficiente des effets cumulatifs. Elles concernent en fait l'industrie visée alors que, ce qu'on veut, c'est connaître les effets cumulatifs des pêches, du tourisme, du secteur pétrolier et gazier, de tout ce qui se produit dans l'océan. Je dirais que les évaluations environnementales de projets individuels que j'ai examinées jusqu'à présent n'ont pas été concluantes en matière d'effets cumulatifs.

La présidente : Je vais intervenir et dire que lorsque nous essayons d'évaluer l'effet cumulatif, il y a l'aspect spatial et l'aspect temporel. Pourrait-on s'entendre pour dire que, pour certains types de projets, il est important de voir les effets cumulatifs dans le temps et dans l'espace? Dans d'autres, pourrait-on le faire dans le cadre de l'évaluation stratégique que propose ma collègue?

Mr. Sullivan: Yes, I guess a lot of response is based on what we've seen in the past. From our point of view, we've looked at strategic environmental assessment in the past. In my mind, there might be a lot of similarities in the regional, particularly spatial. We have seen input, from someone particularly interested in fish species and fish habitat, on how they fit into strategic environmental assessment and on how they relate to individual projects. Generally, there's nothing significant enough to warrant any real consideration there. It's nice but it's still not having an impact.

Something needs to be changed in the process that will measure the cumulative impact. I am hopeful the regional assessment will be able to accommodate and at least focus on where it's best serve. That's my hope because up to this point it hasn't been a real consideration, or at least it hasn't been obvious.

Senator Simons: I was very interested in what Mr. Sullivan had to say about potential impacts of seismic work on the seabed. He suggested that there wasn't that much known about it. I was wondering if Dr. Favaro or Dr. Fraser could speak a bit about what they know, if anything, about the impact of seismic drilling.

Mr. Favaro: One paper was published in the last year or two based in Australia, I believe, where they used acoustic imaging to essentially do an experiment. They did seismic testing in the ocean, and they looked at what happened to the phytoplankton communities. They found that once you have blasted an area, you would see an absence of phytoplankton, these tiny microscopic and sometimes macroscopic critters that form the basis of the food web. It basically punched a hole in it.

Research has been done right here in St. John's where they've looked at the effect of seismic on snow crab. I know they looked at fully grown snow crab and didn't find too much of an effect there. What's being referred to here is an absence of evidence. Some evidence suggests that there could be trouble. The first principle suggests that there could be trouble. We know, for example, that sound is really important to fish. We're starting to understand more and more about how fish actually communicate with one another and listen to underwater auditory cues to determine all sorts of different biological things. It stands to reason that sound should matter.

Ms. Fraser: Yes, some studies out of Norway have shown that fish will leave an area after seismic activity. It can affect the catch that could be obtained. On sound, what to me is nuts is that

M. Sullivan : Oui, j'imagine que beaucoup de réponses reposent sur ce que nous avons vu par le passé. Selon notre point de vue, nous avons déjà examiné l'évaluation environnementale stratégique. À mon avis, il pourrait y avoir beaucoup de ressemblances dans les régions, particulièrement sur le plan spatial. Nous avons reçu des avis, entre autres d'une personne qui s'intéresse particulièrement aux espèces de poissons et à leur habitat, sur la façon dont ils s'inscrivent dans l'évaluation environnementale stratégique et dont ils sont associés à des projets individuels. Généralement, il n'y a rien d'assez important pour justifier qu'on en tienne réellement compte. C'est bien, mais cela n'a tout de même pas d'effet.

On doit changer quelque chose dans le processus pour pouvoir mesurer l'effet cumulatif. J'espère que l'évaluation régionale pourra en tenir compte et, du moins, se concentrer sur ce qui est nécessaire. C'est ce que j'espère, parce que jusqu'ici, il n'y a pas eu de considération réelle, ou du moins, cela n'a pas été apparent.

La sénatrice Simons : J'ai été très intéressée par les propos de M. Sullivan au sujet des répercussions possibles des travaux sismiques sur les fonds marins. Il a laissé entendre qu'on ne savait pas beaucoup de choses à ce sujet. Je me demandais si M. Favaro ou Mme Fraser pourraient nous parler un peu de ce qu'ils connaissent, le cas échéant, au sujet des conséquences du forage sismique.

M. Favaro : Il y a un an ou deux, on a publié en Australie, je crois, un article où l'on a utilisé l'imagerie acoustique pour essentiellement mener une expérience. On a effectué des essais sismiques dans l'océan et examiné ce qu'il était advenu des communautés de phytoplancton. On a constaté que, une fois que vous avez fait sauter une zone, il y a une absence de phytoplancton, ces minuscules créatures microscopiques et parfois macroscopiques qui forment la base du réseau trophique. Les essais sismiques avaient essentiellement percé un trou dedans.

Des recherches ont été menées juste ici, à St. John's, où l'on a examiné l'effet des activités sismiques sur le crabe des neiges. Je sais qu'on a observé un crabe des neiges à pleine maturité et qu'on n'a pas constaté de grand effet. Ce à quoi on fait allusion ici, c'est l'absence de données probantes. Certaines données probantes donnent à penser qu'il pourrait y avoir un problème. Le premier principe donne à penser qu'il pourrait y avoir un problème. Nous savons, par exemple, que le son est très important pour le poisson. Nous commençons de plus en plus à comprendre comment le poisson communique réellement avec d'autres poissons et écoute les indices sonores sous-marins pour déterminer toutes sortes de choses biologiques différentes. Il va sans dire que le son devrait compter.

Mme Fraser : Oui, certaines études effectuées en Norvège ont révélé que le poisson va quitter une zone après une activité sismique. Cela peut avoir une incidence sur les prises qui

seismic boats of multiple companies are going over the same areas, collecting data and then selling it to the oil and gas companies. It's causing a huge effect on the marine environment. The whales are super sensitive to sound.

There seems to be a problem in how data are being collected to further oil and gas development. We're creating far more impact on the marine environment than we actually need to.

Mr. Sullivan: It seems like seismic has been promoted around Newfoundland and Labrador for a number of years. Now we're seeing more. Recent numbers of phytoplankton are down. Again, it's one of the causal effects. I am not so sure, but we are trying to push work, particularly on commercially important species, and initial things on the catchability of crab. Obviously there is a lot more studies to do, but these are expensive. This was done over 200 kilometres from here with a seismic ship. The cost of doing reasonable research makes it difficult.

Other fish like pelagics are more sensitive because of their hearing and bone structures. Marine mammals are very sensitive to the seismic work as well. Very basically, I don't think anyone would be surprised that it affects the bottom line of fish harvesters at the very least. There's a scaring impact on a lot of groundfish, but there's a lot more we don't know.

Senator Manning: I have a couple of questions. The first one is for Mr. Sullivan. You touched in your remarks on the consultation process for the fishing industry with regard to developments that have been ongoing. What do you see in Bill C-69 that would give more say to the fishing industry in relation to their concerns about future developments versus what they can do today through the process that is in place?

I'll ask both my questions now. Dr. Favaro, the legislation is trying to expand the consultation process, but at the end of the day the decision rests with the minister. All of us around this table understand, I am sure, the dynamics of politics and who he or she may be at the minister's desk at the time. Do you have concerns in relation to that process? Would it be better if, at the end of the day, the panel made the decision versus the minister having to give final consent?

Mr. Sullivan: This is an improvement because of the public consideration, but at the same time I have a fear that the comments and considerations of the people directly affected, or

pourraient être obtenues. Par rapport au son, ce qui me semble insensé, c'est que des navires sismiques de plusieurs entreprises repassent au-dessus des mêmes zones, recueillent des données, puis les vendent aux entreprises pétrolières et gazières. Ces passages causent des effets énormes sur l'environnement maritime. Les baleines sont hypersensibles au son.

Il semble y avoir un problème avec la façon dont les données sont recueillies pour faire avancer l'exploitation pétrolière et gazière. Nous créons beaucoup plus de répercussions sur l'environnement maritime que ce que nous devons faire en réalité.

M. Sullivan : Il semble qu'on ait fait la promotion des activités sismiques à Terre-Neuve-et-Labrador pendant un certain nombre d'années. Nous en voyons davantage maintenant. Les chiffres récents du phytoplancton ont baissé. De nouveau, c'est une des relations de cause à effet. Je n'en suis pas certain, mais nous essayons de précipiter les travaux, particulièrement sur les espèces importantes pour le commerce, et des choses initiales sur la capturabilité du crabe. Certes, on doit faire beaucoup plus d'études, mais celles-ci sont coûteuses. Cela a été fait à plus de 200 kilomètres d'ici avec un navire sismique. Ce qu'il en coûte pour effectuer des recherches raisonnables rend la chose difficile.

D'autres poissons comme les poissons pélagiques sont plus sensibles en raison de leur ouïe et de leur structure osseuse. Les mammifères marins sont très sensibles aux travaux sismiques également. Essentiellement, je ne crois pas que quiconque devrait être surpris que cela influe à tout le moins sur les profits des pêcheurs. Il y a des répercussions effrayantes pour beaucoup de poissons de fond, mais beaucoup plus encore que nous ignorons.

Le sénateur Manning : J'ai quelques questions. La première est pour M. Sullivan. Vous avez parlé dans votre déclaration du processus de consultation pour l'industrie de la pêche concernant l'évolution de la situation. Que voyez-vous dans le projet de loi C-69 qui donnerait à l'industrie de la pêche une voix plus forte pour exprimer ses préoccupations au sujet de développements futurs contrairement à ce qu'elle peut faire aujourd'hui dans le cadre du processus en place?

Je veux poser mes deux questions maintenant. Monsieur Favaro, la législation essaie d'élargir le processus de consultation, mais au final, la décision appartient au ministre. Nous tous autour de la table comprenons, j'en suis sûr, la dynamique des politiques et qui peut se trouver au bureau du ministre à ce moment-là. Avez-vous des préoccupations liées à ce processus? Serait-ce mieux que, au bout du compte, le groupe prenne la décision au lieu de demander au ministre de donner son consentement final?

M. Sullivan : C'est une amélioration, puisque l'on tient compte du public, mais en même temps, je crains que la portée des commentaires et des considérations des gens directement

most affected, could be watered down. The fish harvesters who will be most impacted by offshore developments will be bunched in with the general public.

The concern is how the people most impacted will get fair consideration. The bill is an improvement, but I still believe this is a serious weakness when, even in the past, harvesters have not had full consideration. One thing, very early in the planning phases, would be engaging harvesters and harvesters groups. That's an important part that could be explicitly highlighted in the bill.

It's just understanding that in the public there are some groups, we'll call them for now, who will be impacted more than others. That should be considered. There are others if you're talking about things on land. If you're talking about in the waters around Newfoundland and Labrador, there's no doubt the people who work in the fishery for a living will be impacted.

Senator Manning: As a quick supplementary question to that, I may know the answer to this question but I'll ask it anyway. In the panel set-up, would you like to see somebody from the fishing industry directly involved in that process?

Mr. Sullivan: That's an excellent suggestion, if that's what you're making. Yes, absolutely.

Senator Manning: I just wanted to get it on the record.

Mr. Sullivan: Fair enough, we'll leave it at that.

Mr. Favaro: I was asked a question, too, about what I thought about the discretionary power of the minister. West Coast Environmental Law did an extensive briefing about this wherein they raised concerns about the discretionary powers given. I guess the discretion sort of falls into the process and the decision because the bill articulates all the different things you can consider as part of socio-economic impacts.

As somebody really concerned about climate change, I don't think it should be optional to consider climate change, at least for projects where that's a major factor. That's my personal opinion. However, I think there is an anecdote to discretion. I recognize that it would be quite a change at this stage if the law did not have discretion. However, I think the anecdote is transparency and that public registry piece. Wherever you fall on the spectrum of belief in this matter, I think we can all agree that making these things transparent will make it easier to assess the performance of this law and assess the performance of our environmental laws in general.

touchés, ou le plus touchés, seraient amondris. Les pêcheurs qui seront le plus touchés par les exploitations extracôtières seront regroupés avec le grand public.

La préoccupation tient à la façon dont les gens le plus touchés recevront une juste considération. Le projet de loi est une amélioration, mais je crois tout de même que c'est une lacune importante, quand, même par le passé, les pêcheurs n'ont pas fait l'objet d'une considération pleine et entière. Il s'agirait notamment, très tôt au cours des phases de planification, de mobiliser les pêcheurs et les groupes de pêcheurs. C'est une partie importante qui pourrait être mise en évidence de manière explicite dans le projet de loi.

Il s'agit juste de comprendre que, dans le public, il y a quelques groupes, appelons-les ainsi pour le moment, qui sont plus touchés que d'autres. Cela devrait être pris en considération. Il y en a d'autres si vous parlez de choses qui se trouvent sur terre. Si vous parlez de choses dans l'eau près de Terre-Neuve-et-Labrador, il ne fait aucun doute que les gens qui gagnent leur vie dans l'industrie de la pêche seront touchés.

Le sénateur Manning : Rapidement, j'ai une question supplémentaire à laquelle je connais peut-être la réponse, mais je vais tout de même la poser. Dans les membres du groupe de témoins, aimeriez-vous voir quelqu'un de l'industrie de la pêche qui est directement touché par ce processus?

M. Sullivan : C'est une excellente suggestion, si c'est ce que vous proposez. Oui, absolument.

Le sénateur Manning : Je voulais juste le dire aux fins du compte rendu.

M. Sullivan : C'est bon, nous nous arrêtons ici.

M. Favaro : On m'a demandé, aussi, ce que je pensais du pouvoir discrétionnaire du ministre. La West Coast Environmental Law a tenu une séance d'information approfondie à ce sujet où elle a soulevé des préoccupations liées aux pouvoirs discrétionnaires accordés. J'imagine que le pouvoir discrétionnaire s'inscrit dans le processus et la décision, parce que le projet de loi énonce toutes les choses différentes que vous pouvez prendre en considération comme des répercussions socioéconomiques.

En tant que personne très préoccupée par les changements climatiques, je ne crois pas qu'il devrait être optionnel de tenir compte des changements climatiques, du moins pour les projets où c'est un facteur important. C'est mon avis personnel. Toutefois, je crois qu'il y a une anecdote par rapport au pouvoir discrétionnaire. Je reconnais que ce serait un changement très important à cette étape-ci si la loi ne prévoyait pas de pouvoir discrétionnaire. Cependant, je crois que l'anecdote concerne la transparence et ce volet du registre public. Peu importe où vous vous situez dans l'éventail des croyances sur cette question, je crois que nous sommes tous d'accord pour dire que le fait de

When the minister makes a decision, that decision should be put online with an explanation, with the underlying data, with the underlying evidence and with the underlying follow-up showing monitoring and that sort of thing. That helps with the discretionary piece because at least people will understand the decisions being made. If they disagree with them, in our democracy they can go ahead and voice it from a position of having evidence.

Senator Ravalia: My question relates to marine biodiversity and marine ecology in relation to the fishery and scientific integrity in countries that have similar coastlines and similar economies to ours, if we were to look at Norway and the United Kingdom, for example.

Do you have any evidence of lessons that have been learned from these other jurisdictions that we might be able to apply to our own situation here?

Ms. Fraser: I could give an example that is around follow-up. I think those jurisdictions tend to be more transparent. We've come a long way. It has improved since I've started asking questions.

I'll give you an example of what happens in Norway. A project gets approved. The follow-up design is online. The data are posted daily on the sediment rates or whatever and on whether they're exceeding the particular projections they thought would happen. It's completely out there. You can see what is the impact of the project, what is being measured, and how it relates to the environmental assessment.

When I first started my work, I was asking how many oil spills happen on a per platform basis. That information was not disclosed; it wasn't disclosed. Now it is much better, but I think you can have really strong follow-up that gets the public engaged and they understand what the potential effects might be.

Do you have anything from Norway?

Mr. Sullivan: Yes, I guess it's a little less about the details of what an environmental assessment process in Norway is like versus some of the final results. In consideration of the fishing industry versus oil and gas, obviously oil is important to their economy. It is probably an understatement, the same as the fishery.

rendre ces choses transparentes facilitera l'évaluation de l'application de cette loi et celle de nos lois environnementales en général.

Lorsque le ministre prend une décision, celle-ci devrait être mise en ligne et assortie d'une explication, avec les données sous-jacentes, les données probantes sous-jacentes et le suivi sous-jacent qui démontre la surveillance et ce type de choses. Cela contribue à l'aspect du pouvoir discrétionnaire, parce que les gens comprennent au moins les décisions qui sont prises. S'ils ne sont pas d'accord avec elles, dans notre démocratie, ils peuvent aller de l'avant et les exprimer en se fondant sur des preuves.

Le sénateur Ravalia : Ma question porte sur la biodiversité et l'écologie marines relativement à l'intégrité des pêches et l'intégrité scientifique dans des pays qui ont des littoraux et des économies semblables aux nôtres, si nous devons examiner la Norvège et le Royaume-Uni, par exemple.

Avez-vous des preuves que nous avons tiré de ces autres administrations des leçons que nous pourrions peut-être appliquer à notre propre situation ici?

Mme Fraser : Je pourrais vous donner un exemple au chapitre du suivi. Je crois que ces administrations ont tendance à être plus transparentes. Nous avons fait de grands progrès. La situation s'est améliorée depuis que j'ai commencé à poser des questions.

Je vais vous donner un exemple de ce qui se passe en Norvège. Un projet est approuvé, et la conception de suivi est en ligne. Les données sur les taux de sédiments ou quoi que ce soit d'autre sont affichées quotidiennement, tout comme le fait de savoir s'ils excèdent les projections particulières. Tout est là. Vous pouvez voir les répercussions du projet, ce qui est mesuré et comment cela a un lien avec l'évaluation environnementale.

Au début de ma carrière, je demandais combien de déversements de pétrole se produisaient par plateforme. Cette information n'était pas divulguée; pas du tout. Maintenant, c'est beaucoup mieux, mais je crois que vous pouvez vraiment effectuer un suivi très solide qui mobilise le public et lui fait comprendre les effets possibles.

Avez-vous quelque chose au sujet de la Norvège?

M. Sullivan : Oui, je crois que cela concerne un peu moins les détails du portrait d'un processus d'évaluation environnementale en Norvège, et plutôt certains des résultats finaux. Si l'on songe à l'industrie de la pêche plutôt qu'à l'industrie pétrolière et gazière, évidemment, l'industrie pétrolière est importante pour l'économie de ce pays. C'est probablement un euphémisme; c'est la même chose que la pêche.

There are regions in Norway where there's no industrial development like oil and gas. Harvesters can sustainably harvest within that area. We contrast that with what we've seen here in the last year or two with large areas such as a marine refuge closed to harvesters who can't put a hook in the water. However, we're able to do seismic blasting, potentially punch holes in the bottom and dredge them. Those are two different approaches to resources and the marine environment. From the fishing industry point of view, we see that as very problematic.

Senator Massicotte: Mr. Favaro, let me share some frustrations with you in that clearly polls indicate significant support for environmental issues, and I feel the same. I think we're heading to a serious, serious crisis as a world population with climate change. I don't think we're doing enough.

At the same time we see the polls. When we ask people in a questionnaire, of course, they're in favour. They go on the street and they make all kinds of noises. Look at the polls where they ask, increasingly, "If it costs \$20 a month, are you still on side?" It goes up very quickly to 100 bucks a month, the 86 per cent drops down to 20 per cent or 25 per cent. It's very frustrating. In other words, they're all in favour if it doesn't affect them or if it doesn't cost them.

How do you deal with that issue?

Mr. Favaro: That's an excellent question. I had a briefing note photocopied. At the fifth point I have the citation for the paper that we actually did. We commissioned a poll with Ipsos to do a representative sample of Canadians. We deliberately tried to get at what you're suggesting. We asked people a series of questions that got increasingly more personal. For example, what if you weren't allowed to cut down a tree on your own property? We actually worded questions in two different ways. We tried to push it as far as possible. We highlighted the lack of freedom they would have with their own property. That's where we saw sort of a flattening out, where a smaller majority responded with the opinion that they wanted to protect a specific species. The example we gave was the sage-grouse. We picked a species at risk in Canada. We found that it did sustain that, yes. There is a problem with social science research. You can always get a slightly different answer, depending on how you look at it.

Il y a des régions en Norvège où il n'y a pas de développement industriel pétrolier et gazier. Les pêcheurs peuvent faire de la pêche durable dans cette région. Nous opposons cela à ce que nous avons vu ici durant la dernière année ou les deux dernières années, avec de grandes zones comme les refuges marins, des zones fermées aux pêcheurs, qui ne peuvent pas mettre le moindre hameçon à l'eau. Toutefois, nous pouvons provoquer des explosions sismiques, peut-être percer des trous dans le fond et les draguer. Ce sont deux approches différentes à l'égard des ressources et de l'environnement maritime. Du point de vue de l'industrie de la pêche, nous voyons cela comme étant très problématique.

Le sénateur Massicotte : Monsieur Favaro, permettez-moi d'exprimer quelques frustrations liées au fait que, clairement, les sondages révèlent un grand appui à l'égard des questions environnementales, et je ressens la même chose. Je crois que nous nous dirigeons vers une crise très grave, comme population mondiale menacée par des changements climatiques. Je ne crois pas que nous déployons suffisamment d'efforts à ce chapitre.

En même temps, nous voyons les sondages. Quand les gens répondent à un questionnaire, bien sûr, ils se diront en faveur, ils iront dans la rue et se feront entendre de toutes les manières possibles. Regardez les sondages, où, de plus en plus, on demande ceci : « Si ça coûte 20 \$ par mois, êtes-vous toujours en faveur? » Le montant augmente très rapidement pour atteindre 100 \$ par mois, et les 86 p. 100 baissent à 20 ou à 25 p. 100. C'est très frustrant. En d'autres mots, ils sont tous en faveur si cela ne les touche pas ou que ça ne leur coûte rien.

Comment vous attaquez-vous à ce problème?

M. Favaro : C'est une excellente question. J'avais une note d'information photocopiée. Au cinquième point, j'ai la citation de l'article que nous avons réalisé. Nous avons commandé un sondage à Ipsos pour effectuer un échantillonnage représentatif des Canadiens. Nous avons délibérément essayé d'arriver à ce que vous proposez. Nous avons posé à des gens une série de questions qui sont devenues de plus en plus personnelles. Par exemple, qu'arriverait-il si vous n'aviez pas le droit de couper un arbre sur votre propre propriété? Nous avons en fait formulé les questions de deux manières différentes. Nous avons essayé de les amener aussi loin que possible. Nous avons fait ressortir le manque de liberté qu'ils auraient sur leur propre propriété. C'est à partir de là que nous avons vu un genre de plafonnement, où une petite majorité a répondu qu'elle souhaiterait protéger une espèce particulière. L'exemple que nous avons fourni était le Tétrás des armoises. Nous avons sélectionné une espèce en péril

The reason why I brought it up is that it was one page I was involved in this research paper, but it's certainly not the only one. A paper came out in the last couple of weeks where they asked 2,000 Canadians what percentage of the land mass of Canada should be set aside for conservation. Can you believe, on average, that 50 per cent should be set aside? When we're trying to think of the mechanisms of how you would do that as a scientist, that would be hard, but the opinion that people express tends to be very strongly on the pro-conservation side.

Senator Massicotte: As long as there is no consequence for them.

Mr. Favaro: No. Even if there is a consequence to them, our research showed that it softened it but there was still a majority that were generally supportive of it.

Senator Massicotte: To me, the fact that you would say 50 per cent immediately diminishes the credibility of it.

Mr. Favaro: That's a different paper. That wasn't our paper. I am just giving that as another example.

Senator Massicotte: Yes, I appreciate that. Anyway, I think we're saying the same thing.

Senator Neufeld: Mr. Sullivan, do you have some information you could leave with us as to the loss in the fishing industry with regard to the oil and gas industry? I am not referring to anything else, whether it's climate change or whatever, but specifically to the oil and gas industry.

Mr. Sullivan: I would say that I don't necessarily have a document in hand, but we know we have offshore oil and gas installations where people can't fish. People have to navigate around them. It takes time, energy and money. There are costs there. The unknown impacts of oil and gas, particularly the seismic like I said before, these things are very difficult to measure. A lot of it is unknown. If we need to do more work on it. We have to recognize that there are some impacts. We really need to try to understand more what the level of these impacts are.

I am not sure. I am sorry. I don't have anything specific here. If there's anything I can come up with that will inform you, I'll certainly send it along.

au Canada et constaté qu'on la soutenait, oui. La recherche en sciences sociales comporte un problème. Vous pouvez toujours obtenir une réponse légèrement différente, selon votre point de vue.

La raison pour laquelle j'en parle, c'est que cela représentait une page à laquelle j'avais participé dans ce document de recherche, mais ce n'est certainement pas la seule. Au cours des dernières semaines, on a publié un article selon lequel on avait demandé à 2 000 Canadiens le pourcentage de masse terrestre du Canada qui devrait être réservé à la conservation. Pouvez-vous croire que, en moyenne, on devrait réserver 50 p. 100 du territoire? Si nous essayons de penser aux mécanismes qui permettent de faire cela en tant que scientifiques, ce serait difficile, mais les gens ont tendance à se prononcer très fortement en faveur de la conservation.

Le sénateur Massicotte : Tant que cela n'entraîne pas de conséquences pour eux.

M. Favaro : Non. Même s'il y a une conséquence pour eux, nos recherches révèlent que l'appui était moins fort, mais il y avait tout de même une majorité qui était généralement en faveur.

Le sénateur Massicotte : À mon avis, en disant 50 p. 100, vous diminuez immédiatement la crédibilité de l'exercice.

M. Favaro : C'est un article différent. Ce n'était pas le nôtre. J'ai simplement donné un autre exemple.

Le sénateur Massicotte : Oui, je vous en remercie. Quoi qu'il en soit, je pense que nous disons la même chose.

Le sénateur Neufeld : Monsieur Sullivan, pourriez-vous nous donner quelques précisions sur la perte dans l'industrie de la pêche liée à l'industrie pétrolière et gazière? Je ne fais pas référence à quoi que ce soit d'autre, que ce soient les changements climatiques ou autre chose : je parle précisément de l'industrie pétrolière et gazière.

M. Sullivan : Je dirais que je n'ai pas nécessairement un document en main, mais nous savons que nous avons des plateformes pétrolières et gazières à des endroits où les gens ne peuvent pas pêcher. Les gens doivent naviguer autour d'elles. Cela exige du temps, de l'énergie et de l'argent. Cela suppose des coûts. Les répercussions inconnues du pétrole et du gaz, particulièrement des activités sismiques comme je l'ai dit plus tôt, sont très difficiles à mesurer. Il y a beaucoup d'inconnus. Si nous devons faire plus de travail de ce côté, nous devons reconnaître qu'il y a certaines répercussions. Nous devons vraiment essayer de comprendre davantage à quel niveau se situent ces répercussions.

Je ne suis pas sûr, je suis désolé. Je n'ai pas de détails particuliers ici. S'il y a quoi que ce soit qui pourrait vous servir de guide, je pourrai certainement vous le faire parvenir.

Senator Neufeld: That would be great. You can just provide it to the clerk, so all of us get that information.

Second, at one time I was taken out in the Gulf of Mexico and landed on a platform. They were showing us around. I noticed there was fishing boats coming from shore, all the way around the platform. I asked the fellow who was showing us around, "What's going on? Are there more people coming out here?" He said, "No, the fishing fleet actually fishes close to most platforms because that's where the best fish are." I don't think that was scientific, but that's what the person who worked on those platforms most of his life told me. That wasn't a representative of the industry; that was a worker I actually talked to.

We flew from there to a drill ship. Through the centre of the drill ship where they drill through, I looked down to see if there were any fish. Sure enough, there were all kinds of fish swimming around down there that I could see. That's what I found in the Gulf of Mexico.

Do you find it different here? Do you find it difficult for the fishing fleet to get around the platforms and that they are a hindrance, I think you said, or something like that? Could you clarify that a bit for me?

Mr. Sullivan: There's not a huge number of platforms now, but they all have safety exclusion zones. Some are different sizes. For some of them it may be that you can't go within five kilometres. Significant areas are closed to fishing, so they have to steam around those rather than go right through the zone. As a safety protocol, there are no ships allowed close to those rigs.

I don't know what happens in the gulf, whether they use it somewhat as a reef, but generally the waste and drilling muds from those rigs would probably have a negative impact on the environment. Some species may do a bit better there, but I would say that decreases biodiversity. Like we saw with the Husky spill this year, the biggest concern is: What is the impact of an acute spill? Like I said before, what happened in the Gulf of Mexico wiped out the fisheries down there for a while. Where were our harvesters left? Are they bankrupted?

Right now, you hear that the oil and gas industry has no impact on fisheries. Quite frankly, that's pretty offensive. It is an irresponsible statement. We could argue about how substantial

Le sénateur Neufeld : Ce serait très bien. Vous pouvez juste fournir la documentation à la greffière pour que nous recevions tous l'information.

Je poursuis. Une fois, on m'a amené dans le golfe du Mexique, et j'ai atterri sur une plateforme. On nous a montré les environs. J'ai remarqué qu'il y avait des navires de pêche qui partaient du rivage et se rendaient jusque de l'autre côté de la plateforme. J'ai demandé au gars qui nous montrait les installations : « Qu'est-ce qui se passe? Est-ce qu'il y a plus de gens qui s'en viennent ici? » Il a répondu : « Non, la flottille de pêche se trouve près de la plupart des plateformes, parce que c'est là que se trouvent les meilleurs poissons. » Je ne crois pas que c'était scientifique, mais c'est ce que la personne qui avait travaillé sur ces plateformes pendant la plus grande partie de sa vie m'a dit. Ce n'était pas un représentant de l'industrie; c'était un travailleur à qui j'ai vraiment parlé.

De là, nous avons pris l'avion jusqu'à un navire de forage. Au centre du navire, là où l'on fait le forage, j'ai regardé en bas pour voir s'il y avait des poissons. Bien sûr, il y avait toutes sortes de poissons qui nageaient en bas. C'est ce que j'ai vu dans le golfe du Mexique.

Trouvez-vous que c'est différent ici? Trouvez-vous qu'il est difficile pour la flottille de pêche de contourner les plateformes et qu'elles sont une nuisance, je crois comme vous l'avez dit, ou quelque chose du genre? Pourriez-vous clarifier cela un peu pour moi?

M. Sullivan : Il n'y a pas énormément de plateformes maintenant, mais elles ont toutes des zones d'exclusion sécuritaires. Certaines sont de tailles différentes. Pour quelques-unes d'entre elles, il se peut que vous ne puissiez pas vous en approcher à moins de 5 kilomètres. Des zones d'importance sont fermées à la pêche, et les flottilles doivent donc les contourner plutôt que de passer directement à travers la zone. Par mesure de sécurité, aucun navire n'est autorisé près de ces plateformes de forage.

Je ne sais pas ce qui se passe dans le golfe, s'il est utilisé en quelque sorte à la manière d'un récif, mais généralement, les débris et les boues de forage issus de ces plateformes auraient probablement des effets néfastes pour l'environnement. Certaines espèces s'en tirent peut-être un peu mieux là-bas, mais je dirais que cela réduit la biodiversité. Comme nous l'avons vu avec le déversement de pétrole de Husky cette année, la plus grande préoccupation est la suivante : quelles sont les répercussions d'un grave déversement? Comme je l'ai dit plus tôt, ce qui s'est passé dans le golfe du Mexique a éliminé la pêche là-bas pendant un certain temps. Qu'est-il arrivé à nos pêcheurs? Ont-ils fait faillite?

En ce moment, vous entendez dire que l'industrie pétrolière et gazière n'a pas d'incidence sur les pêches. En toute franchise, c'est assez offensant. C'est une déclaration irresponsable. Nous

and everything they are, but there are definitely some impacts.

Senator Neufeld: Drilling mud or drilling fluids do not get dumped overboard. They are contained.

I have a question for you, Ms. Fraser. Norway, the U.K. and the Gulf of Mexico have all been tagged. We have been told by individuals that they run the gold standard. As far as exploration wells go, the average for a well in Nova Scotia is 698 days for assessment. This information was just given to us. In Newfoundland and Labrador, it's an average of 905 days. Yet you can go to the U.S. Gulf of Mexico and it's 96 days. In Norway it is 79 days, and I am aware that Norway is usually held up as the gold standard. I am aware the U.K. is 18 days for exploration wells.

If we're taking almost 700 days, what aren't we doing? Compared to 79 days, it's difficult for me to fathom what is going on. Is it just a bunch of people pushing paper, or what's happening?

Ms. Fraser: Thank you for the question, but I am not sure I can fully answer it.

I would have liked to have seen one thing broken down by the data. What are the instances where the EA just goes through with no stoppages and where the proponent is asked for further data? The proposal they put forward is missing key pieces of information, which then slows it up. It's not just the government that's slowing up the process. It's the proponent slowing up the process. The proponent has to go back and get the data being requested.

I'd like to see that divvied out. If you have everything, how long does it take? I don't know if the well you're talking about in Nova Scotia or the data from Newfoundland include the Gulf of St. Lawrence. As I mentioned, the Gulf of St. Lawrence is a politically sticky place to be drilling a well. If that well is a blow out, it covers all of those provinces. All of those local fisheries and tourism industries will be affected by a decision that was made by a petroleum board in Newfoundland. I would also have liked to have seen the exploratory well-drilling timelines. What ones were in the Gulf of St. Lawrence versus outside of that area?

In many ways I am sympathetic that it takes a long time, but I would also note that those three areas of Norway, the U.K. and the Gulf of Mexico have hundreds of platforms. They're well past their maturity. Whereas, in Newfoundland we have four and lots of outlying ecological questions have not been addressed by the industry. What would be the comparison of Norway 30 years ago? How fast were they with their environmental assessments

pourrions discuter de son importance et de tout ce qu'elle représente, mais il y a assurément quelques répercussions.

Le sénateur Neufeld : Les boues ou les fluides de forage ne sont pas déversés par-dessus bord. Ils sont contenus.

J'ai une question pour vous, madame Fraser. La Norvège, le Royaume-Uni et le golfe du Mexique ont tous été étiquetés. Des personnes nous ont dit que ces pays étaient considérés comme un modèle d'excellence. En ce qui concerne les puits d'exploration, la moyenne pour l'évaluation d'un puits en Nouvelle-Écosse est de 698 jours. Cette information vient juste de nous être transmise. À Terre-Neuve-et-Labrador, c'est une moyenne de 905 jours. Pourtant, vous pouvez vous rendre sur la côte américaine du golfe du Mexique, et c'est 96 jours. En Norvège, c'est 79 jours, et je sais que la Norvège est habituellement citée comme ayant fixé la norme d'excellence. Je sais qu'il faut 18 jours au Royaume-Uni pour évaluer les puits d'exploration.

S'il nous faut près de 700 jours, qu'est-ce que nous ne faisons pas? Si on compare cela à 79 jours, c'est difficile pour moi de comprendre ce qui se passe. Est-ce qu'il y a juste une poignée de gens qui brassent de la paperasse, ou qu'est-ce qui se passe?

Mme Fraser : Merci de poser la question, mais je ne suis pas certaine de pouvoir y répondre complètement.

Il y a une chose pour laquelle j'aurais aimé voir une répartition des données. Quels sont les cas où l'évaluation environnementale s'effectue sans interruption et où on demande au promoteur de fournir des données supplémentaires? Dans la proposition qu'il met de l'avant, il manque des éléments d'information clés, ce qui ralentit alors le processus. Ce n'est pas juste le gouvernement qui ralentit le processus; c'est aussi le promoteur. Le promoteur doit retourner chercher les données qui sont demandées.

J'aimerais voir cette répartition. Si vous avez tout le nécessaire, combien de temps faut-il? Je ne sais pas si le puits dont vous parlez en Nouvelle-Écosse où les données de Terre-Neuve comprennent le golfe du Saint-Laurent. Comme je l'ai dit, le golfe du Saint-Laurent est un lieu où il est délicat sur le plan politique de creuser un puits. Si ce puits connaît une éruption, toutes les provinces limitrophes seront touchées. Toutes les pêches locales et les industries de tourisme seront touchées par une décision prise par un office des hydrocarbures à Terre-Neuve. J'aurais aussi aimé voir les délais concernant les forages exploratoires. Lesquels se faisaient dans le golfe du Saint-Laurent plutôt qu'à l'extérieur de cette zone?

À bien des égards, je comprends qu'il faut beaucoup de temps, mais je tiens également à souligner que ces trois régions, la Norvège, le Royaume-Uni et le golfe du Mexique, contiennent des centaines de plateformes. Elles ont largement dépassé leur maturité. En comparaison, à Terre-Neuve, nous en avons quatre, et beaucoup de questions écologiques périphériques n'ont pas été abordées par l'industrie. Comment la Norvège se serait-elle

versus today?

Mr. Favaro: I want to add some specific evidence pertaining to Norway.

Fisheries and Oceans Canada, in a Canadian Science Advisory Secretariat report in 2018, published a paper on the review of the environmental impact statements for the Flemish Pass Exploration Drilling Project and the Eastern Newfoundland Offshore Exploration Drilling Project. They were essentially reviewing the proponents' environmental impact statement. Very quickly, the report stated that pre-drill surveys would be conducted using multi-beam echo sounder and side-scan sonar at a resolution of 0.5 by 0.5 metres. This scale was not fine enough to detect coral and sponge community types found in this region that are acoustically invisible using these methods. It went on to say that the proponents followed Norwegian best practices, but that those best practices were inappropriate for the specific habitat types the proponents were likely to encounter in the waters that they looked at in the study.

This is an example of how environmental assessment can make a project better. DFO didn't say, "Don't do these wells ever." I forget exactly what they said. I know they said to use ROVs, remotely operated vehicles, to look at the seafloor and a few other things. They also said that this Norwegian best practice would not be a best practice here, so we would need to actually alter our practice so that we can get a valid result.

Senator Neufeld: That is one person's opinion.

Mr. Favaro: It is one agency, Fisheries and Oceans Canada.

Senator McCallum: Thank you for your presentations. My question is similar to one asked by Senator Ravalia.

In 2015, Canada's Commissioner of the Environment and Sustainable Development noted concern with respect to the federal government's action on environmental assessment and public engagement processes. A serious concern lies with several aspects of Canada's environmental performance, including weaknesses in monitoring, research, information management and reporting on biodiversity.

Would you be able to submit recommendations? You talked a bit about some of the problems you had with the predictions of high uncertainty and data collection. What happens to the data collection? How is it put together to come up with conclusions? Would you be able to submit recommendations to us that would help us better understand and would ensure that these

comparée il y a 30 ans? À quelle vitesse effectuait-elle ses évaluations environnementales comparativement à aujourd'hui?

M. Favaro : J'aimerais ajouter quelques données précises concernant la Norvège.

Pêches et Océans Canada, dans un rapport du Secrétariat canadien de consultation scientifique en 2018, a publié un document sur l'examen des énoncés des incidences environnementales pour le projet de forage exploratoire au large des côtes de la passe Flamande et de l'Est de Terre-Neuve-et-Labrador. On examinait essentiellement l'énoncé des incidences environnementales des promoteurs. Très rapidement, le rapport a conclu que les études de préforage seraient effectuées à l'aide d'un écosondeur multifaisceaux et d'un sonar à balayage latéral à une résolution de 0,5 m x 0,5 m. Cette échelle n'était pas assez fine pour détecter les types de communautés de coraux et d'éponges que l'on retrouve dans cette région et qui sont acoustiquement invisibles à l'aide de ces méthodes. Le rapport indiquait aussi que les promoteurs avaient respecté les pratiques exemplaires norvégiennes, mais que ces pratiques étaient inappropriées pour les types d'habitats particuliers que les promoteurs étaient susceptibles de rencontrer dans les eaux qu'ils examinaient dans le cadre de l'étude.

C'est un exemple de la façon dont une évaluation environnementale peut améliorer un projet. Le ministère des Pêches et Océans n'a pas dit : « Ne creusez jamais ces puits ». J'oublie ce qu'il a dit exactement. Je sais qu'il a dit d'utiliser des véhicules téléguidés pour étudier le fond marin, entre autres. Il a aussi dit que cette pratique exemplaire en Norvège n'en serait pas une ici et qu'il faudrait donc modifier notre pratique de manière à obtenir un résultat valide.

Le sénateur Neufeld : C'est l'avis d'une personne.

M. Favaro : C'est un organisme, Pêches et Océans Canada.

La sénatrice McCallum : Merci de vos exposés. Ma question est semblable à celle posée par M. Ravalia.

En 2015, la commissaire à l'environnement et au développement durable a soulevé des préoccupations relativement aux mesures prises par le gouvernement fédéral à l'égard des processus d'évaluation environnementale et de consultation publique. Une préoccupation importante tient à plusieurs aspects de la performance environnementale du Canada, y compris des lacunes dans le domaine de la surveillance, de la recherche, de la gestion de l'information et de la production de rapports sur la biodiversité.

Seriez-vous en mesure de formuler des recommandations? Vous avez parlé un peu de quelques-uns des problèmes que vous avez connus avec les prédictions, soit un degré élevé d'incertitude et la collecte de données. Comment se fait la collecte de données? Comment rassemble-t-on les données pour parvenir à des conclusions? Pourriez-vous nous présenter des

weaknesses won't continue to endanger the marine biodiversity in this area?

Ms. Fraser: Yes, I would be happy to do that.

The Chair: The three of you have talked about climate change, but the panel before you was not worried about how the water, the ice, the precipitation and the icebergs are changing. What is your opinion?

We recently read a report that in certain areas of Canada the climate is changing faster than in other parts. Should we worry about what climate change is bringing? What are the changes that you have seen?

Mr. Favaro: I mean climate change literally keeps me up at night. A problem that is certainly shaping my entire professional career is in understanding what to do about it and how to work around it. You're right. Environment and Climate Change Canada produced a report showing that Canada's warming on average had doubled. According to the report, the oceans around Canada have warmed and become more acidic and less oxygenated, consistent with observed global changes over the past century.

Fisheries and Oceans Canada did a state of the Atlantic Ocean report, again echoing deoxygenation, acidification, sea-level rise, a decrease in phytoplankton abundance, a decrease in large nutritious zooplankton and an increase in smaller, less nutritious zooplankton. All these things affect the fishery.

Do I think that should be included? Yes, that should be absolutely considered. Do I know if climate change will specifically affect one rig? I wasn't sure if that's what you were getting at specifically, but we know that storms are going to get worse. They're certainly things that people will have to consider about the way these activities are conducted as well.

Ms. Fraser: One of the challenges that already exists is determining the effect of the industry versus something else. A more variable environment will make it more challenging to determine if the effect of decreased phytoplankton due to seismic testing. At any rate, it becomes more complicated.

Mr. Sullivan: I guess I'd be kind of shocked that someone on a panel would say that they weren't concerned at all with climate change. I am not sure what the context was.

recommandations qui nous aideraient à mieux comprendre ces lacunes et à nous assurer qu'elles ne continuent pas de mettre en danger la biodiversité marine dans cette région?

Mme Fraser : Oui, je serai ravie de le faire.

La présidente : Vous avez tous les trois parlé des changements climatiques, mais le groupe de témoins qui vous a précédé ne se souciait pas des changements en ce qui concerne l'eau, la glace, les précipitations et les icebergs. Qu'en pensez-vous?

Nous avons récemment pris connaissance d'un rapport selon lequel, dans certaines régions du Canada, le climat change plus rapidement que dans d'autres régions. Devrions-nous nous inquiéter des répercussions qu'entraînent les changements climatiques? Quels changements climatiques avez-vous observés?

M. Favaro : Les changements climatiques m'empêchent littéralement de dormir la nuit. La compréhension de ce qu'il faut faire à ce sujet et de la façon de contourner ce phénomène est un problème qui façonne assurément ma carrière tout entière. Vous avez raison. Environnement et Changement climatique Canada a produit un rapport montrant qu'en moyenne, le réchauffement a doublé au Canada. Selon le rapport, les océans qui entourent le pays se sont réchauffés et deviennent plus acides et moins oxygénés, ce qui correspond aux changements observés à l'échelle planétaire au cours du dernier siècle.

Pêches et Océans Canada a produit un rapport sur l'état de l'océan Atlantique, lequel, encore une fois, fait état de la désoxygénation, de l'acidification, de l'élévation du niveau de la mer, d'une diminution de l'abondance du phytoplancton, d'une réduction du gros zooplancton nutritif et d'une augmentation du petit zooplancton, qui est moins nutritif. Tous ces phénomènes ont une incidence sur la pêche.

Est-ce que je pense qu'on devrait en tenir compte? Oui, il faudrait absolument prendre en considération cet aspect. Est-ce que je sais si les changements climatiques toucheront une plateforme de forage en particulier? Je n'étais pas certain de savoir si c'est là, précisément, que vous vouliez en venir, mais nous savons que les tempêtes vont empirer. Il s'agit certainement d'éléments dont les gens devront tenir compte dans la façon de mener ces activités.

Mme Fraser : L'un des défis qui se posent déjà consiste à déterminer l'effet de l'industrie par rapport à autre chose. Plus l'environnement est variable, plus il est difficile de savoir si la réduction du phytoplancton est due aux essais sismiques. Quoi qu'il en soit, ce sera de plus en plus compliqué.

M. Sullivan : Je suppose que je serais un peu choqué qu'un témoin affirme qu'il n'est pas du tout préoccupé par les changements climatiques. Je ne suis pas certain de savoir quel était le contexte.

The Chair: You mentioned that they haven't changed the way they design. They keep designing based on the 100-year period. I come from Quebec where we have many rainfalls, so the 100-year events are becoming 50-year ones or more frequent.

Mr. Sullivan: Yes, we're very concerned for all kinds of different reasons, and we're seeing changes in the environment. Is all of this just climate change? Is it different cycles that we've normally seen in the past? Is it a combination of both?

We're seeing changes in the composition of phytoplankton. We're seeing increases in some other species. We're seeing the introduction of some subtropical species. These are having a serious impact on how we manage our fisheries. Whether massive amounts of seismic or some other change in our ecosystem is impacting on phytoplankton and zooplankton when we throw in the major projects either way it is us here. We work and live. Whether we're in the oil and gas industry or the fishery, if we're living in Newfoundland and Labrador we have to be very concerned and acutely aware of what changes in our climate and environment will mean for our businesses. It's an important for us.

Senator Simons: A witness in a previous panel suggested to us that when a species is culturally significant to an Indigenous population it should trigger an assessment the same way you would if the species were endangered.

Listening to you speak about the role of the fisheries in Newfoundland, I wondered what you'd think about expanding the definition of culturally significant beyond Indigenous populations. If a species is culturally significant to a community, should that be something that might trigger a higher level of assessment, not just economically but culturally?

Mr. Sullivan: I certainly think it's an important consideration. Most of my considerations have been about the economics, the value around commercial fish species, the environment and how they'd be impacted even if they are not commercial. It's fair to give consideration around culturally important species. People are talking an important habitat for cod. I am sure that is near and dear to many people's hearts.

Most of my consideration was around the livelihoods and the economy of Newfoundland and Labrador, particularly for renewable fisheries that sometimes don't get the same consideration that people see as immediate higher payoffs from

La présidente : Vous avez mentionné le fait que le mode de conception n'a pas changé. On continue d'appliquer la période de 100 ans. Je viens du Québec, où il y a de nombreuses averses, alors les événements qui, autrefois, survenaient une fois tous les 100 ans se produisent maintenant tous les 50 ans ou plus fréquemment.

M. Sullivan : Oui. Nous sommes très préoccupés pour diverses raisons, et nous observons des changements dans l'environnement. Sont-ils tous dus aux changements climatiques? S'agit-il de divers cycles que nous avons observés normalement par le passé? Est-ce une combinaison des deux?

Nous observons des changements dans la composition du phytoplancton. Nous voyons des augmentations chez certaines autres espèces. Nous constatons l'introduction de certaines espèces subtropicales. Tout cela a de graves conséquences sur notre façon de gérer nos pêches. Que ce soient les énormes quantités d'activité sismique ou d'autres changements dans notre écosystème qui ont des répercussions sur le phytoplancton et le zooplancton lorsque nous mettons en œuvre des projets majeurs, d'une manière ou d'une autre, c'est nous, peu importe où nous travaillons et où nous habitons. Qu'il s'agisse de l'industrie pétrolière et gazière ou de la pêche, si nous vivons à Terre-Neuve-et-Labrador, nous devons être très préoccupés par ce que supposent les changements dans notre climat et notre environnement pour nos entreprises et en être pleinement conscients. C'est important pour nous.

La sénatrice Simons : Un témoin d'un groupe précédent nous a laissé entendre que, lorsqu'une espèce revêt une importance culturelle pour une population autochtone, cela devrait déclencher une évaluation de la même manière que si l'espèce était en péril.

À vous écouter parler du rôle des pêches à Terre-Neuve-et-Labrador, je me suis demandé si vous seriez en faveur d'élargir la définition de ce qui est culturellement important au-delà des populations autochtones. Si une espèce revêt une importance culturelle pour une collectivité, ce fait devrait-il déclencher une évaluation de plus haut niveau, sur le plan non seulement économique, mais aussi culturel?

M. Sullivan : Je pense certainement qu'il s'agit d'un point important. La plupart des facteurs que j'ai examinés englobaient l'aspect économique, la valeur associée aux espèces faisant l'objet d'une pêche commerciale, l'environnement et la façon dont les espèces sont touchées, même si elles ne sont pas pêchées à des fins commerciales. Il est équitable de tenir compte des espèces qui ont une importance culturelle. Les gens parlent d'un habitat important pour la morue. Je suis certain que cela tient à cœur à de nombreuses personnes.

La plupart des facteurs dont j'ai tenu compte étaient liés aux moyens de subsistance et à l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador, surtout en ce qui concerne les pêches renouvelables qui, parfois, ne sont pas prises en compte au même titre que les

what an oilfield would be. I certainly think it's an interesting concept, but that wasn't necessarily my main focus.

The Chair: Thank you very much for your testimony and thank you, colleagues, for your questions.

We welcome from Nunatsiavut Government, Andrea Hoyt, Environmental Assessment Manager. Thank you very much for being here. You will have some time for your opening remarks, and we will follow with questions.

Andrea Hoyt, Environmental Assessment Manager, Nunatsiavut Government: I work in Labrador out of our Makkovik office. Thank you very much for inviting us here today to discuss Bill C-69.

Nunatsiavut Government is the regional Inuit government established through the Labrador Inuit Land Claims Agreement signed in 2005. Nunatsiavut Government has jurisdiction in relation to the environmental assessment of projects on Inuit-owned land in Northern Labrador. It has a role to play in federal and provincial environmental assessments on projects in the Labrador Inuit settlement region outside of Labrador Inuit lands and in projects that occur outside of our settlement area that have impacts on our rights and territory. Any projects that cross these categories could require multiple environmental assessments under current regimes.

We have been engaged in the reviews of environmental legislation since 2016. I've had the privilege of sitting on Minister McKenna's multi-interest advisory committee on environmental assessment over the last 2.5 years. Nunatsiavut Government submitted a brief. We were also a witness before the Standing Committee on Environment and Sustainable Development, just about a year ago, regarding amendments to Bill C-69.

The Labrador Inuit Association negotiated with the federal and provincial governments for three decades to settle the Labrador land claim in Nunatsiavut and throughout that time, environmental assessment was evolving at both those levels of government. The land claim agreement was signed at a time when we had the pre-CEAA 2012 environmental assessment regime in Canada with screening of all projects that involved federal land, federal money or federal approval, while bigger projects went through more rigorous environmental review.

retombées d'un champ de pétrole, que les gens considèrent comme étant plus immédiates et plus importantes. Je pense certainement qu'il s'agit d'une notion intéressante, mais ce n'était pas nécessairement là-dessus que je me concentrais principalement.

La présidente : Je vous remercie infiniment de votre témoignage, et je vous remercie, chers collègues, de vos questions.

Nous accueillons Andrea Hoyt, responsable de l'évaluation environnementale du gouvernement du Nunatsiavut. Merci beaucoup de votre présence. Vous disposerez de quelques minutes pour faire votre déclaration préliminaire, puis nous poserons ensuite des questions.

Andrea Hoyt, responsable de l'évaluation environnementale, gouvernement du Nunatsiavut : Je travaille au Labrador, à notre bureau de Makkovik. Merci beaucoup de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui afin de discuter du projet de loi C-69.

Le gouvernement du Nunatsiavut est le gouvernement inuit régional établi au moyen de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador qui a été signé en 2005. Notre gouvernement possède la compétence relative à l'évaluation environnementale des projets réalisés sur des terres appartenant aux Inuits dans le Nord du Labrador. Il a un rôle à jouer dans les évaluations environnementales fédérales et provinciales de projets menés dans la région visée par le règlement de la revendication des Inuits du Labrador située à l'extérieur de nos terres et de projets réalisés à l'extérieur de la région visée par le règlement de notre revendication, mais qui ont des conséquences sur nos droits et notre territoire. Tout projet qui appartient à ces catégories pourrait nécessiter de multiples évaluations environnementales sous les régimes actuels.

Nous participons aux examens des lois environnementales depuis 2016. J'ai le privilège de siéger au comité consultatif multipartite de la ministre McKenna sur l'évaluation environnementale depuis deux ans et demi. Le gouvernement du Nunatsiavut a présenté un mémoire. Nous avons également témoigné devant le Comité permanent de l'environnement et du développement durable, pas plus tard qu'il y a un an, en ce qui concerne les amendements à apporter au projet de loi C-69.

L'Association des Inuits du Labrador a négocié avec les gouvernements fédéral et provincial pendant trois décennies afin de régler la revendication territoriale du Labrador au Nunatsiavut, et, tout au long de cette période, l'évaluation environnementale se faisait à l'échelon de ces deux ordres de gouvernement. L'accord sur les revendications territoriales a été signé à un moment où le régime d'évaluation environnementale du Canada était celui d'avant l'adoption de la LCEE de 2012, lequel prévoyait un examen préalable de tous les projets qui

The land claim agreement refers to an environmental assessment process which no longer exists and it did not foresee that the federal EA process would be decimated within only a few years. CEAA 2012 drastically reduced the number of projects subject to federal EA from thousands every year in Canada to less than a hundred. This removed the mechanism for Canadians to provide input into the consideration of many projects that may affect them, but it also significantly limited the mechanism for Labrador Inuit through Nunatsiavut Government to contribute to good decision making on projects that might affect Inuit rights.

Nunatsiavut Government is already on the record voicing concerns about Bill C-69. In our written submission to the Standing Committee on Environment and Sustainable Development, we raised major concerns about consent and the weakness of language around the implementation of UNDRIP. We raised concerns about how cooperation and substitution were written into the bill but didn't go far enough to ensure, "one project, one assessment." We made suggestions on how to improve the sustainability, precautionary principle and public interest provisions of the bill to ensure that good decisions were made and to ensure that there was transparency in decisions and in the reasons for decisions, above all.

Nunatsiavut Government raised concerns about how the planning phase would be implemented. The details on that phase, which have the potential to improve how the impact assessment is implemented, are not in Bill C-69. It is worrisome that the key deliverables, including an Indigenous Engagement and Partnership Plan, are not described in the legislation. Reviewing and providing comments on this legislation without a project list is problematic, as we are looking at legislation not really knowing what it will capture. We know, however, that it is not intended to return to the pre-CEAA 2012 scope, which was for public review of all projects requiring federal funds, federal permits or approvals, or on federal lands.

At its core, environmental assessment is a planning tool. It is a mechanism to allow governments and their partners, citizens, Indigenous communities and other jurisdictions to consider proposed projects; to look at what the impacts may be, how to

touchaient des terres fédérales ou nécessitaient des fonds fédéraux ou une approbation fédérale, alors que les grands projets faisaient l'objet d'un examen environnemental plus rigoureux.

L'accord sur les revendications territoriales renvoie à un processus d'évaluation environnementale qui n'existe plus et ne prévoyait pas que ce processus fédéral serait décimé en quelques années seulement. La LCEE de 2012 a réduit de façon marquée le nombre de projets assujettis à une évaluation environnementale fédérale, et leur nombre est passé de milliers par année au Canada à moins d'une centaine. Cette loi a retiré le mécanisme permettant aux Canadiens d'apporter leur contribution à l'étude de nombreux projets qui pourraient les toucher, en plus de limiter considérablement le mécanisme permettant aux Inuits du Labrador, par l'intermédiaire du gouvernement du Nunatsiavut, de contribuer à un bon processus décisionnel relativement à des projets qui pourraient avoir une incidence sur les droits des Inuits.

Le gouvernement du Nunatsiavut a déjà déclaré officiellement qu'il est préoccupé au sujet du projet de loi C-69. Dans notre mémoire écrit adressé au Comité permanent de l'environnement et du développement durable, nous avons soulevé des préoccupations majeures au sujet du consentement et de la faiblesse du libellé relativement à la mise en œuvre de la DNUDPA. Nous avons soulevé des préoccupations au sujet de la façon dont la coopération et la substitution étaient inscrites dans le projet de loi, mais n'allaient pas assez loin pour garantir que chaque projet ferait l'objet d'une évaluation. Nous avons fait des suggestions concernant la façon d'améliorer les dispositions du projet de loi portant sur la durabilité, le principe de précaution et l'intérêt public afin de nous assurer que de bonnes décisions étaient prises et de veiller à ce que ces décisions et leurs motifs soient transparents, par-dessus tout.

Le gouvernement du Nunatsiavut a soulevé des préoccupations sur la façon dont l'étape préparatoire serait mise en œuvre. Les détails de cette étape, qui ont le potentiel d'améliorer la façon dont l'évaluation d'impact est mise en œuvre, ne figurent pas dans le projet de loi C-69. Il est inquiétant que les principaux produits livrables, y compris un Plan de partenariat et de consultation des Autochtones, ne soient pas décrits dans le projet de loi. Il est difficile d'examiner le projet de loi et de formuler des commentaires à son sujet si on ne dispose pas d'une liste de projets, car nous examinons un projet de loi en ne sachant pas vraiment ce qu'il englobera. Toutefois, nous savons qu'il ne vise pas à rétablir la portée d'avant l'adoption de la LCEE de 2012 où tous les projets requérant des fonds, des approbations ou des permis fédéraux ou qui étaient réalisés sur des terres fédérales faisaient l'objet d'un examen public.

L'évaluation environnementale est essentiellement un outil de planification. Il s'agit d'un mécanisme permettant aux gouvernements, à leurs partenaires, aux citoyens, aux collectivités autochtones et aux autres administrations de se

mitigate negative impacts and amplify positive impacts; and then to make a decision on whether the project's contributions, on balance, will outweigh its costs. Impact assessment should also consider how the benefits and costs are distributed and whether some groups disproportionately benefit from a project while other groups disproportionately bear the costs. Industrial development has in the past benefited large companies, shareholders and a few employees, while environmental and social costs have been borne by local communities and often by Indigenous peoples in the North.

Impact assessment must provide for monitoring, whether predictions of impacts and mitigation efficacy are accurate or for adaptive management, to adjust mitigation to continually improve the way a project is being carried out. You already heard about the Muskrat Falls project today, about some of the concerns with the environmental assessment that was done, about the information on which the assessment was based and therefore on which the project approval was granted, and about the way the project has been carried out and the lack of adaptive management. That project, which was assessed under the pre-CEAA 2012 regime, will continue to be a financial drag on the province of Newfoundland and Labrador for generations to come. An Inuit living downstream of the project will endure increased levels of methyl mercury in their traditional foods for many generations to come. Any changes to environmental assessment legislation in Canada should consider how this situation could be avoided in the future and whether proposed legislation will contribute to improved decision making based on better science, traditional knowledge and respectful partnerships with Indigenous peoples.

When you consider amendments to the bill, please do not introduce limits to the factors to be considered in an impact assessment as set out in clause 22. There have been extensive consultations with a wide range of individuals and organizations over the last 2.5 years, first through the expert panel which held hearings in 2016 and provided excellent recommendations two years ago, then through rounds of consultation with federal departments and the minister, through the parliamentary process and now through the Senate process. The list of factors is a reasonable guide for the agency and proponents to look at the project and how it may interact with the environment and people.

pencher sur les projets proposés; d'étudier les répercussions qu'ils pourraient avoir, ainsi que la façon d'atténuer les conséquences négatives et de mettre en évidence les conséquences positives; puis de trancher la question, à savoir si la contribution du projet, tout compte fait, l'emportera sur ses coûts. Au moment de l'évaluation d'impact, on devrait également tenir compte de la façon dont les avantages et les coûts sont répartis et se demander si certains groupes profitent d'un projet d'une manière disproportionnée, alors que d'autres en assument disproportionnellement les coûts. Par le passé, le développement industriel a profité aux grandes entreprises, aux actionnaires et à quelques employés, alors que les collectivités locales et, souvent, les Autochtones du Nord ont assumé les coûts environnementaux et sociaux.

L'évaluation d'impact doit prévoir une surveillance, que les prédictions concernant les impacts et l'efficacité des mesures d'atténuation soient exactes ou visent la gestion adaptative, afin que l'on puisse adapter ces mesures et améliorer continuellement la façon dont un projet est exécuté. Vous avez déjà entendu parler aujourd'hui du projet de Muskrat Falls, de certaines des préoccupations à l'égard de l'évaluation environnementale qui a été effectuée, des renseignements sur lesquels elle s'appuyait et, par conséquent, sur lesquels l'octroi de l'approbation du projet était fondé, ainsi qu'au sujet de la manière dont le projet a été mené et de l'absence de gestion adaptative. Ce projet, qui a été évalué sous le régime préalable à l'adoption de la LCEE de 2012, continuera de représenter un fardeau financier dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador pour les générations à venir. Les Inuits qui vivent en aval du projet subiront des taux accrus de méthylmercure dans leurs aliments traditionnels pour de nombreuses générations à venir. Toute modification des lois régissant l'évaluation environnementale au Canada devrait tenir compte de la façon dont une telle situation pourrait être évitée dans l'avenir et du fait que le projet de loi proposé contribuera ou non à l'amélioration d'un processus décisionnel fondé sur de meilleures données scientifiques, sur les connaissances traditionnelles et sur des partenariats respectueux avec les Autochtones.

Au moment où vous étudiez les amendements à apporter au projet de loi, veuillez ne pas fixer de limites aux éléments à examiner dans le cadre d'une évaluation d'impact, lesquels sont prévus à l'article 22. De longues consultations ont été tenues auprès d'un large éventail de personnes et d'organisations depuis deux ans et demi, d'abord par l'entremise du groupe d'experts qui a tenu des audiences en 2016 et formulé d'excellentes recommandations il y a deux ans, puis dans le cadre d'une série de consultations auprès des ministères fédéraux et de la ministre, par le truchement du processus parlementaire et, maintenant, du processus du Sénat. La liste des facteurs est un guide raisonnable

Please do not remove any of those factors. There is no need for the agency to narrow the overall assessment either through scoping the project or through scoping the factors. In the early planning phase when studies have not yet been done and consultation has not been completed, it would be very risky to rule things out. We are in a rapidly changing world, and given all the unknown unknowns the agency should not limit factors pre-emptively.

Bill C-69 does not go far enough to establish a process that will ensure bad projects do not go ahead and to help good projects to be better. It does not ensure reconciliation with Indigenous peoples, create mechanisms to ensure free, prior and informed consent, or ensure meaningful consultation throughout the process so that Indigenous groups do not have to turn to the courts for recourse again and again. The bill does not shift environmental assessment from the frame of mitigation of the worst negative impacts to the frame of using impact assessment as a planning tool toward true sustainability.

I try to think about my children and my grandchildren's grandchildren. We all have to think about how development decisions are being made and how developments are proceeding. We need to make the best decision about what activities happen in our country and how those projects happen. I am open to any questions.

Senator Simons: Thank you very much, Ms. Hoyt. Our committee was in Winnipeg, not last week but the week before. It's all starting to be a bit of a blur. We heard from a very persuasive professor of Indigenous law who argued that by putting consultation in the legislation without defining the form that Indigenous consultation should take, we were actually creating a law that would be more open to litigation because it talked about duty to consult but never defined the form that consultation should take.

I am just wondering, from the point of view of the Inuit community you represent, if you think that is the case and that the bill needs to do more to outline exactly what the appropriate consultation model should look like.

Ms. Hoyt: That's an excellent question and it's something that I think Indigenous people have been struggling with, as have the various levels of government.

permettant à l'agence et aux promoteurs d'étudier le projet et la façon dont il pourrait interagir avec l'environnement et les gens.

Veillez ne retirer aucun de ces facteurs. Il est inutile que l'agence restreigne l'évaluation générale, que ce soit en définissant la portée du projet ou celle des facteurs. À l'étape de la planification précoce, lorsque les études n'ont pas encore été effectuées et que les consultations ne sont pas encore terminées, il serait très risqué d'écarter des possibilités. Nous vivons dans un monde qui évolue rapidement et, compte tenu de toutes les incertitudes, l'agence ne devrait pas limiter les facteurs de façon préventive.

Le projet de loi C-69 ne va pas assez loin pour ce qui est d'établir un processus qui garantira que les mauvais projets ne soient pas mis en œuvre et d'apporter des améliorations aux bons projets. Il n'assure pas la réconciliation avec les Autochtones ni ne crée de mécanismes pour assurer le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, ou garantir la tenue de consultations significatives tout au long du processus, afin que les groupes autochtones n'aient pas à s'adresser contamment aux tribunaux. Le projet de loi ne fait pas passer l'évaluation environnementale du cadre de l'atténuation des pires impacts négatifs à celui de l'utilisation de l'évaluation d'impact comme outil de planification en vue d'une véritable durabilité.

J'essaie de penser aux petits-enfants de mes enfants et de mes petits-enfants. Nous devons tous réfléchir à la façon dont les décisions concernant la mise en valeur sont prises et dont les projets sont menés. Nous devons prendre les meilleures décisions au sujet des activités qui ont lieu dans notre pays et de la façon dont ces projets se déroulent. Je suis ouverte à toutes les questions.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup, madame Hoyt. Notre comité était de passage à Winnipeg, non pas la semaine dernière, mais la précédente. Les choses commencent à être un peu floues. Nous avons entendu le témoignage très convaincant d'un professeur de droit autochtone qui a soutenu que, en incluant la consultation dans la mesure législative sans définir la forme que cette consultation des Autochtones doit prendre, nous créons dans les faits une mesure législative qui pourrait davantage prêter le flanc aux contestations juridiques parce qu'on y mentionne l'obligation de consultation, sans jamais en définir la forme.

Je me demande si, du point de vue de la collectivité inuite que vous représentez, vous croyez que c'est le cas, et qu'on doit davantage définir ce qui constitue un modèle de consultation appropriée dans le projet de loi.

Mme Hoyt : C'est une excellente question, et il s'agit d'un sujet qui, à mon avis, pose des difficultés aux Autochtones, ainsi qu'aux différents ordres du gouvernement.

The legislation as written has added a formal pre-planning phase. There is potential for that to be very effective at laying out an appropriate consultation process for the communities that a project may affect. From my perspective it is problematic to be too prescriptive on what consultation would look like, given the diversity of communities and peoples in the country. I do not think it would be helpful to be more prescriptive.

I have some concerns about the 180-day limit. For a small geographically contained project, I can see how that is enough time as long as you've done some good work ahead of time to lay the groundwork; but for a large project that involves many different groups, it could be difficult to get it done in that time.

Senator Simons: I have a simple background question because I am from Alberta and this is new territory for me, literally. How large of a piece of property does your nation represent? I am sorry, I could just Google this but I am going to make you Google it. I am wanting to get a sense of the scope of the territory covered by your settlement agreement.

Ms. Hoyt: I should know that off the top of my head but I don't. Visually, it's about a quarter of Labrador.

Senator Simons: That's what I wanted to know.

Ms. Hoyt: It's a good bit of land.

Senator Simons: That'll do.

Senator Manning: Ms. Hoyt. I have a couple of questions for you.

Could you explain the consultation process as it exists today? If there was a project proposal for your territory, how would the Nunatsiavut Government be involved in that process? What consultations would take place as of today, versus what you hope will take place with the passage of Bill C-69?

Ms. Hoyt: The way it is currently written, when a project description is submitted, it kicks off the process and starts the clock as well. The federal government is responsible to come to us and consult. The provincial government, if they're involved, are also responsible for coming to us to consult.

There's no defined harmonization measure in place right now. There was a proposed project a few years ago for a mine on the Labrador-Quebec border. The actual mine was starting on the Quebec border. It would eventually move into Labrador. There was a road across Nunatsiavut and a port in Northern Labrador. It was to involve five or possibly six different simultaneous environmental assessments. We did a lot of consultation to try to

Dans sa forme actuelle, la mesure législative ajoute officiellement une étape préalable à la planification. Il est possible que cela soit très efficace pour créer un processus de consultation approprié auprès des collectivités qui sont touchées par un projet donné. À mes yeux, le fait d'être trop directif quant à la forme que doit prendre une consultation pose problème, vu la diversité des collectivités et des habitants au pays. Je ne crois pas que c'est la voie à suivre.

La limite de 180 jours me préoccupe quelque peu. Dans les cas de projets de petite envergure et circonscrits sur le plan géographique, je peux comprendre qu'il s'agit d'une période suffisante, si suffisamment de travail a été réalisé à l'avance pour établir le fondement; mais, dans le cas d'un projet important qui touche de nombreux groupes différents, il pourrait être difficile de respecter ce délai.

La sénatrice Simons : J'ai une question simple portant sur le contexte, parce que je suis de l'Alberta et que c'est véritablement un nouveau territoire en ce qui me concerne. Quelle est la grandeur du territoire que votre nation occupe? Je suis désolée, j'aurais pu simplement faire une recherche sur Google, mais je vous laisse la faire. Je cherche à avoir une idée de l'étendue du territoire visé par votre accord de règlement.

Mme Hoyt : Je devrais savoir cela par cœur, mais ce n'est pas le cas. Pour vous donner un aperçu, c'est environ le quart du Labrador.

La sénatrice Simons : C'est ce que je voulais savoir.

Mme Hoyt : C'est un territoire d'une certaine importance.

La sénatrice Simons : C'est tout.

Le sénateur Manning : Madame Hoyt, j'ai quelques questions à vous poser.

Pourriez-vous expliquer le processus de consultation qui existe actuellement? S'il y avait une proposition de projet touchant votre territoire, de quelle façon le gouvernement du Nunatsiavut participerait-il à ce processus? Quelles consultations seraient tenues dans le cadre actuel, par rapport à ce que vous souhaiteriez voir grâce dans le cadre du projet de loi C-69?

Mme Hoyt : Selon le texte législatif actuel, quand une description de projet est présentée, cela déclenche le processus et entame aussi le délai. Le gouvernement fédéral doit venir nous consulter. Le gouvernement provincial, s'il est touché, doit aussi venir nous consulter.

Aucune mesure d'harmonisation n'est en place actuellement. Il y a quelques années, une proposition de projet de mine près de la frontière entre le Labrador et le Québec a été présentée. Dans les faits, les installations de la mine commençaient du côté du Québec. Elles devaient ensuite s'agrandir sur le territoire du Labrador. Il y avait une route qui traversait le Nunatsiavut et un port dans le Nord du Labrador. Le projet devait être visé par cinq

figure out if there was a way to harmonize. There was not. It was not moving; it was not happening. They eventually declared bankruptcy and gave up.

Senator Manning: I guess it would be fair to say that you're not satisfied with the level of consultation under the present regulations and rules.

Ms. Hoyt: The requirements for consultation are not very clearly defined right now. It's very dependent on who's doing the consultation. That's why we end up having recourse to the courts when consultation is insufficient or when consultation accommodation is insufficient.

Senator Manning: You raised a similar concern that had been raised by other witnesses in relation to the project list, and the fact that we're talking about bringing in a piece of legislation and we're not really sure exactly what's on that project list.

Are you fearful that some projects in Labrador will be missed and will not be part of this process at the present time? What is the concern that you have in relation to your own area?

Ms. Hoyt: In relation to our own area, because of the way our land claim agreement is written, we would prefer to return to the pre-CEAA 2012 project list, which was all projects with federal money, federal land or federal approval. That allowed us to know about everything that was going on. Very few things fall through. There were three different levels of assessment but mainly there were two. There was a screening of all projects. If there were major concerns, it went to a review. That screening process was a mechanism to know what was going on and a mechanism to have input.

The current project list under CEAA 2012 is quite limited and quite arbitrary. We would like to see a project list based on something logical like what the footprint of the impacts would be or some sort of measurable and sensible criteria. We would also like to make sure that there's a way to get a project on the project list if it is of significant concern to our people. We live in a spectacularly beautiful, fairly pristine area where the people of Nunatsiavut are extremely dependent on the land and resources. If a project that was happening on the outskirts of Toronto happened where we live, it would have the potential to be much more significant. We would like the potential to add a project in that case.

ou même six différentes évaluations environnementales simultanées. Nous avons consulté beaucoup de responsables pour tenter de trouver une façon d'harmoniser les processus. Il n'y en avait pas. Le projet n'avancé pas; rien ne se passait. L'entreprise a finalement fait faillite, et le projet a été abandonné.

Le sénateur Manning : Je crois qu'il serait juste d'affirmer que vous n'êtes pas satisfaite du degré de consultation prévu selon la réglementation et les règles actuelles.

Mme Hoyt : Les exigences à l'égard des consultations ne sont pas très clairement définies actuellement. Le processus dépend en grande partie de l'entité qui mène les consultations. C'est pourquoi, au bout du compte, nous avons recours aux tribunaux quand elles sont insuffisantes ou que les accommodements en matière de consultation sont insuffisants.

Le sénateur Manning : Vous avez soulevé une préoccupation semblable à celle qui avait été exprimée par d'autres témoins en ce qui concerne la liste de projets, et le fait que nous discutons de l'adoption de mesures législatives sans être tout à fait certains de ce qui figure sur cette liste.

Craignez-vous que certains des projets qui auront lieu au Labrador glissent entre les mailles du filet et ne soient pas visés par ce processus en ce moment? Quelles sont vos inquiétudes par rapport à votre propre territoire?

Mme Hoyt : Pour ce qui est de notre territoire, en raison des dispositions de notre accord de revendication territoriale, nous préférons revenir à la liste de projets en vigueur avant l'adoption de la LCEE de 2012, qui visait tous les projets touchant des terres de la Couronne ou nécessitant des fonds ou l'approbation du gouvernement fédéral. Cela nous permettait de connaître tous les projets qui étaient en cours. Très peu de choses nous échappaient. Il y avait trois différents niveaux d'évaluation, mais la plupart du temps deux d'entre eux s'appliquaient. Un examen préalable était réalisé pour tous les projets. Si on avait des préoccupations importantes à propos d'un projet, il faisait l'objet d'un examen. Ce processus d'examen préalable était un mécanisme qui nous permettait de connaître les projets proposés et de nous faire entendre.

La liste de projets actuellement en vigueur sous le régime de la LCEE de 2012 est plutôt limitée et arbitraire. Nous aimerions que la liste de projets soit fondée sur des éléments logiques, comme les effets possibles ou des critères mesurables et sensés. Nous souhaiterions aussi qu'il existe une façon d'ajouter un projet à la liste, si celui-ci soulève des préoccupations importantes chez les membres de notre nation. Nous habitons dans une région d'une beauté spectaculaire et relativement intacte, et le peuple du Nunatsiavut dépend énormément du territoire et de ses ressources. Si un projet réalisé aux abords de Toronto était lancé où nous vivons, son importance serait peut-être beaucoup plus grande. Nous aimerions avoir la possibilité d'ajouter un projet dans une telle situation.

Senator Woo: You alluded to some concerns about the substitution provisions in the agreement. Could you elaborate on those concerns?

Ms. Hoyt: We were happy to see the options for harmonization and substitution in Bill C-69. For us, they are much more workable than what is in the CEAA 2012. What we wanted to see was a bit more clarity around how that would happen. We don't have a process under our land claims agreement where there's a co-management regime already in place like in Inuvialuit region or Nunavut. We don't have that yet.

Senator Woo: Could you not negotiate an MOU or a protocol for substitution with the federal government? British Columbia has done that, for example.

Ms. Hoyt: Yes, we think that possibility is there. It doesn't help us with the problem of the provincial government and having multiple environmental assessments. Yes, that is a possibility.

Senator Woo: The province can negotiate an MOU with the federal government as well.

Ms. Hoyt: Yes, theoretically we could all negotiate together and come up with one process.

Senator Woo: That's right. That would be the solution.

Could I ask you about the factors in clause 22? You make the case that all of the factors should remain in the list. How would you apply the climate change factor in your own territory? What are the metrics you would use to assess whether a project helped Canada meet its commitments under international climate change treaties?

That's the way it's worded currently. It's not just climate change in a generic fashion, but it has to do with meeting obligations and international treaties.

Ms. Hoyt: Climate change and metrics on how to implement the federal commitments are not part of my area of expertise. If it's all right, I'll get back to you on that one. I'll get the right people.

Senator Woo: Thank you.

Le sénateur Woo : Vous avez évoqué certaines préoccupations concernant les dispositions relatives à la substitution d'un accord. Pourriez-vous nous en parler davantage?

Mme Hoyt : Nous sommes heureux de constater que le projet de loi C-69 comporte des options d'harmonisation et de substitution. Pour notre part, ces dispositions sont beaucoup plus applicables que celles que contient la LCEE de 2012. Ce que nous souhaitons, c'est qu'il y ait un peu plus de précision quant à la façon dont cela pourrait s'appliquer. Dans le cadre de notre accord de revendication territoriale, nous n'avons pas de processus qui prévoit un régime de gestion conjointe, comme c'est le cas pour la région des Inuvialuit ou du Nunavut. Nous n'avons pas cela encore.

Le sénateur Woo : Ne pourriez-vous pas négocier un protocole d'entente ou un protocole relatif à la substitution avec le gouvernement fédéral? Le gouvernement de la Colombie-Britannique l'a fait, par exemple.

Mme Hoyt : Oui, nous croyons que cela serait possible. Toutefois, cela ne nous aiderait pas à régler le problème lié au gouvernement provincial et aux multiples évaluations environnementales. En effet, c'est une possibilité.

Le sénateur Woo : Le gouvernement provincial peut aussi négocier un protocole d'entente avec le gouvernement fédéral.

Mme Hoyt : Oui, en théorie, nous pourrions tous négocier ensemble et nous entendre sur un processus.

Le sénateur Woo : C'est exact. Ce serait la solution à adopter.

Pourriez-vous parler un peu plus des éléments qui figurent dans l'article 22? Vous faites valoir que tous les éléments devraient demeurer dans la liste. De quelle façon appliqueriez-vous l'élément lié aux changements climatiques dans votre territoire? Quelles mesures utiliseriez-vous pour évaluer si un projet aide le Canada à respecter ses engagements découlant de traités internationaux sur les changements climatiques?

C'est ce que contient le libellé actuellement. On ne fait pas référence seulement aux changements climatiques de façon générale. Il y a aussi un lien avec le respect des obligations et des traités internationaux.

Mme Hoyt : Les changements climatiques et les mesures touchant la façon de mettre en œuvre les engagements du gouvernement fédéral ne font pas partie de mon champ d'expertise. Si cela vous convient, je reviendrai sur cette question. Je vais consulter les bonnes personnes.

Le sénateur Woo : Merci.

Senator Ravalia: Ms. Hoyt, my question relates to projects that may have already proceeded since CEAA 2012 that you feel have had adverse economic or environmental outcomes, based on the fact that you feel the legislation presently in place does not sufficiently protect your environment and your communities.

Ms. Hoyt: We actually haven't had environmental assessments under CEAA 2012 in Nunatsiavut. The last major environmental assessment done was Muskrat Falls, and it was started pre-CEAA 2012.

Senator Ravalia: Do you have any potential projects in the pipeline that you think could be impacted on a go-forward basis?

Ms. Hoyt: A couple of mines have been proposed. Both of them are on hold for economic reasons. Perhaps the uncertainty around the environmental assessment regime is part of the economic reasons, but I suspect it has more to do with global prices of metals and other things.

Senator Patterson: I am glad to see you here, Ms. Hoyt. I am from your neighbouring jurisdiction to the north or up the coast.

In the land claims agreement, the Nunatsiavut Government has the power to make laws in relation to the protection of the environment and impact assessment. Is the Nunatsiavut Government looking at occupying that jurisdiction the way Nunavut and the Inuvialuit have done?

Ms. Hoyt: We have quite a different regime because co-management was not written into the legislation in the same way. Our environmental assessment chapter sets the possibility there, but it does not prescribe anything.

We have used the Inuit law provision to create our own environmental protection act, which includes environmental assessment on Labrador Inuit Lands. That would be private land, but the larger harmonized mechanisms do not currently exist. We've not had an appetite from the other levels of government to make a larger harmonization agreement. It's project by project only, and so far we've been unsuccessful at making that happen.

Senator Patterson: LIA negotiated a comprehensive impact and benefit agreement with the Voisey's Bay mine. I imagine you've been involved with that. I understand there's an Inuit-owned environmental monitoring company that works there.

Le sénateur Ravalia : Madame Hoyt, ma question concerne les projets qui ont peut-être déjà été réalisés depuis l'adoption de la LCEE de 2012 et qui, à votre avis, ont eu des effets néfastes sur le plan économique ou environnemental, comme vous êtes d'avis que la mesure législative actuellement en vigueur ne protège pas suffisamment votre environnement et vos collectivités.

Mme Hoyt : Dans les faits, aucune évaluation environnementale n'a été menée au Nunatsiavut sous le régime de la LCEE de 2012. La dernière évaluation environnementale importante qui a eu lieu était liée au projet de Muskrat Falls, et elle a été entamée avant l'adoption de la LCEE de 2012.

Le sénateur Ravalia : Y a-t-il d'autres projets proposés dont la réalisation pourrait être touchée, d'après vous?

Mme Hoyt : Deux projets de mines ont été proposés. Les deux sont suspendus pour des raisons économiques. Peut-être que l'incertitude relative au régime d'évaluation environnementale compte parmi les raisons économiques, mais je soupçonne que c'est davantage lié aux prix des métaux sur les marchés internationaux, entre autres.

Le sénateur Patterson : Je suis heureux de votre présence ici, madame Hoyt. Je viens de l'administration voisine de la vôtre, au nord ou plus haut sur la côte.

Selon l'accord de revendication territoriale, le gouvernement du Nunatsiavut a le pouvoir d'adopter des lois portant sur la protection de l'environnement et les évaluations d'impacts. Le gouvernement du Nunatsiavut examine-t-il la possibilité d'exercer ce pouvoir de la même façon que l'ont fait les gouvernements du Nunavut et des Inuvialuit?

Mme Hoyt : Notre régime est très différent, parce que les dispositions concernant la cogestion ne sont pas formulées de la même façon dans la mesure législative. La partie qui porte sur l'évaluation environnementale dans notre accord prévoit une possibilité en ce sens, mais rien n'y est dicté.

Nous nous sommes inspirés de dispositions juridiques qu'ont les Inuits pour créer notre propre loi sur la protection de l'environnement, qui comprend les évaluations environnementales effectuées sur les territoires des Inuits du Labrador. Cela vise des terres privées, mais des mécanismes plus englobants et harmonisés n'existent pas actuellement. Les autres ordres de gouvernement n'ont pas signifié leur intérêt pour conclure un accord global d'harmonisation. Cela se fait à la pièce, projet par projet, et, jusqu'à maintenant, nous n'avons pas réussi à conclure un tel accord.

Le sénateur Patterson : L'Association des Inuits du Labrador a négocié une entente globale sur les répercussions et les avantages avec les responsables de la mine de Voisey's Bay. J'imagine que vous avez participé à ces négociations. D'après ce

There have been significant efforts made in training and employment.

How's that going generally? I know it's a big project, but could you tell us how that's working out? Have you had a good voice in mitigating any impacts and improving positive benefits from that project?

Ms. Hoyt: Voisey's Bay is a really good example of how impact assessment and impact benefit agreements made a project with good potential better. It was an economical mine. Because it was written into the land claim agreement and because of the political and economic climate at the time, they negotiated agreements with the two Indigenous groups that required business opportunities and job opportunities for local people. That has happened and, like you say, the monitoring process has been done through an Inuit business. I think people are very confident that the activities happening at Voisey's Bay are being done as well as possible and that any issues happening at Voisey's Bay are dealt with as effectively as possible.

It's a very good example of how environmental assessment can work well. In contrast, Muskrat Falls is a good example of how it cannot work well for reasons you've already heard.

Senator Patterson: Muskrat Falls is outside your settlement area, isn't it?

Ms. Hoyt: That's kind of an interesting one, yes, because it was scoped outside our settlement area but the impacts are inside.

Senator Patterson: Good answer.

You spoke about the sanctity of the criteria outlined in clause 22 of the bill. Here's what I would put to you about that: It's very difficult, if not impossible, to speak against gender-based analysis or Canada's commitments to climate change critically. It's difficult to do that.

We heard in the committee some expert testimony last week in Winnipeg from a gender-based analysis expert and actually several witnesses. One of them said, "Oh, it's easy to find the gender. There are 11 points in the GBA. Look it up on the website." I did, and I found indeed there are 11 points. I put that to the next witness on the definition, and she said, "No, you can't confine it. It's much broader than the 11 points."

que je comprends, il existe une entreprise de surveillance environnementale appartenant à des Inuits qui mène des activités à cet endroit, et on a consenti des efforts importants en matière de formation et d'emploi.

Comment vont les choses de façon générale? Je sais qu'il s'agit d'un projet d'envergure, mais pouvez-vous nous dire comment se passent les choses? Avez-vous eu la chance de faire entendre votre voix en matière d'atténuation des répercussions environnementales et d'amélioration des avantages découlant de ce projet?

Mme Hoyt : Le projet à Voisey's Bay est un très bon exemple de la façon dont les accords portant sur les évaluations des impacts environnementaux et des bénéfiques ont permis d'améliorer un projet qui avait déjà un bon potentiel. C'est une mine rentable. En raison des dispositions contenues dans l'accord de revendication territoriale et du contexte politique et économique de l'époque, les responsables ont négocié des ententes avec les deux groupes autochtones qui exigeaient des occasions d'affaires et des perspectives d'emplois pour les gens de la région. Cela s'est réalisé et, comme vous dites, le processus de surveillance a été effectué par une entreprise appartenant à des Inuits. Je crois que les gens sont tout à fait convaincus que les activités menées à Voisey's Bay le sont de la meilleure façon possible et que tout problème qui survient est traité de la manière la plus efficace possible.

C'est un très bon exemple du bon fonctionnement d'une évaluation environnementale. Au contraire, le projet de Muskrat Falls est un bon exemple d'un mauvais fonctionnement, pour des raisons que vous avez déjà entendues.

Le sénateur Patterson : Le projet de Muskrat Falls est situé à l'extérieur de votre territoire, n'est-ce pas?

Mme Hoyt : Oui, et c'est une situation intéressante parce qu'il a été établi qu'il était situé à l'extérieur, mais il a des répercussions à l'intérieur de notre territoire.

Le sénateur Patterson : Bonne réponse.

Vous avez parlé du caractère sacro-saint des critères décrits à l'article 22 du projet de loi. Voici ce que j'ai à vous dire à ce sujet : il est très difficile, voire impossible, d'être contre ou de critiquer les analyses comparatives entre les sexes ou les engagements du Canada dans la lutte contre les changements climatiques. C'est difficile à faire.

Nous avons entendu la semaine dernière à Winnipeg les témoignages de quelques experts, d'une spécialiste de l'analyse comparative selon les sexes et de plusieurs témoins. L'un d'entre eux a dit : « Oh, c'est facile de déterminer le genre. Il y a 11 points dans une analyse comparative entre les sexes. Vous pouvez le vérifier sur le site web. » J'ai vérifié, et j'ai effectivement trouvé qu'il existe 11 points. J'ai posé la même

My point is that it's all well and good to talk about introducing these totally new concepts in the environmental assessment process, but they're not defined. Actually, a witness this morning speaking in favour of FPIC and sustainability said that they were not defined well enough. We need clarity in the definition.

My question to you as an advocate for leaving those intact is: Isn't there a problem that they have not been defined and that we're opening ourselves up to huge litigation risk? That can work against proponents, but it can also work against intervenors who may be stymied by litigation challenging these as yet judicially undefined definitions.

Do you agree that there may be a risk in putting these new undefined factors into legislation?

Ms. Hoyt: Just upfront, I am not a lawyer; I am a biologist. It is problematic how some terms are defined in the legislation and how some terms are not defined in the legislation. When you were talking about free, prior and informed consent earlier today, that has been quite well defined. Consent versus veto has been well discussed. That's not a major impediment.

Leaving those factors in environmental assessment and impact assessment so that they can be discussed and a decision can be based on the most fulsome information possible will lead to a better decision. If you don't, then you'll still have a judicial challenge at some point. There'll still be litigation because this was left out.

It's an important factor in how the project affects the environment or affects communities. Decisions have to be made on the basis of what the project is doing, and it's better to leave the factors broad. If there are some that are not relevant or minimally relevant, then you provide the information to address them as best you can and to the level necessary. Removing the factors from the legislation means that we will not be looking at the full project and the full impacts.

The world is changing too fast. We talk about the 100-year storms that happen every year now. We talk about the cumulative effects that are happening around the world and the long-range transport of pollutants. These things are hard to deal with on a project level, but you can't ignore them because they're still there.

question sur la définition au témoin suivant, et elle a répondu : « Non, C'est impossible à délimiter. Elle va plus loin que les 11 points ».

Ce que je dis, c'est que c'est bien beau de parler d'introduire ces concepts complètement nouveaux dans le processus d'évaluation environnementale, mais ils ne sont pas définis. De fait, ce matin, un témoin en faveur du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, et de la durabilité a dit que ces concepts ne sont pas assez bien définis. Nous devons apporter clarifier les définitions.

La question que je vous pose, puisque vous êtes en faveur de les laisser tels quels, est la suivante : le manque de clarté de la définition pose-t-il problème, et nous expose-t-il à un grand risque de contestation? Cela pourrait nuire aux promoteurs, mais également aux intervenants, qui peuvent être bloqués dans leur travail par des contestations selon lesquelles ces définitions n'ont pas encore été judiciairement établies.

Êtes-vous d'accord pour dire qu'il peut être risqué d'intégrer ces nouveaux facteurs mal définis dans le projet de loi?

Mme Hoyt : D'abord, je tiens à dire que je ne suis pas avocate; je suis biologiste. Il est problématique de voir que certains termes sont définis dans le projet de loi et que d'autres ne le sont pas. Quand vous parliez plus tôt du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, c'était assez bien défini. La partie sur le consentement et le veto, a été bien débattue. Il ne s'agit pas d'un obstacle majeur.

Il faut garder ces facteurs dans l'évaluation environnementale et l'évaluation des impacts, en discuter et prendre une décision en s'appuyant sur les informations les plus complètes possible; cela donnera de meilleures décisions. Si vous ne les gardez pas, vous ferez tout de même face à des contestations judiciaires à un moment donné. Il y aura des contestations même si vous excluez ces facteurs.

Il s'agit d'un facteur important pour ce qui est des répercussions du projet sur l'environnement et sur les collectivités. Les décisions doivent être prises en fonction de l'objectif du projet, et il est préférable que les facteurs aient une portée générale. Si certains facteurs ne sont pas pertinents ou qu'ils ne le sont pas beaucoup, vous donnez alors l'information à l'échelon approprié pour régler le problème le mieux possible. Si on supprime ces facteurs du projet de loi, cela signifie qu'on ne pourra pas examiner l'ensemble du projet et toutes ses répercussions.

Le monde évolue trop rapidement. Nous parlons de tempêtes qui ne survenaient qu'une fois par siècle et qui, maintenant, surviennent chaque année. Nous parlons des effets cumulatifs observés dans le monde entier et du transport de polluants sur de grandes distances. Il est difficile de traiter ces choses dans le cadre d'un projet, mais vous ne pouvez pas ne pas en tenir compte car elles existent.

Senator Patterson: The Labrador land claim gives the Labrador Inuit 3 per cent of the provincial royalties on certain projects. I am wondering how that's going. I heard there were some hiccups in the Labrador Inuit getting the money.

Ms. Hoyt: That's not part of my purview as the EA manager, so I can't answer that.

Senator McCallum: I want to continue with the topic raised by Senator Patterson.

In 2016, the Government of Canada began a review of federal EA processes with the aim of introducing new ones that are robust, incorporate science, protect the environment, respect the rights of Indigenous people and support economic growth. The intention is to move toward an inclusive and transparent impact assessment process that engages both Indigenous and non-Indigenous communities.

What I am looking at is the interpretation of the words that I've just read. With my Cree language and how I was raised on the land, my interpretation of this goes beyond what the English means. That's the only way I can interpret it. The best way I can relate this is to B.C. and their EA processes.

That process has a broader scope than the federal environmental assessments. It assesses the potential for adverse environmental, economic, social, heritage and health effects that may occur during the life cycle of a project.

When you look at all that, you look at gender-based analysis which is the social injustice that occurred to people who lived at the community base level, including the rapes of women that occurred in work camps. I am talking about the dam now, including that they didn't get the benefits of the electricity the dam produced. It went to Winnipeg, but not to where they lived. They were without electricity, without sewage and without running water. It impacted their health. It affected their access to health and their access to food security. It affected so much of their lives that all of that belongs here. With this bill, people are cutting it off and saying, "You can't look at that. You stick here." It's impossible to do that. You will come up with unintended consequences because if you limit like that.

You said you had looked at the early planning phase which was very important for you. Could you speak a bit about that, using the background that I just used? I don't know if this will allow you to give us the full planning you need to give us.

Le sénateur Patterson : Les revendications territoriales des Inuits du Labrador indiquent que 3 p. 100 des redevances provinciales sont reversées aux Inuits, pour certains projets. Je me demandais comment cela se passait. J'ai entendu dire qu'il a été difficile pour les Inuits du Labrador de toucher cet argent.

Mme Hoyt : Cela ne relève pas de ma compétence; en tant que responsable de l'évaluation environnementale, je ne peux pas répondre à cette question.

La sénatrice McCallum : J'aimerais continuer à parler du sujet soulevé par le sénateur Patterson.

En 2016, le gouvernement du Canada a entrepris l'examen des processus fédéraux d'évaluation environnementale avec l'objectif d'introduire de nouveaux processus plus solides, d'intégrer des données scientifiques, de protéger l'environnement, de respecter les droits des Autochtones et de soutenir la croissance économique. L'intention est d'en arriver à un processus d'évaluation environnementale inclusif et transparent, qui fait participer à la fois les collectivités autochtones et non autochtones.

Je cherche l'interprétation des mots que je viens de lire. Ma langue est le cri et, étant donné la façon dont j'ai été élevée sur mon territoire, mon interprétation va au-delà de ce que l'anglais veut dire. C'est la seule façon pour moi de l'interpréter. Le meilleur lien que je puisse faire, c'est avec la Colombie-Britannique et ses processus d'évaluation environnementale.

Ce processus a une portée plus étendue que les évaluations environnementales fédérales. Il vise le risque d'avoir des effets négatifs sur le plan environnemental, économique, social, patrimonial et de la santé qui pourraient survenir pendant le cycle de vie d'un projet.

Quand vous examinez tout cela, vous voyez que l'analyse comparative entre les sexes porte sur l'injustice sociale dont ont été victimes les gens qui vivent dans les collectivités, y compris les femmes, victimes de viols dans les camps de travail. Je parle aussi du barrage, notamment du fait que les gens n'ont pas profité des avantages de l'électricité que le barrage a permis de produire. Cela a profité à Winnipeg, mais pas là où ils vivaient. Ils vivaient sans électricité, sans égouts et sans eau courante. Cela a eu un effet sur leur santé et sur leur accès aux soins de santé et à la sécurité alimentaire. Cela a tellement bouleversé leur vie, parce que tout cela vient d'ici. Avec ce projet de loi, les gens imposent des limites et disent : « Vous ne pouvez pas examiner cela. Vous ne bougez pas. » C'est impossible à faire. Il y aura des conséquences imprévues si vous vous limitez à cela.

Vous dites avoir examiné la phase de planification préliminaire, qui était très importante pour vous. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet, en reprenant le contexte que je viens de décrire? Je ne sais pas si cela vous aidera à nous parler de toute la planification.

Ms. Hoyt: I think we share the concern that the early planning phase is limited. It's time limited. It aims to achieve a lot. In Nunatsiavut, the Inuit traditionally take a very holistic view of the environment, impacts on the environment and impacts on people. It's all one thing. It is very difficult to parse it out into federal jurisdiction and provincial jurisdiction, and my bit of land ends here and yours starts there.

Having a required early planning phase provides an opportunity for proponents that may have less experience or less will to work with governments, communities and Indigenous groups. It gives some parameters for what has to happen. Throughout the last three years of this process, it has been repeatedly said that good proponents already do these things. They already look at all the impacts. They already use good research. They already share their data. They are open. They work with the communities. They start years ahead of time, et cetera. If all those pieces are in place, then that early planning phase of 180 days is probably enough to pull together the pieces. If those are not in place, maybe the 180 days will make it possible to pull things together so that we can make a good impact assessment.

I know that industry wants certainty. They want timelines. They want to know 15 years ahead of time that they will get approval. The whole point of an environmental impact assessment or an impact assessment is to make a decision. It's not to rubber-stamp something that some company has decided is economical.

The early planning phase is very helpful. It's good to see it in the legislation. None of us know how it will roll out or how will work in practice. For a very complicated project, 180 days is pretty optimistic.

I am not sure if that answers your question.

Senator Massicotte: Thank you for being with us and thank you for your patience in answering all the questions.

You made reference earlier to the UN declaration. I presume you're making reference to the consent provisions. You're saying those are very clear and there's agreement on how to define those words. I read most of the Supreme Court rulings. I've read the declaration. I've read the repertoire. I've met with Indian chiefs. I've met with the sponsor of the bill.

Help me out a bit. Where do I get the definition that "consent" does not mean "approval"?

Ms. Hoyt: I think I said "consent" does not mean "veto".

Mme Hoyt : Je crois que nous avons la même préoccupation, à savoir que la phase de planification préliminaire est limitée. Elle est limitée dans le temps. Son but est multiple. Au Nunatsiavut, traditionnellement, les Inuits ont un point de vue très holistique sur l'environnement, les répercussions sur l'environnement et les gens. C'est un tout. Il est très difficile de faire la distinction entre ce qui doit relever de la compétence fédérale et de la compétence provinciale, et de dire que mon territoire commence ici et le vôtre commence là.

Une phase de planification préliminaire obligatoire permet aux promoteurs qui ont peut-être moins d'expérience ou moins de volonté de travailler avec les gouvernements, les collectivités et les groupes autochtones. Elle fournit certains paramètres pour ce qui doit être fait. Au cours des trois dernières années de ce processus, il a sans cesse été dit que les bons promoteurs font déjà ces choses. Ils ont déjà examiné toutes les répercussions. Ils ont déjà utilisé des recherches solides. Ils ont déjà communiqué leurs données. Ils sont ouverts. Ils travaillent avec les collectivités. Ils s'y prennent à l'avance, et cetera. Si tous les éléments sont en place, la phase de planification préliminaire de 180 jours sera alors probablement suffisante pour les rassembler. S'ils ne sont pas en place, peut-être que les 180 jours nous permettront de réunir tous les éléments afin d'effectuer une bonne évaluation environnementale.

Je sais que l'industrie réclame des certitudes et des échéanciers. Les entreprises veulent savoir 15 ans à l'avance si elles obtiendront une approbation. Le but d'une évaluation environnementale et d'une évaluation des impacts est de pouvoir prendre une décision. Il ne s'agit pas d'approuver automatiquement ce qu'une entreprise a jugé rentable.

La phase de planification préliminaire est très utile. C'est bien qu'elle figure dans le projet de loi. Personne ici ne sait comment elle sera mise en œuvre ou comment elle fonctionnera en pratique. Pour un projet qui est très compliqué, 180 jours, c'est assez optimiste.

Je ne sais pas si cela répond à votre question.

Le sénateur Massicotte : Merci d'être des nôtres et d'avoir patiemment répondu à toutes les questions.

Vous avez mentionné plus tôt la Déclaration des Nations Unies. Je suppose que vous faites référence aux dispositions relatives au consentement. Vous dites qu'elles sont très claires et qu'il y a unanimité sur la définition de ces mots. J'ai lu la plupart des arrêts de la Cour suprême. J'ai lu la déclaration et le répertoire. J'ai rencontré des chefs autochtones et aussi le parrain du projet de loi.

Éclairiez-moi un peu. Où pourrais-je trouver la définition selon laquelle « consentement » ne signifie pas « approbation »?

Mme Hoyt : Je crois avoir dit que « consentement » ne veut pas dire « veto ».

Senator Massicotte: Help me out there. If you look in the *Webster's Dictionary*, "consent" means to approve the project. If you have the right to approve the project, I presume you have the right to say no to the project. No means no.

Ms. Hoyt: Some excellent articles have been written. From *Delgamuukw* right on through the courts there have been discussions on what it means and how free, prior and informed consent is a balancing of rights. I can't define it better than all those folks have, but it has been an evolving thing.

Senator Massicotte: I think I read all of them.

The Supreme Court has made it very clear that rights are never 100 per cent. It's a question of degree; it's a question of certainty. If something clearly belongs to you, the Supreme Court says that you have a right to consent. However, if you're simply sharing some geography, maybe fishing and hunting rights, then that's not consent. That's more meaningful consultation. The Supreme Court says that it depends on the evidence and the certainty of rights. The Supreme Court only uses consent on a couple of occasions.

A lot has been written, including by the lawyers that are helping with this legislation, to say what "consent" means in their terms. What happened in the United Nations was a delay of six months because most of the nations wanted "sought" consent. The Aboriginal communities said, "No, not good enough."

It's pretty unclear in my mind, and I would love it to be clear. If your interpretation is accurate, I say, "Good, let's just make a small amendment. Let's clarify it. Then it's done and everybody is happy." Then Aboriginals say, "No, no, don't do that because we kind of like what it says right now, which means you need to seek our approval."

That was more of a comment.

The Chair: What is your question, Senator Massicotte?

Senator Massicotte: I am just sharing the argument to see what I can learn from it because I am groping with this issue. I've read a lot of stuff about it, and I am not getting satisfaction on that question.

The Chair: I think she answered that "consent" doesn't mean "veto".

Senator Massicotte: I appreciate that she's not a legal expert

The Chair: You have said that, right?

Le sénateur Massicotte : Dans le dictionnaire, « consentement » signifie « approbation ». Si vous avez le droit d'approuver un projet, je suppose que vous avez le droit de ne pas l'approuver. Non veut dire non.

Mme Hoyt : On a écrit quelques excellents articles sur la question. De l'arrêt *Delgamuukw* jusqu'aux autres tribunaux, il y a eu des discussions sur ce que cela signifie, et dans quelle mesure le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, permet d'établir un équilibre entre les droits. Je ne peux pas mieux le définir que toutes ces personnes, mais c'est une question en évolution.

Le sénateur Massicotte : Je pense les avoir tous lus.

La Cour suprême a clairement indiqué que les droits ne sont pas absolus. C'est une question de degré et de certitude. En clair, si une chose vous appartient, la Cour suprême dit que vous avez le droit d'accorder votre consentement. Toutefois, si vous partagez simplement un territoire ou peut-être des droits de pêche et de chasse, il n'est alors pas question de consentement. Il est plutôt question de véritables consultations. La Cour suprême affirme que cela dépend de la preuve et de la certitude des droits. La Cour suprême ne parle de consentement qu'à deux ou trois reprises.

Bien des pages ont été écrites, notamment par les avocats qui contribuent à ce projet de loi, pour donner une définition du mot « consentement ». Les Nations Unies ont accusé un retard de six mois parce que la plupart des nations voulait que le consentement soit « demandé ». Les collectivités autochtones ont dit : « Non, ce n'est pas suffisant. »

Je ne comprends pas vraiment, et j'aimerais que l'on m'éclaire. Si votre interprétation est juste, je dis : « Bien, faisons simplement une petite modification. Clarifions les choses. Ce sera alors fait, et tout le monde sera content. » Puis, les Autochtones disent : « Non, non, ne le faites pas, car nous sommes satisfaits de ce qui y est dit en ce moment, puisque cela signifie que vous devez demander notre approbation ».

C'était plus un commentaire.

La présidente : Quelle est votre question, sénateur Massicotte?

Le sénateur Massicotte : Je vous fais simplement part de mon raisonnement pour voir ce que je peux apprendre à ce sujet, car je tâtonne à cause de cette question. J'ai lu beaucoup de choses à ce sujet, et je n'y vois toujours pas clair.

La présidente : Je crois qu'elle a répondu que « consentement » ne signifie pas « veto ».

Le sénateur Massicotte : Je sais aussi qu'elle n'est pas juriste.

La présidente : C'est ce que vous avez dit, n'est-ce pas?

Ms. Hoyt: That's right.

Senator Massicotte: Well, that's good for you.

The Chair: Thank you very much.

For our last panel, we welcome from John Lewis Paton Distinguished University Professor, Memorial University of Newfoundland, William Montevecchi, as an individual; and from Newfoundland and Labrador Environmental Industry Association, Kieran Hanley, Executive Director.

William Montevecchi, John Lewis Paton Distinguished University Professor, Memorial University of Newfoundland, as an individual: My name is Bill Montevecchi. I am a research scientist at Memorial University of Newfoundland. I study seabirds. Some of my lab papers on seabird risks at offshore platforms have been submitted to the committee. As a former member and director of Nature Canada and Nature NL, I endorse their submissions to the committee that were submitted with five other environmental organizations.

In the next few minutes I will try to focus on three key issues, some of which you've heard a bit about: first, transparent science-based decision making; second, the need for regulatory strengthening; and third, precautionary approaches to ocean environment and development.

Seabirds are the primary indicators of the state of the ocean. In the late 1990s when oil production came online on the Grand Banks, we addressed this issue. Canadian and international scientists met with the Canadian Association of Petroleum Producers, CAPP, and submitted a report which proposed comprehensive yet simple protocols for seabird monitoring on offshore platforms, *Montevecchi et al 1999 Chapter III*, submitted to the committee. Dedicated trained observers have never been employed on offshore platforms, despite acknowledgements, concerns and commitments about seabirds at every environmental assessment for ocean oil development.

The most abundant breeding seabird in Eastern Canada is a tiny Leach's storm petrel. It is also the most vulnerable. Actually, so that this won't just be a word for committee members, I brought in one of these birds. It's important that you see it. This is a specimen of the most abundant breeding seabird in Eastern Canada. You probably don't know much about it. It's small. It's the size of a robin. It's a little albatross. I want to talk about them and their status. This is what we're talking about; this is a real animal.

Mme Hoyt : Oui.

Le sénateur Massicotte : Voilà qui est bien pour vous.

La présidente : Merci beaucoup.

Dans notre dernier groupe de témoins, nous accueillons M. William Montevecchi, professeur distingué, John Lewis Paton, Université Memorial de Terre-Neuve, à titre personnel; et Kieran Hanley, directeur général de l'Association des industries de l'environnement de Terre-Neuve-et-Labrador.

William Montevecchi, professeur distingué, John Lewis Paton, Université Memorial de Terre-Neuve, à titre personnel : Je m'appelle Bill Montevecchi. Je suis chercheur scientifique à l'Université Memorial de Terre-Neuve. J'étudie les oiseaux de mer. Certains de mes documents de recherche sur les risques des plateformes extracôtières pour les oiseaux de mer ont été présentés au comité. En tant qu'ancien membre et directeur de Nature Canada et Nature NL, j'appuie les mémoires qu'ils ont présentés au comité, avec cinq autres organismes environnementaux.

J'aimerais aborder, au cours des prochaines minutes, trois sujets clés dont vous avez déjà entendu un peu parler : premièrement, la nécessité de prendre des décisions transparentes fondées sur des données scientifiques; deuxièmement, le besoin de renforcer le cadre réglementaire; et, troisièmement, les approches préventives que nous pouvons prendre relativement au milieu océanique et à l'exploitation des océans.

Les oiseaux marins sont le principal indicateur de la santé des océans. Nous avons déjà soulevé la question vers la fin des années 1990, à l'époque où des projets pétroliers ont été lancés dans la région des Grands Bancs. Des scientifiques du Canada et de l'étranger ont rencontré des représentants de l'Association canadienne des producteurs pétroliers — l'ACPP — et leur ont présenté un rapport proposant des protocoles simples, mais rigoureux pour la surveillance des oiseaux de mer sur les plateformes de forage en mer. Le document remis au comité est intitulé *Montevecchi et coll. 1989, chapitre III* même si l'on reconnaît les préoccupations et que l'on prend des engagements à propos des oiseaux marins dans toutes les évaluations environnementales concernant l'exploitation pétrolière en mer, jamais les plateformes de forage n'ont embauché d'observateurs désignés et qualifiés.

La plus importante population d'oiseaux de mer nicheurs de l'Est du Canada est l'océanite cul-blanc, un oiseau minuscule qui est également le plus vulnérable. J'en ai même apporté un avec moi; je veux que le comité voie à quoi il ressemble. Je crois que c'est important. Voici un spécimen de la plus importante population d'oiseaux de mer nicheurs de l'Est du Canada. Vous n'en savez probablement pas énormément à son sujet. C'est un petit oiseau, environ de la taille d'un merle. C'est un petit albatros. Je vais vous parler de cet oiseau et de sa situation. Vous

They're nocturnal. Due to their attraction to flares and brilliant lighting and their formerly opaque ocean habitat, these birds are at high risk. The global population of these animals has essentially halved in the three decades that flaring and lighting have been introduced into the Canadian offshore. More than three million of these birds are missing. That population decline is driven by decreases in the species' largest colonies on the East Coast of Newfoundland, very near where we are meeting. The Leach's storm petrel is now listed as vulnerable by the International Union for the Conservation of Nature.

Comprehensive arm's-length monitoring of seabirds at offshore platforms and on drill rigs must replace the inadequate haphazard self-reporting by oil companies under the auspices of the Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board. Even though nothing of consequence has been done, we can act proactively, and we can minimize risks for seabirds associated with flaring, lighting and chemicals. I've tried to highlight a few parts of the Bill C-69 that are actually strong and can help in this regard, as well as some amendments that I think give too much authority to the Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board.

I want to make one more point because this seems to be a key point that keeps coming up all the time. It's about the timing of assessments. Clearly timing is everything. Following the explosion and blowout of the Deepwater Horizon in 2010 in the Gulf of Mexico, oil spilled from the wellhead for 87 days because the blowout preventer that should have activated in that emergency situation failed. Subsequent to that, the backup blowout preventer which should have kicked in following the initial failure also failed. Evidence indicated that pressure to get production online quickly may have compromised engineering due diligence. That's evident in President Obama's initial response to the disaster when he referred to "a scandalously close relationship between the regulator and the industry."

As a result, an important action was taken. The U.S. regulatory responsibilities for development were partitioned from those for safety and environment. We have had a similar call for an independent safety board in Canada. The C-NLOPB rejected that recommendation, though many people thought they should not have.

devez comprendre que nous parlons d'un animal en chair et en os.

Ce sont des oiseaux nocturnes, et ils sont attirés par la lumière des torches et des éclairages. Avant, leur habitat marin était sombre, mais à présent, ces oiseaux sont exposés à un risque très élevé. Au cours des trois dernières décennies, depuis qu'on utilise des torches et des éclairages au large des côtes canadiennes, leur population a en fait chuté de moitié. Plus de trois millions d'oiseaux de cette espèce sont disparus. Cette baisse de la population s'explique par le déclin de leurs plus grandes colonies sur la côte Est de Terre-Neuve, très près du lieu de la séance. L'océanite cul-blanc fait maintenant partie des espèces vulnérables, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Il faut mettre en place un processus rigoureux et indépendant de surveillance des oiseaux de mer sur les plateformes de forage en mer ainsi que sur les engins de forage afin de remplacer le mécanisme inadéquat et aléatoire de déclaration volontaire qu'utilisent les sociétés pétrolières sous le régime de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers. Aucune mesure concrète n'a été prise, mais nous pouvons agir proactivement et réduire au minimum les risques que représentent les torches, les éclairages et les produits chimiques pour les oiseaux de mer. J'ai mis en relief quelques dispositions du projet de loi C-69 qui sont robustes et qui pourront nous aider dans cette entreprise. J'ai aussi ciblé quelques-unes des modifications proposées, car je crains qu'elles ne donnent trop de pouvoirs à l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers.

Il y a un dernier point que je veux aborder, puisque le sujet semble revenir tout le temps sur le tapis. C'est à propos du moment où les évaluations sont menées. Il est évident que cela a une très grande importance. Après l'explosion et l'incendie de la plateforme Deepwater Horizon en 2010, dans le golfe du Mexique, le pétrole a continué de fuir de la tête de puits pendant 87 jours parce que le bloc obturateur de puits ne s'est pas activé comme il l'aurait dû en cas d'urgence. Ensuite, le bloc obturateur de secours qui aurait dû s'activer après la défaillance du premier a également fait défaut. On a conclu, à la lumière des preuves recueillies, qu'il y avait eu des pressions visant à accélérer le lancement de la production, et que les travaux d'ingénierie avaient été faits sans tenir compte de la diligence raisonnable. D'ailleurs, le président Obama a mis cela en évidence dans sa réaction initiale à la catastrophe. Il a qualifié de scandaleuse la relation étroite entre l'organisme de réglementation et l'industrie.

Une mesure importante a été prise en conséquence. Aux États-Unis, les compétences réglementaires en matière d'exploitation ont été séparées de celles concernant la sécurité et l'environnement. On a aussi demandé, au Canada, la mise en place d'un organe indépendant chargé de la sécurité. L'Office a rejeté cette recommandation, et bon nombre de personnes jugent que c'est une erreur.

During November 2018, the largest platform spill in Canadian waters occurred when Husky Oil decided to resume production in 9-metre, 30-foot storm seas, while other operators did not do so. Again, time not caution was the deciding factor. The C-NLOPB supported Husky's decision to resume production in storm seas.

We have to reject the "time is money" mantra that threatens our ocean and fuels economic arguments. Time is our best insurance for truly comprehensive environmental assessments and for ocean protection. Thank you for your attention.

Kieran Hanley, Executive Director, Newfoundland and Labrador Environmental Industry Association: I would like to express our appreciation for having the opportunity to speak today. Newfoundland and Labrador Environmental Industry Association, or NEIA, is a not-for-profit association of businesses that promotes the development of clean technology and the growth of the green economy in this province. Our members provide clean technologies that mitigate environmental risks and improve environmental outcomes across industry. They are the environmental professionals that facilitate project design, implementation and monitoring, and navigate regulatory frameworks.

NEIA believes that Bill C-69 is an improvement of the current framework. One of the witnesses earlier before this panel indicated that sustainability was ultimately about balancing economic, environmental and social factors and ensuring the net balance achieves substantial benefit for Canada. Bill C-69 focuses on sustainability from this holistic perspective, and thus NEIA is very much supportive of its overarching intent. We support specific new measures, including the inclusion of climate change impact as a consideration in the assessment, the increased opportunities provided for engagement with the public throughout processes and a renewed commitment to evidence based decision making.

NEIA has some concerns around how Bill C-69 will be implemented on a practical level and what effect it will have on economic development in Newfoundland and Labrador. Our province is a jurisdiction rich in natural resources. Their extraction is a substantial contributor to our economic and social well-being. With respect to the environmental sector, industries like offshore oil and gas and mining are primary economic

Nous avons connu, en novembre 2018, le plus grand déversement causé par une plateforme pétrolière dans les eaux canadiennes; la société Husky Oil avait décidé de reprendre l'exploitation alors qu'il y avait une tempête en mer et que les vagues atteignaient 30 pieds de haut. Les autres exploitants étaient demeurés inactifs. Encore une fois, le temps a été le facteur déterminant, au détriment de la prudence. L'Office a soutenu la décision d'Husky de reprendre la production pendant la tempête.

On dit que « le temps, c'est de l'argent », mais nous devons cesser de laisser ce proverbe orienter nos décisions économiques, parce qu'il menace nos océans. La meilleure façon de mener des évaluations environnementales vraiment exhaustives et de protéger nos océans, c'est de prendre le temps nécessaire. Merci de votre attention.

Kieran Hanley, directeur général, Association des industries de l'environnement de Terre-Neuve-et-Labrador : Je tiens à vous dire que nous sommes reconnaissants d'avoir l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui. La Newfoundland and Labrador Environmental Industry Association, la NEIA, est une association sans but lucratif d'entreprises favorables au développement des technologies propres et à la croissance de l'économie verte dans notre province. Nos membres fournissent des technologies propres qui atténuent les risques environnementaux et améliorent les résultats en matière d'environnement de l'ensemble de l'industrie. Nos membres sont des professionnels de l'environnement; ils interviennent aux étapes de la conception, de la mise en œuvre et de la surveillance des projets ainsi que du respect des cadres réglementaires.

Notre association estime que le projet de loi C-69 améliorera le cadre réglementaire actuel. Un des témoins précédents a mentionné que le but ultime de la durabilité était de trouver un équilibre entre les considérations économiques, environnementales et sociales et de veiller à ce que le résultat net soit des plus avantageux pour le Canada. Puisque le projet de loi C-69 adopte ce point de vue holistique et met l'accent sur la durabilité, la NEIA appuie vivement ces objectifs globaux. Nous soutenons les nouvelles mesures précises qui sont prévues, y compris l'ajout des répercussions des changements climatiques dans les facteurs à prendre en considération pendant l'évaluation, l'accroissement des possibilités de consulter le public tout au long des processus et le renouvellement de l'engagement à prendre des décisions fondées sur des données probantes.

Cependant, la NEIA a quelques préoccupations quant à la façon dont les dispositions du projet de loi C-69 seront mises en œuvre concrètement ainsi que sur ses conséquences sur la croissance économique de Terre-Neuve-et-Labrador. Notre province possède d'immenses ressources naturelles, et leur exploitation contribue en grande partie au bien-être économique et social de notre population. Dans le secteur de

drivers and key sources of innovation and clean technology advancement.

NEIA is actively exploring clean growth opportunities within these industries, a priority that brought us to Norway last month to explore how clean technologies could be developed and applied to the offshore oil and gas industry. Norway is the leading international jurisdiction in this regard. We learned a lot about the opportunities for Canada to adopt clean technologies in this industry, but we also learned that Norway has an internationally competitive regulatory framework in place that creates a balance between economy and environment.

Recently in Canada proposed offshore exploration campaigns took over 900 days to clear EA. Norway, the most environmentally progressive offshore industry regulator in the world, facilitates this process in a fraction of that time. We need to ask ourselves why that's the case. In this circumstance and those like it in other industries, the environmental risks and challenges of activities are already known and approaches to mitigate risks and impacts are tried and tested. Spending time exploring what we already know wastes valuable public and private resources. It significantly delays or discourages projects that could contribute greatly to economic and social sustainability. It does nothing to improve on environmental outcomes. NEIA feels that well understood and routine activities, like offshore exploration, should not be on a project list. In cases like these, let's instead focus our collective efforts on finding new solutions to the known challenges.

Notably, Bill C-69 does outline shorter assessment timelines. It also enshrines in the legislation the value of and ability to undertake regional and strategic EA. In theory, these commitments can ultimately provide greater certainty and allow for proactive work to take place on projects that are in the national interest. We are highly supportive of their inclusion. The bill also introduces an early engagement process that seemingly opens the doors to significant delays and introduces new discretionary powers to the minister, both creating an element of uncertainty for proponents.

l'environnement, les industries de l'exploitation pétrolière et gazière en mer et de l'exploitation minière, par exemple, sont les premiers moteurs de notre économie et des sources clés d'innovation et de technologies propres.

la NEIA examine attentivement les possibilités de croissance propre dans ces industries. Il s'agit d'une priorité, et c'est pourquoi nous nous sommes rendus en Norvège, le mois dernier, afin de voir comment les technologies propres pourraient être développées et utilisées dans les activités d'exploitation pétrolière et gazière extracôtières. La Norvège est un chef de file mondial dans ce domaine. Nous avons appris énormément de choses, entre autres qu'il est possible pour le Canada d'adopter des technologies propres dans ce secteur d'activités. Nous avons également appris que la Norvège s'est dotée d'un cadre réglementaire unique au monde qui établit un équilibre entre les considérations économiques et environnementales.

Récemment, il fallait plus de 900 jours pour réaliser une évaluation environnementale pour les projets d'exploration extracôtière au Canada. En Norvège — le pays le plus progressiste du monde en matière de réglementation verte de l'exploitation extracôtière —, ce processus prend une fraction de ce temps. Nous devons nous demander pourquoi. Nous connaissons déjà les risques pour l'environnement et les difficultés liées aux activités dans cette industrie et dans les autres industries similaires; les approches utilisées pour atténuer les risques et les répercussions ont déjà fait leurs preuves. Le gouvernement et le secteur privé gaspillent de précieuses ressources ainsi que du temps à mener des évaluations dont nous connaissons déjà l'issue. Cela retarde considérablement les projets et décourage les promoteurs. Pourtant, ces projets pourraient contribuer énormément à la durabilité économique et sociale. Le processus ne permet en rien d'améliorer les résultats environnementaux. L'Association est d'avis que les activités courantes et que l'on connaît bien, comme l'exploitation extracôtière, ne devraient pas faire partie des projets désignés. Il serait préférable, dans des cas comme celui-ci, de faire porter nos efforts collectifs sur la recherche de nouvelles solutions à des problèmes connus.

Je dois souligner que le projet de loi C-69 prévoit effectivement des délais plus courts pour les évaluations. Il reconnaît la valeur des évaluations environnementales régionales et stratégiques, et il ajoutera à la loi la capacité d'en réaliser. En théorie, ces engagements permettront, au bout du compte, de renforcer les certitudes et d'entreprendre des activités proactives dans le cadre de projets représentant un intérêt national. Nous appuyons fortement cet ajout. Cependant, le projet de loi prévoit également un processus de mobilisation précoce qui pourrait entraîner des retards importants; il accorde aussi de nouveaux

Above anything else, those whom we represent speak clearly to the need for certainty in EA processes. Our environmental professionals that work in jurisdictions world wide know that the length of an EA process does not necessarily speak to its effectiveness. Let's set the standard for environmental protection. Industry will adjust. Let's make sure the pathway for projects to get there is linear, predictable and efficient. This is the trade-off required to create an EA framework that all have confidence in.

With this in mind, NEIA recommends sharpening language in the legislation to better define the early engagement process and to allay fears around stopping the clock and, in the Newfoundland and Labrador context specifically, address concerns about ministerial discretion in decision making by clarifying the role of C-NLOPB in EA to respect the vision of a joint resource management agreed upon in the Atlantic Accord.

Effective regulatory frameworks balance economic growth with environmental and social considerations, while providing clear and predictable pathways that lead to final decisions. NEIA believes that Bill C-69, in its current form, is a welcome progression in this regard. It could achieve broader support if issues around certainty were addressed. Thank you for your time.

Senator Woo: I will start, Mr. Hanley, with your last point about clarifying the role of the C-NLOPB. Part of the logic of the bill is to separate the function of the agency doing the assessment from the agency doing the regulating, monitoring and so on. That's the logic to it. It's something that Professor Montevecchi referred to in his reference to the Gulf of Mexico.

Could you elaborate a bit more on what you mean by an appropriate role for C-NLOPB? In particular, should they have more seats on the review panel, for example? Should they have the ability to chair the panel? This would appear to me to be getting closer to the potential conflict of interest that Professor Montevecchi highlighted in the U.S. example. What exactly are you asking for when you say that we need to clarify the role of the C-NLOPB?

Mr. Hanley: When the Atlantic Accord was first established, the idea was that it was to be a jointly managed resource. The unclarity in the way the bill is currently written in regard to the

pouvoirs discrétionnaires au ministre, ce qui pourrait créer de l'incertitude chez les promoteurs.

Par-dessus tout, nos membres réclament clairement une certitude accrue au chapitre du processus d'évaluation environnementale. Nos spécialistes de l'environnement qui travaillent au Canada et à l'étranger disent que la longueur du processus d'évaluation environnementale ne reflète pas nécessairement son efficacité. Nous devons imposer des normes en matière de protection de l'environnement. L'industrie s'adaptera. Faisons en sorte que le processus d'approbation des projets soit direct, prévisible et efficient. Voilà le compromis qui nous permettra de créer un processus d'évaluation environnementale digne de la confiance de chacun.

Dans cette optique, notre association recommande de préciser le libellé de la loi afin d'améliorer la définition du processus de mobilisation précoce et de dissiper les craintes relativement au recul des échéances et, pour Terre-Neuve-et-Labrador spécifiquement, d'atténuer les préoccupations par rapport au pouvoir discrétionnaire du ministre dans le processus décisionnel en clarifiant le rôle de l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers dans les évaluations environnementales afin qu'il reflète la vision d'une gestion conjointe des ressources, comme cela a été conclu dans l'Accord atlantique.

Un cadre réglementaire efficace doit équilibrer les facteurs économiques et les facteurs environnementaux et sociaux tout en établissant un processus clair et prévisible pour la prise des décisions. L'association estime que le projet de loi C-69, tel qu'il est rédigé, est un pas dans la bonne direction. Il obtiendrait probablement davantage de soutien si les problèmes liés à la certitude étaient réglés. Merci de votre temps.

Le sénateur Woo : Pour commencer, monsieur Hanley, j'aimerais revenir sur ce que vous avez dit en dernier, sur le fait de clarifier le rôle de l'Office. En partie, le raisonnement qui sous-tend ce projet de loi est qu'on veut que des organismes différents s'occupent de l'évaluation, de la réglementation, de la surveillance, et cetera. C'est la logique du projet de loi. M. Montevecchi a effleuré le sujet quand il a parlé du golfe du Mexique.

Pouvez-vous nous expliquer un peu plus en détail ce qui serait, selon vous, un rôle approprié pour l'Office? J'aimerais surtout savoir si vous croyez que l'Office devrait avoir plus de poids dans la commission d'examen, par exemple. Un de ses membres devrait-il pouvoir assumer la présidence de la commission? À mes yeux, on se rapproche du conflit d'intérêts potentiel que M. Montevecchi a mis en relief en parlant des États-Unis. Que demandez-vous, au juste, quand vous dites qu'il faut clarifier le rôle de l'Office?

M. Hanley : Au départ, quand l'Accord atlantique a été conclu, il était prévu que la ressource allait être gérée conjointement. À l'heure actuelle, le libellé du projet de loi n'est

minister's ability to make final determination is something that we would like to see some clarity on.

Senator Woo: It has to do with decision making rather than composition of the review panel.

Mr. Hanley: Correct.

Senator Woo: Could I ask, then, about the issue of exploratory drilling? You seem to come down on the side of excluding exploratory wells from impact assessment, yet we heard from the previous panel and from others that each exploratory well was unique and required its own assessment.

You come from the industry that provides environmental assessment, so I am interested in your view on why you think you could have a *sui generis* approach to dealing with exploratory wells and not require stand-alone assessments for each one.

Mr. Hanley: Let me be upfront in saying that I am not the one personally doing the environmental assessments. The feedback I have from our members is that there is enough commonality between the various exploration programs. Perhaps there are opportunities not to put new exploration campaigns through the full process. I think that's abundantly clear when you look at the 900-odd days to do that work. I think the latest data from Norway is under 100. I am not sure where that sweet spot is, but we're certainly on the uncompetitive side and our members tell us that there is an opportunity.

Senator Woo: Would a regional assessment approach or a strategic assessment approach to exploratory drilling be one middle ground to solve this conundrum?

Mr. Hanley: It certainly looks like an area of opportunity, yes.

The Chair: I have a supplementary question on that point because you do the impact assessment work. Do you have data on the benthos, the phytoplankton and the seismic impact? You say that there are similarities, so do you have this information?

Mr. Hanley: Our members certainly would. The members that inform me absolutely would. I am not a scientist, so I am representing their perspectives here. Should you need further information on those sorts of things, it's something I can get for you.

pas clair quant au pouvoir du ministre de prendre une décision définitive, et nous aimerions que cela soit clarifié.

Le sénateur Woo : Donc, vous êtes davantage préoccupé par le processus décisionnel que par la composition de la commission.

M. Hanley : C'est exact.

Le sénateur Woo : Dans ce cas, abordons la question des forages exploratoires. Je crois comprendre que vous aimeriez exempter les forages exploratoires du processus d'évaluation d'impact. Pourtant, le dernier groupe de témoins ainsi que d'autres personnes nous ont dit que chaque forage exploratoire présentait des caractéristiques uniques et devait être évalué individuellement.

Vous faites partie d'une industrie qui réalise des évaluations environnementales. Je me demande donc pourquoi vous préconisez une approche *sui generis* relativement aux forages exploratoires, au lieu de demander des évaluations ponctuelles pour chacun.

M. Hanley : Je vais être honnête, ce n'est pas moi personnellement qui réalise les évaluations environnementales. D'après les commentaires de nos membres, il semble qu'il y ait suffisamment de points communs entre les divers programmes exploratoires. Peut-être serait-il possible de ne pas soumettre les nouveaux projets exploratoires au processus intégral. Je crois que c'est manifeste, quand on sait qu'il faut 900 jours, environ, pour ce processus. Selon les dernières données que nous avons sur la Norvège, leurs processus prennent moins de 100 jours. Je ne sais pas quel serait le nombre idéal, mais nous ne sommes pas suffisamment compétitifs, et, selon nos membres, ce serait une occasion à saisir.

Le sénateur Woo : Selon vous, est-ce que les évaluations régionales ou stratégiques seraient une bonne façon de sortir de cette impasse? Est-ce que ce serait un compromis envisageable relativement aux forages exploratoires?

M. Hanley : Ce serait certainement une possibilité, oui.

La présidente : J'ai une question supplémentaire à ce sujet, étant donné que vous réalisez des évaluations d'impact. Avez-vous des données sur les répercussions sur le benthos, le phytoplancton et les activités sismiques? Vous avez dit qu'il y a des similitudes, alors j'aimerais savoir si vous aviez cette information.

M. Hanley : Nos membres y auraient certainement accès. Les membres qui nous fournissent de l'information auraient ces renseignements, définitivement. Je ne suis pas un scientifique. Je suis seulement ici pour les représenter. Si vous voulez d'autres renseignements sur ce genre de choses, je pourrais vous les faire parvenir.

The Chair: Thank you.

Senator Massicotte: Mr. Montevecchi, perhaps you could share your own knowledge. You refer to the Gulf of Mexico disaster. A lot has been written about why it was a disaster, but let's fast-forward approximately 10 years from that disaster.

Mr. Montevecchi: Yes, it was 2010.

Senator Massicotte: What's the consequence to the environment today with that disaster?

Mr. Montevecchi: We don't necessarily have the answer to that terrific question. It's complicated, but I don't want to fudge on the answer. I just want to tell you what the consequences for us were here. We can look at the top 10 most oiled birds. They were tropical birds, pelicans, gulls and terns. The third most oiled bird, the northern gannet, was from Cape St. Mary's. We haven't seen any perturbation or negative effect on the population as a consequence of that. I am not saying there was not, but I point that out to show the long reach of the Gulf of Mexico. Our animals were threatened by that.

Much was said about the lessons learned from the Gulf of Mexico. That was deepwater drilling. We're doing deepwater drilling in the North Atlantic. I can tell you within four weeks of the blowout in the Gulf of Mexico, we drilled the deepest exploratory well in Canadian history in the Orphan Basin. It was the deepest we ever went. This is when the U.S. was on the moratorium for deepwater drilling. That has all been reversed, but at that time Canadians drilled the deepest well. There weren't observers from Environment Canada or independent observers of that.

I want to drive home a point about exploration. We have an Atlantic Accord which accords confidentiality to oil companies during exploration. If there's a pollution event, the oil company does not have to report it. I think you have to keep that in mind. There could have been a pollution event in the Orphan Basin. We don't know, and we don't have the right to know. I think that is most shocking. I hope that answers your question.

Senator Simons: I am going to teach you guys here in Newfoundland a new word. In Alberta, when people look at Norway's giant heritage fund equivalent and at our Alberta heritage fund, they complain about it, we call that "Norwayling." Now that I am here, I have learned there's a whole other kind of Norwayling. We're all after Norway as the great, good place.

La présidente : Merci.

Le sénateur Massicotte : Monsieur Montevecchi, faites-nous profiter de vos connaissances. Vous nous avez parlé de la catastrophe qui s'est produite dans le golfe du Mexique. Il s'est dit énormément de choses sur les causes du désastre, mais cela fait presque 10 ans maintenant que c'est arrivé.

M. Montevecchi : Oui, c'était en 2010.

Le sénateur Massicotte : Quelles sont les conséquences actuelles sur l'environnement de cette catastrophe?

M. Montevecchi : C'est une excellente question, mais je n'ai pas vraiment de réponse à vous donner. C'est une question complexe, et je ne veux pas donner de réponse qui soit floue. Je peux cependant vous dire quelles ont été les conséquences pour nous ici. Prenons les 10 oiseaux les plus souillés par les hydrocarbures. Ce sont les oiseaux tropicaux, c'est-à-dire les pélicans, les goélands et les sternes. Le fou de Bassan, de Cape St. Mary's, arrive au troisième rang. Nous n'avons pas observé de perturbations ou de conséquences négatives de cette catastrophe dans la population. Je ne dis pas qu'il n'y en a pas eu, mais je voulais surtout illustrer la distance sur laquelle la catastrophe du golfe du Mexique s'est répercutée et la menace qu'elle a fait peser sur nos animaux.

On a dit avoir tiré énormément de leçons de la catastrophe du golfe du Mexique. C'était un forage en eaux profondes. Nous forons nous aussi en eaux profondes, dans l'Atlantique Nord. Je peux même vous dire que, moins de quatre semaines après l'explosion de la plateforme du golfe du Mexique, nous avons entrepris le forage exploratoire le plus profond de l'histoire du Canada, dans le bassin Orphan. Nous n'avons jamais foré aussi profondément. À cette époque, les États-Unis avaient imposé un moratoire sur le forage en eaux profondes. Ils ont fait marche arrière depuis, mais pendant ce temps, on forait le puits le plus profond du Canada. Aucun observateur d'Environnement Canada ou d'observateur indépendant n'était présent.

Il y a un message que je veux faire passer à propos de l'exploration. Conformément à l'Accord atlantique, les activités exploratoires des compagnies pétrolières sont confidentielles. Lorsqu'il y a un incident de pollution, la société pétrolière n'est pas obligée de le déclarer. Gardez cela à l'esprit. Un incident de pollution aurait pu se produire dans le bassin Orphan, et nous ne le saurions pas. Nous n'aurions pas le droit de le savoir. Je trouve cela très choquant. J'espère que cela répond à votre question.

La sénatrice Simons : Je suis sûre que vous n'êtes pas au courant de ceci à Terre-Neuve : en Alberta, les gens se plaignent parce que notre fonds du patrimoine n'est pas comparable au gigantesque fonds équivalent dont dispose la Norvège. Maintenant que je suis ici, je réalise que vous vous comparez vous aussi à la Norvège. Nous envions tous ce pays qui semble tellement merveilleux.

In the text of your presentation, Dr. Montevecchi, you lay out more specific amendments that you'd like to see. You signal public participation and the use of scientific information, in particular, in subparagraphs 6(1)(h) and 6(1)(j). Perhaps you could expand on that. What precisely would you like to see changed about the language around public participation and the use of scientific information?

Mr. Montevecchi: We clearly need it. I talked about birds because that is what I do. I want to emphasize that this is crazy. We've been at this for 20 years. In 1999, we gave CAPP a protocol. It wasn't just me; it was international scientists. We know how to do it. We can do it. We're not allowed to do it.

I want to show you that science hasn't counted. Somebody said earlier said that it should be science and science approved. We have not been able to follow up with science. We can't tell you. We don't know. Three million of these birds are missing. We know they're attracted to flares. We know they're attracted to offshore lighting. We don't know how many might have been there in a scientifically robust way or how many might have died.

That's not so simple to do, but we can do it. We don't do it because the regulator that has a role here doesn't require it to be done. I don't expect oil companies to necessarily want to do it. They're liable for these things. Why do we have such a self-reporting role for the oil companies? Why does the regulator allow them to do that? This is the job of the regulator. It's not done. It has never been done.

In answer to your question, if I can, and I don't want to deflect this too much, the one thing in the provisions that would bolster up science was actually in subparagraph 6(1)(n). Up to this point in time it was said that scientific information would be encouraged. Words matter. If you were to look at every single one, they said that it would be "ensured". Somehow when we got to subparagraph (n), it slipped over to "encourage".

We've been encouraging that for 20 years. It doesn't make any difference. We want it ensured. That's what I would say to try and answer your question.

Senator Simons: You're not the first witness we heard in the course of our travels who has complained that no follow-up was mandated. These are conditional approvals. We lay out the conditions. Where is the monitoring? I am struggling to see whether that should be in the text of the legislation or in

Dans vos notes d'allocution, monsieur Montevecchi, vous recommandez certaines modifications précises. Vous parlez de la participation du public et de la prise en compte de l'information scientifique, au regard surtout des alinéas 6(1)(h) et 6(1)(j). Peut-être pourriez-vous nous donner des précisions. Quelle modification, précisément, voudriez-vous qu'on apporte au libellé relativement à la participation du public et à la prise en compte de l'information scientifique?

M. Montevecchi : C'est manifestement quelque chose dont nous avons besoin. J'ai parlé des oiseaux, parce que c'est mon domaine de spécialité. Je veux mettre en relief à quel point cela n'a pas de sens. Cela fait 20 ans que ça dure. En 1999, on a donné un protocole à l'Association canadienne des producteurs pétroliers. Il n'y avait pas que moi; il y avait une équipe de scientifiques du monde entier. Nous savons comment faire les choses. Nous savons que nous pouvons le faire, mais cela nous est interdit.

Je veux que vous compreniez que l'information scientifique n'a pas été prise en considération. Plus tôt, quelqu'un a dit que la science devrait compter, que les approbations devraient être fondées sur des données scientifiques. Nous n'avons pas pu réaliser de suivi scientifique. Nous ne pouvons rien vous dire. Nous ne savons rien. Trois millions d'oiseaux de cette espèce ont disparu. Nous savons qu'ils sont attirés par les torches. Nous savons qu'ils sont attirés par l'éclairage extracôtier. Nous ne pouvons pas dire de façon concluante, sur le plan scientifique, combien ont été touchés ni combien sont morts.

Ce n'est pas si simple à faire, mais nous savons que nous en sommes capables. Si nous ne le faisons pas, c'est parce que l'organisme de réglementation ne l'exige pas. Je doute que les sociétés pétrolières veulent que cela se fasse. Elles seraient obligées de rendre des comptes. Pourquoi accepte-t-on ce processus de déclaration volontaire pour des entreprises pétrolières? Pourquoi l'organisme de réglementation l'accepte-t-il? Cela relève de l'organisme de réglementation. Ce n'est pas fait et cela n'a jamais été fait.

Pour répondre à votre question, si j'en suis capable — et je veux éviter de trop dévier du sujet —, la seule chose dans les dispositions qui aurait permis de renforcer l'aspect scientifique se trouvait à l'alinéa 6(1)(n). Il est écrit, jusqu'ici, que l'information scientifique allait être encouragée. Les mots ont de l'importance. Dans les autres dispositions, on utilise « veiller à ». Puis, à l'alinéa n), c'est soudainement « encourager ».

L'on encourage depuis 20 ans. Cela n'a aucun effet. Nous voulons que ce soit assuré. Voilà ce que je peux dire pour essayer de répondre à votre question.

La sénatrice Simons : Dans les endroits où le comité s'est rendu, d'autres témoins déplorent, comme vous, le fait qu'aucun suivi n'est obligatoire. Les approbations sont conditionnelles. Nous établissons les conditions, mais qu'en est-il de la surveillance? Je ne suis pas sûre de savoir si cela devrait être

regulation. Since we don't have draft regulations at the moment, I don't know where it is. It is common sense, whatever the project is, that there ought to be a transparent follow-up to see what the impacts are and if the assessment hit the mark.

Senator Manning: In full disclosure, I've known Dr. Montevocchi for many years now. We have a shared endearment and fondness for a place called Cape St. Mary's. He has done some wonderful work there over the years in relation to the seabird colony.

I'd like to touch on, doctor, one of the things you highlighted. We should ensure that the roster of potential review panel members be made on the basis of the expert committee established in clause 157. There has always been a concern. We have heard from earlier witnesses, and you've been here all day, in relation to people negatively affected, whether it's in the fishing industry, the environment or the birds, having a say in the establishment of regulations, the establishment of rules and the follow-up to make sure that they are followed.

Are you comfortable with the input that you and others in the field will have as laid out in Bill C-69 today?

Mr. Montevocchi: No, of course. We never have. It's not that we haven't been asking. It's not that we haven't collaborated with oil companies or with CAPP. We have tried to work with C-NLOPB. I am not an obstructionist, no.

What you said is critical. It was one of our recommendations. Why shouldn't those panel members be vetted through an expert committee? That would help a lot. Try to find a biologist when we look at C-NLOPB. Try to find somebody who knows anything about the ocean. You'd be hard pressed to do that, and yet they're regulating. I know the expert panel is used to vetting technical experts, but I think it could be easily incorporated to vet panel members. If it were somebody who knows something about this, somebody with expertise, as opposed to somebody that's convenient or somebody who knows somebody, it would really help a lot. It is a recommendation that panel members be vetted through the expert committee.

Senator Manning: You focused in your remarks also on the need for regulatory strengthening. Can you expand on that a bit exactly what you're laying out there with regard to the need for regulatory strengthening?

Mr. Montevocchi: What was that again?

inscrit dans la loi ou dans le règlement. Nous n'avons pas de projet de règlement, en ce moment, alors je ne sais pas où ce serait. Il est logique, cependant, qu'il y ait un suivi transparent permettant de déterminer les conséquences et de voir si l'évaluation disait vrai, peu importe de quel projet il s'agit.

Le sénateur Manning : Pour ne rien vous cacher, je connais M. Montevocchi depuis de nombreuses années. Comme lui, j'aime beaucoup Cape St. Mary's. Au fil des ans, il a fait un travail incroyable là-bas pour les colonies d'oiseaux marins.

Monsieur, j'aimerais revenir sur un point que vous avez abordé. Nous devrions faire en sorte que les membres potentiels de la commission d'examen soient approuvés par les membres du comité d'experts prévu à l'article 157. Cela a toujours été une préoccupation. Comme l'ont dit les témoins précédents — vous avez été ici toute la journée —, il faut que ceux qui subissent les conséquences négatives, que ce soit dans l'industrie de la pêche, dans le secteur environnemental ou dans le monde des oiseaux, aient droit de parole sur l'établissement de la réglementation, l'établissement des règles et le suivi qui est fait pour s'assurer que les règles sont respectées.

Êtes-vous satisfait du niveau de participation que le projet de loi C-69 prévoit actuellement pour vous et pour les autres spécialistes du domaine?

M. Montevocchi : Bien sûr que non. Nous n'avons jamais été satisfaits. Nos demandes tombent dans l'oreille d'un sourd. Ce n'est pas non plus que nous ne collaborons pas avec les sociétés pétrolières ou avec l'Association canadienne des producteurs pétroliers. Nous avons aussi essayé de travailler avec l'Office Canada-Terre-Neuve. Je ne fais pas non plus de l'obstruction.

Ce que vous avez dit est éminemment important. D'ailleurs, cela faisait partie de nos recommandations. Un comité d'experts devrait approuver les membres de la commission. Cela aiderait énormément. Je vous mets au défi de trouver, au sein de l'Office, un biologiste ou quelqu'un qui connaît un tant soit peu l'océan. Je doute que vous y arriviez, et pourtant, c'est l'organisme chargé de la réglementation. Je sais qu'un comité d'experts a la responsabilité d'approuver des experts techniques, et je crois qu'on pourrait facilement le faire pour les membres de la commission. Il serait bien utile que les membres soient des gens qui connaissent quelque chose, qui sont des experts, plutôt que des gens commodes ou qui connaissent des gens. Je recommande que les membres de la commission soient approuvés par le comité d'experts.

Le sénateur Manning : Vous avez aussi mis l'accent, dans votre déclaration, sur le besoin de renforcer la réglementation. Pouvez-vous nous dire un peu plus en détail ce que vous voulez dire par le besoin de renforcer la réglementation?

M. Montevocchi : Pouvez-vous répéter?

Senator Manning: One issue you touched on was the need for regulatory strengthening. Can you expand on that a bit with regard to exactly what you're asking there?

Mr. Montevecchi: Are you referring to regulatory strengthening?

Senator Manning: Yes.

Mr. Montevecchi: The examples I gave show exactly how it's not working. We have a mandate to protect these animals, and it's not working. Why can you put a drill bit within five centimetres and go two kilometres down in the ocean? We can do just about anything. We can count birds. We can do that. Of course we can do that. It's my example that we don't have proper regulation. It's shunted aside. It's like it's of no consequence and we don't have to worry about it. We do have to worry about it. We're responsible for it. We have to step up, but we haven't done it. We have not done it, and the reason we haven't done it is that essentially the data we have is self-reporting by oil companies. There haven't been any independent observers on platforms.

Let me come clean. I have people who work on rigs come to my office. I have observers who work on rigs come to my office. They say that the system doesn't work and that we don't do enough observations. That happens. That's real. That's what's going on. We have to do something other than say the regulation is great and the regulator is great. The regulator is problematic. We have to do better. It's a huge problem. To ignore it, you're ignoring a huge problem.

I am not suggesting that you're ignoring it. I am not trying to overstate anything, but we have to deal with this issue. It's broken and it needs to be fixed.

Senator Manning: For my colleagues here, in the fishing industry we allow independent observers to travel on fishing boats, 45 feet or larger, to keep an eye on them and make sure the regulations and the rules are followed. From the committee's point of view, do you think that we should be looking at maybe an amendment to the legislation to ensure that we have, as law, independent observers on oil platforms?

Mr. Montevecchi: Absolutely, and thank you for asking that question. That's exactly what we need. If we had a fishing skipper and he was convicted of overfishing, we wouldn't ask the skipper how many fish he overfished. If he said, "Oh, it was five tonnes," we wouldn't accept that. That's why we have observers.

Le sénateur Manning : Un sujet que vous avez abordé était le besoin de renforcer la réglementation. Pouvez-vous préciser un peu ce que vous voulez dire exactement?

M. Montevecchi : Vous voulez dire, à propos du renforcement de la réglementation?

Le sénateur Manning : Oui.

M. Montevecchi : Je vous ai donné des exemples qui illustrent parfaitement les lacunes. Nous avons le mandat de protéger les animaux, mais nous n'en sommes pas capables. On peut installer une foreuse à cinq centimètres et forer à deux kilomètres de profondeur dans l'océan. On peut faire pratiquement tout ce qu'on veut. Nous pouvons compter les oiseaux. C'est possible. Bien sûr que nous pouvons le faire, mais dans mon exemple, je voulais illustrer que la réglementation n'est pas adéquate. C'est balayé du revers de la main. Il n'y a pas de conséquences, alors il n'y a pas de raison de s'inquiéter. Pourtant, nous devons nous inquiéter. C'est notre responsabilité. Nous devons assumer notre responsabilité, mais nous n'avons pas pu, et c'est parce que les données essentielles que nous avons proviennent des déclarations volontaires des sociétés pétrolières. Il n'y a aucun observateur indépendant sur les plateformes.

Je vais vous avouer quelque chose. Il y a des gens qui travaillent sur les plateformes qui viennent à mon bureau. Il y a des observateurs qui travaillent sur les plateformes qui viennent à mon bureau. Ils disent que le système ne fonctionne pas, que le nombre des observations ne suffit pas. C'est arrivé. C'est vrai. Voilà ce qui se passe. Nous devons faire plus que louer la réglementation et l'organisme chargé de l'appliquer. C'est cet organisme-là qui pose problème. Nous devons faire mieux. Il y a un énorme problème, mais on ferme les yeux là-dessus. On ferme les yeux sur un énorme problème.

Je ne veux pas dire que vous fermez les yeux. Je ne veux pas que vous croyiez que j'exagère, mais il y a un problème, et nous devons le régler. Le système est défaillant, et il doit être réparé.

Le sénateur Manning : Il faut que mes collègues sachent que, dans l'industrie de la pêche, nous permettons à des observateurs indépendants de monter à bord des bateaux de pêche de 45 pieds et plus pour s'assurer du respect de la réglementation et des règles. Selon vous, devrions-nous modifier le projet de loi afin qu'il y ait obligatoirement des observateurs indépendants sur les plateformes pétrolières? Faut-il que ce soit prévu dans la loi?

M. Montevecchi : Absolument, je vous remercie de poser cette question. C'est exactement ce dont nous avons besoin. Si le patron d'un bateau de pêche est reconnu coupable de surpêche, ce n'est pas à lui que nous allons demander de combien de poissons il a dépassé son quota. S'il dit : « Oh, seulement cinq tonnes », nous n'allons pas le croire. C'est pour cette raison que nous avons des observateurs.

Just to go to ground zero here, this is how it works. Husky is liable for the oil spill in November. It reported that it was 250,000 litres. If you listened to CBC Radio or VBCM the next morning, it was reported that the spill was 250,000 litres. That was reported by the oil company that is liable for that spill. That was in 30-foot seas. They couldn't even tell if the hose was connected or disconnected or if oil was spilling or not spilling. Yet, we take their information.

If you want this information, I'll give it to you. We had a much smaller spill at Hibernia over the winter of 2015-2016. It was reported as a 6-litre spill. It was standard operating procedure, as best I can tell. Later that changed to 60 litres, and subsequently it was noted that it was 6,000 litres. That's the kind of reporting that we get. How do we know it was 6,000 litres? Maybe it was 60,000 litres.

There are ways to try and truth this. We have satellites. We can do imagery. We can look at slick sizes. When you're in a 30-foot sea, it's all going to break up and go everywhere anyway. I am not saying they lied. I am not saying they're wrong. I am just saying we're very gullible to be taking information from somebody who's liable. We wouldn't ask a fishing captain how much but we would ask an oil company. That's why we don't know how many birds were out there. With no information, no information, we are sitting here. We don't have any information, so there's probably no problem. We just have no information. I hope there's no problem but we just have no information.

The Chair: We have heard a lot of what you are saying about lack of information, lack of data and lack of transparency. These were key words in the two last panels.

Senator McCallum: My question is for Mr. Hanley. You made a comment about finding new solutions to known challenges. It was linear, predictable, and you used another word.

Mr. Hanley: Efficient.

Senator McCallum: This is the background. Over the last 50 years, human activity has contributed to an unprecedented speed and rate of decline in ecological functioning. Humans have passed the boundaries for the rate of biodiversity loss, disruption of the nitrogen and phosphorous cycles, land system change and

Pour vous expliquer comment cela fonctionne, revenons à notre exemple. Husky est responsable du déversement de pétrole qui s'est produit en novembre. L'entreprise a rapporté que 250 000 litres s'étaient déversés. Aux nouvelles du matin, sur les ondes de CBC/Radio-Canada ou de VBCM, on rapporte que 250 000 litres se sont déversés. C'est la société pétrolière qui est responsable du déversement qui nous dit combien de litres se sont déversés dans la mer; n'oublions pas que les vagues atteignaient 30 pieds. Elle n'était même pas en mesure de dire si le tube était connecté ou non ou si du pétrole s'échappait ou non. Pourtant, on accepte l'information qu'elle nous donne.

Je peux vous donner cette information, si vous le voulez. Il y a eu un déversement beaucoup plus petit à la plateforme de Hibernia, pendant l'hiver 2015-2016. Selon le rapport, 6 litres se sont déversés. C'était une procédure normale d'exploitation, pour autant que je sache. Puis, on a rapporté que 60 litres s'étaient déversés. Plus tard, on a parlé d'un déversement de 6 000 litres. Vous voyez le genre de rapport qu'on nous donne. Comment pouvons-nous savoir que c'était bien un déversement de 6 000 litres? Peut-être que c'était 60 000 litres.

Il y a des moyens d'apprendre la vérité. Nous avons des satellites. Nous pouvons avoir recours à l'imagerie par satellite. Nous pouvons vérifier la superficie de la nappe de pétrole. Lorsqu'il y a des vagues de 30 pieds, la marée noire va se répandre dans toutes les directions de toute façon. Je ne veux pas dire que la société pétrolière a menti, je ne dis pas non plus qu'elle s'est trompée. Tout ce que je dis, c'est qu'on serait naïf de demander cette information aux responsables. Si nous n'acceptons pas l'information que donnerait un capitaine de bateau de pêche, pourquoi acceptons-nous l'information d'une société pétrolière? Voilà pourquoi nous ne savons pas combien il y a d'oiseaux. Nous n'avons pas l'information, alors nous restons là à ne rien faire. Si nous n'avons pas l'information, c'est qu'il n'y a pas de problème, n'est-ce pas? Nous n'avons tout simplement pas accès à l'information. J'espère qu'il n'y a aucun problème, mais comment en être sûr sans information?

La présidente : Nous avons beaucoup entendu parler de ce que vous dites concernant le manque d'information, de données et de transparence. Ce sont des mots clés qu'ont utilisés les deux derniers groupes de témoins.

La sénatrice McCallum : Ma question s'adresse à M. Hanley. Vous avez dit qu'il fallait trouver de nouvelles solutions à des problèmes connus. C'était direct et prévisible, et vous avez utilisé un autre mot.

M. Hanley : Efficient.

La sénatrice McCallum : Voilà le contexte. Au cours des 50 dernières années, l'activité humaine a contribué au déclin du fonctionnement écologique à un rythme et à un taux sans précédent. Les humains ont dépassé les limites du taux de perte de biodiversité, de perturbation des cycles de l'azote et du

climate change. State shift or rapid non-linear change is an emergent property of many complex adaptive living systems.

Examples on a global scale of rapid shifts in status include the big five mass extinctions when abnormally large numbers of species die out simultaneously, the loss of Arctic sea ice and the potential catastrophe release of methane from thawing permafrost. Science cannot predict such changes as there are no prior data. However, indefinite growth of resource consumption in a finite system such as earth is not sustainable.

When you use those words like known challenges, linear, predictable and efficient, can you clarify that for me?

Mr. Hanley: Yes, in combination with your reference, I was referring to known challenges and finite solutions. To use Dr. Montevecchi's example, if flaring and lighting are proven to attract seabirds, our members are the ones that would try to find a solution to that. How can we address that particular environmental concern?

That's what I meant. When we have known challenges, we can pursue known solutions.

Senator Patterson: Dr. Montevecchi, I was very interested in your submissions. We understand well that there's no adequate scientific data to evaluate seabird occurrences and mortality at offshore platforms in Eastern Canada. You made that point very clearly. As well, there are no observers on the rigs. You also said that more than three million seabirds are missing. Do you know why?

Mr. Montevecchi: That's what we want to know. One of the papers I submitted is an overview article that will come out in *BirdWatch*, published by Nature Canada. We essentially have four hypotheses on what could be driving the population demise of this species. One is predation of the breeding colony. A second one is pollution with mercury that they're picking up in the ocean, maybe from myctophid fish that have high mercury body burdens. The other is climate change that may be affecting their food. The fourth is lighting and flaring in the offshore, but also lighting on ships, lighting around our coast and artificial night lighting that we use. Those are the four hypotheses.

phosphore, de changements liés aux systèmes terrestres et de changement climatique. Un changement indirect rapide ou une modification de l'état sont des propriétés émergentes de nombre de systèmes adaptatifs complexes vivants.

Des exemples à l'échelle mondiale de changements rapides de l'état incluent les cinq grandes extinctions de masse survenant lorsqu'un nombre anormalement élevé d'espèces disparaissent simultanément, la diminution de l'étendue de la glace de mer en Arctique et la potentielle libération catastrophique de méthane à la suite du dégel du pergélisol. La science ne peut pas prédire de tels changements, car il n'y a pas de données antérieures. Toutefois, la croissance infinie de la consommation des ressources dans un système limité comme la Terre n'est pas durable.

Pourriez-vous me dire ce que vous entendez lorsque vous utilisez des mots comme problèmes connus, direct, prévisible et efficient?

M. Hanley : Oui, en plus de ce que vous avez dit, je parlais des problèmes connus et des solutions limitées. Pour utiliser l'exemple de M. Montevecchi, s'il est prouvé que les torches et l'éclairage attirent les oiseaux de mer, nos membres seraient les personnes qui essaieraient de trouver une solution. Comment pouvons-nous atténuer cette préoccupation environnementale précise?

C'est ce que je voulais dire. Lorsque nous avons des problèmes connus, nous pouvons envisager des solutions connues.

Le sénateur Patterson : Monsieur Montevecchi, j'ai trouvé votre exposé très intéressant. Nous comprenons bien qu'il n'y a pas de données scientifiques adéquates pour évaluer la fréquence de la mortalité d'oiseaux de mer sur les plateformes extracôtières dans l'Est du Canada. Vous avez expliqué cela très clairement. Également, aucun observateur ne se trouve sur ces plateformes. Vous avez également affirmé qu'il manque trois millions d'oiseaux de mer. Savez-vous pourquoi?

M. Montevecchi : C'est ce que nous voulons savoir. Un des documents que j'ai présentés au comité est un article qui présente un survol de la situation et qui figurera dans la revue *BirdWatch*, publiée par Nature Canada. Nous avançons essentiellement quatre hypothèses qui pourraient expliquer la cause du déclin de cette espèce. Premièrement, la prédation de la colonie de nidification. Deuxièmement, la pollution par le mercure dans l'océan, peut-être à cause du taux élevé de mercure dans l'organisme des poissons myctophidés. Troisièmement, le changement climatique, qui pourrait avoir une incidence sur la nourriture des oiseaux de mer. Quatrièmement, les torches et

I can guarantee you that Environment and Climate Change Canada and we at Memorial University are working on all four of those hypotheses. It is tough to take that all apart, but offshore lighting stands out as one thing we could immediately do something about. We've known that for a long time, and we haven't done anything about it. That's the one we really want to address and need to address because that might be the most important driver. My guess is that a number of things are affecting them. This is the one on which we could and should have information but we don't.

It's probably some combination of those four points: predation; climate change in food, which would be a food web effect; mercury pollution in the ocean; and lighting and flaring in the offshore.

Senator Patterson: We can do something about offshore lighting offshore, you said. What can we do? Do you mean no more rigs? Do you mean turn off the lights on the rigs or turn off the flares?

Mr. Montevicchi: We can do a lot of things. Periodically the flare has to be shut down anyway. These birds disintegrate when they are close to the flare. We know the best time to shut it down would be in September and October when these birds and all the other birds in Newfoundland are migrating on the Grand Banks. We can do a lot.

There's so much lighting on that platform that does nothing to help with the safety of rig workers. It's projected into the sky. We don't have to do that. We can put deflectors on lights. We can close the blinds on the platform. We can change the wavelength of the light.

That has been done on the Dutch coast. One of the gas rigs there actually has green lighting on it that works fine for the workers and has less attraction for birds. That's almost the real pity of the situation here. There is a lot we can do. Like I said, we should have done it. As long as rigs, flares and lights are going to be out there, we have this opportunity to act on it.

Senator Patterson: That's very interesting. You said to us in your presentation that the global population of birds attracted to light has essentially halved in the three decades that flaring and lighting have been introduced in the Canadian offshore. You were not saying that the flaring is the sole cause of the reduction.

l'éclairage en mer, mais également l'éclairage sur les navires et près de la côte et l'éclairage artificiel de nuit. Voilà les quatre hypothèses.

Je peux vous garantir qu'Environnement et Changement climatique Canada et nous, à l'Université Memorial, travaillons sur ces quatre hypothèses. Il est difficile d'analyser tout cela, mais l'éclairage en mer ressort comme un problème que nous pourrions régler immédiatement. Nous savons cela depuis longtemps et nous n'avons rien fait à cet égard. C'est le problème que nous devons réellement examiner et régler parce qu'il est peut-être la cause principale du déclin de cette espèce. Je crois qu'un certain nombre de choses lui nuisent. Cependant, nous pourrions et devrions avoir de l'information sur ce problème, mais nous n'en avons pas.

C'est probablement en raison de quatre éléments : la prédation, les effets du changement climatique sur la nourriture, ce qui aurait des répercussions sur la chaîne alimentaire, la pollution par le mercure dans l'océan et les torches et l'éclairage en mer.

Le sénateur Patterson : Vous avez dit que nous pouvions faire quelque chose concernant l'éclairage en mer. Que pouvons-nous faire? Voulez-vous interdire les plateformes de forage? Proposez-vous d'éteindre l'éclairage et les torches sur ces plateformes?

M. Montevicchi : Nous pouvons faire beaucoup de choses. Les torches doivent être éteintes régulièrement de toute façon. Les oiseaux se désintègrent lorsqu'ils s'en approchent. Nous savons que le meilleur moment pour les éteindre, c'est en septembre et en octobre lorsque ces oiseaux et tous les oiseaux de Terre-Neuve migrent vers les Grands bancs. Nous pouvons prendre nombre de mesures.

Il y a beaucoup d'éclairage sur les plateformes qui ne sert pas à assurer la sécurité des travailleurs sur les plateformes. L'éclairage est projeté vers le ciel. Il n'est pas nécessaire de faire cela. Nous pouvons installer des déflecteurs sur les lumières, fermer les stores des fenêtres sur la plateforme et modifier la longueur d'onde de la lumière.

Cela a été fait sur la côte de la Hollande. Une des plateformes de forage gazier à cet endroit dispose d'un éclairage vert qui fonctionne très bien pour les travailleurs et attire moins les oiseaux. C'est presque ce qui est dommage avec la situation ici. Nous pouvons faire beaucoup de choses. Comme je l'ai dit, nous aurions dû prendre des mesures. Nous aurons la possibilité d'agir aussi longtemps que les plateformes, les torches et l'éclairage sont encore utilisés en mer.

Le sénateur Patterson : C'est très intéressant. Vous nous avez dit dans votre exposé que la population mondiale d'oiseaux attirés par l'éclairage a essentiellement diminué de moitié au cours des 30 dernières années, depuis qu'on utilise les torches et l'éclairage au large des côtes du Canada. Vous n'affirmez pas

I understand you to be saying it's one of the hypotheses of at least four. Is that right?

Mr. Montevocchi: Yes, that's absolutely right. I guess this one is of concern for me. I should be able to answer that question for you right now. I should be able to tell you it's of little consequence. It could be a lot of consequence. It could be a total consequence. Yes, it is one of four hypotheses. We've been out there for 20 years. Why can't I answer your question? That's the real question.

Senator Patterson: Madam Chair, thank you for lenience with me.

Dr. Montevocchi, I was really quite shocked at your statement that the Atlantic Accord gives protection to oil companies from reporting oil spills. Did I hear you right? I say that because in my experience that's one thing you can't get away with. There are usually laws requiring the reporting of oil spills on land, for sure. I frankly was hoping we could hear from the offshore board while we were here and perhaps put that question to them. I know it's not your field.

The Chair: Just a second. I think that he said they report but the problem is the quantity. They report but it's the quantity that is different.

Senator Patterson: I am really interested. This is a big shock to me. Can we get some data or some references on this subject? It is important.

Mr. Montevocchi: I agree completely. I said two things, actually. I talked about the self-reporting of the oil spill and the underreporting that we're well aware of. In the second point I said that with the confidentiality in the Atlantic Accord any pollution event during exploration does not have to be reported to Environment Canada. That's what I said, or at least I hope that's what I said, and that's my understanding.

You're right, senator. Yes, it probably has to be reported. I am not even sure of that, but I think it has to be reported. It would be reported to the C-NLOPB, but Environment Canada wouldn't be aware of that.

The other thing I said, and this is standard operational procedure for exploration, was that when we drill the deepest well there aren't independent observers. There aren't Environment Canada observers when that activity is going on. If they don't have to report a pollution event to Environment Canada, I would say we're simply going to be unaware of it when it happens.

que les torches sont la seule cause de la réduction de la population mondiale d'oiseaux. Je crois comprendre que vous dites que c'est une des quatre hypothèses. C'est bien cela?

M. Montevocchi : Oui, c'est tout à fait exact. Je crois que c'est celle-là qui m'inquiète personnellement. Je devrais être en mesure de répondre à votre question à l'heure actuelle. Je devrais pouvoir vous dire qu'il y a peu de conséquences. Il pourrait y en avoir beaucoup et il pourrait y avoir une conséquence générale. Oui, c'est une des quatre hypothèses. Nous sommes là depuis 20 ans. Pourquoi ne suis-je pas en mesure de vous répondre? Voilà la véritable question.

Le sénateur Patterson : Madame la présidente, merci d'avoir été indulgente avec moi.

Monsieur Montevocchi, j'ai été très étonné de vous entendre dire que l'Accord atlantique protège les sociétés pétrolières, qui n'ont pas à signaler les déversements de pétrole. Vous ai-je bien entendu? Je dis cela parce que, selon mon expérience, c'est une chose à laquelle on ne peut pas se soustraire. Habituellement, des lois exigent le signalement de déversements de pétrole terrestres. Bien honnêtement, j'espérais que nous pourrions entendre des représentants de l'office extracôtier pendant notre séjour ici et leur poser cette question. Je sais que ce n'est pas votre domaine.

La présidente : Un instant. Je crois qu'il a dit qu'ils signalent les déversements, mais le problème, c'est la quantité de pétrole. Ils les signalent, mais c'est la quantité qui est différente.

Le sénateur Patterson : Je trouve cela très intéressant et surprenant. Pouvons-nous obtenir des données ou de la documentation à ce sujet? C'est important.

M. Montevocchi : Je suis tout à fait d'accord avec vous. J'ai dit deux choses, en réalité. J'ai parlé de déclaration volontaire du déversement de pétrole et de la sous-déclaration, dont nous sommes bien au courant. Concernant la deuxième, j'ai dit que, en raison des dispositions de confidentialité de l'Accord atlantique, tout incident de pollution qui se produit au cours de l'exploration n'a pas à être signalé à Environnement Canada. C'est ce que j'ai dit, ou du moins j'espère que c'est ce que j'ai dit, et c'est ce que je crois comprendre.

Vous avez raison, sénateur. Oui, les déversements doivent probablement être signalés, mais je n'en suis même pas certain. Ce serait signalé à l'office, mais Environnement Canada ne serait pas au courant de cela.

L'autre chose que j'ai dite, et il s'agit d'une procédure opérationnelle normale pour l'exploration, c'est que, lorsqu'on fore le puits le plus profond, aucun observateur indépendant n'est sur place. Il n'y a pas d'observateurs d'Environnement Canada qui surveillent l'activité. Si les sociétés pétrolières n'ont pas à signaler un incident de pollution à Environnement Canada, je dirais que nous ne saurons simplement pas qu'il y en a un.

The Chair: We can ask a question of the board and of Environment Canada about this particular point.

Senator Patterson: That would be good.

The Chair: We'll do that, yes.

Senator Neufeld: Pardon me for coming in late. I had some other things I had to take care of. I have a question on the issue of flaring and lighting and having independent people on the platform. Flaring and lighting are largely onshore where I come from. In Alberta and British Columbia, there's lots of flaring and there's lots of lighting. Are you saying that on every industrial site we should have independent observers, or are you just talking about the offshore?

Mr. Montevecchi: I am here in Newfoundland, so I am talking about the offshore. It is a good idea to have somebody else check when you have independent observers who are self-reporting on something you might be liable for. It isn't a particularly good rationale for getting data. The proposal we made to CAPP in 1999 was that you could probably go out there four times a year in each of the seasons, maybe for a week, and have observers there. That would be four checks or one each season because seasons are different.

The situation we have for observers on fishing boats is really modest and weak. There isn't enough of it, but there's a rotating system where not every boat would have an observer. The observer would be there periodically, but they don't know where the observer is going to show up. That system would work. I don't think I am saying there should be an observer on every platform everywhere. That wasn't my intention.

Senator Neufeld: What about anything that goes through environmental assessment? If you look at large industry onshore, there are lots of lights. There are all kinds of things. Look at the lights in an apartment building that's 40 storeys high. They're on all night too. Those are some of the things I wonder about.

I understand what you're saying. My daughter-in-law was an observer on fishing boats on the West Coast. How far do we take it? I know you're talking about Newfoundland. If it's offshore Newfoundland, then maybe there are other places it should be also. I am not sure about that.

Mr. Montevecchi: The answer to how far we should take it is when we have enough information to know if there's an effect. That's what we have to do. We don't know that right now.

La présidente : Nous pouvons poser la question à l'office et à Environnement Canada concernant ce point.

Le sénateur Patterson : Ce serait une bonne chose.

La présidente : C'est ce que nous ferons.

Le sénateur Neufeld : Je suis désolé d'être arrivé en retard. J'avais certaines choses à régler. J'ai une question sur les torches et l'éclairage et les observateurs indépendants sur une plateforme. D'où je viens, les torches et l'éclairage sont surtout utilisés sur la terre. En Alberta et en Colombie-Britannique, il y a beaucoup de torches et d'éclairage. Dites-vous que, sur chaque site industriel, il devrait y avoir des observateurs indépendants, ou parlez-vous seulement de plateformes en mer?

M. Montevecchi : Je suis à Terre-Neuve, alors je vais parler de plateformes extracôtières. C'est une bonne idée d'avoir une autre personne sur place lorsqu'il y a des observateurs indépendants qui signalent eux-mêmes un incident dont on peut être tenu responsable. Ce n'est pas particulièrement une bonne justification pour l'obtention de données. La proposition que l'on a faite à l'Association canadienne des producteurs pétroliers en 1999, c'était qu'on pouvait envoyer des observateurs quatre fois par année, chaque saison, peut-être pendant une semaine. Il s'agirait de quatre vérifications ou d'une vérification par saison parce que les saisons sont différentes.

Le nombre d'observateurs sur les bateaux de pêche est très faible. Il n'y en a pas assez, mais le système de rotation ne prévoit pas un observateur par bateau. L'observateur serait périodiquement sur les bateaux, mais les propriétaires de bateaux ne sauraient pas à quel moment il se pointerait sur le quai. Ce système fonctionnerait. Je ne dis pas qu'il faudrait un observateur sur chaque plateforme. Ce n'était pas mon intention.

Le sénateur Neufeld : Qu'en est-il de ce qui fait l'objet d'une évaluation environnementale? Si vous prenez l'industrie côtière et infracôtière en général, il y a beaucoup d'éclairage. Il y a toutes sortes de choses. Regardez l'éclairage d'un immeuble d'habitation de 40 étages. Il est également allumé la nuit. Voilà certaines choses auxquelles je songe.

Je comprends ce que vous dites. Ma belle-fille était observatrice sur des bateaux de pêche sur la côte Ouest. Jusqu'où devons-nous nous rendre? Je sais que vous parlez de Terre-Neuve. S'il s'agit de la zone extracôtière de Terre-Neuve, alors il y a peut-être d'autres endroits où cela devrait se faire. Je ne suis pas certain de cela.

M. Montevecchi : La réponse à savoir jusqu'où nous devrions aller, nous l'aurons lorsque nous aurons assez d'information sur les effets. C'est ce que nous devons faire. Nous n'avons pas de réponse à l'heure actuelle.

I agree with you that lighting is a problem. We don't think about it. We can talk about that. The lighting of buildings is important. With the lighting and flares on land, usually during migration there are often huge kills. It's episodic. What can we do about it? We can think about it. We can put out the lights on buildings. We can stop the skyward projection. There's a lot we can do.

We're talking about a situation with a nocturnal animal. Its environment was opaque. It was dark. It was foggy. Now it's hugely lit up. They're attracted to that, as a lot of nocturnal animals would be. The answer to the question is that we can solve the problem. It's not by putting an observer at every place where there are lights from industrial development. It's by doing it effectively and incisively. If you take a look at chapter III of the report that we submitted in 1999, it will tell you exactly one way to do it. I am not saying it's the only way. With four visits, one in each season, for about a week, I could give you good information about the offshore situation, but it's impossible because we haven't done that. We haven't been allowed to do it.

The Chair: With that, I thank our witnesses very much their very interesting testimony and thank you, colleagues, for your questions.

(The committee adjourned.)

Je conviens avec vous que l'éclairage pose problème. Nous n'y réfléchissons pas. Nous pouvons en parler. L'éclairage des immeubles est important. Habituellement, un nombre énorme d'oiseaux sont tués pendant leur migration en raison des torches et de l'éclairage sur la terre. C'est épisodique. Comment pouvons-nous remédier à cela? Il est possible pour nous d'y penser. Nous pouvons éteindre les lumières sur les immeubles, cesser les projections de lumière vers le ciel et faire beaucoup de choses.

Nous parlons d'une situation qui touche un animal nocturne. Son environnement était opaque, sombre et brumeux. Il est maintenant très éclairé. Les oiseaux sont attirés par cela, comme le seraient nombre d'animaux nocturnes. La réponse à la question, c'est que nous pouvons régler le problème. Nous ne le ferons pas en plaçant un observateur à chaque endroit où il y a de l'éclairage en raison de développement industriel. Nous le ferons en prenant des mesures efficaces et draconiennes. Si vous regardez le chapitre III du rapport que nous avons présenté en 1999, il vous expliquera exactement comment y arriver. Je ne dis pas que c'est la seule solution qui existe. Avec quatre visites, une par saison, qui durent environ une semaine, je pourrais vous donner d'excellents renseignements sur la situation en mer, mais c'est impossible parce que nous n'avons pas accompli ce travail. On ne nous a pas permis de le faire.

La présidente : Sur ce, je remercie chaleureusement nos témoins de leurs témoignages très intéressants ainsi que vous, chers collègues, de vos questions.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, April 23, 2019 (morning)

Husky Energy:

Adam Sparkes, Director, Government relations;

David Pinsent, Senior Environmental Advisor.

Newfoundland and Labrador Oil & Gas Industries Association:

Charlene Johnson, Chief Executive Officer.

Canadian Association of Petroleum Producers:

Paul Barnes, Director, Atlantic Canada and Arctic.

St. John's Board of Trade:

Brandon Ellis, Policy and Advocacy Specialist.

Grand Riverkeeper Labrador Inc.:

Roberta Frampton Benefiel, Riverkeeper and member of Labrador Land Protectors.

Shared Value Solutions Ltd.:

Erin Stapleton, Senior Impact Assessment Specialist.

Total E&P Canada:

Christine Healy, President and Chief Executive Officer.

Tuesday, April 23, 2019 (afternoon)

Fish, Food and Allied Workers Union:

Keith Sullivan, President.

As individuals:

Brett Favaro, Research Scientist, Fisheries and Marine Institute, Memorial University of Newfoundland.

As an individual:

Gail Fraser, Associate Professor, Faculty of Environmental Studies.

Nunatsiavut Government:

Andrea Hoyt, Environmental Assessment Manager.

As an individual:

William Montevecchi, John Lewis Paton Distinguished University Professor, Memorial University of Newfoundland.

Newfoundland and Labrador Environmental Industry Association:

Kieran Hanley, Executive Director.

TÉMOINS

Le mardi 23 avril 2019 (matin)

Husky Energy :

Adam Sparkes, directeur, Relations gouvernementales;

David Pinsent, conseiller principal en environnement.

Newfoundland and Labrador Oil & Gas Industries Association :

Charlene Johnson, chef de la direction.

Association canadienne des producteurs pétroliers :

Paul Barnes, directeur, Canada atlantique et arctique.

Chambre de commerce de St. John's :

Brandon Ellis, spécialiste des politiques et de la défense des intérêts.

Grand Riverkeeper Labrador Inc. :

Roberta Frampton Benefiel, garde-rivière et membre de Labrador Land Protectors.

Shared Value Solutions Ltd. :

Erin Stapleton, spécialiste principale de l'évaluation d'impact.

Total E&P Canada :

Christine Healy, présidente et chef de la direction.

Le mardi 23 avril 2019 (après-midi)

Fish, Food and Allied Workers Union :

Keith Sullivan, président.

À titre personnel :

Brett Favaro, chercheur scientifique, Institut des pêches et de la mer, Université Memorial de Terre-Neuve.

À titre personnel :

Gail Fraser, professeure agrégée, faculté d'études environnementales.

Gouvernement du Nunatsiavut :

Andrea Hoyt, responsable de l'évaluation environnementale.

À titre personnel :

William Montevecchi, professeur distingué, John Lewis Paton, Université Memorial de Terre-Neuve.

Association des industries de l'environnement de Terre-Neuve-et-Labrador :

Kieran Hanley, directeur général.